

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE



NOTE D'INFORMATION

RELATIVE A L'EMISSION SUR 7 ANS, DE 10 000 OBLIGATIONS DE
100 000 DIRHAMS DE NOMINAL CHACUNE, AU TAUX FACIAL COMPRIS
ENTRE 4.44 % ET 4.54 %

DATE DE SOUSCRIPTION : 03 FEVRIER 2005

Souscription strictement réservée aux OPCVM et aux personnes morales

ORGANISME CONSEIL – COORDINATEUR GLOBAL

BMCI FINANCE

MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT

Chef de File :

BMCI

Co-Chefs de File :



Autres membres :

Banque Centrale Populaire (BCP), Casablanca Finance Markets (CFM),
Crédit du Maroc (CDM), Médiafinance, Société Générale Marocaine des Banques (SGMB)

VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n° 04/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 2 février 2005 sous la référence VI/EM/001/2005/D.

la présente note d'information complète et remplace la note d'information préliminaire visée par le CDVM le 12 Janvier 2005 sous la référence VI/EM/001/2005/P.



ABREVIATIONS

AID (ou IDA)	: Association Internationale de Développement
AMGI (ou MIGA)	: Agence Multilatérale de Garantie des Investissements
BIAT	: Banque Internationale Arabe de Tunisie
BIRD	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BCP	: Banque Centrale Populaire
BMCI	: Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNR	: Bénéfice Net Réel
BNS	: Bénéfice Net Simplifié
CFM	: Casablanca Finance Markets
CDG	: Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	: Crédit du Maroc
CDVM	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CIN	: Carte d'Identité Nationale
CIRDI	: Centre International de Règlement des Différents relatifs aux Investissements
DH (ou MAD)	: Dirham
EDDV	: Entités Détenteurs de Droits Variables
EITF	: Emerging Issues Task Force
FCP	: Fonds Commun de Placement
FIAS	: Foreign Investment Advisory Service
FMI	: Fonds Monétaire International
FY02	: Année fiscale 2002
FY03	: Année fiscale 2003
FY04	: Année fiscale 2004
FY05	: Année fiscale 2005
IGR	: Impôt Général sur le Revenu
IS	: Impôts sur les Sociétés
LCP	: Livraison Contre Paiement
LIBOR	: London InterBank Offered Rate (Taux interbancaire offert à Londres)
MENA	: Région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord



Mions	: Millions
Mrds	: Milliards
OCDE	: Organisation pour la Coopération Economique et le Développement
OPCVM	: Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PPG	: Prêts, Participations et Garanties
SBVC	: Société de Bourse des Valeurs de Casablanca
SFAS	: Statement of Financial Accounting Standards (Normes Comptables pour les Etats de Synthèse)
SFI (ou IFC)	: Société Financière Internationale ou la Société ou l'Emetteur
SGMB	: Société Générale Marocaine des Banques
SICAV	: Société d'Investissement à Capital Variable
USD (ou US\$)	: Dollar américain



SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	8
PREAMBULE	9
AVANT-PROPOS	10
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES	11
I. Le Vice Président Finance et Trésorier de la SFI	12
II. Le Conseil Juridique	12
III. L'organisme Conseil	12
IV. Responsables de l'Information et de la Communication Financière	13
V. Agences de Notation	13
PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE	14
I. Cadre de l'Opération de l'Emprunt Obligataire	15
II. Objectifs de l'Opération de l'Emprunt Obligataire	16
III. Caractéristiques des Obligations Emises	16
IV. Cotation en Bourse	19
V. Intermédiaires Financiers	19
V.1 Organismes Conseil	19
V.2 Membres du Syndicat de Placement	19
V.3 Service Financier	20
VI. Modalités de Souscriptions et d'Allocation	20
VI.1 Date et Lieux de Souscription	20
VI.2 Souscripteurs	20
VI.3 Identification des Souscripteurs	21
VI.4 Procédure de Collecte des Souscriptions	21
VI.5 Modalités d'Allocation des Titres	22
VI.6 Résultats Définitifs de l'Opération	23
VI.7 Date d'inscription en Compte Titres au Nom des Souscripteurs	23
VI.8 Règlement des Souscriptions	23
VI.9 Nom de l'Organisme Mandaté en Qualité de Banque Domiciliataire	23



VII. Régime Fiscal des Obligations Emises	24
VII.1 Préambule	24
VII.2 Régime Fiscal	24
PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE LA SFI	27
I. Renseignements à Caractère Général	28
II. Historique	29
III. Renseignements sur le Capital de la SFI	29
IV. Les Emissions Obligataires de la SFI	30
V. Notations de la SFI	311
VI. Les Statuts Juridiques, Privilèges et Immunités	31
VII. Organes d'Administration et de Contrôle	32
VII.1 Le Conseil des Gouverneurs	32
VII.2 Le Conseil d'Administration	33
VII.3 La Direction de la SFI	34
VII.4 Gouvernement d'Entreprise	36
VIII. Le Groupe Banque Mondiale	37
VIII.1 Les Institutions de la Banque Mondiale	38
VIII.2 Départements Conjointes avec la Banque Mondiale	39
IX. Les Ressources Humaines	39
X. Les Moyens Techniques	39
PARTIE IV : ACTIVITES DE LA SFI	40
I. Activités de la SFI	41
II. Présentation des Produits et Services de la SFI	42
II.1 Les Produits Financiers et Portefeuille d'Investissements	42
II.1.1 Les Prêts A	42
II.1.2 Les Investissements en Capital	43
II.1.3 Les Investissements en Quasi-Capital	43
II.1.4 Les Participations aux Prêts	44
II.1.5 Le Portefeuille d'Investissements	44
II.2 La Gestion des Risques	45
II.2.1 Services de Gestion des Risques Client	45
II.2.2 Garanties et Garanties Partielles de Crédit	45
II.2.3 Garanties de prise ferme	46
II.3 Conseil et Assistance	46
II.3.1 Activités de Conseil	46
II.3.2 Assistance Spécifiquement Ciblée	47



III. Typologie de l'Activité de la SFI	47
III.1 Activité de la SFI par Secteur et par Région Géographique	47
III.2 Les Engagements	48
III.3 Les Décaissements	49
III.4 Les Approbations	49
IV. Les Activités de la SFI dans la Région MENA	50
V. Stratégie de Développement de la SFI	51

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE DE LA SFI 53

I. Sommaires des Principales Conventions Comptables et des Conventions Connexes	54
II. Principes et Méthodes Comptables Utilisées par la SFI	54
III. Compte de Résultat	54
IV. Principaux Indicateurs Financiers	56
IV.1 Résultat d'Exploitation	56
IV.2 Revenus d'Intérêts Nets	58
IV.3 Produits des Actifs Liquides	60
IV.4 Revenus au Titre des Investissements	61
IV.5 Provisions pour Pertes au Titre des PPG	62
IV.6 Revenus Autres que Les Intérêts	62
IV.7 Dépenses Hors Intérêts	63
IV.8 Revenu Net	64
V. Analyse Bilantielle	65

PARTIE VI : FACTEURS DE RISQUES 66

1. Risque Stratégique	67
1.1 Principes Directeurs pour les Opérations de la SFI	67
1.2 Politiques Environnementales et Sociales	68
2. Risque de Crédit	68
2.1 Opérations d'Investissements	69
2.2 Gestion de Portefeuille	69
2.3 Opérations de Trésorerie	70
3. Risque Financier	71
3.1 Risque de Liquidité	72
3.2 Risque de Financement	73
3.3 Risque de Marché	73
4. Risque Opérationnel	75



PARTIE VII : FAITS EXCEPTIONNELS	76
---	-----------

PARTIE VIII : LITIGES ET CONTENTIEUX	78
---	-----------

PARTIE IX : ANNEXES	80
----------------------------	-----------

ANNEXE 1 : Principes et Méthodes Comptables Utilisées par la SFI	81
---	-----------

ANNEXE 2 : Etats de Synthèse	90
-------------------------------------	-----------

Etats Financiers au 30 Septembre 2004 (non audités)	
---	--

Etats Financiers au 30 Juin 2004 (audités)	
--	--

Etats Financiers au 30 Juin 2003 (audités)	
--	--

Etats Financiers au 30 Juin 2002 (audités)	
--	--



AVERTISSEMENT

I. Les informations contenues dans la présente note d'information complètent et remplacent celles contenues dans la note d'information préliminaire visée par le CDVM le 12 Janvier 2005 sous la référence VI/EM/001/2005/P.

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission ou de cession d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission ou de la cession d'obligations objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les valeurs mobilières objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlement en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ni l'émetteur ni l'organisme conseil n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

II. Cette note d'information a été rédigée en anglais, puis traduite en français. En cas de divergence ou d'incohérence entre le texte rédigé en anglais et sa traduction française, la version française prévaudra, sauf pour les états financiers où l'original en langue anglaise fera foi.



PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par BMCI FINANCE conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n° 04/04 du 19 novembre 2004 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Rapports d'activité de la Société Financière Internationale 2002, 2003 et 2004
- Compte-rendu d'information de la SFI daté du 30 septembre 2004, à la disposition des investisseurs, sur demande auprès de la BMCI
- Entretiens avec les responsables de la Société.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au bureau de représentation de la SFI au Maroc, et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes :
 - Elle est disponible à tout moment dans les locaux de BMCI FINANCE sise 47 rue Allal Ben Abdellah. 20 000 Casablanca. Tel : 022 49 73 48 / Fax : 022 86 20 16
 - Elle est disponible sur demande dans un délai maximum de 48 h auprès des points de collecte du réseau de placement
 - Elle est disponible sur le site du CDVM www.cdvm.gov.ma
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs de Casablanca



AVANT-PROPOS

LES OBLIGATIONS OBJET DE LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION PRELIMINAIRE NE SONT PAS DES OBLIGATIONS ÉMANANT DE LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT ("BIRD" ou la "BANQUE MONDIALE") OU D'UN GOUVERNEMENT.

Il est interdit à toute personne de divulguer des informations ou de procéder à des déclarations ne figurant pas dans cette note d'information, le compte-rendu d'information ou dans toute autre note d'information, mémorandum d'information, circulaire d'émission ou document ayant trait à l'émission.

En aucun cas les informations ou déclarations ne figurant pas dans ce présent document ne pourront être invoquées comme ayant été autorisées par la SFI ou par tout représentant, syndicaire ou agent de la SFI.

Ni cette note d'information, ni le compte-rendu d'information, ni toute autre note d'information, mémorandum d'information, circulaire d'émission, ou document ayant trait à l'émission ne constituent une invitation à vendre ou une sollicitation à acheter des titres dans toute juridiction et à toute personne à qui il est illégal de faire une telle offre ou sollicitation dans le cadre d'une telle juridiction.



PARTIE I :

ATTESTATIONS ET COORDONNEES



I. LE VICE-PRESIDENT FINANCE ET TRESORIER DE LA SFI

Mme Nina SHAPIRO atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont elle assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société Financière Internationale ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs et au nom de la SFI, Nina SHAPIRO s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

Mme Nina SHAPIRO
Vice-président Financier et Trésorier, SFI
2121 Pennsylvania Avenue, N.W
Washington, DC 20433 Etats-Unis
Tél. (001 202) 473-1650
Fax (001 202) 974-4793

II. LE CONSEIL JURIDIQUE

L'opération objet de la présente note d'information est conforme aux dispositions statutaires de la Société Financière Internationale et à la législation marocaine.

M. Hicham NACIRI
Avocat à la Cour, Cabinet NACIRI & Associés / GIDE LOYRETTE NOUEL
52, Boulevard Zerkouni
Casablanca - Maroc
Tél. : 022 27 46 28
Fax : 022 27 30 16

III. L'ORGANISME CONSEIL

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

M. Mohamed ABOU EL FADEL
Administrateur Directeur Général, BMCI FINANCE
47, rue Allal Ben ABDELLAH
Casablanca - Maroc
Tél. : 022 49 73 64
Fax 022 20 86 56
Site Internet : www.bmcinet.com



IV. RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

1 - IFC

Mme Nina SHAPIRO
Vice-président Financier et Trésorier
2121 Pennsylvania Avenue, N.W
Washington, DC 20433 Etats-Unis
Tél. (001 202) 473-1650
Fax (001 202) 974-4793
Site Internet : www.ifc.org

2- BMCI FINANCE

M. Fouad CHAGUER
Directeur
47, rue Allal Ben ABDELLAH
Casablanca - Maroc
Tél. : 212 (0) 22 49 73 48
Fax : 212 (0) 22 20 86 56
Site Internet : www.bmcinet.com

V. AGENCES DE NOTATION

1 - Standard & Poor's

55 Water Street, 34th Floor
New York, NY 10041, USA
Tél. : +1-212-438-2400
Site Internet : www.standardandpoors.com

2- Moody's Investors Service

99 Church Street
New York, NY 10007, USA
Tél. : + 1-212-553-0377
Site Internet : www.moodys.com



PARTIE II :

PRESENTATION DE L'OPERATION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE



I. CADRE DE L'OPÉRATION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

La SFI finance essentiellement ses activités par le biais d'émissions d'obligations et d'autres titres de créance sur les marchés de capitaux internationaux conformément à l'article III des Statuts de la SFI.

Le principe de l'émission obligataire, faisant l'objet de la demande de visa auprès du CDVM, a été approuvé par le Vice Président Financier et Trésorier de la SFI conformément à l'autorisation de levée de fonds délivrée par le Conseil d'Administration de la SFI pour la période allant du 22 Juin 2004 au 30 Juin 2005.

En effet la résolution numéro IFC 04-28 stipule que : " Pour la période du 22 juin 2004 au 30 juin 2005 (inclus), la Société est autorisée à emprunter, sur divers marchés ... en devises ou unités monétaires diverses, et dans ce but, à émettre ses Obligations, pour un montant total du capital ... n'excédant pas une somme équivalente à 3 milliards de dollars US, ... le type, le libellé, les taux d'intérêt, les échéances et les diverses conditions desdites Obligations étant soumis à l'approbation des personnes compétentes. ... Le terme « personne compétente » ... désigne les dirigeants de la Société qui agissent conjointement ou individuellement, au nom et pour le compte de la Société, à savoir : (i) le président, le vice-président directeur et tout vice-président de la Société, et (ii) tout autre dirigeant de la Société désigné par écrit dans ce but par le président, le vice-président directeur ou tout vice-président de la Société. "

En tant qu'entité non résidente qui souhaite faire appel public à l'épargne au Maroc, la SFI a obtenu l'autorisation du Ministère des Finances par lettre datée du 14 décembre 2004. En effet, le Ministère des Finances a exprimé l'accord du Gouvernement du Royaume du Maroc, pour (i) l'émission d'un montant ne dépassant pas 1 milliard de dirhams et sous réserve que les formalités d'information légales et réglementaires soient accomplies par la SFI (ii) faire appel public à l'épargne conformant aux dispositions de l'article 12 du dahir portant loi no 1-93-212 du 21 septembre 1993 (iii) inscrire à la cote de la Bourse des valeurs les obligations objet de l'émission conformément aux dispositions de l'article 15 du dahir portant loi no 1-92-211 du 21 septembre 1993 et (iv) notifier l'accord des autorités marocaines pour effectuer l'ensemble des opérations de change nécessaires concernant les obligations et l'ouverture de comptes en dirhams pour les paiements liés à ces obligations pour toutes les parties impliquées.

Par ailleurs, et dans le cadre de sa transaction au Maroc, la SFI a obtenu le soutien de Bank Al Maghrib, qui a informé la SFI, par lettre datée du 03 décembre 2004, qu'elle ne voit pas d'objection à la réalisation de l'émission .

De même, la Direction Générale des Impôts, par lettre portant le numéro 707/04 LCCI et datée du 02 décembre 2004, a confirmé qu'en vertu de l'Article VI, section 9 (a) des statuts de la SFI, ni la SFI ni son agent payeur, la banque domiciliataire, ne seront tenus de payer ou de retenir les impôts afférents à l'émission en question. Toutefois, si la banque domiciliataire agissait en toute autre



qualité que celle d'agent payeur de la SFI, elle serait tenue d'effectuer la retenue à la source au titre des intérêt qu'elle aurait à verser à ses clients.

Les obligations et les intérêts y afférant ne sont pas de manière générale exonérés d'impôts.

Conformément à ses statuts, la SFI n'est soumise à aucune obligation de procéder à une retenue à la source ou au paiement de tout impôt imposé par un pays membre au titre des obligations. En conséquence, les paiements au titre du principal et des intérêts des obligations seront versés aux établissements financiers des investisseurs (banques dépositaires) sans déduction au titre d'un impôt quelconque. Toutefois, les exigences en matière de retenue à la source de l'impôt, au regard du droit applicable, seront applicables aux paiements effectués par les intermédiaires financiers agissant en toute qualité autre que celle de banque domiciliataire ou d'agent payeur de la SFI, c.-à-d., en ce qui concerne les obligations, les paiements effectués par les banques dépositaires choisies par les investisseurs pour détenir les obligations et recevoir les versements en intérêts et en principal pour le compte des investisseurs.

II. OBJECTIFS DE L'OPÉRATION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les revenus nets tirés par la SFI de la vente des obligations seront utilisés pour les opérations générales de la SFI conformément à ses Statuts. A ce titre, le produit de l'émission obligataire peut, en fonction des opportunités, être utilisé à l'extérieur du Maroc.

Une émission en devise locale sur les marchés domestiques permet à la SFI de contribuer au développement des marchés de dettes. Dans le cas du Maroc, les obligations émises ont pour finalité d'élargir l'offre de papiers de bonne qualité et de permettre aux investisseurs de diversifier leur portefeuille d'investissement.

Finalement, les Obligations SFI contribueront à instituer une référence de qualité pour le Maroc, et permettront également à la SFI d'introduire sur le marché local d'autres instruments financiers novateurs comme le prêts partiellement garantis qui peuvent aider des entités locales à lever des financements de long terme en devise locale pour leurs investissements.

III. CARACTÉRISTIQUES DES OBLIGATIONS ÉMISES

Montant global de l'émission 1 milliard de dirhams

Nombre de titres émis 10 000 titres

Prix de souscription au pair

Valeur nominale unitaire 100 000 DH

Maturité 7 ans

Nature et forme juridique Obligations au porteur, émises dans le cadre de la législation marocaine, enregistrées par inscription auprès du dépositaire



central (MAROCLEAR) et inscrites sur un compte ouvert auprès d'affiliés habilités.

Date de règlement	Le 08 février 2005
Date de jouissance	Le 08 février 2005
Date d'échéance	Le 08 février 2012
Taux facial	Le taux d'intérêt des obligations offertes est déterminé par référence au taux souverain de maturité équivalente (courbe des taux des obligations adjugés par le Trésor du 25 janvier 2005) c'est-à-dire hors taxes, augmenté d'une prime de risque. Ce taux de référence est égale à 4.39%. La prime sera comprise entre 5 et 15 points de base, calculée au moment de l'annonce des résultats des allocations, après le dépouillement des demandes exprimées par les investisseurs en taux et en montants. La fourchette de taux est dès lors fixée entre 4.44% et 4.54%.
Paiement du coupon	Annuellement, à la date anniversaire du titre. Si une date de paiement de coupon ou de remboursement du principal n'est pas un Jour Ouvré, elle sera reportée au Jour Ouvré suivant. Pour l'application du présent paragraphe, Jour Ouvré désigne tout jour où les institutions bancaires à Casablanca et à New York sont ouvertes.
Remboursement du principal	In fine. Si la date de remboursement du principal n'est pas un Jour Ouvré, elle sera reportée au Jour Ouvré suivant. Pour l'application du présent paragraphe, Jour Ouvré désigne tout jour où les institutions bancaires à Casablanca et à New York sont ouvertes.
Clause d'assimilation	Les obligations émises ne font l'objet d'aucune assimilation aux titres d'une émission antérieure.
Rang de créances	Les obligations constituent des obligations directes, inconditionnelles, générales et non garanties de l'Émetteur à rang égal et sans aucune préférence entre elles et à parité avec toutes les autres obligations en cours non garanties et non subordonnées de l'Émetteur.
Garantie	Les obligations SFI ne jouissent d'aucune garantie. Les obligations ne sont pas des obligations de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ("BIRD" ou la "Banque Mondiale") ou d'un gouvernement.

**Remboursement anticipé**

La SFI s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations faisant l'objet du présent programme d'émission. Toutefois, la SFI se réserve le droit de procéder à des rachats d'obligations sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent. Ces rachats seront sans conséquences pour un souscripteur qui désirerait garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations ainsi rachetées seront annulées.

Représentation des obligataires

En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, la SFI procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 14 février 2005.

Cas de défaillance

En cas de manquement de la part de l'Émetteur soit (i) de s'acquitter à la date échue des paiements au titre du principal ou des intérêts encourus des obligations soit (ii) de s'acquitter à la date échue d'un montant total égal ou supérieur à 20 000 000 de dollars américains ou son équivalent dans toute autre devise applicable ou autres monnaies du principal de, ou des intérêts encourus sur, tous billets, titres ou obligations similaires (autres que les Obligations) qui ont été émis, reconnus ou garantis par l'Émetteur et, dans les deux cas, si un tel manquement perdure sur une période de 90 jours, alors à tout moment par la suite et durant la durée d'un tel manquement, les obligataires représentant au moins vingt-cinq pour cent (25 %) du montant principal des Obligations en cours pourront déclarer que les Obligations sont dues et payables et remettre ou faire remettre à l'Émetteur à son siège principal dans la ville de Washington, District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, la notification écrite d'une telle résolution des obligataires, et au trentième jour après signification d'une telle notification à l'Émetteur, les Obligations seront dues et payables, accompagnées des intérêts accumulés sur celles-ci, à moins qu'il n'ait été préalablement remédié à de tels manquements.

Aux fins de cette section, toutes les obligations de paiement qui sont énoncées dans une devise autre que le dollar américain seront converties en dollar américains au cours au comptant pour la vente de dollars américains contre l'achat de la devise concernée indiqué



par une banque commerciale de Londres de premier rang au jour même où le paiement relatif à un tel manquement est effectué (ou, si pour toute raison, un tel taux n'est pas disponible ce jour-là, au premier jour suivant auquel tel taux sera disponible ou tel qu'il pourra être déterminé de toute autre façon par la BMCI après consultation avec l'Émetteur).

Loi en vigueur

Les Obligations seront régies par les lois du Royaume du Maroc.

IV. COTATION EN BOURSE

Les titres émis sont cotés à la Bourse des Valeurs de Casablanca

Date de 1^{ère} cotation

Le 08 février 2005

Organisme chargé de l'enregistrement en Bourse : BMCI Bourse

Négociabilité des titres

Les obligations seront cotées et librement négociables à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations émises.

Leur date de cotation est prévue le 08 février 2005 sur le premier compartiment sous le code 990105 et auront pour ticket OB105.

Marché secondaire

Aucune convention ne lie les membres du Syndicat de Placement pour assurer l'animation des obligations faisant l'objet de cette note d'information sur la Bourse des Valeurs de Casablanca. Les ordres de Bourse seront traités en fonction de l'offre et de la demande exprimées pour le titre, dans le respect des règles de fonctionnement du compartiment obligataire édictées par la SBVC.

Procédure de Cotation

la première cotation des obligations objet de la présente note d'information, fera l'objet d'une cotation directe.

V. INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

1. ORGANISME CONSEIL

BMCI FINANCE a été désignée en tant qu'organisme conseil et Coordinateur Global de l'opération.

2. MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT

a- Chef de File :

- Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)



b- Co-Chefs de file :

- Attijariwafa Bank
- Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)

c- Les autres membres :

- Banque Centrale Populaire (BCP)
- Casablanca Finance Markets (CFM)
- Crédit du Maroc (CDM)
- Médiafinance
- Société Générale Marocaine des Banques (SGMB)

3. SERVICE FINANCIER

Le service financier de l'émetteur sera assuré par la BMCI qui assurera la fonction de Domiciliataire de l'opération et sera chargée de représenter la SFI auprès du dépositaire central MAROCLEAR et d'exécuter pour son compte toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'opération faisant l'objet de la présente note d'information.

AVERTISSEMENT

L'émission obligataire au Maroc entre dans le cadre des financements de la SFI sur les marchés de capitaux internationaux. Au regard des engagements contractuels de couverture contre le risque de change liés à cette émission, le CDVM a accepté qu'il n'y ait pas de délai entre la publication de l'extrait de la note d'information et le démarrage de la période de souscription.

VI. MODALITÉS DE SOUSCRIPTIONS ET D'ALLOCATION

1. DATE ET LIEUX DE SOUSCRIPTION

La souscription pour l'acquisition de ces obligations peut être faite le 03 février 2005 auprès des membres du Syndicat de Placement.

2. SOUSCRIPTEURS

La souscription à l'émission des obligations SFI est ouverte à toute personne morale, résidente ou non résidente, faisant partie des catégories suivantes :

- Caisses de retraite et de prévoyance ;
- Compagnies d'assurance et de réassurance ;
- Etablissements de crédit ;
- Fonds d'investissement ;
- Fonds de pension ;
- Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) ;



- Sociétés de Bourse.

Les souscriptions doivent être faites en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs.

3. IDENTIFICATION DES SOUSCRIPTEURS

Les membres du Syndicat de Placement doivent s'assurer de l'identité des souscripteurs. Ils doivent obtenir une copie du document qui atteste l'appartenance de l'investisseur à l'une ou l'autre des catégories de souscripteurs définies. Ledit document doit être joint au bulletin de souscription.

Catégorie d'investisseurs	Documents à joindre au bulletin
Personnes morales résidentes ou non résidentes	Photocopie de l'inscription au Registre de Commerce ou équivalent
OPCVM de droit marocain	• Photocopie de la décision d'agrément ; • Pour les fonds communs de placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal ; • Pour les SICAV, le numéro du registre de commerce.

Chaque membre du Syndicat de Placement est tenu d'accepter les ordres de toute personne habilitée à participer à cette opération. Chaque membre est responsable de l'appréciation sur les conditions et garanties financières des investisseurs qu'il fait souscrire.

Tout bulletin de souscription doit être dûment signé par le souscripteur.

Tous les ordres et bulletins qui ne respectent pas les conditions générales de souscription seront frappés de nullité.

Lorsque le souscripteur est client d'un dépositaire différent du membre du Syndicat de Placement ayant recueilli la souscription, il devra faire valider au préalable sa souscription par ledit dépositaire.

4. PROCEDURE DE COLLECTE DES SOUSCRIPTIONS

Pendant la période de souscription, chaque membre du Syndicat de Placement est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès de sa clientèle à l'aide de bulletins de souscription .

Chaque souscripteur devra remettre, avant la fin de la période de souscription, le bulletin avec son (ses) ordre(s) de souscription, signé(s) et irrévocable(s) sous pli scellé auprès du (ou des) membre(s) du Syndicat de Placement de son choix.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner à l'intérieur de la fourchette de taux préalablement définie exprimée en pourcentage (4.44% - 4.54%), comme suit :

- en formulant un ou plusieurs ordres de souscription spécifiant le montant désiré et le niveau du taux correspondant ; les demandes de souscription émanant d'un même souscripteur



étant cumulatives, le souscripteur pourra être servi à hauteur du cumul de ses ordres de souscription dans la limite des titres disponibles ;

- Les niveaux de taux absolus devront néanmoins obligatoirement être compris dans la fourchette de taux (4.44% - 4.54%) définie au préalable et par palier de un (1) point de base à compter du taux plancher.

A l'issue de la période de souscription, chaque membre du Syndicat de Placement devra procéder à la consolidation de tous les ordres de souscription par niveau de taux.

Un représentant dûment désigné par chaque membre du Syndicat de Placement devra remettre au Chef de File du Syndicat de Placement, sous pli fermé, au plus tard le 04 février 2005 à 10h00, l'état récapitulatif, définitif et consolidé des ordres de souscription qu'il aura reçus. Il sera alors procédé, séance tenante, au siège de la BMCI, à :

- l'ouverture des plis en présence de tous les membres du Syndicat de Placement ;
- la consolidation de l'ensemble des ordres de souscription par niveau de taux ;
- l'allocation des titres aux membres du Syndicat de Placement, conformément à ce qui est indiqué ci-dessous.

5. MODALITES D'ALLOCATION DES TITRES

L'allocation des obligations de l'émetteur se fera en présence des représentants des membres du Syndicat de Placement en fonction des ordres de souscription exprimés, selon le principe d'allocation suivant :

Seules les demandes qui ont été soumises dans les délais impartis et dans la fourchette de taux définie au préalable (4.44% - 4.54%) seront considérées comme éligibles pour une allocation possible des titres.

Les ordres de souscription exprimés au taux le plus bas seront servis en priorité jusqu'à ce que le Plafond de l'Emission soit atteint. Le taux limite retenu pour l'Emission correspondra au taux le plus élevé des demandes retenues dans la limite du nombre maximum des obligations offertes. Les soumissions retenues seront entièrement servies à ce taux limite.

Si le montant des demandes retenues conformément à cette méthode venait à être supérieur au Plafond de l'Emission, les ordres de souscription exprimés à un taux inférieur à celui du taux de l'Emission seront servies en priorité, et les demandes exprimées à un taux équivalent au taux limite seront servies en fonction du pourcentage découlant de la formule suivante :

X/Y, où :

X : « Plafond de l'Emission » - « Demandes exprimées à un taux inférieur au taux limite »

Y : « Demandes exprimées à un taux inférieur ou égal au taux de l'Emission » - « Demandes exprimées à un taux inférieur au taux de l'Emission »



Si le nombre de titres à répartir, pour les demandes au taux le plus élevé, n'est pas un nombre entier, les rompus seront alloués prioritairement aux plus fortes demandes de souscription exprimées.

Si le nombre des obligations offertes est supérieur à la demande exprimée, chaque membre du Syndicat de Placement sera tenu de souscrire à hauteur de ses engagements de prise ferme pour le reliquat non souscrit.

En effet, il est entendu que l'engagement de prise ferme porte sur la totalité de l'émission et est réparti entre les membres du Syndicat de Placement.

Les membres du Syndicat prennent un engagement total et solidaire sur le montant de l'émission. En cas de défaillance d'un des membres, les autres membres s'engagent à se répartir sa quote-part de prise ferme prioritairement entre le chef de file et les co-chef de file, et accessoirement entre les autres membres du syndicat qui le souhaitent.

En cas d'atteinte des limites maximales réglementaires pour l'engagement de chacun des membres du syndicat, le recours à un ou plusieurs autres nouveaux membres du syndicat de placement demeure ouvert.

Par ailleurs, et pour un même niveau de taux, chaque membre du syndicat de placement s'engage à répartir les allocations attribuées à ses souscripteurs au prorata du total des demandes de souscription formulées par sa clientèle, et traiter ainsi équitablement tous les investisseurs d'un même dépositaire.

6. RESULTATS DEFINITIFS DE L'OPERATION

Les résultats des attributions relatives à l'émission seront officiellement communiqués par l'émetteur et le Chef de File du Syndicat de Placement aux membres du Syndicat de Placement et à la Bourse de Casablanca le 04 février 2005 après la fin de la réunion d'allocation.

Les résultats de l'émission des obligations seront publiés au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca au plus tard le 07 février 2005, et seront communiqués par voie de presse au plus tard dans les cinq jours ouvrés qui suivent, soit au plus tard le 14 février 2005.

7. DATE D'INSCRIPTION EN COMPTE TITRES AU NOM DES SOUSCRIPTEURS

La date prévue pour l'inscription en compte de titres au nom des souscripteurs correspond à la date de jouissance, soit le 08 février 2005.

8. REGLEMENT DES SOUSCRIPTIONS

Le règlement des souscriptions se fera sous forme de livraison contre paiement (LCP Maroclear) entre le réseau placeur et la BMCI le 08 février 2005. Le règlement portera sur les montants bruts des souscriptions. La BMCI règlera ces montants à l'émetteur.



9. NOM DE L'ORGANISME MANDATE EN QUALITE DE BANQUE DOMICILIATAIRE

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)

VII. RÉGIME FISCAL DES OBLIGATIONS ÉMISES

1. Préambule :

Les obligations et les intérêts y afférant ne sont pas de manière générale exonérés d'impôts.

Conformément à ses statuts, la SFI n'est soumise à aucune obligation de procéder à une retenue à la source ou au paiement de tout impôt imposé par un pays membre au titre des obligations. En conséquence, les paiements au titre du principal et des intérêts des obligations seront versés aux établissements financiers des investisseurs (banques dépositaires) sans déduction au titre d'un impôt quelconque. Toutefois, les exigences en matière de retenue à la source de l'impôt, au regard du droit applicable, seront applicables aux paiements effectués par les intermédiaires financiers agissant en toute qualité autre que celle de banque domiciliataire ou d'agent payeur de la SFI, c.-à-d., en ce qui concerne les obligations, les paiements effectués par les banques dépositaires choisies par les investisseurs pour détenir les obligations et recevoir les versements en intérêts et en principal pour le compte des investisseurs.

2. Régime fiscal applicable aux investisseurs :

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur. Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal du régime fiscal qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

2.1. REVENUS

A- Personnes résidentes

Personnes soumises à l'IGR

Les résultats de placements à résultat fixe sont soumis à l'IGR au taux de :

- 30%, pour les personnes physiques bénéficiaires qui ne sont pas soumises à l'IGR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20%, imputable sur la cotisation de l'IGR avec droit de restitution pour les personnes morales et personnes physiques bénéficiaires soumises à l'IGR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent, lors de l'encaissement desdits résultats, décliner :



- Leur nom, prénom, adresse et numéro de la carte d'identité nationale (CIN) ou de la carte de séjour pour les étrangers ;
- Leur numéro d'article d'imposition à l'IGR.

Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à résultat fixe sont soumis à une retenue à la source de 20% imputable à l'IS. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent, lors de l'encaissement desdits produits, décliner :

- Leur raison sociale et l'adresse de leur siège social et principal établissement ;
- Leur numéro du Registre de Commerce et celui de l'article d'imposition à l'IS.

B- Personnes non-résidentes

Les résultats perçus par les personnes physiques ou morales non-résidentes sont soumis à une retenue à la source de 10%.

2.2. PLUS-VALUES

A- Personnes physiques résidentes

Conformément aux dispositions de l'article 94 de la loi n° 17-98 relative à l'IGR, les profits nets de cession des obligations sont soumis à l'IGR, au taux de 20%, par voie de retenue à la source. Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit, à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- Les échanges considérés comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 92 (II) et 93 (II) de la loi relative à l'IGR, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession des obligations correspondant au montant des cessions réalisées au cours de l'année civile, n'excédant pas le seuil de 20 000 DH ;
- La donation des obligations effectuée entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette émission, notamment les frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et le prix d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.



B- Personnes morales résidentes

Elles sont imposables sur les profits de cession d'obligations conformément aux dispositions prévues dans la loi n° 24-86 instituant un impôt sur les sociétés ou dans la loi n°17-89 instituant un impôt général sur le résultat.

C- Personnes non-résidentes

Les profits de cession des obligations réalisés par des personnes non-résidentes ne sont pas imposables.



PARTIE III :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SFI



I. RENSEIGNEMENTS A CARACTÈRE GÉNÉRAL

Dénomination sociale	Société Financière Internationale, par abréviation : SFI
Siège social	2121 Pennsylvania Avenue, N.W - Washington D.C 20433 USA
Représentation au Maroc	7, rue Larbi Ben Abdellah, RABAT – SOUISSI
Contacts	Téléphone: +1-202-473- 6797 / Fax : +1-202-974-4376
Adresse électronique	www.ifc.org
Forme juridique	Organisation internationale constituée par un accord entre Etats membres.
Date de création	1956
Exercice Social	du 1 ^{er} Juillet au 30 Juin
Objet social	L'article I (Objet) des Statuts de la SFI dispose : la Société a pour objet de stimuler l'expansion économique en encourageant le développement d'entreprises privées de caractère productif dans les Etats membres, en particulier dans les régions moins développées, en vue de compléter ainsi les opérations de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). En poursuivant cet objet, la Société : 1- contribuera, en association avec des investissements privés, à financer l'établissement, l'amélioration et l'expansion d'entreprises privées de caractère productif de nature à contribuer au développement de ses Etats membres; ces investissements se feront sans garantie de remboursement par le Gouvernement membre intéressé et uniquement lorsque le capital privé ne pourra être trouvé à des conditions raisonnables; 2- s'efforcera de rapprocher les perspectives d'investissement, le capital privé, local et étranger, et une direction expérimentée, et 3- s'efforcera de stimuler et de promouvoir les conditions favorisant le courant du capital privé, local et étranger, vers des investissements de caractère productif dans les pays membres. Par ailleurs, la section 2 de l'Article VI (Statuts, Immunités et Privilèges) dispose : la Société jouira de la pleine personnalité juridique et, en particulier, de la capacité de (i) contracter, (ii) d'acquérir des biens mobiliers et immobiliers et d'en disposer, (iii) d'ester en justice.
Capital Social	En date du 30 juin 2004, le capital versé de la SFI s'élevait à 2 361 millions de dollars américains, et ses bénéfices non répartis à 5 418 million de dollars américains.



Lieux de consultation des documents juridiques

- Bureau de représentation de la SFI : 7, rue Larbi Ben Abdellah, Souissi - Rabat.
- BMCI Finance, 47 rue Allal Ben Abdellah - 20 000 Casablanca

II. HISTORIQUE

La Société Financière Internationale est un organisme international, fondé en 1956 avec dans un tout premier temps 56 pays membres; au 30 juin 2004, les pays membres étaient au nombre de 176. L'adhésion à la SFI n'est pour le moment ouverte qu'aux pays membres de la Banque Mondiale, et se fait conformément aux conditions définies par la Société.

Bien qu'à tout moment les membres puissent se retirer de la SFI, et ce par une notification écrite, tout gouvernement qui cesse d'être membre de la SFI demeure néanmoins redevable de l'intégralité de ses obligations envers la SFI. Dans le cas d'un retrait, la SFI prendrait les dispositions nécessaires en vue de racheter la participation en capital du gouvernement concerné détenue dans la Société. D'autre part, un pays membre peut se voir suspendu par décision émanant de la majorité des Gouverneurs exerçant une majorité des droits de vote totaux de la Société si un tel pays membre manquait à remplir ses obligations envers la SFI.

La SFI a été créée dans le but de promouvoir la croissance économique au sein de ses pays membres en développement, en encourageant le développement du secteur privé, C'est un organisme supranational avec presque un demi-siècle d'expérience dans le domaine de la fourniture de services financiers auprès du secteur privé dans les pays en développement membres de la SFI. Cette société associe les caractéristiques d'une banque multilatérale de développement à celles d'une institution privée financière.

Au 30 juin 2004, les pays membres de l'Organisation pour la Coopération Économique et le Développement (OCDE) détenaient 70,5% des droits de vote de la SFI. Les cinq plus grands actionnaires sur les 176 que compte la SFI sont les États-Unis (23,68 % de droits de vote au total), le Japon (5,88 %), l'Allemagne (5,37 %), le Royaume-Uni (5.04 %), et la France (5.04 %). En règle générale, la SFI applique des taux basés sur le marché pour ses prêts et cherche des rendements de marché pour ses placements en capital. Contrairement à la plupart des autres institutions multilatérales, la SFI n'accepte pas de garantie de remboursement par les Gouvernements sur ses prêts. La force financière de la SFI émane principalement de la qualité de son portefeuille de prêts et de capitaux, de son substantiel capital libéré et de ses réserves, et d'un faible ratio endettement sur capitaux propres, de même que de la taille de ses liquidités, de la diversification de ses bénéfices et de sa rentabilité constante.

III. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE LA SFI

Le capital de la SFI est composé des apports effectués par ses Etats membres. Au 30 Juin 2004, le capital libéré de la SFI s'élevait à USD 2 361 499 000 et présentait la configuration suivante :



Membre	Capital social		Droit de vote	
	Montant en milliers de USD	Pourcentage du total	Total des Voix	Pourcentage du total
Etats-Unis d'Amérique	569 379	24,11	569 629	23,68
Japon	141 174	5,98	141 424	5,88
Allemagne	128 908	5,46	129 158	5,37
France	121 015	5,12	121 265	5,04
Royaume-Uni	121 015	5,12	121 265	5,04
Canada	81 342	3,44	81 592	3,39
Inde	81 342	3,44	81 592	3,39
Italie	81 342	3,44	81 592	3,39
Fédération de Russie	81 342	3,44	81 592	3,39
Pays-Bas	56 131	2,38	56 381	2,34
Belgique	50 610	2,14	50 860	2,11
Australie	47 329	2,00	47 579	1,98
Suisse	41 580	1,76	41 830	1,74
Brésil	39 479	1,67	39 729	1,65
Argentine	38 129	1,61	38 379	1,60
Espagne	37 026	1,57	37 276	1,55
Arabie Saoudite	30 062	1,27	30 312	1,26
Indonésie	28 539	1,21	28 789	1,20
Mexique	27 589	1,17	27 839	1,16
Venezuela	27 588	1,17	27 838	1,16
Suède	26 876	1,14	27 126	1,13
Chine	24 500	1,04	24 750	1,03
Maroc	9 037	0,38	9 287	0,39
Autres Membres	470 165	19,94	508 415	21,13
TOTAL	2 361 499	100	2 405 499	100

Au cours des 5 dernières années, aucun changement significatif n'est intervenu sur le capital de la SFI.

IV. LES ÉMISSIONS OBLIGATAIRES DE LA SFI

la SFI a émis des obligations dans 31 devises différentes et a été le premier, ou parmi les premiers émetteurs dans plusieurs pays dont l'Espagne, le Portugal, Hong Kong, Singapour, la Grèce, les Philippines, la Colombie, le Pérou et tout récemment la Malaisie. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2004, la SFI a levé plus de 3 milliards de USD sur les marchés de capitaux internationaux au cours de 95 opérations effectuées dans 9 devises. Les emprunts comprenaient un emprunt mondial de référence (benchmark) de 1 milliard de dollars (le 5^{ème} emprunt mondial de référence réalisé par la SFI), 80 emprunts structurés de moindre importance, destinés quasi-exclusivement à des



investisseurs institutionnels, 6 emprunts ouverts au grand public, 5 emprunts en dollars de Hong Kong, 1 emprunt en quasi fonds propres et 2 emprunts sur des marchés émergents.

Ci-dessous figurent les 11 plus importantes opérations de prêts pour l'exercice clos le 30 juin 2004, par ordre d'émission

Montant	Daté d'émission	Maturité	Coupon
USD 86 000 000,00	15-Juill-03	17-Juill-18	1.00%
GBP 30 000 000,00	24-Juill-03	24-Juill-06	2.80%, s.a.
AUD 250 000 000,00	18-Août-03	18-Août-08	4.64%, s.a.
USD 150 000 000,00	20-Août-03	20-Août-15	1.00% s.a.
JPY 8 000 000 000,00	26-Sept-03	26-Sept-33	Variable
USD 100 000 000,00	9-Fevr-04	9-Fevr-16	1.00% s.a.
JPY 5 100 000 000,00	24-Fevr-04	24-Fevr-34	Variable
USD 1 000 000 000,00	28-Avril-04	30-Juin-09	3.75% s.a.
HUF 10 000 000 000,00	1-Juin-04	1-Juin-06	9.0%
AUD 100 000 000,00	15-Juin-04	15-Juin-07	5.75%
COP 269 000 000 000,00	24-Juin-04	12 Déc. 06	10.99% s.a.

V. NOTATIONS DE LA SFI

La SFI est notée AAA par Standard & Poor's et Aaa par Moody's.

La SFI s'engage à remettre aux investisseurs dans le cadre de l'émission obligataire envisagée dans la présente note d'information, à leur demande, les rapports complets sur la SFI publiés par les agences de notation mentionnées ci-dessus.

VI. LES STATUTS JURIDIQUES, PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS

Les Statuts constituent la charte régissant la SFI. Ils indiquent l'objet de la SFI, la composition de son capital et son organisation ; ils homologuent les opérations dans lesquelles la SFI est susceptible de s'engager ; ils fixent les limites en ce qui concerne la conduite de ces opérations et ils établissent le statut, les privilèges et les immunités des pays membres de la SFI. Les Statuts contiennent également des dispositions portant sur l'admission de membres supplémentaires, l'augmentation du capital autorisé de la SFI, les termes et conditions selon lesquels la SFI est habilitée à investir ses fonds, la distribution du revenu net de la SFI à ses membres, le retrait et la suspension des membres, de même que la suspension des opérations de la SFI.

Les Statuts contiennent des dispositions qui accordent à la SFI la personnalité morale, de même que certaines immunités et privilèges au sein des territoires de chacun des pays membres, y compris ceux mentionnés ci-après dans le document :



La SFI jouit de la pleine personnalité juridique et de la capacité de contracter, d'acquérir des biens mobiliers et immobiliers et d'en disposer, d'estimer en justice. Toute action en justice contre la SFI devra être conduite devant un tribunal ayant juridiction sur les territoires d'un pays membre où la SFI possède une succursale, où elle a nommé un agent chargé de recevoir des significations ou sommations, ou bien où la SFI a émis ou garanti des titres, mais aucune poursuite ne pourra être menée contre la SFI par des membres ou par des personnes agissant pour le compte desdits membres ou pour faisant valoir des droits cédés par eux.

Tous les Gouverneurs, Administrateurs, Suppléants fonctionnaires et employés de la SFI ne pourront faire l'objet de poursuite à raison des actes accomplis par eux dans l'exercice de leurs fonctions.

Les archives de la SFI sont inviolables et les biens et les avoirs de la SFI sont protégés contre toute forme de saisie, d'opposition ou d'exécution avant qu'un jugement définitif contre la SFI n'ait été rendu. Les biens et les avoirs de la Société ne sont pas soumis à, et sont exempts de toute perquisitions, réquisitions, confiscations, expropriations ou de toute autre forme de saisie ordonnée par le pouvoir exécutif ou par le pouvoir législatif.

La SFI, ses avoirs, biens, revenus, ainsi que les opérations et transactions autorisés aux termes des Statuts sont exempts de tous impôts et de tous droits de douane imposés par un pays membre. La Société est aussi exempte de toute obligation relative à la perception ou au paiement d'un impôt ou d'un droit quelconque.

Aux termes des Statuts, aucun impôt, de quelque nature que ce soit, n'est perçu sur les obligations ou valeurs émises ou garanties par la Société (y compris tout dividende ou intérêt y afférent), si cet impôt (a) constitue une mesure de discrimination contre une telle obligation ou valeur du seul fait qu'elle est émise ou garantie par la SFI ; ou (b) si le seul fondement juridique d'un tel impôt est le lieu, ou la devise, dans laquelle l'obligation ou la valeur est émise, rendue payable ou payée, ou l'emplacement de tout bureau ou centre d'opérations de la SFI.

VII. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE CONTRÔLE

La SFI est une entité légale séparée et distincte de la Banque Mondiale. Les fonds de la SFI sont séparés et distincts de ceux de la Banque Mondiale, et les obligations de la SFI ne sont pas des obligations émanant de, ou garanties par, la Banque Mondiale.

VII.1. LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Tous les pouvoirs de la SFI sont assignés au Conseil des Gouverneurs, qui est composé d'un Gouverneur (et d'un Gouverneur Suppléant) désigné par chacun des pays membres de la SFI. Chaque pays membre détient 250 voix, plus une voix supplémentaire pour chaque action détenue par ce pays membre. Toutes les décisions de la SFI sont prises à la majorité des votes exprimés, sauf disposition expresse contraire stipulée dans les Statuts.



Le Conseil des Gouverneurs tient des réunions annuelles sur une base régulière, mais a délégué au Conseil d'administration la faculté d'exercer tous les pouvoirs de la SFI, à l'exception cependant de ceux réservés aux Gouverneurs aux termes des Statuts.

Le Conseil des Gouverneurs est investi de tous les pouvoirs de la SFI mais il en délègue la majeure partie au Conseil d'administration à l'exception :

- i- de l'admission de nouveaux membres et de la définition des conditions qui régissent leur admission;
- ii- de l'augmentation ou de la réduction du capital social;
- iii- de la suspension d'un membre;
- iv- de la décision des recours exercés contre les interprétations données au Statut par le Conseil d'Administration;
- v- de la conclusion d'accords en vue de coopérer avec d'autres organismes internationaux (sauf s'il s'agit d'accords non formels à caractère temporaire et administratif);
- vi- de la décision de suspendre d'une façon permanente les opérations de la Société et de répartir ses actifs;
- vii- du vote des dividendes;
- viii- des modifications des Statuts.

VII.2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs et Administrateurs suppléants (au 31 Juillet 04):

Administrateurs nommés	Suppléant	Etat représenté	Droit de vote
Carole Brookins	Robert B. Holland, III	États-Unis	23,68 %
Yoshio Okubo	Toshio Oya	Japon	5,88 %
Eckhard Deutscher	Walter Hermann	Allemagne	5,37 %
Pierre Duquesne	Anthony Requin	France	5,04 %
Tom Scholar	Caroline Sergeant	Royaume-Uni	5,04 %

Les 19 autres administrateurs sont élus et représentent soit un Etat membre (3 : Russie, Arabie Saoudite et Chine) soit un groupement de plusieurs pays membres (16).

Le Conseil d'Administration est chargé de la gestion générale des affaires de la SFI. Ce Conseil se compose de chaque Administrateur de la Banque Mondiale qui a été soit (i) nommé par un membre de la Banque Mondiale, lui-même membre de la SFI, ou bien (ii) élu lors d'un vote au cours duquel les voix d'au moins un membre de la Banque Mondiale également membre de la SFI auront été



comptabilisées en sa faveur. Chaque Administrateur se voit octroyer d'exercer le nombre des voix dont dispose le membre qui l'a désigné(e), ou le membre (ou les membres) ayant voté en sa faveur. Le Conseil d'Administration se compose actuellement de 24 Administrateurs. Cinq Administrateurs sont désignés par des membres individuels et les 19 autres Administrateurs sont élus par les Gouverneurs représentant les autres membres. Le Président de la Banque Mondiale est *ex officio* le Président de plein droit du Conseil d'Administration de la SFI.

Conformément aux Statuts, les membres du Conseil d'Administration de la SFI (Le Conseil) sont désignés ou élus par leurs gouvernements membres. Ces Administrateurs ne sont ni des fonctionnaires ni des membres du personnel de la SFI. James D. Wolfensohn, Président, est le seul membre de direction faisant partie du Conseil, et il exerce en tant que membre non-votant et en tant que Président du Conseil.

VII.3. DIRECTION DE LA SFI

Le Président est le chef du personnel d'exploitation de la Société et il est désigné par le Conseil d'Administration. Sous la direction et le contrôle du Conseil d'Administration, le Président est responsable de l'organisation, la nomination et la révocation des fonctionnaires de la SFI et des membres de son personnel. Les pouvoirs de gestion des affaires courantes de la Société sont attribués au Vice Président Exécutif.

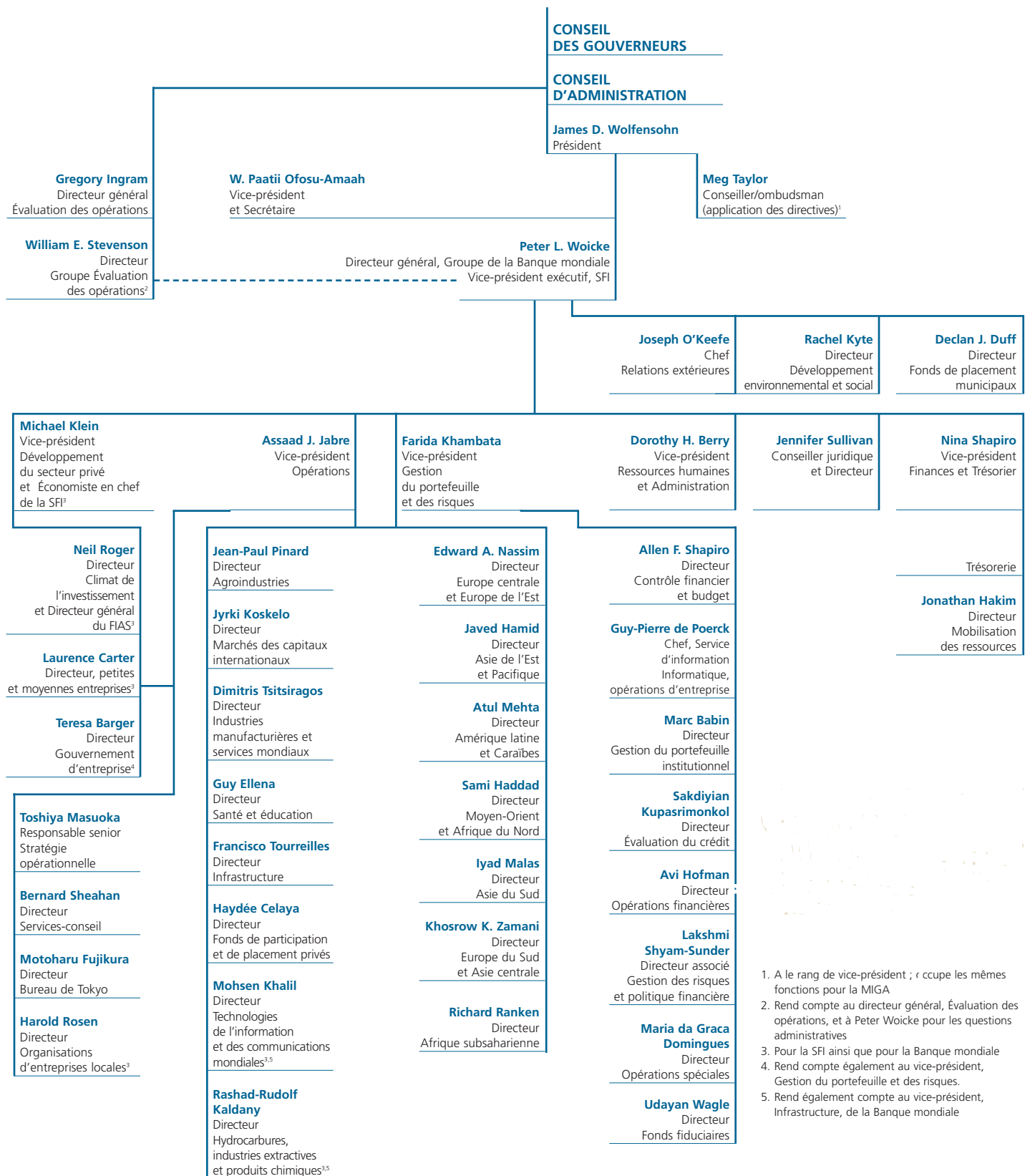
La liste suivante présente les principaux représentants de la SFI au 1^{er} Janvier 2005 :

FONCTION	DATE NOMINATION	IDENTITE
Président	1er Juin 95	James D. Wolfensohn *
Vice Président Exécutif	1 ^{er} Janvier 99	Peter L. Woicke **
Vice Président, Ressources Humaines et Administration	1 ^{er} Janvier 99	Dorothy H. Berry
Vice Président, Opérations	1 ^{er} Mars 00	Assaad J. Jabre **
Vice Président, Gestion du Portefeuille et des Risques	1 ^{er} Mars 00	Farida Khambata
Vice Président, Développement du Secteur Privé et Responsable des Affaires Economiques	1 ^{er} Mai 03	Michael U. Klein
Vice Président, Affaires Financières et Trésorerie	1 ^{er} Mars 03	Nina B. Shapiro
Conseiller juridique et Administrateur, Département des Affaires Juridiques	18 Novembre 02	Jennifer A. Sullivan

* : Le 3 janvier 2005, M. Wolfensohn a informé le Conseil d'administration qu'il voudrait se retirer à la fin de son deuxième mandat (le 31 mai 2005) et ne voudrait pas être reconduit pour un troisième mandat. Le Conseil d'administration du 4 janvier 2005 a annoncé qu'il continuera à exercer ses responsabilités en relation avec le nouveau Président qui sera nommé.

** : M. Woicke a annoncé qu'il se retirerait à compter du 31 janvier 2005, date à laquelle il aura alors atteint l'âge officiel de la retraite. Une procédure à l'échelle internationale pour trouver son remplaçant est actuellement en cours. En attendant, M. A. Jabre est désigné Vice Président Exécutif de la SFI par intérim.

Organigramme de la SFI



1. A le rang de vice-président ; r ccupe les mêmes fonctions pour la MIGA
2. Rend compte au directeur général, Évaluation des opérations, et à Peter Woicke pour les questions administratives
3. Pour la SFI ainsi que pour la Banque mondiale
4. Rend compte également au vice-président, Gestion du portefeuille et des risques.
5. Rend également compte au vice-président, Infrastructure, de la Banque mondiale



Président du Conseil d'Administration: **James D. Wolfensohn** est le Président de chacune des institutions du Groupe de la Banque Mondiale, qui comprend la SFI, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), l'Association Internationale de Développement (IDA) et l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA). Il est également président du Conseil.

Né en Australie en décembre 1933, M. Wolfensohn est devenu citoyen américain. Il est titulaire d'une licence ès lettres et d'une licence en droit de l'Université de Sydney et d'un MBA de la Harvard Graduate School of Business.

Avant d'entrer à la Banque Mondiale en juin 1995, M. Wolfensohn était banquier d'affaires international et, immédiatement avant sa nomination, président-directeur général de James D. Wolfensohn Inc., société d'investissement qu'il a lui-même fondée en 1981 pour fournir des services de conseil à de grandes entreprises américaines et internationales.

M. Wolfensohn a occupé auparavant divers postes de haut niveau dans le secteur financier : associé principal de Salomon Brothers à New York, où il dirigeait le groupe de banques d'affaires ; premier vice-président et administrateur général de Schroders Ltd à Londres, président de J. Henry Schroders Banking Corporation à New York, et directeur général de Darling & Co en Australie.

Vice-Président Exécutif: **Peter L. Woicke**, a été nommé en 1999 Vice-président exécutif de la SFI. Il est chargé de la gestion générale des opérations courantes de la Société. Il est également directeur général de la Banque Mondiale. À ce titre, il est responsable des opérations de la Banque relatives au secteur privé et de la formulation d'une stratégie cohérente du développement de ce secteur pour le Groupe de la Banque Mondiale.

Avant d'intégrer le Groupe de la Banque Mondiale, Peter L. Woicke était président de J.P. Morgan Securities Asie et membre du groupe de direction de J.P. Morgan.

Avant son expérience asiatique, Woicke a administré deux banques au Brésil de 1977 à 1982 ; géré la division Banque d'une filiale de J.P. Morgan à Beyrouth, de 1973 à 1976 ; et, à compter de 1976, il a dirigé à Londres le groupe Hydrocarbures de J.P. Morgan.

VII.4. GOUVERNEMENT D'ENREPRISE

Le Conseil a institué plusieurs Commissions, à savoir :

- Commission sur la Réussite du Développement : elle offre des conseils aux administrateurs sur certaines questions ayant trait à l'évaluation des opérations et à l'efficacité du développement dans le but de suivre les progrès accomplis par la Banque mondiale au plan de la réduction de la pauvreté.
- Commission d'Audit : elle fournit des conseils sur la gestion financière et la gestion du risque pour faciliter les décisions des administrateurs concernant les questions relatives à la politique financière et au contrôle financier.



- Commission Budgétaire : elle examine certains aspects des procédures, les directives administratives, les normes et les questions budgétaires qui ont un impact significatif sur le coût et l'efficacité des opérations du Groupe de la Banque.
- Commission du Personnel : elle examine les questions de rémunération et autres aspects importants de la politique du personnel, et fournit des conseils en ce domaine.
- Commission sur les Thèmes afférents à la Gouvernance et à l'Administration

Le Conseil et ses Commissions fonctionnent en session continue dans les bureaux principaux du Groupe de la Banque mondiale, selon les besoins des opérations. Les règlements de chaque Commission déterminent les rôles et responsabilités de chacune d'entre elles. Dans la mesure où les Commissions ne votent pas, elles ont principalement pour rôle de servir le Conseil dans l'exécution de ses responsabilités.

VIII. LE GROUPE BANQUE MONDIALE

Le Groupe Banque Mondiale se compose de cinq institutions internationales différents entre lesquelles existent certains liens non-juridiques. Ces institutions appartiennent toutes à leurs États membres. Ce sont la BIRD, l'IDA, la SFI, le AMGI et le CIRDI.

VIII.1. LES INSTITUTIONS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

VIII.1.1 La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)

- Créée en 1945 ; plus de 180 États Membres

La BIRD s'emploie à faire reculer la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire et dans les pays pauvres solvables en encourageant un développement durable par l'octroi de prêts, de garanties et de services hors prêt.

Quoiqu'elle n'ait pas pour objectif de générer des bénéfices, la BIRD affiche un revenu net positif depuis 1948. Elle utilise ce revenu pour financer diverses actions en faveur du développement et assurer sa stabilité financière.

Le capital de la BIRD appartient à ses États membres et le nombre de voix attribué à chacun de ces États est fonction du montant de sa souscription au capital, laquelle reflète le poids relatif du pays dans l'économie mondiale.



VIII.1.2 L'Association Internationale de Développement (AID)

- Créée en 1960 ; plus de 160 États Membres

Les contributions à l'IDA permettent à la Banque Mondiale de fournir de 6 à 9 milliards de dollars par an sous forme de crédits sans intérêt aux 81 pays les plus pauvres du monde, qui comptent 2,5 milliards d'habitants. Cet appui joue un rôle crucial car ces pays ne peuvent guère sinon du tout emprunter aux conditions du marché. Dans la plupart d'entre eux, le revenu annuel moyen par habitant est légèrement inférieur à 500 dollars, et une grande partie de la population doit survivre avec bien moins. L'IDA contribue à assurer un accès à de meilleurs services essentiels (éducation, santé, eau salubre et assainissement, etc.) et appuie des réformes et des investissements visant à stimuler la productivité, la croissance et la création d'emplois.

VIII.1.3 La Société Financière Internationale (SFI)

La SFI est membre du Groupe de la Banque mondiale, qui comporte également la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), l'Association Internationale pour le Développement (AID), et l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI).

La SFI est une entité légale séparée et distincte de la Banque Mondiale de l'AID et de l'AMGI, et possède ses propres statuts, son capital social, sa propre structure financière, une direction et du personnel qui lui sont propres.

VIII.1.4 L'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI)

- Créée en 1988 ; plus de 160 États Membres

La MIGA encourage l'investissement étranger dans les pays en développement en fournissant aux investisseurs étrangers des garanties contre les pertes liées à des risques non commerciaux (expropriation, inconvertibilité de la monnaie, restrictions aux transferts, conflits armés et troubles civils, par exemple). Elle fournit aussi des services d'assistance technique pour aider les pays à faire connaître les possibilités d'investissement qu'ils offrent. Sur demande, elle assure aussi des services de médiation en cas de différends liés aux investissements.

VIII.1.5 Le Centre International de Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI)

- Créée en 1966 ; plus de 135 États Membres

Le CIRDI encourage l'investissement étranger en fournissant des services internationaux de règlement, par voie de conciliation ou d'arbitrage, des différends relatifs aux investissements, contribuant par là à instaurer un climat de confiance mutuelle entre les États et les investisseurs étrangers. Nombre d'accords internationaux relatifs aux investissements mentionnent les mécanismes d'arbitrage du CIRDI. Le Centre mène également des activités de recherche et de publication dans les domaines du droit relatifs à l'arbitrage et à l'investissement étranger.



VIII.2. DEPARTEMENTS CONJOINTS AVEC LA BANQUE MONDIALE

Le 1er janvier 2000, la SFI et la Banque Mondiale (BIRD) ont regroupé les compétences de plusieurs groupes existants pour créer cinq départements couvrant les secteurs industriels dans lesquels il existe des liens étroits entre l'action publique et les opérations d'investissement privés :

- Hydrocarbures et produits chimiques
- Petites et moyennes entreprises
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Industries extractives
- et Services conseil pour le secteur privé.

Ces départements conjoints ont été créés dans le but de renforcer l'impact des produits, services et stratégies de développement du secteur privé du Groupe de la Banque mondiale en coordonnant les investissements et les services de conseil.

IX. LES RESSOURCES HUMAINES

Au 30 Juin 2004, la SFI employait 2254 fonctionnaires de 126 nationalités différentes. 57% des employés de la SFI sont basés à Washington et 43% dans les différentes représentations à travers le monde. Par ailleurs, 57% des fonctionnaires de la SFI sont originaires de pays en développement et 50% sont de sexe féminin.

X. LES MOYENS TECHNIQUES

La SFI a élu son siège social à Washington DC, aux Etats-Unis d'Amérique mais dispose de bureaux de représentation dans environ 60 pays à travers le monde.

La SFI dispose, par ailleurs, d'un bureau de représentation à Rabat sise 7, rue Larbi Ben Abdellah, Souissi - Rabat. Ce bureau dispose d'un effectif de près de 10 personnes, sous la responsabilité de Madame Joumana Cobein, le chef du bureau.



PARTIE IV : ACTIVITÉS DE LA SFI



I. ACTIVITÉS DE LA SFI

En association avec des investisseurs privés, la SFI contribue à financer l'établissement, l'amélioration et l'expansion d'entreprises du secteur privé, et ce par le biais d'investissements lorsque le capital privé ne peut être trouvé à des conditions raisonnables. La SFI vise à rapprocher le capital privé, local et étranger, et une direction expérimentée, et de fait à créer des conditions en faveur d'un courant de capital privé, local et étranger, vers des investissements de caractère productif au sein des pays membres en développement.

La SFI joue dans cette optique-là un rôle de catalyseur en œuvrant pour le regroupement de projets de financement supplémentaires émanant d'autres investisseurs et prêteurs, soit à travers un cofinancement ou des syndications de prêts, engagements de prise ferme et garanties.

Outre le financement de projet et la mobilisation de ressources, la SFI offre des services de conseils financiers et techniques au secteur privé au sein des pays membres en développement. Elle conseille les gouvernements membres sur des thèmes ayant trait au développement du secteur privé.

1- Les investissements de la SFI sont généralement effectués au sein des pays membres en développement. Aux termes des Statuts, la SFI doit investir dans des entreprises privées de caractère productif. En dépit de ce critère relatif au caractère privé des entreprises cibles, les entreprises appartenant en partie au secteur public ne sont pas écartées si elles sont administrées conformément au droit commercial local et au droit des sociétés local, qu'elles fonctionnent librement sans contrôle étatique dans un contexte de marché et conformément aux critères de rentabilité et/ou qu'elles sont en passe d'être partiellement ou entièrement privatisées.

2- L'activité principale de la Société en matière de placement est le **financement de projet**. Cette activité englobe des projets de « pépinières », des expansions, et des modernisations. La SFI accorde également des crédits à des entreprises ayant été sélectionnées en vue de financer des programmes en cours de projets d'investissement. D'autre part, la Société facilite le financement par le biais d'intermédiaires financiers, de la couverture de projet et de produits de prêt d'ordre général et spécialisés tels que le financement d'opérations de leasing, d'échanges et d'hypothèques. Ces intermédiaires financiers fonctionnent soit en tant qu'emprunteurs auprès de la SFI, qui prêtent ensuite aux entreprises du secteur privé à leurs propres risques, ou en tant qu'agents de la SFI, en identifiant les entreprises pour l'établissement de prêts directs émanant de la SFI.

La Société effectue des tests rigoureux sur la solvabilité des entreprises, la viabilité des projets et l'impact du développement en vue de déterminer l'éligibilité des projets pour ses placements.

3- À l'origine, la SFI a tout d'abord réalisé ses activités à travers des investissements. La SFI a ensuite accru ses efforts sur les marchés frontaliers et les impacts d'un développement durable. En conséquence, les demandes auprès de la Société en matière de travaux de **conseil et d'assistance technique** ont augmenté et ne cessent de croître à l'heure actuelle. Au cours de l'exercice clos 30



juin 2004 (FY04), la SFI a élaboré un système de financement pour les services de conseil et d'assistance technique, fondé sur attribution des bénéfices non répartis de la SFI. Ce système de financement contribue aux installations des projets de développement, aux partenariats avec les entreprises privées et aux installations similaires centrées autour du développement des petites et moyennes entreprises et d'initiatives semblables.

Les sommes allouées à l'assistance technique et aux services de conseils sont déterminées sur la base du revenu d'exploitation annuel de la Société excédant 150 millions de dollars américains, en tenant compte de la capacité financière et des priorités de la Société, et ces sommes sont approuvées par le Conseil d'Administration de la Société avant la publication des états financiers annuels. Les dépenses inhérentes aux différents projets de consultation et d'assistance technique sont enregistrées en tant que charges dans le compte d'exploitation de la Société sur l'exercice au cours duquel ces dites dépenses sont réalisées, et ce à partir de l'exercice clos le 30 juin 2005 (FY05) ; cet enregistrement a pour conséquence de réduire les bénéfices non répartis alloués à ces besoins spécifiques. Le 3 août 2004, le Conseil d'Administration de la SFI a approuvé l'attribution de 225 millions de dollars américains provenant des bénéfices non répartis de la Société. Les Notes A et K contenues dans les états financiers de la Société pour l'exercice FY04 comportent des informations supplémentaires sur le système de financement des services de conseils et d'assistance technique.

II. PRÉSENTATION DES PRODUITS ET SERVICES DE LA SFI

La SFI dispose d'une palette d'instruments financiers qui lui permet d'atteindre ces objectifs et de répondre à sa mission de promotion du développement économique. Ces instruments comprennent :

- Les Produits Financiers et portefeuille d'investissement
- La Gestion des Risques
- Le Conseil et Assistance

II.1. LES PRODUITS FINANCIERS ET PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

II.1.1 PRETS A

Les prêts constituent la plus grande partie des fonds alloués par la SFI, à savoir un montant représentant 79 % du portefeuille des investissements de la Société au 30 juin 2004, contre 77 % au 30 juin 2003.

Les prêts ont généralement les caractéristiques suivantes :

- **Durée** : habituellement jusqu'à amortissement, avec des échéances finales pouvant atteindre 12 années
- **Devise** : essentiellement dans les principales devises convertibles, à savoir en général le Dollar américain, l'Euro, le Franc suisse et le Yen japonais



- Taux d'intérêt : fixe ou variable
- Fixation des prix : elle reflète des facteurs tels que les conditions de marché, les risques pays et les risques du projet ; les prêts à taux variable généralement sont indexés sur le LIBOR à six mois dans la devise concernée.

Depuis l'exercice clôturée au 30 juin 1999, la SFI a offert des produits de prêt en devise locale à certains clients, sous couvert que la Société puisse protéger son exposition en devise locale à travers des mécanismes tels que des swaps de devises ou des contrats à terme. Les prêts à taux fixe et les prêts en devises autres que le dollar américain sont généralement transformés, par le biais de swaps de devises et/ou de taux d'intérêts, en prêts à taux variable émis en dollars américains.

Au 30 juin 2004, le montant total des prêts versés et en attente s'élevait à 9,7 milliards de dollars américains (9,2 milliards de dollars américains au 30 juin 2003). Au 30 juin 2004, 85 % (86 % au 30 juin 2003) des prêts de la Société étaient libellés en dollars américains.

La composition en devises du portefeuille de prêts aux 30 juin 2003 et 2004 était la suivante :

(en millions de dollars américains)	2004	2003
Dollars américains.....	\$ 8 286	\$ 7 977
Euro.....	984	907
Autres devises.....	470	345
Total.....	\$ 9 740	\$ 9 229

II.1.2 LES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

Le montant des investissements en capital représentait 21 % du portefeuille des investissements de la Société au 30 juin 2004, contre 23 % au 30 juin 2003. Les investissements en capital de la SFI sont généralement réalisés sous forme d'actions ordinaires ou d'actions privilégiées et sont libellés dans la devise du pays au sein duquel l'investissement est effectué.

II.1.3 LES INVESTISSEMENTS DE QUASI-CAPITAL

En plus des investissements traditionnels en capital, la SFI fournit des financements à travers toute une gamme d'instruments de quasi-capital, qui représente une part croissante de son portefeuille d'investissements. Les quasi-capitaux comprennent des prêts convertibles ou subordonnés, des titres garantis par des actifs et des prêts hypothécaires, et certaines actions ordinaires et privilégiées avec options d'achat et/ou de vente. Selon leurs caractéristiques, les quasi-capitaux peuvent être classés dans le bilan de la Société soit en tant que prêts ou en tant qu'investissements en capital. Au 30 juin 2004, le portefeuille des quasi-capitaux versés et en attente de la Société totalisait 1 645 millions de dollars américains (1 571 millions de dollars américains au 30 juin 2003), dont 1 483 millions de dollars américains enregistrés comme prêts (1 391 millions de dollars américains au 30 juin 2003) et 162 millions de dollars américains répertoriés comme investissements en capital (180 millions de dollars américains au 30 juin 2003) dans le bilan de la Société.



II.1.4 PARTICIPATIONS AUX PRETS (PRETS B)

La SFI ne finance qu'une partie du coût des projets, en général pas plus de 25 %. Tous les projets financés par la SFI requièrent par conséquent la participation d'autres partenaires financiers. Le principal moyen direct employé par la Société pour regrouper de tels fonds du secteur privé consiste en la vente de participations dans ses prêts, connue sous le nom de programme de prêts B. Dans le cadre du programme de prêts B, la SFI a dans un premier temps travaillé avec des établissements bancaires commerciaux, puis ensuite, à partir du début des années 60, avec également des institutions non bancaires centrées sur le financement de projets. Environ 200 établissements bancaires et investisseurs institutionnels participent actuellement au programme de prêts B de la SFI.

Chaque fois que la SFI effectue une syndication de prêts, elle effectue toujours un prêt pour son propre compte (un prêt A), en partageant de ce fait le risque avec les autres participants au prêt. La SFI agit en tant que prêteur officiel et est responsable de la gestion du prêt dans son intégralité, y compris le prêt B. La SFI facture des commissions à l'emprunteur aux taux contractuels du marché pour couvrir le coût de syndication du prêt B. Depuis le lancement de son programme de syndication de prêts, la SFI a placé des participations totalisant 22,6 milliards de dollars américains.

II.1.5 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

La SFI investit ses liquidités dans des instruments à taux variable et à taux fixe émis, ou inconditionnellement garantis par les gouvernements, les agences et organes gouvernementaux, les organisations multilatérales, et les sociétés émettrices cotées AAA, comprenant des titres garantis par des actifs et des hypothèques, et des dépôts à terme et d'autres obligations inconditionnelles de banques et d'institutions financières.

La Société gère les risques de marché associés à ces instruments, et ce à travers une variété de techniques de couverture comprenant des produits dérivés, principalement des swaps de devises et swaps de taux d'intérêts, et des contrats à terme d'instruments financiers.

La SFI investit ses liquidités dans cinq portefeuilles séparés (page suivante).

La valeur du portefeuille P3 ne peut en aucun cas excéder 12 % de la valeur totale des liquidités. Tous les portefeuilles sont enregistrés comme étant des portefeuilles d'opérations.

La Société a une approche flexible en matière de gestion de ses portefeuilles de liquidités, à savoir qu'elle effectue des investissements sur la base d'un portefeuille consolidé qu'elle compare à une référence prenant en compte des paramètres de risques spécifiques.

En mettant en œuvre ces stratégies de gestion des portefeuilles, la Société fait appel à des instruments dérivés, des contrats à terme, et des options, et prend des positions à long terme ou court terme sur les titres.

Toutes les liquidités sont gérées selon une règle de placement approuvée par le Conseil d'Administration et conformément aux directives en matière de placement approuvées par la



Commission des Finances et des Risques de la SFI, une sous-commission du Groupe de Gestion de la Société.

PORTE- FEUILLE	VALEUR DU MARCHÉ*	COMPRENANT	GÉRÉ PAR	INVESTI DANS	REFERENCE
P0	\$0,2Md (\$0,4Md)	Fonds en attente de déboursement ou de réinvestissement	Département de Trésorerie de la SFI	Dépôts à court terme	US overnight Fed funds
P1	\$7,8Md (\$8,6Md)	Produits provenant d'emprunts investis en attente du déboursement des prêts opérationnels	Département de Trésorerie de la SFI	Principalement des bons de gouvernement, des titres garantis par des actifs et autres bons de sociétés cotées AAA, généralement indexées sur le LIBOR à six mois en dollars américains	Depuis janvier 2001, indexés sur le LIBID* à 3 mois en dollars américains. Avant janvier 2001, indexés sur le LIBOR à 6 mois en dollars américains
P2	\$3,7Md (\$3,0Md)	Le capital initialement versé de la Société et les bénéfices accumulés qui n'ont pas été investis en placements en capital et quasi-capital ou en prêts à taux fixe	Département de Trésorerie de la SFI	Bons du Trésor américain et autres émissions garanties par l'État et des agences	Bons du Trésor américain à 3 ans***
P3	\$1,1Md (\$1,0Md)	Produits issus d'emprunts de marché	Responsables externes désignés par la SFI	Titres garantis des prêts hypothécaires et bons de gouvernement	Identique à P1
P4	\$0,3Md (\$0,0Md)	Une partie provenant du portefeuille P2	Responsables externes désignés par la SFI	Bons du Trésor américain et autres émissions garanties par l'État et des agences	Index de trésorerie intermédiaire Lehman Brother
Total	\$13,1Md (\$13,0Md)	* au 30 juin 2004 (30 juin, 2003) ** indexés sur le LIBID à 3 mois en dollars américains LIBID = 12,5 points basés sur le LIBOR en dollars américains. La durée nette des repères P1 et P3 est d'environ 0,25 années *** durée du portefeuille P2 plus prêts à taux fixe.			

II.2. LA GESTION DES RISQUES

II.2.1 SERVICES DE GESTION DES RISQUES CLIENT

La SFI fournit à ses clients des outils de gestion centrés sur l'actif et le passif, tels que les swaps de devises et les swaps de taux d'intérêts, les taux plafond et taux plancher, en servant d'intermédiaire entre les clients et les contreparties du marché. La SFI procure aussi des structures de partage des risques et des garanties qui permettent à ses clients d'effectuer directement des transactions avec les contreparties du marché.

II.2.2 GARANTIES ET GARANTIES PARTIELLES DE CREDIT

À partir de l'exercice FY01, la Société a commencé à offrir des garanties partielles de crédit aux clients couvrant, et ce sur une base de partage des risques, les obligations clients sur les titres et/ou les prêts. La garantie de la Société est disponible pour les titres de créance et les obligations de marché des clients et couvre les risques commerciaux, de même que les risques non commerciaux. Les commissions de garantie sont comparables aux politiques de fixation des prix des prêts de la



SFI. Au cours de l'exercice FY04, la Société a signé des garanties représentant au total 0,2 milliard de dollars américains, par rapport à 0,4 milliard de dollars américains pour l'exercice FY03.

II.2.3 GARANTIES DE PRISE FERME

La SFI fournit des services de garantie de prise ferme et de placement pour les émissions de capital, de quasi-capital et/ou de titres de créance des entreprises du secteur privé dans les pays en développement membres de la SFI. La SFI structure aussi et peut, à l'occasion, garantir des fonds et des véhicules d'investissement collectif tels que des fonds d'investissement en capital. La SFI agit souvent comme investisseur principal dans les entreprises qu'elle garantit. La SFI prodigue aussi des conseils sur la titrisation des transactions pour les clients dans les pays en développement et peut également fournir des financements mezzanine. Les services sont facturés conformément aux normes et pratiques du marché, après consultation de sociétés de titres internationales et d'intermédiaires financiers. La garantie de prise ferme et les autres services sur les marchés des capitaux nécessitant un engagement financier de la part de la SFI sont assujettis aux mêmes critères d'investissement et aux limites applicables à ses prêts et investissements en capital.

La Société n'effectue aucune activité de placement au sein des États-Unis ou auprès des investisseurs américains ayant trait à des offres de titres issues d'entreprises du secteur privé ou d'organes de placement en gestion collective.

II.3. CONSEIL ET ASSISTANCE

II.3.1 ACTIVITES DE CONSEIL

La Société, par elle-même ou à travers un département dirigé conjointement avec la Banque Mondiale, fournit trois types généraux de services de conseils aux pays membres, de même qu'aux entreprises individuelles :

- Des services de conseils spécifiques sur la structuration de projet et le financement
- Des services de conseils financiers fournis aux États membres ou aux clients du secteur privé
- des conseils à l'attention des États relativement aux politiques de développement des marchés des capitaux et de développement du secteur privé, incluant la privatisation et les investissements étrangers.

La Société aide aussi les États à développer les cadres réglementaires relatifs à la privatisation des secteurs aux mains de l'État, ainsi que sur la vente d'entreprises individuelles. Les honoraires facturés pour les services de conseils sont comparables aux taux du marché facturés pour des services similaires. Pour l'exercice FY04, la SFI a enregistré au total pour ce type d'honoraires 41 millions de dollars américains (51 millions de dollars américains pour l'année FY03 et 40 millions de dollars pour l'année FY02).



II.3.2 ASSISTANCE SPECIFIQUEMENT CIBLEE

La SFI a élaboré un certain nombre d'organes à travers lesquels elle fournit une assistance spécifiquement ciblée s'adressant à des secteurs nécessitant un fort développement. Au cours de l'exercice FY04, la Société a alloué au total 29 millions de dollars américains à ces organes, par rapport aux 28 millions de dollars américains pour l'exercice FY03 (22 millions de dollars américains pour l'exercice FY02). Pour l'exercice FY04, ces organes comprenaient :

- Le Fond international pour le Renforcement des capacités des PME (« *SME Capacity Building Facility* ») du Groupe de la Banque Mondiale, qui finance les partenariats et les programmes renforçant les principaux axes de la stratégie des Petites et Moyennes Entreprises (PME) du Groupe de la Banque Mondiale.
- Le Partenariat des Entreprises Privées (« *Private Enterprise Partnership* »), qui procure une assistance technique centralisée, avec pour objectif d'aider à la constitution d'échanges commerciaux au sein de la région de l'ancienne Union Soviétique.
- Le propre Trust Fund d'Assistance Technique (« *Technical Assistance Trust Fund* ») de la Société, qui fournit des ressources à travers lesquelles la SFI peut cofinancer une assistance technique soutenue par des donateurs.

III. TYPOLOGIE DE L'ACTIVITÉ DE LA SFI

III.1 ACTIVITE DE LA SFI PAR SECTEUR ET PAR REGION GEOGRAPHIQUE

Le portefeuille d'investissements décaissés de la Société est largement diversifié par secteur et par région géographique. Les tableaux ci-dessous montrent la répartition des portefeuilles au 30 juin 2004 et au 30 juin 2003 :

Répartition des investissements décaissés par secteur au 30 Juin

	2004	2003
Services financiers et d'assurance	24 %	22 %
Services d'utilité collective	11	11
Hydrocarbures et industries extractives	7	6
Transports et entreposage	6	7
Produits industriels et de consommation	6	5
Produits alimentaires et boissons	6	7
Information	6	6
Placements collectifs	5	5
Fabrication de produits minéraux non métalliques	5	6
Métaux de première fusion	5	6
Produits chimiques	4	5
Services hôteliers et de tourisme	3	3
Commerce de gros et de détail	3	2
Pâtes à papier et papier	3	2
Autres	6	7
	100 %	100 %



La SFI met l'accent sur les secteurs qui ont un impact important sur les économies des pays en développement : le secteur financier, la santé et l'éducation, l'infrastructure, les technologies de l'information et de la communication et les petites et moyennes entreprises. Ensemble, ils représentent environ 70% des opérations de la SFI

Dans ces secteurs prioritaires comme dans d'autres, la SFI cherche également à avoir un impact sur le développement en fournissant une assistance technique et des services de conseil.

- Secteur financier : Les opérations de la SFI vont d'apports de capital à des banques commerciales existantes à la mise en place de nouvelles institutions de micro financement. La SFI propose également des programmes de formation et des services de conseil pour promouvoir l'amélioration du gouvernement d'entreprise, l'échange d'informations sur les meilleures pratiques et l'extension des services de prêt aux populations les plus pauvres.
- Infrastructure : La SFI encourage le secteur privé à jouer un rôle croissant dans l'approvisionnement en eau potable et en électricité et l'amélioration des moyens de transport pour desservir une plus grande partie de la population des pays en développement.
- Santé et éducation : La SFI contribue à accroître le rôle du secteur privé dans les hôpitaux et les écoles, établissements parfois jugés être uniquement la responsabilité de l'État.
- Technologies de l'information et de la communication : La SFI contribue à élargir l'accès aux télécommunications, et en particulier l'Internet, dans ses pays clients. Ces technologies peuvent ouvrir aux chefs d'entreprises locaux les portes d'un marché mondial.
- Petites et Moyennes Entreprises : les services de la SFI aux petites entreprises complètent ses plus importants investissements et contribuent à renforcer les économies des pays en développement.

Répartition des investissements décaissés par région géographique au 30 juin

	2004	2003
Amérique latine et Caraïbes	40 %	41 %
Europe et Asie Centrale	24	21
Asie	21	22
Afrique subsaharienne	8	8
Moyen-Orient et Afrique du Nord	7	8
	100 %	100 %

III.2. LES ENGAGEMENTS

Les nouveaux engagements de la SFI au titre de l'exercice 04 se sont chiffrés à 4,8 milliards de dollars au total, dont 0,2 milliard de dollars au titre des garanties signées, contre 3,9 milliards (y compris 0,4 milliard de garanties signées) pour l'exercice 03. Les décaissements en cours au titre des investissements sous forme de participations et de prêts s'élevaient au 30 juin 2004 à 4,6 milliards de dollars (contre 3,5 milliards au 30 juin 2003). Les engagements aux titres des garanties et des instruments de gestion des risques des clients non utilisés au 30 juin 2004 atteignaient 0,7 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars au 30 juin 2003). Les engagements des exercices 03 et 04 se présentent comme suit :



(en millions de dollars)	2004	2003
Prêts	\$ 3,396	\$ 2,604
Participations	787	344
Quasi-participations	339	368
Garanties et autres	231	536
Total des investissements de la SFI pour son propre compte	\$ 4,753	\$ 3,852
Prêts B	\$ 880	\$ 1,182

III.3. LES DECAISSEMENTS

La SFI a décaissé 3,2 milliards de dollars pour son propre compte au cours de l'exercice 04 (3 milliards de dollars pour l'exercice 03). Le fort niveau de décaissement des exercices 03 et 04, par rapport à l'exercice 02 (1,5 milliard), reflète le changement de méthode adopté par la Société qui utilise dorénavant les engagements comme mesure de performance opérationnelle, et qui a permis en un accroissement des niveaux de décaissement. En outre, au cours de l'exercice 02, la Société avait été confrontée à un climat d'investissement difficile dans les marchés émergents dans lesquels elle opère, en plus du changement de sa gamme de produits, qui s'est traduit par un passage des produits d'investissement direct, comme les prêts et les participations, à des engagements hors-bilan comme les garanties. Au 30 juin 2004, les investissements de la SFI décaissés et en instance au titre des prêts et participations pour son propre compte (portefeuille d'investissements décaissé) a augmenté de 3 % pour s'établir à 12,3 milliards de dollars (contre 12 milliards de dollars au 30 juin 2003).

III.4. LES APPROBATIONS

Au cours de l'exercice 04, la SFI a approuvé de nouveaux investissements pour son propre compte, y compris des instruments de gestion des risques des clients et des garanties, pour un total de 5,1 milliards de dollars et représentant 224 projets, contre 4 milliards et 186 projets pour l'exercice 03. De surcroît, la SFI a approuvé les participations aux prêts (prêts B) prévues pour être souscrites par des institutions financières (les participants) dans le cadre de prêts approuvés par le Conseil d'Administration de la SFI et représentant un total de 1,1 milliard de dollars investis dans 30 projets au cours de l'exercice 04, contre 1,5 milliard de dollars et 27 projets lors de l'exercice 03. Les approbations de l'exercice 03 et 04 se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	30 juin 2004	30 juin 2003
Prêts	\$ 3,514	\$ 2,393
Participations	743	480
Quasi-participations	452	627
Garanties et autres	424	491
Total des investissements de la SFI pour son propre compte	\$ 5,133	\$ 3,991
Prêts B	\$ 1,131	\$ 1,458



Les approbations d'engagement en instance de la SFI pour son propre compte à la clôture de l'exercice 04, y compris les garanties et instruments de gestion des risques, se sont élevées à 2,4 milliards (2,9 milliards pour l'exercice 03).

IV. ACTIVITÉS DE LA SFI DANS LA RÉGION MOYEN ORIENT, AFRIQUE DU NORD (« MENA »)

En 2004, la SFI a poursuivi, dans la région MENA, toute une gamme d'activités telles que des services d'assistance technique et de conseil en plus de ses opérations d'investissement. Elle a mis en route un programme en Iraq, pris des engagements en faveur de l'Afghanistan, et mis en place un nouveau service pour assurer une assistance technique sur les marchés pionniers. La Société a également investi dans Egypt Housing Finance Company, qui est la première institution privée de financement du logement en Égypte.

Durant le même exercice, la SFI a engagé 236 millions de dollars au titre de 18 opérations d'investissement dans la région MENA. Le programme a ciblé essentiellement le secteur financier (y compris les micro et petites entreprises et le logement), les industries manufacturières (et plus particulièrement le sous-secteur des matériaux de construction), et les hydrocarbures.

La Société a complété ses activités sectorielles par des investissements dans les infrastructures et les technologies de l'information. En plus des initiatives qu'elle a menées en Afghanistan, en Égypte et en Iraq, elle a investi en Algérie, en Iran, au Pakistan et en Tunisie.

La SFI a accordé une attention particulière à son programme d'assistance technique dans la région et s'est efforcée, à cet égard, d'accroître les synergies entre ces travaux et ses activités d'investissement plus traditionnelles.

Le Service de promotion pour l'entreprise en Afrique du Nord, qui couvre l'Algérie, l'Égypte et le Maroc, travaille depuis deux ans avec des PME. Ses initiatives ont en particulier permis de fournir au secteur bancaire un appui ciblé sur l'accroissement de leurs capacités de financement des PME.

Une autre initiative a porté sur les programmes de liaison avec les PME dans le cadre desquels la SFI aide de grandes sociétés clientes, à établir une chaîne d'approvisionnement avec de plus petites entreprises locales.

D'autres investissements ayant trait au secteur financier ont été effectués durant l'exercice pour appuyer les PME, tels que l'investissement dans la Banque internationale arabe de Tunisie (BIAT) qui a pour objet de permettre l'octroi de financements aux entreprises de taille très réduite et de prêts à la consommation. L'investissement de la SFI dans la BIAT introduit un nouvel instrument financier dans le secteur bancaire tunisien sous la forme de fonds propres complémentaires. La SFI appuie



par son action les efforts actuellement déployés par la Banque mondiale et par le FMI pour renforcer le secteur financier du pays.

PAYS DE LA MENA BÉNÉFICIAIRES DES PLUS GROS ENGAGEMENTS DE LA SFI
- 30 JUIN 2004 (millions de dollars)-

Pays	Engagements de la SFI
Pakistan	354
Égypte	307
Maroc	84
Jordanie	83
Algérie	74

Au Maroc, le portefeuille de la SFI est composé essentiellement d'un prêt à Medi Telecom et d'une participation dans le fonds Maghreb Private Equity Fund.

La SFI entreprend également des activités de conseil et d'assistance technique en faveur notamment du gouvernement et des institutions financières pour promouvoir le développement du secteur privé marocain.

V. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA SFI

Les points suivants reprennent les principaux objectifs stratégiques de la SFI :

1. Investir sur les marchés pionniers.

La SFI oriente une grande partie de son action sur des pays à faible revenu ou présentant un risque élevé. Elle travaille avec les pouvoirs publics pour améliorer le climat de l'investissement et accorde une attention particulière aux besoins des petites entreprises.

2. Développer les marchés des capitaux locaux

La SFI aide les institutions financières à conforter leur position par le biais de ses investissements et de ses activités de renforcement des capacités. Elle intervient essentiellement dans des domaines tels que le financement du logement, le micro financement et l'introduction de produits financiers novateurs.

3. La viabilité

La SFI aide les entreprises et les institutions financières à améliorer leur impact environnemental et social ainsi que leur gouvernement d'entreprise. Les banques commerciales sont de plus en plus nombreuses à adopter les Principes d'Équateur et, ce faisant, à accepter de respecter les normes environnementales et sociales de la SFI quand elles investissent dans des pays en développement. Pour de plus amples informations sur les Principes d'Equateur, voir le site www.equator-principles.com.



4. Établir des partenariats de longue durée avec les clients

En investissant à plusieurs reprises dans des entreprises des pays en développement et en leur fournissant une assistance pour leur permettre d'adopter des pratiques commerciales durables, la SFI aide celles-ci à s'imposer sur la scène internationale. La Société encourage aussi les partenariats intra-régionaux ou «sud-sud» en aidant ces entreprises à développer leurs activités dans d'autres pays en développement.

5. Promouvoir l'action du secteur privé dans les domaines de l'infrastructure, la santé et l'éducation

Avec la Banque mondiale, la SFI contribue à la création de partenariats public - privé dans ces secteurs essentiels, et fournit des financements novateurs et des conseils, y compris à l'échelon municipal.



PARTIE V :

SITUATION FINANCIERE DE LA SFI



Avertissement :

La SFI a déposé une demande au CDVM en vue de déroger aux dispositions de la circulaire n° 04/04 relatives à l'obligation de fournir dans le corps de la note des informations sur l'analyse des postes du bilan et du tableau de flux de trésorerie.

A l'appui de sa demande, la SFI indique qu'elle souhaite donner à ses investisseurs à travers le monde une information identique, et que selon les procédures en vigueur au sein de la SFI, les informations relatives aux postes du bilan et du tableau de flux ne sont fournies que dans les états financiers, mis en annexe du document d'information transmis aux investisseurs.

Compte tenu de ce qui précède, et des notations AAA et Aaa obtenues respectivement par la SFI auprès des agences Standard & Poor's et Moody's, la dérogation demandée est accordée.

I. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET DES CONVENTIONS CONNEXES

Voir Note A des états financiers de l'émetteur pour l'exercice clos le 30 juin 2004 (voir annexe 2)

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR LA SFI

Les conventions comptables et de présentation de la Société sont conformes aux principes comptables généralement reconnus aux Etats-Unis d'Amérique (les «PCGR aux États-Unis»). Voir Annexe 1 pour des commentaires sur les principales différences qualitatives entre les normes US GAAP et les normes comptables marocaines (annexe 1)

III. COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat résumé présenté ci-dessous est dérivé des états financiers audités de la Société et joints en annexe 2. Certains montants ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de cette année. Les informations présentées ci-dessous doivent être lues en relation avec les états financiers et les notes y afférentes ainsi qu'avec les autres informations contenues par ailleurs dans le présent document.



Exercices clôturés au 30 juin					
	2004	2003	2002	2001	2000
(en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts					
Intérêts et commissions financières au titre des prêts.....	\$518	\$477	\$547	\$732	\$694
Produits des dépôts à terme et titres.....	278	318	493	773	634
Total des revenus d'intérêts.....	796	795	1,040	1,505	1,328
Frais liés aux emprunts.....		(226)	(438)	(961)	(812)
Revenus d'intérêts nets.....	655	569	602	544	516
Plus-values et moins-values nettes des transactions	(104)	157	31	87	(38)
Revenus au titre des investissements et garanties :					
Plus values sur les cessions de participations.....	381	52	288	91	132
Dividendes et participations aux excédents.....	207	147	141	131	130
Plus-values et moins-values nettes des produits dérivés liés aux participations, commissions de dépôts et autres commissions.....	(4)	(4)	(1)	-	-
Revenu total au titre des investissements en participations :	584	195	428	222	262
Réduction de la provision pour pertes au titre des prêts, des participations et garanties.....	177	(98)	(657)	(402)	(215)
Revenus d'autres sources que les intérêts.....	82	93	82	65	125
Dépenses hors intérêts.....	(412)	(388)	(325)	(275)	(270)
Résultat d'exploitation.....	982	528	161	241	380
Autres plus-values et moins-values non réalisées sur des instruments financiers	11	(41)	54	11	-
Effet cumulatif des modifications comptables	-	-	-	93	-
REVENU NET.....	<u>\$993</u>	<u>\$487</u>	<u>\$215</u>	<u>\$345</u>	<u>\$380</u>

Les éléments principaux du revenu net de la SFI, et les facteurs d'influence sur le montant et la variation du résultat d'exploitation et du revenu net d'une année sur l'autre sont les suivants :

² Voir Note N des états financiers de l'exercice 04

³ Voir Note L des états financiers de l'exercice 04



ELEMENTS	FACTEURS D'INFLUENCE SIGNIFICATIFS
Résultat d'exploitation :	
Actifs productifs d'intérêts répartis	Produits non producteurs d'intérêts et recouvrements d'intérêts sur des prêts dont les intérêts étaient précédemment non comptabilisés, et revenus des titres de participation
Produit des actifs liquides	Plus-values et moins-values réalisées et non réalisées des portefeuilles d'actifs liquides
Revenus du portefeuille de participations	Performance du portefeuille de participations (dividendes et plus values)
Provisions pour pertes au titre des prêts, des participations et garanties	Niveau de provision pour pertes au titre des prêts et des participations, et, à compter de l'exercice 01, au titre des garanties
Recettes et dépenses d'autres sources que des intérêts	Niveau d'assistance technique et de services de conseil fournis par la Société à ses clients, niveau de revenu du plan de retraite et d'autres prestations du personnel, budget administratif approuvé et autres budgets
Revenu net :	
Plus-values et moins-values sur les autres instruments financiers	Essentiellement les différences entre les variations des justes valeurs des instruments dérivés et les variations de juste valeur des instruments couverts dans des relations de couverture de juste valeur

Les paragraphes suivants détaillent les variations significatives enregistrées entre l'exercice 04 et l'exercice 03, et entre l'exercice 03 et l'exercice 02, couvrant les périodes incluses dans les états financiers de l'exercice 04 de la SFI.

Comme indiqué dans la note A des états financiers de l'exercice 04 de la SFI, certains montants des comptes de l'exercice 03 et 02 ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de cette année. Ces changements de classement n'ont aucun effet sur le résultat d'exploitation, le revenu net ou les actifs totaux.

IV. PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

IV.1. RESULTAT D'EXPLOITATION

1- Période 2003-2004 :

Le revenu d'exploitation de la Société pour l'exercice 04 s'est élevé à 982 millions de dollars, marquant ainsi une deuxième année record après les 528 millions de dollars enregistrés lors de l'exercice 03. Cette croissance est essentiellement imputable aux solides dividendes produits par le portefeuille de participations et à une amélioration générale de la qualité du portefeuille de prêts et de participations, mesurée en termes de dépréciation du portefeuille et de niveau de risque du portefeuille, et due en particulier à une réduction du niveau de risque consolidé au sein du portefeuille, résultant de : i) la restructuration ou le rééchelonnement réussis de projets



problématiques ; (ii) l'augmentation du nombre de décaissement du portefeuille en instance présentant une meilleure notation de risque ; (iii) la sortie du bilan de certains investissements moins bien notés que la moyenne du portefeuille en termes de risque, et, enfin (iv) une amélioration générale de la cote de crédit des pays. L'amélioration a commencé à se dessiner peu de temps avant la clôture de l'exercice 03 et s'est confirmée pendant l'exercice suivant, résultant en la libération d'une partie des provisions pour pertes sur prêts, participations et garanties.

Les produits des portefeuilles d'actifs liquides de la Société ont contribué positivement au résultat d'exploitation, même s'ils ont enregistré un repli par rapport à l'exercice 03, essentiellement lié au contexte général de hausse des taux d'intérêts pendant l'exercice 04, tendance particulièrement marquée au quatrième trimestre de l'exercice 04. La Société détient une quantité importante de titres à revenus fixes, principalement au sein du portefeuille P2, et dont la valeur diminue dans un contexte de taux d'intérêts à la hausse.

2- Période 2002-2003 :

Le résultat d'exploitation de la SFI pour l'exercice 03 s'est élevé à 528 millions de dollars, enregistrant une nette hausse par rapport au chiffre de 161 millions de dollars de l'exercice 02. Cette amélioration était essentiellement imputable à la forte réduction du niveau des provisions pour pertes sur prêts, participations et garanties, et à la nette augmentation des profits nets tirés des transactions du portefeuille des actifs liquides de la Société. Venant contrebalancer ces éléments favorables à un gonflement du résultat d'exploitation de l'exercice 03 par rapport à l'exercice précédent, les plus-values réalisées sur la cession de participations ont diminué, tandis que les dépenses de la Société au titre des plans de retraite et des autres prestations post-retraites augmentaient.

La diminution de la dotation à la provision a reflété la stabilisation, puis la légère amélioration de la qualité du portefeuille des prêts et participations au cours de l'exercice 03. Les provisions de l'exercice 02 reflétaient la perte de qualité du portefeuille, essentiellement en Argentine, l'un des pays les plus importants de la SFI au niveau du portefeuille. Les provisions pour l'exercice 03 se sont élevées au total à 98 millions de dollars, contre 657 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Le climat général de repli des taux d'intérêts enregistré au cours de l'exercice 03 a continué de favoriser le rendement des portefeuilles des actifs liquides, en particulier du portefeuille P2, qui est essentiellement constitué de titres à revenus fixes. Les plus-values sur les transactions des actifs liquides de la Société se sont élevées pour l'exercice 03 à 157 millions de dollars, contre 31 millions de dollars pour l'exercice 02.

Les plus-values réalisées au cours de l'exercice 03 se sont chiffrés à 52 millions, contre 288 millions pour l'exercice précédent. Les plus-values importantes enregistrées lors de l'exercice 02 étaient principalement dues à des cessions ciblées d'un petit nombre de participations dans certains marchés émergents ayant atteint leurs niveaux de déclenchement de cession prédéterminés.



Les dépenses de retraite se sont élevées à 24 millions de dollars au cours de l'exercice 03, pour des revenus de retraite de 31 millions de dollars perçus pendant l'exercice 02.

IV.2. REVENUS D'INTERETS NETS

1- Période 2003-2004 :

Les principaux actifs producteurs d'intérêts de la SFI sont son portefeuille de prêts et ses portefeuilles d'actifs liquides. Déduction faites du coût des emprunts, le revenu d'intérêts net a augmenté de 86 millions de dollars ou 15 %, passant de 569 millions de dollars pour l'exercice 03 à 655 millions de dollars pour l'exercice 04.

Les intérêts et commissions financières au titre des prêts, y compris les commissions de garantie, se sont élevés à 518 millions de dollars pour l'exercice 04, contre 477 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 41 millions de dollars ou 9 %. Les revenus d'intérêts sont passés de 414 millions de dollars pour l'exercice 03 à 444 millions de dollars pour l'exercice 04, reflétant essentiellement l'augmentation générale des taux d'intérêts moyens au cours de l'exercice 04 par rapport à ceux de l'exercice précédent. Le gonflement du portefeuille de prêts et l'augmentation générale des taux d'intérêts moyens pour l'exercice 04 ont contribué à accroître les revenus d'intérêts de 7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, déduction faite des frais financiers sur les opérations de swap liées aux prêts. Les recouvrements d'intérêts sur les prêts cessant d'être non productifs, déduction faite des reversions sur les prêts passant au statut d'exemption d'intérêts, se sont chiffrés à 39 millions de dollars pour l'exercice 04, contre 23 millions de dollars pour l'exercice 03. Les revenus des titres de participation de la Société, au-dessus et au dessous des intérêts minimums contractuels, ont représenté au total 40 millions de dollars pour l'exercice 04 (contre 33 millions de dollars pour l'exercice 03). Les commissions financières et d'engagement sont également passées de 63 millions de dollars pour l'exercice 03 à 74 millions de dollars pour l'exercice 04, traduisant des engagements et décaissements importants.

Les revenus d'intérêts des dépôts à terme et des titres sont présentés ultérieurement, en tant que composants du produit des actifs liquides.

Les frais liés aux emprunts de la Société ont diminué de 85 millions de dollars, passant de 226 millions de dollars pour l'exercice 03 à 141 millions de dollars pour l'exercice 04, reflétant largement le contexte de baisse des taux d'intérêts américains à la fin de l'exercice 03 et au début de l'exercice suivant. Comme les emprunts de la Société sont généralement recalculés tous les six mois, l'effet de la forte hausse des taux d'intérêts au quatrième trimestre de l'exercice 04 n'a pour le moment pas eu d'impact significatif sur les coûts des emprunts. Le coût moyen pondéré des emprunts en cours de la Société d'après les sources du marché, tenant compte des effets des produits dérivés des emprunts, a légèrement augmenté pendant l'exercice, passant de 0,9 % à la clôture de l'exercice 03 à 1 % au 30 juin 2004. Le portefeuille d'emprunts, abstraction faite des produits dérivés des emprunts et avant les effets du changement de la norme comptable (SFAS 133) a progressé de 0,5 milliard de dollars pendant l'exercice 04, s'établissant à 16,4 milliards de dollars



à la clôture de l'exercice 04, contre 15,9 milliards au 30 juin 2003.

2- Période 2002-2003 :

Les principaux actifs producteurs d'intérêts de la SFI sont son portefeuille de prêts et ses portefeuilles d'actifs liquides. Déduction faite du coût des emprunts, le revenu d'intérêts net a diminué de 33 millions de dollars ou 6%, passant de 602 millions de dollars pour l'exercice 02 à 569 millions de dollars pour l'exercice 03.

Les intérêts, les engagements et les frais financiers des prêts (y compris les commissions de garantie) se sont élevés à 477 millions de dollars pour l'exercice 03, contre 547 millions de dollars à l'exercice 02, soit un repli de 13 %. Les revenus d'intérêts ont chuté de 486 millions de dollars pour l'exercice 02 à 414 millions de dollars pour l'exercice 03, reflétant principalement la diminution générale des taux d'intérêts au cours de l'exercice 03. Tandis que le portefeuille des prêts décaissés et en cours augmentait de 15 %, les prêts non productifs passaient de 1217 millions de dollars au 30 juin 2002 à 1543 millions à la clôture de l'exercice suivant, soit une augmentation de 27 %. Les recouvrements d'intérêts sur les prêts cessant d'être non productifs, déduction faite des reversions sur les prêts passant au statut non productif, se sont chiffrés à 23 millions de dollars pour l'exercice 03, contre 27 millions de dollars pour l'exercice 02. Les revenus des titres de participation de la Société, au-dessus et au dessous des intérêts minimums contractuels, ont représenté au total 33 millions de dollars pour l'exercice 03 (contre 22 millions de dollars pour l'exercice 02). En outre, comme expliqué dans la note E des états financiers de l'exercice 03 de la SFI, la Société a enregistré un revenu non récurrent de 15 millions de dollars pour l'exercice 02, porté au compte des intérêts et des frais financiers des prêts, suite à l'exercice d'une option de réacquisition de participations à un prêt en cours détenues par un trust, et à la dissolution consécutive dudit trust. Les commissions d'engagement et les commissions financières ont cependant augmenté, passant de 61 millions de dollars pour l'exercice 02 à 64 millions de dollars pour l'exercice 03, conséquence des forts engagements et décaissements de la Société pendant l'exercice 03.

Les revenus d'intérêts des dépôts à terme et des titres pour l'exercice 03 se sont chiffrés à 318 millions de dollars, soit 175 millions de dollars de moins que les 493 millions de dollars enregistrés à l'exercice précédent.

Le portefeuille des actifs liquides, hors produits dérivés et activités de prêt de titres, a diminué de 14,5 milliards de dollars à la clôture de l'exercice 02 à 13 milliards au 30 juin 2003. Ce repli est essentiellement imputable aux décaissements de prêts et participations et aux cessions de titres qui ont dépassé les remboursements et les amortissements de 1,3 milliard, les remboursements de la Société excédant les tirages de 0,3 milliard de dollars. La rétraction de 1,5 milliard de dollars du portefeuille des actifs liquides, associée à la chute des rendements liée au climat général de repli des taux d'intérêts, ont contribué à faire baisser les revenus d'intérêts des dépôts à terme et des participations de l'exercice 02 et l'exercice 03.



Les coûts des emprunts de la Société ont diminué de 212 millions de dollars, passant de 438 millions de dollars pour l'exercice 02 à 226 millions de dollars pour l'exercice 03, reflétant largement le contexte de baisse des taux d'intérêts américains à la fin de l'exercice 03, tandis que le coût pondéré moyen des emprunts en cours de la Société auprès des marchés financiers, après effets des produits dérivés des emprunts, chutaient de 1,8 % à 0,9 % de la clôture de l'exercice 02 à celle de l'exercice 03. Les portefeuilles d'emprunts, déduction faite des produits dérivés liés aux emprunts, ont diminué quant à eux de 0,8 milliard de dollars au cours de l'exercice 03, passant de 16,7 milliards de dollars au 30 juin 2002 à 15,9 milliards à la clôture de l'exercice 03.

IV.3. PRODUIT DES ACTIFS LIQUIDES

1- Période 2003-2004 :

Le produit des actifs liquides comprend les intérêts des dépôts à terme et des titres, les plus-values et les moins-values nettes des transactions, et un léger effet de conversion des devises. Le portefeuille des actifs liquides, hors produits dérivés et activités de prêt de titres, a très peu augmenté, de 13 milliards de dollars au 30 juin 2003 à 13,1 milliards de dollars à la clôture de l'exercice 04.

Le climat général de hausse des taux d'intérêts de l'exercice 04, particulièrement sensible au quatrième trimestre, a eu un impact négatif sur la valeur comptable des investissements liquides à revenus fixes de la Société, et a résulté par conséquent en des rendements totaux inférieurs. Le rendement des actifs liquides a totalisé 177 millions de dollars pour l'exercice 04, portés au compte des revenus d'intérêts des dépôts à terme et des titres (278 millions de dollars), des moins-values nettes sur les transactions (104 millions de dollars), et du gain sur conversion de devises (3 millions de dollars) des états financiers de la SFI pour l'exercice 04. Les revenus des actifs liquides s'étaient élevés à 475 millions de dollars pour l'exercice 03, dont 318 millions de dollars de revenus d'intérêts sur les dépôts à termes et les titres, et des plus-values nettes de 157 millions de dollars sur les transactions.

2- Période 2002-2003 :

Du fait du déclin général continu des taux d'intérêts du dollar américain pendant tout l'exercice 03, et de l'impact favorable de ce déclin sur la valeur comptable des actifs liquides de la Société, la SFI a enregistré des plus-values et moins-values nettes réalisées et non réalisées sur ses portefeuilles d'actifs liquides s'élevant à 157 millions de dollars, un chiffre nettement supérieur à celui des plus-values et moins-values réalisées et non réalisées de 31 millions de dollars de l'exercice 02.

IV.4. REVENU AU TITRE DES INVESTISSEMENTS

1- Période 2003-2004 :



Le rendement général du portefeuille des investissements a augmenté de 389 millions de dollars, passant de 195 millions de dollars pour l'exercice 03 à 584 millions de dollars pour l'exercice 04.

La Société a généré des plus-values de 381 millions de dollars sur la cession de titres au cours de l'exercice 04, contre 52 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 329 millions de dollars. Les plus-values réalisées sur la cession de titres ont été extrêmement concentrées pendant l'exercice 04, 193 millions de dollars de gain en capital résultant de la cession ou de la cession partielle d'investissements en République Tchèque, République de Corée et au Mexique. La SFI a profité de la fermeté des marchés pour enregistrer des plus-values limitées sur des investissements où son rôle d'aide au développement était terminé, où les niveaux de déclenchement de cession prédéterminés étaient atteints, et lorsque la valeur estimée par les marchés était adéquate. De telles opportunités ne s'étaient pas présentées au cours de l'exercice 03, qui avait été marqué par une seule cession d'une participation, générant une plus-value de 5 millions de dollars.

Le rendement des dividendes a également été nettement plus élevé pendant l'exercice 04, avec 207 millions de dollars, contre 147 millions de dollars pour l'exercice 03. De la même manière que pendant l'exercice 03, une grande partie des rendements des dividendes de la SFI au cours de l'exercice 04 sont provenus des secteurs des hydrocarbures et des industries extractives, lesquels ont généré des dividendes de 65 millions de dollars pour l'exercice 04, contre 61 millions de dollars pour l'exercice précédent.

2- Période 2002-2003 :

Le revenu général au titre du portefeuille des investissements a chuté de 233 millions de dollars, passant de 428 millions de dollars pour l'exercice 02 à 195 millions pour l'exercice 03.

La Société a généré des plus-values réalisées de 52 millions de dollars pour l'exercice 03, contre 288 millions de dollars pour l'exercice 02, soit un recul de 236 millions de dollars ou 82 %. Les plus-values réalisées pendant l'exercice 02 étaient très concentrées, 227 des 228 millions de dollars de gains en capitaux totaux réalisés résultant de la cession ou de la cession partielle de six participations en Corée, au Mexique, au Pérou et en Lettonie. De telles occasions de cessions, basées sur des niveaux de déclenchement prédéterminés, ne se sont pas présentées à nouveau dans une proportion significative au cours de l'exercice 03, une seule cession de participation ayant généré une plus-value de 5 millions de dollars. Le rendement des dividendes a été légèrement plus élevé pendant l'exercice 03, avec 143 millions de dollars, contre 140 millions pour l'exercice 02. Dans la continuation de l'exercice 02, la performance stable du rendement des dividendes pour l'exercice 03 a été largement imputable aux revenus des participations de la Société dans les secteurs des hydrocarbures et des industries extractives.

IV.5. PROVISIONS POUR PERTES AU TITRE DES PRETS, PARTICIPATIONS ET GARANTIES

1- Période 2003-2004 :



Comme précédemment mentionné, la qualité du portefeuille d'investissement de la Société s'est améliorée au cours de l'exercice 04, dans la continuité d'une tendance observée au cours des neuf derniers mois de l'exercice 03. En conséquence de cette amélioration, la SFI a enregistré une libération de provisions pour pertes au titre des prêts, participations et garanties de 177 millions de dollars pour l'exercice 04, y compris une libération de 14 millions au titre des garanties, marquant ainsi une nette amélioration par rapport à l'exercice 03, au cours duquel la Société avait enregistré une charge de 98 millions de dollars (y compris 1 million de dollars au titre des garanties). A la clôture de l'exercice 04, les provisions totales de la Société pour pertes au titre des prêts et des participations représentaient 16,5 % du portefeuille des encours et des décaissements (contre 21,9 % à la clôture de l'exercice précédent).

2- Période 2002-2003 :

Le niveau des provisions pour pertes, 98 millions de dollars pour l'exercice 03, y compris 1 million de dollars au titre des garanties, était nettement inférieur à celui de l'exercice 02 s'élevant à 657 millions de dollars (dont 16 millions au titre des garanties), soit une diminution de 559 millions de dollars. A la clôture de l'exercice 03, les provisions totales de la Société pour pertes au titre des prêts et des participations représentaient 21,9 % du portefeuille des encours et des décaissements (contre 25,8 % à la clôture de l'exercice précédent). Le niveau de provisions pour l'exercice 03 reflétait la stabilisation de la qualité du portefeuille au premier trimestre 03, et la légère amélioration de la qualité du portefeuille au cours des neuf mois suivants.

IV.6. REVENUS AUTRES QUE LES INTERETS

1- Période 2003-2004 :

Les revenus d'autres sources que les intérêts représentent 82 millions de dollars pour l'exercice 04, soit 11 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent (93 millions de dollars), diminution qui s'explique essentiellement par des commissions de service inférieures, chiffrées à 41 millions de dollars pour l'exercice 04, contre 51 millions de dollars pour l'exercice 03. Les commissions de service perçues au cours de l'exercice 03 incluaient le recouvrement de 11 millions de dollars d'intérêts en retard et de pénalités provenant d'un des produits dérivés de gestion des risques d'un client de la Société versés à un client dans le secteur de l'énergie. Cette situation ne s'est pas présentée à nouveau au cours de l'exercice 04.

2- Période 2002-2003 :

L'augmentation des revenus d'autres sources que les intérêts, qui représente 93 millions de dollars pour l'exercice 03, soit 11 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent (82 millions de dollars), était essentiellement due à une hausse des commissions de service, passant de 40 millions de dollars pour l'exercice 02 à 51 millions de dollars pour l'exercice 03. Cette augmentation était en



majeure partie imputable au recouvrement de 11 millions de dollars d'intérêts en retard et de pénalités provenant d'un des produits dérivés de gestion des risques d'un client de la Société versés à un client dans le secteur de l'énergie.

IV.7. DEPENSES HORS INTERETS

1- Période 2003-2004 :

Les dépenses administratives (qui représentent le poste principal des dépenses hors intérêts) ont augmenté de 8 %, passant de 332 millions de dollars pour l'exercice 03 à 360 millions de dollars à l'exercice 04. Les dépenses administratives sont majorées du montant de certains produits et charges imputables aux programmes remboursables de la Société et aux projets à risques (34 millions de dollars pour l'exercice 04, contre 30 millions de dollars pour l'exercice 03). La SFI a enregistré des dépenses liées aux retraites et autres prestations post-retraites de 19 millions de dollars au cours de l'exercice 04, contre 24 millions pour l'exercice précédent.

2- Période 2002-2003 :

Les dépenses administratives (qui représentent le poste principal des dépenses hors intérêts) ont légèrement augmenté de 2 %, passant de 327 millions de dollars pour l'exercice 02 à 332 millions de dollars pour l'exercice 03. Les dépenses administratives sont majorées du montant de certains produits et charges imputables aux programmes remboursables de la Société et aux projets à risques (30 millions de dollars pour l'exercice 03, contre 39 millions de dollars pour l'exercice 02), et incluent également l'impact d'une réorganisation effectuée pendant l'exercice 02 (13 millions de dollars pour l'exercice 02, aucun poste correspondant pour l'exercice 03).

Lors de l'exercice 02, les dépenses administratives ont bénéficié d'une série de mesures en faveur de l'efficacité et du rendement mises en œuvre dans la deuxième moitié de l'exercice 02. Ces mesures ont été prises dans le cadre de la réorganisation d'ensemble de la SFI, et également afin de compenser l'impact du début de crise en Argentine sur les revenus d'exploitation. Les dépenses administratives de l'exercice 02 incluaient un montant de 13 millions de dollars pour la réorganisation, impliquant des réductions de personnel, des fermetures et réorganisations de bureaux locaux, et une réorganisation des sièges. La réorganisation a été finalisée et annoncée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 02, et la mise en œuvre du plan était majoritairement terminée au cours de l'exercice 03.

La SFI a enregistré des dépenses liées aux retraites et autres prestations post-retraites de 24 millions de dollars au cours de l'exercice 03, contre 31 millions pour l'exercice précédent. L'augmentation des dépenses était imputable aux variations des hypothèses actuarielles sous-jacentes dans le cadre du calcul des dépenses de retraite, et à la diminution des avoirs du fond de retraite au cours de l'exercice 02.



IV.8. REVENU NET

1- Période 2003-2004 :

Comme expliqué plus en détails dans les notes A, N et O des états financiers de l'exercice 04 de la Société, la SFI a mis au point certaines relations de couverture dans le cadre de ses activités d'emprunt et de prêt sous forme de couverture de juste valeur. La Société fait généralement correspondre les caractéristiques de ses produits dérivés avec ceux des instruments financiers sous-jacents couverts en termes, notamment, de monnaie, de date d'échéance et de révision, et de taux d'intérêts. Cependant, diverses méthodes d'évaluation sont appliquées aux instruments financiers dérivés et couverts, aux termes de la norme comptable SFAS N °133. L'inefficacité en résultant calculée dans le cadre de telles relations est enregistrée comme plus-values (ou moins-values) nettes sur d'autres instruments au niveau du revenu net.

Les effets de la norme comptable SFAS N °133 sur les revenus nets des exercices 03 et 04 peuvent être résumés comme suit (en millions de dollars) :

	Exercice 04	Exercice 03
Résultat d'exploitation	\$982	\$528
Ajustements de la norme comptable SFAS N °133		
Plus-values et moins-values sur les autres instruments financiers	11	(41)
Revenu net	\$993	\$487

Les plus-values et moins-values nettes sur les autres instruments financiers incluent dans une large mesure la différence de juste valeur des instruments dérivés et la variation de juste valeur de l'instrument couvert dans le cadre des relations de couverture désignées.

2- Période 2002-2003 :

Comme expliqué plus en détails dans les notes A, L et M des états financiers de l'exercice 03 de la SFI, la Société a modifié au début de l'exercice 01 sa méthode de comptabilité des instruments dérivés afin de respecter la norme SFAS N°133. Aux termes de la norme SFAS N°133, la SFI a mis en place certaines relations de couverture pour ses activités d'emprunt et de prêt sous forme de couverture de juste valeur. La Société fait généralement correspondre les caractéristiques de ses produits dérivés avec ceux des instruments financiers sous-jacents couverts en termes, notamment, de monnaie, de date d'échéance et de révision, et de taux d'intérêts. Cependant, diverses méthodes d'évaluation sont appliquées aux instruments financiers dérivés et couverts, aux termes de la norme comptable SFAS N °133. L'inefficacité en résultant calculée dans le cadre de telles relations est enregistrée comme plus-values (ou moins-values) nettes sur d'autres instruments au niveau du revenu net.

Les effets de la norme comptable SFAS N °133 sur les revenus nets des exercices 02 et 03 peuvent être résumés comme suit (en millions de dollars) :



	Exercice 03	Exercice 02
Résultat d'exploitation	\$528	\$161
Ajustements de la norme comptable SFAS N °133		
Plus-values et moins-values sur les autres instruments financiers	(41)	54
Revenu net	\$487	\$215

Les plus-values et moins-values nettes sur les autres instruments financiers incluent dans une large mesure la différence de juste valeur des instruments dérivés et la variation de juste valeur de l'instrument couvert dans le cadre des relations de couverture désignées.

V. ANALYSE BILANTIELLE

Le Bilan et le Tableau de Flux de Trésorerie de la SFI sont reproduits dans la partie des états financiers audités pour les exercices clos le 30 juin 2002, 2003 et 2004,

Pour l'analyse des postes du Bilan et du Tableau de Flux de Trésorerie, il est recommandé de se référer aux Notes qui sont une partie intégrale des états financiers audités et joints en annexe 2.



PARTIE VI : FACTEURS DE RISQUES



LA GESTION DES RISQUES FINANCIERS

À travers ses opérations de développement durable du secteur privé, la SFI assume différents types de risque. La direction de la Société a établi un cadre de travail exhaustif sur la gestion des risques des entreprises, subdivisé en quatre groupes de risques :

1. risque stratégique,
2. risque de crédit,
3. risque financier,
4. risque opérationnel.

La gestion active de ces risques est un facteur déterminant en ce qui concerne la réussite de la Société et sa capacité à maintenir une base stable pour son capital stable et ses bénéfices, et représente une part prépondérante de ses opérations. Dans le cadre de son travail sur la gestion des risques des entreprises, la Société a adopté plusieurs politiques clés en matière de financement et de couverture, ainsi qu'un certain nombre de politiques prudentielles.

1- RISQUE STRATEGIQUE

La SFI définit le risque stratégique comme étant les conséquences potentielles en termes de réputation, en termes financiers ou autres en cas de faillite à sa mission stratégique, et en particulier à sa tâche de mise en place d'un développement durable.

La gestion d'ensemble des risques stratégiques est réalisée à travers la définition et l'implantation d'une stratégie annuelle visant à répondre aux directives et à la mission de la Société en ce qui concerne ses opérations d'investissement et ses services de conseils. Cette stratégie est développée en collaboration avec les Cadres supérieurs par le Groupe de Stratégie des Opérations, et est approuvée par le Conseil d'Administration. Le Groupe d'Evaluation des Opérations effectue des évaluations rétroactives sur l'implantation de la stratégie d'investissement de la Société, et ce sur une base permanente.

Le risque stratégique inclut le risque encouru par la SFI lors de la mise en œuvre de son programme de développement environnemental et social au sein des pays membres. La responsabilité inhérente à la gestion de cette partie des opérations incombe au Département des Affaires de Développement Environnemental et Social.

Les principes directeurs clés et les politiques établies dans ce cadre de travail en vue de contrôler les risques stratégiques sont les suivants :

1.1 PRINCIPES DIRECTEURS POUR LES OPERATIONS DE LA SFI

Rôle de catalyseur : La SFI s'attachera par-dessus tout à agir comme catalyseur pour améliorer les investissements productifs au sein du secteur privé de ses pays membres en développement. À cet



effet, la SFI vise à mobiliser des fonds provenant aussi bien d'investisseurs locaux que d'investisseurs étrangers issus des secteurs privé et public.

Partenariat commercial : La SFI fonctionne comme une entité commerciale en partenariat avec le secteur privé. La SFI prend ainsi des risques commerciaux au même titre que les institutions privées, en investissant ses fonds conformément aux règles du marché.

En outre, la SFI ne participe à un investissement que lorsqu'elle est en mesure d'effectuer un apport spécifique que les autres investisseurs dans la transaction ne proposent pas.

1.2 POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

La Société a développé un ensemble exhaustif de Directives et Politiques de Protection visant à promouvoir des investissements du secteur privé responsables sur le plan environnemental et social. Ces Politiques de Protection abordant des questions environnementales et sociales sont distribuées aux promoteurs de projet pour qu'ils les étudient avant de mener leurs évaluations ; il en est de même pour les directives en matière de santé et de sécurité portant sur les particularités sectorielles et industrielles afférentes au type de projet.

Dans le cadre de la réalisation de ses investissements, la SFI applique ses normes au projet, et ses performances sont évaluées par rapport à ces normes. Les projets doivent être en adéquation avec les politiques et directives applicables, et être en conformité avec les lois locales, nationales, et internationales en vigueur.

2. RISQUE DE CREDIT

La SFI définit le risque de crédit comme étant une baisse potentielle de la valeur des actifs de son bilan et de ses actifs hors bilan du fait d'une détérioration du profil de crédit de ses clients, des pays au sein desquels la SFI investit, ou d'une contrepartie financière. Dans le cadre de ses opérations, la SFI encourt des risques dans deux domaines :

- (i) dans le cadre de ses opérations d'investissement, chaque fois que la SFI fournit des prêts, investissements en capital, garanties et produits dérivés pour des clients dans ses pays membres en développement,
- (ii) dans le cadre de ses opérations de trésorerie, au cours desquelles le risque encouru provient de contreparties sur ses investissements en liquidités, activités de gestion des emprunts et des actifs-passifs.

Dans le cadre de ses attributions, la SFI n'a pas le droit d'accepter des garanties de remboursement couvertes par l'État sur ses investissements, ce qui de fait l'expose sur ses investissements à un risque commercial et à une insolvabilité de la part de l'État emprunteur.

Le Groupe de Gestion des Risques et de Politiques Financières de la Société a pour responsabilité de surveiller la gestion d'ensemble des risques de crédit et, également, de surveiller et contrôler les risques de crédit provenant des activités de trésorerie de la SFI. Le Département de Révision des Crédits joue également un rôle clé en ce qui concerne les expositions de la SFI au risque de crédit clients. Lors de la création de nouveaux investissements, le Département de Révision des Crédits



analyse les informations obtenues par les départements d'investissement et fournit un compte-rendu indépendant portant sur les risques de crédit de l'opération. Après engagement de la Société, la qualité du portefeuille de prêts et placements de participation est surveillée selon les principes et procédures définies dans le cadre des Procédures des Opérations. La responsabilité relative à la surveillance au jour le jour et à la gestion du risque de crédit au niveau du portefeuille relève des services de gestion de portefeuille des départements d'investissements individuels. Leurs évaluations sont assujetties à une révision trimestrielle, sur la base d'un échantillon, effectuée par le Service de Provisionnement des Pertes du Département du Contrôle et du Budget.

Le portefeuille d'investissements de la Société est soumis à un certain nombre de limites opérationnelles et prudentielles, comprenant des restrictions pour l'exposition à un projet unique, l'exposition à un seul pays, et la concentration de segments de marché. De même, les politiques et directives de crédit ont été élaborées dans l'optique de couvrir les opérations de trésorerie ; elles sont assujetties à une révision annuelle effectuée par le Groupe de Gestion des Risques et des Politiques Financières, et à une approbation de la part de la Commission des Finances et des Risques.

Précisément, les politiques clé en matière d'exposition adoptées par la SFI sont les suivantes :

2.1 OPERATIONS D'INVESTISSEMENT¹

- Généralement, la SFI ne finance pas, pour son propre compte, plus de 25% des coûts d'un projet.
- Un investissement en capital dans une société ne représente normalement pas plus de 35 % du capital social total de la société, à condition que la SFI ne soit pas le seul plus important actionnaire.
- L'investissement dans un débiteur unique ne peut excéder 3 % du montant total du portefeuille d'investissements de la SFI.
- Les investissements en capital et en quasi-capital dans un débiteur unique ne doivent pas excéder 3 % de la valeur nette de la Société plus les réserves générales, et les investissements directs en capital ne peuvent être supérieurs à 1,5 %.

2.2 GESTION DE PORTEFEUILLE²

- Le montant total des investissements dans un seul pays ne devra normalement pas représenter plus de 12 % du montant total du portefeuille des investissements de la SFI ou 25 % de sa valeur nette plus les réserves générales. Les révisions des seuils d'intervention entre 1 % et 6 % du portefeuille sont établies pour chaque pays.

¹ Toutes les expositions sont exemptes de réserves spécifiques

² Toutes les expositions sont exemptes de réserves spécifiques



- Les risques d'exposition de la SFI en tant que prêteur officiel dans un pays ne peuvent excéder 10 % pour les Pays Pauvres Hautement Endettés et 5 % pour tous les autres pays. Des exceptions pour les pays comportant de faibles taux d'endettement extérieur peuvent être accordées par le Comité des Finances et des Risques. Des seuils d'intervention plus faibles sont établis pour certains pays.
- La valeur totale des risques d'exposition de la Société à un seul secteur de risque ne doit pas excéder 8 % de la valeur totale du portefeuille d'investissements. Des seuils d'intervention plus faibles sont établis pour les secteurs uniques, et individuellement pour le secteur des finances et celui des assurances, avec pour base la valeur totale du portefeuille de la SFI et le niveau d'exposition du pays.
- Les garanties détenues par la SFI qui sont subrogées en devise locale sont limitées à 200 millions de dollars américains.

2.3 OPERATIONS DE TRESORERIE

- Les contreparties sont assujetties à des critères d'éligibilité conservateurs, et sont actuellement réservées aux banques et aux institutions financières avec des conditions de crédit minimum de A fixées par les principales agences internationales d'évaluation de crédit.
- Les expositions à des contreparties individuelles sont assujetties à des plafonds de diversification. Pour les produits dérivés, l'exposition est mesurée en termes d'exposition potentielle au « pire des cas » sur la base de simulations portant sur les variations du marché. Les limites spécifiques pour les institutions sont mises à jour tous les mois, en fonction des changements de taille de la contrepartie ou du statut des crédits.
- En vue de limiter l'exposition, la SFI conclue des accords collatéraux avec des contreparties qui nécessitent une redistribution de garantie lorsque l'exposition nette dépasse certains seuils prédéterminés, qui décroissent au fur et à mesure que les conditions de crédit de la contrepartie se détériorent.
- Dans la mesure où les contreparties peuvent être déclassées au cours de la durée d'une opération, les accords permettent à la SFI de mettre fin à tous les swaps si le seuil atteint par la contrepartie est inférieur à l'émission sans risque ou si d'autres événements de clôture se produisent correspondant aux normes prévalant sur le marché.
- Des limites sont aussi imposées sur le volume des transactions des produits hors-cote avec des contreparties individuelles.
- Pour les instruments indiciels négociables en bourse, la SFI limite le risque de crédit en restreignant les opérations à une liste d'opérations boursières, de contrats et de négociants autorisés, et en établissant des limites sur la position du taux d'intérêt ouvert de la Société pour chaque contrat.



La SFI ne comptabilise pas les revenus sur prêts lorsqu'il subsiste un doute sur le recouvrement ou en cas de retard de plus de 60 jours sur le paiement des intérêts ou le principal, sauf si la direction escompte un règlement de ces intérêts dans un futur proche.

Le montant des prêts non échus en pourcentage du portefeuille des prêts versés, qui constitue un indicateur clé des performances du portefeuille, est descendu à 11,5 % au 30 juin 2004, par rapport à 16,7 % au 30 juin 2003. Le montant en principal des prêts non échus en cours s'élevait à 1 121 millions de dollars américains au 30 juin 2004, soit une baisse de 27 % par rapport au seuil de 1 543 millions de dollars américains au 30 juin 2003.

La qualité du portefeuille d'investissements de la SFI, telle que mesurée par le niveau des risques d'ensemble, s'est améliorée au cours de l'exercice FY04, avec une poursuite de la tendance observée au cours de la seconde moitié de l'exercice FY03. De fait, les réserves totales par rapport aux pertes sur prêts et investissements en capital au 30 juin 2004 sont passées à 2 033 millions de dollars américains (2 625 millions de dollars américains au 30 juin 2003). Cela équivaut à 16,5 % du portefeuille versé, par comparaison à 21,9 % au 30 juin 2003.

La SFI fonctionne en considérant par principe que le portefeuille de garantie est exposé aux mêmes risques idiosyncrasiques et systématiques que le portefeuille de prêts de la SFI, et que les pertes probables relatives concernant le portefeuille de garantie nécessitent d'être couvertes par une provision pour perte. La provision au 30 juin 2004 s'élevait à 16 millions de dollars américains (30 millions de dollars américains au 30 juin 2003), avec pour base le portefeuille de fin d'exercice, et sur le bilan, elle figure dans les rubriques crédits et autres passifs. La réduction pour provision sur l'année, à savoir 14 millions de dollars américains pour l'exercice FY04 (une augmentation de 1 million de dollars américains par rapport à l'exercice FY03), figure dans la publication des pertes (provision pour) sur prêts, investissements en capital et garanties dans le compte d'exploitation.

La Société n'a pas subi de pertes de crédit sur ses expositions aux produits dérivés de contreparties dans le cadre de ses opérations de trésorerie.

3. RISQUE FINANCIER

La SFI définit le risque financier selon trois composantes : (a) l'incapacité potentielle à réaliser les actifs de son portefeuille en quantité suffisante pour répondre aux obligations de décaissement de fonds au fur et à mesure qu'elles surviennent (« risque de liquidité ») ; (b) l'incapacité potentielle à obtenir un financement à un coût raisonnable (« risque de financement ») ; et (c) une détérioration en valeurs des instruments financiers ou des positions du fait de variations sur les taux d'intérêt et taux de change et de la volatilité de ceux-ci (« risque de marché »).

Le risque financier est géré par le Département de Trésorerie de la SFI, sous observation et surveillance du Groupe de Gestion des Risques.

La SFI applique un certain nombre de politiques financières majeures décrites ci-dessous, approuvées par son Conseil d'Administration :



- Les investissements décaissés au titre des participations et des quasi-participations (hors provisions pour pertes) ne doivent pas dépasser 100 % de la valeur nette, tandis que les investissements décaissés (hors provisions pour pertes) ne doivent pas dépasser 50 % de la valeur nette.
- Le montant minimum des liquidités (actifs liquides plus engagements d'emprunts non tirés auprès de la Banque Mondiale) doit être suffisant à tout moment pour couvrir au moins 65 % des besoins en liquidités nets estimés de la SFI pour les trois années suivantes.
- La monnaie, le taux de base et l'échéance des actifs de crédit doivent correspondre au plus près aux emprunts ; les niveaux à partir desquels les risques liés au change et aux taux d'intérêts sont couverts sont définis.
- Le capital (soit le capital libéré, les bénéfices non distribués et les provisions générales pour pertes) doit être au moins égal à 30 % des actifs pondérés des risques.

En outre, aux termes des Statuts de la SFI, aussi longtemps que la SFI compte des emprunts en cours auprès de la Banque Mondiale, le ratio d'endettement de la SFI, mesuré par le rapport de la dette de la SFI (emprunts plus garanties en cours) au capital de la SFI (capital souscrit plus bénéfices non distribués), ne peut excéder 4 :1.

3.1 RISQUE DE LIQUIDITE

Dans le cadre des politiques financières majeures décrites précédemment, la Société maintient en pratique, par mesure de prudence, un objectif de liquidités de fonctionnement ne devant pas être inférieur à 70 % des besoins nets en liquidités de trois années, y compris les décaissements projetés et le service de la dette.

Les principaux instruments visant à maintenir des liquidités suffisantes sont les portefeuilles d'actifs liquides de la Société. Comme déjà mentionné, les liquidités de la SFI sont réparties dans cinq portefeuilles distincts :

- Le P0 est généralement investi dans des dépôts à court terme, des fonds de marchés financiers et des opérations de réméré, ce qui correspond à son utilisation pour des besoins de financement à court terme ;
- Le P1, généralement investi dans (a) des instruments à revenus fixes tels que des obligations souveraines étrangères ou émises par des organes supranationaux, ou des obligations souveraines garanties par des gouvernements (bénéficiant au moins d'une notation AA) ; (b) des titres émis par le Trésor Américain ou une agence américaine ; (c) des titres garantis par des actifs notés AAA par au moins deux agences de notation et/ou d'autres titres AAA émis par des entreprises ; (d) des futures et des swaps de taux d'intérêts visant à gérer le risque du portefeuille associé à la monnaie, ainsi que sa durée par rapport à la référence ; et (e) les dépôts en liquide ;



- Le P2, généralement investi dans des valeurs du Trésor américain, d'autres obligations souveraines ou émises par des agences ;
- Le P3, qui comprend un portefeuille à revenu global fixe et un portefeuille de titres garantis par des hypothèques ;
- Le P4 (commencé le 1^{er} juillet 2003), qui représente la partie du portefeuille P2 confiée à des gérants externes.

Au 30 juin 2004, le montant total des actifs liquides de la SFI s'élevait à 13,1 milliards de dollars, ou 116 % de ses besoins en liquidités nets prévus pour trois ans (contre 13 milliards de dollars et 107 % au 30 juin 2003).

3.2 RISQUE DE FINANCEMENT

L'objectif principal de la Société en termes de gestion du risque de financement est de conserver sa notation AAA par l'adoption des politiques financières majeures décrites précédemment, et ainsi de avoir accès au financement, si nécessaire, au coût le plus bas possible. Ceci est possible, tout en réduisant les coûts, en émettant des titres de créance sur plusieurs marchés de capitaux et dans plusieurs monnaies, en utilisant parfois des structures complexes. Ces structures incluent des emprunts payables dans diverses monnaies, ou des emprunts dont le principal et/ou les intérêts sont déterminés par rapport à un indice spécifique, tel qu'un indice du marché boursier, un taux d'intérêt de référence, l'indice d'une denrée de base, ou un ou plusieurs taux d'échange étrangers.

Au cours de l'exercice 04, la Société a levé 3 milliards de dollars (3,5 milliards de dollars pour l'exercice 03) à des taux inférieurs au taux LIBOR.

3.3 RISQUE DE MARCHE

L'exposition de la Société au risque de marché est réduite par l'adoption d'une politique de financement adossé décrite précédemment et par l'utilisation de plusieurs instruments dérivés visant à convertir les actifs et les passifs en actifs et passifs à taux flottant sur 6 mois indexé sur le dollar.

3.3.1. OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

La mise en œuvre de la politique de financement adossé consiste en une procédure en deux étapes : les fonds sont réservés dès leur approbation par le Conseil d'Administration, et associés aux décaissements en tenant compte du taux d'intérêt et de la monnaie. Le risque lié au taux d'intérêt et au taux de change associé aux prêts à taux fixe et/ou aux prêts non libellés en dollars est couvert par des swaps de monnaies et de taux d'intérêt qui convertissent tous les flux de liquidités en flux à taux variables indexés sur le dollar.

L'exposition au risque de marché résultant d'opérations dérivées avec des clients, visant à faciliter leur gestion des risques, est réduit par l'adoption de positions de contrepoids avec des contreparties très bien notées sur le marché.



3.3.2. PORTEFEUILLES DES ACTIFS LIQUIDES

Conformément à la politique de financement adossé, les portefeuilles P0, P1 et P3 sont strictement gérés par rapport à des références en dollar à taux variable, sur une base individuelle. Pour ce faire, on utilise plusieurs instruments dérivés, y compris des opérations de change à court terme, des opérations de change à terme de gré à gré (à terme couvert), des swaps de taux d'intérêts et de monnaies, et des futures et options à taux d'intérêt négociables en bourse. La Société adopte également des positions acheteur et vendeur sur des titres dans le cadre de la gestion de ces portefeuilles, conformément à leurs références respectives.

Les portefeuilles de biens liquides les plus sensibles au risque de marché sont les portefeuilles P2 et P4, qui, eux, sont indexés pour trois ans sur le dollar, avec la possibilité en outre de s'éloigner de cette référence. Le portefeuille P2 représente la portion du capital de la SFI non décaissé en investissements en capital, et la référence reflète le profil de risque choisi pour ce capital non investi. Le P4 représente la partie du portefeuille P2 confiée à des gérants externes.

3.3.3. ACTIVITES D'EMPRUNT

Le risque de marché associé aux obligations à taux fixe et aux instruments structurés souscrits dans le cadre du programme de financement de la Société est tempéré par l'utilisation d'instruments dérivés visant à les convertir en obligations en dollars à taux variable, conformément à la politique de financement adossé.

3.3.4. GESTION ACTIFS-PASSIFS

Tandis que la politique de financement adossé fournit un niveau de protection conséquent contre les risques liés aux taux d'intérêts et aux devises, la Société peut être exposée à un risque résiduel dans sa gestion générale des actifs et des passifs. Ce risque résiduel fait l'objet d'un suivi par le groupe de Gestion Actif-Passif au sein du Département des Opérations de Trésorerie.

Le risque résiduel lié aux devises provient d'évènements tels qu'un changement du niveau des provisions pour pertes des prêts non libellés en dollars. Ce risque est géré en surveillant la position consolidée de l'actif ou du passif dans chaque devise de prêt. Lorsque la position consolidée dépasse l'équivalent de 5 millions de dollars, le risque est couvert par des ventes ou des achats au comptant.

Le risque résiduel lié aux taux d'intérêts peut avoir deux origines :

- les actifs complètement adossés à l'origine peuvent voir apparaître des asymétries au fil du temps suite à des sorties de bilan, des remboursements anticipés ou des rééchelonnements
- le fait de différer les dates de révision des taux d'intérêt des actifs et des engagements.

Ce risque résiduel est géré, dans un premier temps, en synchronisant les dates de révision des taux d'intérêts des actifs et des engagements au niveau du portefeuille, puis en évaluant la sensibilité de



la valeur actuelle des actifs et engagements dans chaque devise pour chaque changement d'un point de base des taux d'intérêts, la valeur de déclenchement d'action étant de 50.000 dollars.

Les rendements totaux des actifs liquides (y compris les intérêts, les plus-values et moins-values réalisées ou non, et les écarts de conversion) se sont élevés à 177 millions de dollars (contre 475 millions de dollars pour l'exercice 03 et 524 millions de dollars pour l'exercice 02), sur lesquels 21 millions sont attribuables aux produits du portefeuille P2, et, depuis le début de l'exercice 04, au portefeuille P4 (264 millions pour l'exercice 03, 202 millions pour l'exercice 02). Les gains sur conversion de devises pour l'exercice 04 ont représenté 7 millions de dollars (8 millions de gains pour l'exercice 03 et 1 million de pertes pour l'exercice 02).

4. RISQUE OPERATIONNEL

La SFI définit le risque opérationnel comme le potentiel de pertes résultant d'événements impliquant des ressources humaines, des systèmes ou des processus. Ce type de risque inclut les événements internes et externes, qu'ils soient occasionnés par un manque de contrôle, de documentation, ou de plan d'urgence, ou par des défaillances des systèmes d'information, des communications, des protections physiques, des interruptions de l'activité, de la supervision, du traitement des transactions, ou des manquements au niveau des agences, des responsabilités légales ou fiduciaires. En tant que tel, le risque opérationnel couvre les risques induits par la gestion d'une entité, par opposition à son financement.

Conformément aux directives de Bâle II sur l'adéquation du capital, la SFI met au point une matrice cadre visant à analyser le risque opérationnel en identifiant, pour chaque secteur (ressources humaines, systèmes et processus), les risques que la SFI :

- (i) pourra gérer en interne, dans le cadre de son activité quotidienne;
- (ii) pourra compenser par la mise en place de plans d'urgence; ou
- (iii) pourra traiter en externe, que ce soit par de la sous-traitance ou des mesures de couvertures, y compris des assurances.

La responsabilité de la mise au point du cadre de gestion et de surveillance du risque opérationnel, ainsi que des plans d'urgence, incombe au Département du Contrôle et du Budget. Pour ce qui est des risques opérationnels assurables, le Groupe des Services d'Assurance de la SFI exécute des audits d'assurance afin d'identifier les risques et d'évaluer le degré d'adéquation et les limites des polices d'assurance existantes.

La SFI s'efforce d'atténuer les risques qu'elle gère en interne par un système complet de vérifications internes, conçu non seulement pour identifier les paramètres des divers risques mais aussi pour assurer le suivi et le contrôle des domaines particulièrement problématiques.



PARTIE VII : FAITS EXCEPTIONNELS



A la connaissance de l'Emetteur, à la date des présentes, il n'existe pas de faits exceptionnels susceptibles d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de la Société Financière Internationale.



PARTIE VIII :

LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES



A la connaissance de l'Emetteur, à la date des présentes, il n'existe pas de litiges ou affaires contentieuses susceptibles d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de la Société Financière Internationale.



PARTIE IX :

ANNEXES



ANNEXE 1 :

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES

PAR LA SFI



Le présent document est une présentation de compréhension générique et générale des US GAAP par rapport au référentiel comptable marocain et ne peut être considéré comme exhaustif. Il ne peut pas en outre servir comme outil de conversion des états financiers US GAAP en états financiers marocains. Cf Note A des Etats financiers certifiés de la société (Exhibit 2: Etats financiers)

SOURCES COMPTABLES

US GAAP

Aux Etats-Unis, les organismes professionnels constituent la source principale de la normalisation comptable avec notamment les travaux de l'American Institute of Certified Public Accountants (AICPA) et du Financial Accounting Standards Board (FASB).

Les normes édictées par ces deux organismes sont connues respectivement sous l'appellation APB et FAS. Par ailleurs, la SEC (Securities and Exchange Commission), organisme régulateur de la bourse américaine, publie périodiquement des recommandations en matière de comptabilisation connues sous l'appellation SAB (Staff Accounting Bulletins).

L'ensemble de ces normes est regroupé sous le nom «US GAAP » (United States Generally Accepted Accounting Principles).

Référentiel comptable marocain

La normalisation comptable au Maroc est régie par les pouvoirs publics. La loi 9-88 sur les obligations comptables des commerçants en constitue le texte de base. Les modalités d'application de cette loi sont précisées par le Code Général de Normalisation Comptable (CGNC) qui comprend deux parties : Norme Générale Comptable (NGC) et Plan Comptable Général des Entreprises (PCGE). La NGC définit le cadre conceptuel de la comptabilité au Maroc et est applicable à l'ensemble des entités économiques quelque soit leur secteur d'activité.

Le PCGE présente le dispositif d'application de la NGC aux entités économiques ayant le caractère d'entreprise au sens large. Toutefois, certaines activités (ex: Banques, Assurances...) ont été régies par la suite par des plans comptables sectoriels autonomes.

Ainsi, dans le cadre de ce comparatif, nous avons tenu compte du référentiel comptable général (Loi 9-88 et NGC) ainsi que du référentiel comptable applicable aux établissements de crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

US GAAP

Les US GAAP sont basés sur un certain nombre d'hypothèses et de conventions fondamentales : concept d'entité (*business entity*), de continuité (*going concern*), de périodicité (*time period*), d'unité monétaire (*monetary unit*), de prudence (*conservatism*), de coût historique (*historical cost*), de



réalisation des résultats (*realization*), d'identification (*recognition*), de rattachement des charges aux produits (*matching*) et d'information totale (*full disclosure*).

Référentiel comptable marocain

Les sept principes comptables fondamentaux sont : Continuité d'exploitation, Permanence des méthodes, Coût historique, Spécialisation des exercices, Prudence, Clarté et Importance significative.

Le principe de Prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique n'est pas prévu au Maroc.

ETATS FINANCIERS

US GAAP

Au bilan, les éléments de l'actif sont présentés par ordre de liquidité décroissante et les éléments du passif figurent par ordre d'exigibilité allant du court terme au long terme.

Pour le Compte des Produits et Charges, il n'existe pas de canevas préétabli mais un certain nombre d'informations est obligatoire. Les charges sont présentées par fonction pour donner une information orientée vers l'analyse de la performance.

Les états financiers comprennent en outre le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau de répartition des bénéfices et les notes annexes.

Référentiel comptable marocain

Au bilan des établissements de crédit, les classes comptables de l'actif sont présentées par ordre de liquidité décroissante. Les éléments du passif sont présentés par ordre d'exigibilité allant du court terme au long terme. Dans les autres entreprises, l'ordre de présentation des éléments de l'actif et du passif est inversé.

Pour le Compte de Produits et Charges, un canevas préétabli existe et prévoit une classification des charges de l'entreprise par nature.

Les états financiers comprennent en outre l'Etat des soldes de gestion, le tableau de financement et les notes annexes (ETIC). Le PCEC prévoit en plus le tableau des flux de trésorerie.

IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS

US GAAP

Cette rubrique n'existe pas à l'actif. Les frais préliminaires ainsi que les charges à répartir sur plusieurs exercices sont considérés comme des charges de l'exercice.

Référentiel comptable marocain



Cette rubrique comprend les frais préliminaires, les charges à répartir sur plusieurs exercices et les primes de remboursement des obligations. Ces charges sont capitalisées au gré de l'entreprise et amorties sur une durée maximale de 5 ans.

Dans les établissements de crédit, cette rubrique est logée au niveau de la rubrique «autres actifs »..

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

US GAAP

L'APB 18 reprend dans sa classification des immobilisations incorporelles, les éléments tels que les brevets, licences, franchises, marques et autres droits similaires qui peuvent être identifiés de manière suffisamment précise.

Selon FAS142, l'amortissement d'une immobilisation incorporelle à durée finie doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs relatifs à ladite immobilisation. Si sa durée est infinie, elle ne fait pas l'objet d'un amortissement. Un test de dépréciation doit être réalisé, dans les deux cas, en fin d'exercice.

Le goodwill est par ailleurs capitalisé et amorti linéairement sur une durée maximale de 40 ans.

Selon FAS2, les frais de recherche et développement sont systématiquement comptabilisés en charges.

Référentiel comptable marocain

Les immobilisations incorporelles comprennent : les immobilisations en Recherche et Développement, les brevets, les marques, droits et valeurs similaires et Fonds commercial.

Les frais de Recherche et Développement peuvent être immobilisés si certaines conditions sont remplies : Projets individualisés ; Recherches présentent d'importantes chances de réussite technique et Rentabilité commerciale des recherches démontrée.

Ces frais immobilisés sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

Le goodwill au Maroc est amorti sur une durée maximale de 10 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

US GAAP

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué des amortissements et leur réévaluation n'est pas permise.

Pour l'amortissement des immobilisations corporelles, plusieurs modes sont utilisés. Cependant, le mode d'amortissement linéaire reste le plus fréquent. Les durées d'amortissement retenues sont généralement différentes des durées fiscales.

Référentiel comptable marocain



Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Leur réévaluation est permise mais rarement pratiquée en raison de son coût fiscal.

Pour l'amortissement desdites immobilisations, le CGNC ne précise pas de durées fixes et laisse l'appréciation à l'entreprise pour définir les durées selon l'utilisation qu'elle compte en faire.

Cependant, les entreprises marocaines retiennent généralement les durées d'amortissement précisées

par la circulaire de l'Impôt sur les Sociétés (Constructions (20 ans), Installations techniques (10 ans), Matériel de Transport (5ans)).

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS

US GAAP

Dans le bilan consolidé aux Etats-Unis, une distinction est faite entre les titres des sociétés consolidables et les titres des sociétés non consolidables. La première catégorie citée se décomposant elle-même en : titres de sociétés intégrées globalement et ceux des sociétés mises en équivalence.

FAS 115 définit trois catégories de titres en fonction de l'intention de l'entreprise :

- Les titres d'investissement : ce sont des titres à revenu fixe représentatifs d'une dette et détenus avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance dans la mesure où l'entreprise a la capacité effective de les conserver jusqu'à cette date. Ces titres sont évalués selon la méthode du coût amorti.
- Les titres de transaction : ce sont des titres acquis avec l'intention de les revendre à coût terme de façon à dégager un profit sur les variations de prix. Ces titres sont évalués à leur juste valeur, les plus ou moins values latentes étant constatées dans le Compte de Produits et Charges.
- Les autres titres de placement : il s'agit d'une catégorie résiduelle qui enregistre tous les titres ne répondant pas aux critères des deux autres catégories. Ils sont évalués à leur juste valeur. Toutefois, les plus ou moins values latentes sont constatées dans un poste spécifique de capitaux propres.

Référentiel comptable marocain

Dans les établissements de crédit, le référentiel comptable marocain prévoit la classification suivante des titres en fonction de l'intention de l'entreprise :

- Titres de transaction et de placement. Cette rubrique comprend :
 - XI. les titres de transaction qui sont des titres de créance ou des titres de propriété acquis dans l'intention de les revendre dans un délai ne dépassant pas 6 mois ;



Ils sont comptabilisés, à l'entrée, à leur prix d'acquisition, frais d'acquisition inclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

A chaque arrêté comptable, ils sont évalués au cours du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de cours, est porté au compte de produits et charges.

- les titres de placement qui sont des titres de créance ou des titres de propriété acquis avec l'intention de les détenir pendant une durée supérieure à 6 mois, à l'exception des titres de créance que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à leur échéance et qui remplissent les conditions de leur classement avec les titres d'investissement. Elle enregistre également les titres de créance que l'établissement est tenu de détenir dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Ils sont enregistrés, à l'entrée, à leur prix d'acquisition, frais exclus et, le cas échéant, coupon couru exclu. Ils sont évalués à chaque arrêté comptable par référence au prix du marché. Les moins-values font l'objet d'une provision et les plus-values ne peuvent être constatées en produits, ni servir à compenser les moins-values constatées sur les autres titres.

- Titres d'investissement. Cette rubrique comprend les titres de créance que l'établissement a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Les titres sont enregistrés, à l'entrée, à leur prix d'acquisition, frais exclus et, le cas échéant, coupon couru exclu. Pour les titres en provenance du portefeuille de transaction, le prix d'entrée est le prix de marché du titre à la date du transfert.

Lors de chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

- Titres de participation et emplois assimilés. Cette rubrique comprend notamment:

- les titres de participation qui sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement et qui sont représentatifs d'une fraction de capital, détenue directement ou indirectement, au moins égale à 10% d'une autre société, à l'exception des titres détenus dans les entreprises liées et des titres relevant de l'activité de portefeuille ;
- les participations dans les entreprises liées qui sont des titres détenus dans des entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable. Lorsque la participation excède la moitié du capital d'une société, celle-ci est considérée comme une filiale ;
- les titres de l'activité de portefeuille qui sont des titres de propriété détenus avec un objectif de rentabilité satisfaisante, sur une longue durée sans intervention dans la gestion de la société émettrice ;



- les autres titres immobilisés représentant une fraction de capital inférieure à 10 % d'une autre société et dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement de crédit.

Ces titres sont évalués selon la méthode du coût amorti.

- Autres actifs. Cette rubrique comprend notamment les primes d'options achetées, les opérations diverses sur titres.

Dans le bilan consolidé, le poste «Titres mis en équivalence » est mis en évidence.

STOCKS

US GAAP

Les US GAAP donnent la possibilité aux entreprises d'évaluer leurs stocks à la sortie selon l'une des méthodes suivantes : CMUP, FIFO, LIFO.

Les provisions pour dépréciation des stocks ne peuvent pas faire l'objet de reprise lors d'un exercice ultérieur.

Référentiel comptable marocain

Deux méthodes d'évaluation des stocks à la sorties sont permises : CMUP et FIFO. La méthode du LIFO est interdite.

Les provisions pour dépréciation des stocks peuvent faire l'objet de reprise.

CREDIT-BAIL

US GAAP

Aux Etats-Unis, un contrat de crédit-bail est qualifié de «capital lease »,notamment par FAS 13 si un certain nombre de conditions sont réunies.

Dans la comptabilité du preneur de bail, le bien loué est comptabilisé dans un des comptes d'immobilisations à l'actif à la valeur actuelle des loyers qui seront versés; une dette à long terme est. ensuite enregistrée au passif du bilan; le bien est amorti sur la durée de vie estimée. Le bailleur enregistre une vente réglée à tempérament.

Référentiel comptable marocain

Les contrats de crédit-bail sont comptabilisés dans les comptes individuels selon l'apparence juridique.

Ainsi, dans la comptabilité du preneur de bail, le bien loué ne figure pas à l'actif et les redevances de location sont comptabilisées en charges. Chez le bailleur, les immobilisations effectivement louées, les immobilisations en cours et les immobilisations non louées après résiliation sont inscrites, parmi les immobilisations du bailleur, à l'actif puisqu'il en est le propriétaire.



Dans les comptes consolidés, les contrats de crédit-bail sont retraités pour tenir compte de la réalité économique de l'opération de financement.

INTEGRATION DES COUTS D'EMPRUNT DANS LE COUT D'UN ACTIF

US GAAP

FAS 34 impose la capitalisation des frais financiers relatifs à des emprunts pour certains actifs identifiés qui nécessitent une certaine durée de production ou de construction.

Référentiel comptable marocain

Les coûts d'emprunt sont en principe constatés en charges de la période. La capitalisation desdits coûts est cependant possible pour des opérations dont la réalisation suppose une certaine durée (plus de 12 mois).

PROVISION POUR GROSSES REPARATIONS

US GAAP

Le provisionnement des charges relatives à des grosses réparations à entreprendre est une pratique non admise aux Etats-Unis.

Référentiel comptable marocain

Les entreprises ont la possibilité de constituer des provisions pour grosses réparations.

IMPOTS DIFFERES

US GAAP

Les impôts différés sont comptabilisés dans les comptes individuels et consolidés.

Référentiel comptable marocain

Les impôts différés ne sont comptabilisés que dans les comptes consolidés.

PROVISIONS POUR RETRAITE

US GAAP

La norme FAS 87 «Comptabilisation des engagements de retraite »impose la comptabilisation au bilan des engagements de retraite non couverts par des versements à un fonds de gestion.

Cette norme a été complétée par FAS 132 «Information à donner par les employeurs en matière d'engagement de retraite et assimilés ».



Référentiel comptable marocain

Il n'existe pas suffisamment de développements comptables en matière de comptabilisation des provisions pour retraite.

Les entreprises ont le choix de les comptabiliser dans leurs bilans ou de les constater en hors bilan.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

US GAAP

Selon FAS 116, d'une façon générale les subventions reçues sont enregistrées en produits à leur juste valeur pour la période correspondante. Pour les subventions d'investissements, elles sont imputées directement sur le prix d'acquisition de l'investissement correspondant.

Référentiel comptable marocain

Les subventions d'investissements sont comptabilisées dans les capitaux propres assimilés de l'entreprise. Elles sont reprises au fur et à mesure de l'amortissement de l'actif acquis en partie grâce à cette subvention.

CONVERSION DES OPERATIONS LIBELLEES EN DEVISE

US GAAP

Les gains et pertes de change latents constituent des éléments du résultat aux Etats-Unis.

Référentiel comptable marocain

Les gains et pertes de change latents sont comptabilisés au bilan dans des comptes d'écart de conversion actifs ou passifs et ne sont pas constatés en résultat. Seuls les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision.



ANNEXE 2 :

ÉTATS DE SYNTHÈSE

- États Financiers au 30 Septembre 2004 (non audités)
- États Financiers au 30 Juin 2004 (audités)
- États Financiers au 30 Juin 2003 (audités)
- États Financiers au 30 Juin 2002 (audités)

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE



États Financiers Trimestriels Condensés 30 septembre 2004 (non audités)

ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

30 septembre 2004 (non audités)

Table des matières

	<i>Page</i>
Bilan	1
Compte de résultat	2
État du résultat étendu	3
État de la variation des capitaux propres	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5
Rapport des Commissaires aux Comptes	13

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

BILAN CONDENSÉ

Au 30 septembre 2004 (non audités) et au 30 juin 2004

(en millions de dollars américains)

	<u>30 septembre</u>	<u>30 juin</u>
Actif		
Montants à recevoir de banques.....	81 \$	74 \$
Dépôts à terme	1 756	2 387
Titres de transaction	13 969	12 842
Titres achetés en vertu de prise en pension	5 040	3 094
Prêts et participations décaissés et en cours – note B		
Prêts	9 977	9 753
Participations	2 554	2 559
Total prêts et participations.....	12 531	12 312
Moins : Provision pour pertes sur prêts et sur participations.....	(2 002)	(2 033)
Prêts et participations, montant net.....	10 529	10 279
Produits dérivés	1 640	1 092
Montants à recevoir et autres actifs	2 857	2 593
Total Actif	35 872 \$	32 361 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	7 168 \$	4 329 \$
Montants prélevés sur les emprunts et encours des emprunts		
Provenant des marchés financiers	16 466	16 157
Provenant de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.....	95	97
Total emprunts	16 561	16 254
Produits dérivés	1 740	1 549
Montants à payer et autres exigibilités	2 381	2 447
Total Passif.....	27 850	24 579
Capitaux propres		
Capital social, autorisé 2 450 000 actions d'une valeur de 1 000 \$ chacune		
Souscrit.....	2 362	2 362
Moins : Tranche non encore payée	(1)	(1)
Total capital social.....	2 361	2 361
Paiements reçus au titre des souscriptions en cours	1	1
Cumul des autres éléments du résultat étendu	2	2
Bénéfices non distribués.....	5 658	5 418
Total capitaux propres	8 022	7 782
Total Passif et capitaux propres	35 872 \$	32 361 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

COMPTE DE RÉSULTAT CONDENSÉ

Pour les trimestres terminés le 30 septembre 2004 (non audités) et le 30 septembre 2003 (non audités)

(en millions de dollars américains)

	2004	2003
Produits financiers		
Intérêts et commissions financières au titre de prêts	145 \$	118 \$
Produits des dépôts à terme et titres	121	58
Total produits financiers	266	176
Charges d'intérêts		
Frais liés aux emprunts	51	37
Total charges d'intérêts	51	37
Charges d'intérêts, montant net	215	139
Moins-values nettes des transactions	(51)	(7)
Produits des participations – note E	123	75
Réduction de la provision pour pertes au titre des prêts, participations et garanties – note B	6	97
Revenu net lié aux prêts, participations et transactions	293	304
Revenu autre que les intérêts		
Frais de gestion	8	6
Autres revenus	8	5
Total revenu autre que les intérêts	16	11
Charges financières autres que les intérêts		
Frais administratifs – note F	104	91
Charge liée aux régimes de retraite et à d'autres avantages complémentaires de retraite	3	5
Écarts de conversion, montant net	3	(6)
Contributions à des programmes spéciaux	-	19
Autres charges	1	1
Total charges financières autres que les intérêts	111	110
Revenu avant dépenses liées à l'assistance technique et aux services-conseil et plus-values (moins-values) nettes sur les autres produits financiers	198	205
Dépenses liées à l'assistance technique et aux services-conseil – note G	19	-
Plus-values (moins-values) nettes sur les autres produits financiers – note D	61	(1)
Revenu net	240 \$	204 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONDENSÉ

Pour les trimestres terminés le 30 septembre 2004 (non audités) et le 30 septembre 2003 (non audités)

(en millions de dollars américains)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Revenu net.....	240 \$	204 \$
Autres éléments du résultat étendu		
Reclassement dans le revenu net des intérêts courus liés aux swaps relatifs aux opérations de couverture des flux de trésorerie au 30 juin 2000	-	(1)
Total résultat étendu	<u>240 \$</u>	<u>203 \$</u>

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONDENSÉ

Pour les trimestres terminés le 30 septembre 2004 (non audités) et le 30 septembre 2003 (non audités)

(en millions de dollars américains)

	Bénéfices non distribués			Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capital social	Paiements reçus au titre des souscriptions en cours	Total capitaux propres
	Non désigné	Montant désigné au titre de l'assistance technique et des services-conseil	Total				
Au 30 juin 2004.....	<u>5 193 \$</u>	<u>225 \$</u>	<u>5 418 \$</u>	<u>2 \$</u>	<u>2 361 \$</u>	<u>1 \$</u>	<u>7 782 \$</u>
Trimestre terminé le 30 septembre 2004							
Revenu net — note G.....	259	(19)	240				240
Au 30 septembre 2004.....	<u>5 452 \$</u>	<u>206 \$</u>	<u>5 658 \$</u>	<u>2 \$</u>	<u>2 361 \$</u>	<u>1 \$</u>	<u>8 022 \$</u>
Au 30 juin 2003.....	<u>4 425 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>4 425 \$</u>	<u>4 \$</u>	<u>2 360 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>6 789 \$</u>
Trimestre terminé le 30 septembre 2003							
Revenu net			204				204
Autres éléments du résultat étendu				(1)			(1)
Au 30 septembre 2003.....	<u>4 425 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>4 629 \$</u>	<u>3 \$</u>	<u>2 360 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>6 992 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONDENSÉ

Pour les trimestres terminés le 30 septembre 2004 (non audités) et le 30 septembre 2003 (non audités)

(en millions de dollars américains)

	2004	2003
Flux de trésorerie liés aux prêts et participations		
Décaissements au titre des prêts.....	(593) \$	(593) \$
Décaissements au titre des participations	(86)	(53)
Remboursements liés aux prêts	367	339
Rachats de titres	8	1
Ventes de prêts et participations.....	147	172
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(157)	(134)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Prélèvements sur emprunts	109	1 140
Remboursements sur emprunts	(149)	(800)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(40)	340
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Revenu net.....	240	204
Ajustements visant à rapprocher le revenu net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Plus-values en capital sur la cession de titres	(81)	(34)
Réduction de la (provision pour) pertes au titre des prêts, participations et garanties	(6)	(97)
Écarts de conversion, montant net	3	(6)
(Plus-values) moins-values nettes sur les autres produits financiers	(61)	1
Variation des produits à recevoir sur les prêts, les dépôts à terme et les titres.....	(35)	(50)
Variation des montants à payer et autres exigibilités	3 186	691
Variation des montants à recevoir et autres actifs	(2 556)	353
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	690	1 062
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	493	1 268
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	79
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	502	1 347
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	15 304	12 958
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	15 806 \$	14 305 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Montants à recevoir de banques.....	81 \$	43 \$
Dépôts à terme	1 756	1 741
Titres détenus en portefeuille de transactions	13 969	12 521
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	15 806 \$	14 305 \$
Informations additionnelles		
Variation du solde de clôture résultant des fluctuations des taux de change :		
Prêts en cours.....	8 \$	11 \$
Emprunts	120	(266)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉS)

OBJET

La Société financière internationale (la « Société »), une organisation internationale, a été établie en 1956 dans le but d'encourager le développement économique de ses pays membres en stimulant la croissance d'entreprises privées. La Société est l'une des institutions du Groupe de la Banque mondiale, qui comprend également la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (« BIRD »), l'Association internationale de développement et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (« MIGA »). Les activités de la Société sont étroitement alignées sur les objectifs de développement pour l'ensemble des autres institutions du Groupe de la Banque mondiale et les complètent. La Société ainsi que les investisseurs privés participent au financement en vue d'assurer la mise sur pied, le développement et l'expansion des entreprises du secteur privé au moyen de prêts et de participations lorsque des capitaux propres privés suffisants ne peuvent être obtenus autrement dans des conditions raisonnables. Le capital de la Société est fourni par ses pays membres. Elle amasse la majorité des fonds liés à ses activités d'investissement au moyen de l'émission de billets, d'obligations et d'autres titres de créance sur les marchés financiers internationaux. La Société joue également un rôle de catalyseur dans la mobilisation de fonds additionnels relatifs aux projets auprès d'autres investisseurs et prêteurs, soit à l'aide du cofinancement ou de la syndication de prêt, de la prise ferme et du cautionnement. En plus du financement de projets et de la mobilisation de ressources, la Société offre un éventail de services-conseil financiers et techniques à des entreprises privées dans les pays en développement afin d'augmenter leurs chances de réussite. Elle donne également des conseils aux gouvernements sur la façon de créer un environnement favorisant la croissance des entreprises privées et des investissements étrangers.

NOTE A – SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET DES CONVENTIONS CONNEXES

Les conventions comptables et de présentation de la Société sont conformes aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis d'Amérique (les « PCGR aux États-Unis »).

Présentation des états financiers – Certains montants des exercices précédents ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle du présent exercice.

Les états financiers sont présentés d'une façon conforme aux états financiers audités de la Société au 30 juin 2004 et pour l'exercice terminé à cette date, et la direction est d'avis que tous les ajustements (consistant uniquement en des régularisations normales récurrentes) nécessaires pour donner une image fidèle de la position financière et des résultats d'exploitation pour les périodes intermédiaires ont été effectués. Le bilan au 30 juin 2004, qui a été inclus uniquement à des fins de comparaison, provient de ces états financiers audités. Pour obtenir plus de renseignements, consulter les états financiers et les notes inclus dans le Rapport annuel de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2004.

Les résultats d'exploitation pour les périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour l'exercice qui se termine le 30 juin 2005.

Utilisation d'estimations – La préparation des états financiers exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants présentés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants des revenus et charges présentés pour les exercices. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La Société a, dans une large mesure, fait preuve de jugement dans la détermination de la pertinence de la provision pour pertes sur prêts et sur participations, de la juste valeur estimative de tous les instruments dérivés et des produits financiers connexes relativement aux relations de couverture admissibles ainsi que du revenu de pension de l'exercice. Il y a des risques et des incertitudes inhérents aux activités de la Société. L'évolution de la conjoncture pourrait nuire à la situation financière de la Société.

Dans le cadre de la conformité continue avec le US Statement of Financial Accounting Standards (« SFAS ») 133, intitulé *Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities*, comme il a été modifié par le SFAS 138, intitulé *Accounting for Certain Derivatives and Certain Hedging Relationships* (collectivement le « SFAS 133 »), la Société utilise des modèles internes pour déterminer la juste valeur des instruments dérivés et des autres produits financiers ainsi que le niveau global de la provision pour pertes sur prêts et sur participations. La Société procède en continu à l'examen et à la redéfinition de ces modèles dans le but de rendre ses estimations plus précises, conformément aux meilleures pratiques du marché en évolution. La variation des estimations résultant du perfectionnement des hypothèses et des méthodes incluses dans les modèles est présentée dans le revenu net de la période au cours de laquelle les modèles améliorés sont appliqués en premier.

Conversion de devises – Les actifs et les passifs non libellés en dollars américains (« dollars » ou « \$ ») autres que les participations décaissées sont présentés en dollars américains aux taux de change en vigueur au 30 septembre 2004 et au 30 juin 2004. Les participations décaissées sont présentées en dollars américains aux taux de change en vigueur au moment du décaissement. Le revenu et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'opération. L'écart de conversion est crédité ou imputé au revenu.

Prêts montés – La Société effectue le montage de prêts visant à favoriser le financement de projets, la restructuration, le refinancement et le financement des entreprises ainsi que l'impact sur le développement. La Société peut à tout moment avoir des prêts et des participations en cours auprès d'une même entité émettrice. Les prêts sont comptabilisés dans les actifs lorsqu'ils sont décaissés et sont constatés aux montants en capital non réglés. Lorsque les prêts sont contractés dans le cadre d'une relation de couverture désignée utilisant des instruments dérivés, la valeur comptable est ajustée en fonction de la variation de la juste valeur attribuable au risque couvert. Ces ajustements sont constatés dans les plus-values et les moins-values nettes sur les autres produits financiers dans le compte de résultat. Il est dans l'usage de la Société d'obtenir une garantie additionnelle comme, notamment, des hypothèques et des garanties offertes par des tiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉS)

Participations – La Société investit dans des titres afin d'alimenter son revenu à court terme et sa plus-value en capital et de favoriser l'impact sur le développement. La Société n'acquiert aucune participation financière opérationnelle, de contrôle ou stratégique dans ses entités émettrices. La Société peut à tout moment avoir des prêts et des participations en cours auprès de la même société émettrice. Les participations sont comptabilisées dans les actifs lorsqu'elles sont décaissées et sont constatées au coût. La Société conclut des conventions d'option de vente et d'achat relativement aux participations, lesquelles sont comptabilisées conformément au SFAS 133.

Provision pour pertes sur prêts et sur participations – La Société constate la perte de valeur du portefeuille dans le bilan par l'entremise de la provision pour pertes sur prêts et sur participations en enregistrant une augmentation ou une réduction de la provision pour pertes sur prêts et sur participations dans le revenu net à chaque trimestre, ce qui augmente ou diminue la provision pour pertes sur prêts et sur participations.

La direction détermine le niveau global de la provision pour pertes sur prêts et sur participations en tenant compte des directives établies et de son évaluation des récentes tendances relatives à la qualité des portefeuilles. Les directives comprennent des techniques de simulation, les taux de risques internes des pays et la perte de valeur éventuelle du portefeuille en fonction de l'expérience antérieure de la Société en ce qui a trait à la provision pour pertes et aux sorties du bilan liées au portefeuille relatives aux investissements arrivés à maturité.

La provision pour pertes sur prêts et sur participations reflète les estimations des pertes probables déjà connues et des pertes probables inhérentes au portefeuille, mais qui ne sont pas expressément déterminables. Les pertes probables connues sont déterminées en fonction du jugement de la direction sur la solvabilité de l'emprunteur ou sur la valeur de la société dans laquelle elle a investi et est établie au moyen d'un examen individuel des prêts et des participations à chaque trimestre. La Société considère un prêt comme douteux lorsque, selon les informations et les événements actuels, il est probable que la Société soit incapable de récupérer tous les montants exigibles conformément aux modalités contractuelles du prêt. Une provision pour pertes sur participations est constituée lorsque la baisse de valeur d'une participation est considérée comme durable. Les pertes probables non connues sont les pertes probables totales sur un horizon de risque de un an qui excèdent les pertes probables connues. Les risques inhérents au portefeuille qui sont pris en compte lors de la détermination des pertes probables non connues sont ceux qui sont confirmés par l'expérience passée et comprennent : le risque systémique des pays, le risque de corrélation ou de contagion des pertes entre les marchés, les risques non couverts par une assurance ou non assurables, l'inexécution en vertu de garanties ou de conventions de soutien ainsi que la non-transparence des états financiers ou les déclarations trompeuses qu'ils contiennent.

Les prêts et les participations sont sortis du bilan lorsque la Société a épuisé tous les moyens de recouvrement possibles, en réduisant la provision pour pertes sur prêts et sur participations. Ces réductions de la provision sont contrebalancées par les recouvrements liés aux prêts et aux participations antérieurement sortis du bilan.

Constatation des produits dans les prêts et les participations – Les produits financiers et les commissions d'engagement sur les prêts sont comptabilisés dans le revenu selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Tous les autres frais sont comptabilisés dans le revenu lorsqu'ils sont reçus en devises qui ont libre cours. La Société ne comptabilise pas le revenu sur les prêts dont le recouvrement est incertain ou dont le paiement des intérêts ou du capital est en souffrance depuis plus de 60 jours, à moins que la direction prévoie que le recouvrement des intérêts se fera dans un avenir prochain. Tout intérêt couru d'un prêt dont les intérêts impayés ne sont pas comptabilisés est sorti du revenu puis est comptabilisé dans le revenu seulement lorsque le paiement est effectivement reçu. Les intérêts qui n'ont pas été comptabilisés auparavant, mais qui ont été capitalisés dans la restructuration de la dette sont comptabilisés dans le revenu reporté, lequel figure dans les montants à payer et autres exigibilités au bilan, et sont crédités au revenu seulement lorsque le capital est reçu. Ces intérêts capitalisés sont pris en compte dans le calcul de la provision pour pertes sur prêts et sur participations au bilan.

Les dividendes et les participations aux profits sont comptabilisés dans le revenu lorsqu'ils sont reçus en devises qui ont libre cours. Les plus-values réalisées à la vente ou au rachat de participations sont mesurées par rapport au coût moyen des placements vendus et sont comptabilisées dans le revenu lorsqu'elles sont reçues en devises qui ont libre cours ou en titres qui sont facilement convertibles en devises qui ont libre cours. Les moins-values en capital sont reconnues lorsqu'elles sont subies.

Certaines participations pour lesquelles le recouvrement du capital investi est incertain sont comptabilisées selon la méthode de comptabilisation après recouvrement des coûts afin que la réception des devises qui ont libre cours soit affectée tout d'abord au recouvrement du capital investi et ensuite aux plus-values. La méthode de comptabilisation après recouvrement des coûts est principalement utilisée pour les placements de la Société dans les coentreprises de pétrole et de gaz sans personnalité morale.

Cautionnement – La Société octroie des facilités de cautionnement financier à ses clients afin d'améliorer les termes de crédit de leurs titres de créance et de leurs obligations commerciales. À compter de l'exercice terminé le 30 juin 2001, la Société a commencé à offrir des cautionnements partiels aux clients couvrant, selon le partage du risque, les responsabilités des clients liées aux obligations ou aux prêts. Selon les modalités des cautionnements de la Société, la Société a consenti à assumer la responsabilité des obligations financières des clients dans l'éventualité d'un manquement de leur part (c.-à-d. le défaut de verser le paiement à échéance). Les cautionnements sont considérés comme accordés lorsque la Société s'engage à l'égard du contrat de cautionnement. Cette date est également la date de « création » du contrat de cautionnement. Les cautionnements sont considérés comme en vigueur lorsque l'obligation financière sous-jacente du client est engagée et sont considérés comme appelés lorsque l'obligation de la Société en vertu du cautionnement a été exécutée. Il existe deux obligations en vertu des cautionnements : 1) l'obligation d'exécution et 2) le passif éventuel. L'obligation d'exécution est comptabilisée à la date de l'engagement sauf si un passif éventuel existe à ce moment ou qu'un tel passif est prévu exister prochainement. Le passif éventuel lié au cautionnement financier est comptabilisé lorsqu'il est probable que le cautionnement soit appelé et lorsque le montant du cautionnement appelé peut être évalué raisonnablement. Toutes les responsabilités liées au cautionnement sont incluses dans les montants à payer et autres exigibilités, et les montants à recevoir sont inclus dans les autres actifs au bilan. Lorsque les cautionnements sont appelés, le montant décaissé est comptabilisé comme un nouveau prêt et des provisions spécifiques sont établies en fonction de la perte probable estimative. Ces

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉS)

provisions sont incluses dans la provision pour pertes sur prêts et sur participations au bilan. Les commissions d'engagement relatives aux cautionnements sont comptabilisées dans le revenu selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Mécanisme de financement relatif à l'assistance technique et aux services-conseil – Au cours de l'exercice 2004, la Société financière internationale a établi un mécanisme de financement relatif à l'assistance technique et aux services-conseil de la Société. Le mécanisme de financement sert à financer les activités liées à l'assistance technique et aux services-conseil de la Société. Les montants désignés au titre de l'assistance technique et des services-conseil sont calculés d'après le montant du résultat d'exploitation annuel de la Société excédant 150 M\$ et l'étude des capacités et des priorités financières de la Société. Les dépenses liées aux divers projets relatifs à l'assistance technique et aux services-conseil sont comptabilisées dans les charges dans le compte de résultat de la Société au cours de l'année pendant laquelle elles sont engagées et entraînent une réduction des bénéfices non distribués désignés au titre de l'assistance technique et des services-conseil.

Portefeuille d'actifs liquides – Les liquidités de la Société sont investies dans des obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux, des dépôts à terme et des titres adossés à des créances. Les obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux comprennent des positions acheteur et vendeur sur des obligations à taux fixe de haute qualité, des billets, des lettres de change et d'autres obligations émises ou garanties sans condition par les gouvernements des pays ou d'autres entités officielles, y compris les agences et les institutions gouvernementales, ou par des organismes multilatéraux. Le portefeuille d'actifs liquides, tel qu'il a été défini par la Société, est composé de ces dépôts à terme et de ces titres, des instruments dérivés connexes, des titres achetés en vertu de prise en pension, des titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces, des montants à recevoir à la vente de titres et des montants à payer pour l'achat de titres ainsi que des produits à recevoir et des charges à payer connexes.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values des transactions. Les intérêts sur les titres et l'amortissement des primes et des escomptes sont comptabilisés dans les produits des dépôts à terme et des titres.

La Société classe les montants à recevoir des banques, les dépôts à terme et les titres (collectivement, « trésorerie et équivalents de trésorerie ») à titre d'éléments de la liquidité dans l'état des flux de trésorerie parce qu'ils sont facilement convertibles en un montant connu d'espèces dans un délai de 90 jours.

Mises en pension de titres et prises en pension de titres – Les mises en pension de titres sont des contrats en vertu desquels une partie vend des titres et accepte simultanément de les racheter à une date ultérieure déterminée et à un prix fixe. Les prises en pension de titres sont des contrats en vertu desquels une partie achète des titres et accepte simultanément de les revendre à une date ultérieure déterminée et à un prix fixe.

Il est dans l'usage de la Société de prendre possession de titres achetés en vertu de prise en pension de titres, lesquels titres sont principalement des titres liquides du gouvernement. La valeur marchande de ces titres est surveillée et, selon les modalités des contrats, une garantie additionnelle est obtenue lorsque leur valeur diminue. La Société surveille également le risque auquel elle est exposée relativement aux titres vendus en vertu de mise en pension et, conformément aux modalités des contrats, demande de ravoir les titres en excédent détenus par la contrepartie lorsque leur valeur augmente.

Les mises en pension de titres et les prises en pension de titres sont comptabilisées à titre d'opérations de financement garanties et sont constatées au montant auquel les titres ont été acquis ou vendus, plus les intérêts courus. Les titres achetés en vertu de prise en pension, les titres vendus en vertu de mise en pension et les titres payables en contrepartie d'une garantie en espèces sont comptabilisés à leur juste valeur.

Emprunts – Afin de diversifier l'accès au financement et de réduire ses coûts d'emprunt, la Société emprunte en diverses devises et utilise différentes structures d'emprunt, y compris des billets liés au taux de change, des billets à taux variable inversé et des billets coupon zéro. En général, la Société convertit simultanément ces emprunts en des emprunts en dollars américains à taux variable au moyen de l'utilisation de contrats de swap de devises et de taux d'intérêt. En vertu de certaines conventions d'emprunt, la Société n'est pas autorisée à hypothéquer ses actifs ni à permettre qu'un privilège vienne les grever (autre qu'une sûreté en garantie du prix d'acquisition) sans octroyer une sécurité équivalente aux titulaires de ces emprunts.

Les emprunts sont comptabilisés au montant remboursable à échéance, ajusté au titre des primes et des escomptes non amortis. Lorsque les emprunts sont accordés dans le cadre d'une relation de couverture désignée utilisant des instruments dérivés, la valeur comptable est ajustée en fonction de la variation de la juste valeur attribuable au risque couvert. Les ajustements liés à la variation de la juste valeur attribuable aux risques couverts sont comptabilisés dans les plus-values et les moins-values nettes sur les autres produits financiers dans le compte de résultat. Les intérêts sur les emprunts et l'amortissement des primes et des escomptes sont comptabilisés dans les frais liés aux emprunts.

Gestion des risques, instruments dérivés et comptabilité de couverture – La Société conclut des opérations au moyen de divers instruments dérivés à des fins de gestion des risques financiers relativement à ses activités principales, y compris les activités de prêt, la gestion des risques des clients, les activités d'emprunt, la gestion du portefeuille d'actifs liquides et la gestion de l'actif et du passif. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation, de commercialisation ou de marchandisation.

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur à titre de produits dérivés dans l'actif ou le passif au bilan. Lorsqu'ils ne sont pas clairement liés ou liés de près au contrat hôte, certains instruments dérivés intégrés dans des prêts, des participations et des opérations d'emprunt sur les marchés financiers conclus le 1^{er} janvier 1999 ou après cette date sont séparés du contrat hôte et comptabilisés à leur juste valeur à titre de produits dérivés dans l'actif ou le passif. La valeur initiale de ces instruments dérivés intégrés est exclue de la valeur comptable des contrats hôtes au bilan. La variation de la juste valeur des instruments dérivés utilisés dans les activités de gestion du portefeuille d'actifs

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉS)

liquides est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values nettes des transactions. La variation de la juste valeur des instruments dérivés autres que ceux utilisés dans les activités de gestion du portefeuille d'actifs liquides est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values nettes non réalisées sur les autres produits financiers.

Sous réserve de certaines conditions précises du SFAS 133, un instrument dérivé peut être désigné à titre de couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (couverture de la juste valeur) ou à titre de couverture de la variabilité des flux de trésorerie d'un actif, d'un passif ou d'une opération prévue (couverture des flux de trésorerie). En ce qui concerne les instruments dérivés classés à titre de couvertures de la juste valeur, les plus-values ou les moins-values de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans le revenu net, tout comme les plus-values et les moins-values correspondantes de la juste valeur de l'élément couvert qui sont attribuables au risque couvert. En ce qui a trait aux instruments dérivés classés à titre de couvertures des flux de trésorerie, les plus-values et les moins-values de la juste valeur liée au risque couvert sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et sont transférées au revenu net dans les périodes au cours desquelles l'incidence du revenu net de l'élément couvert est constatée. Les plus-values et les moins-values de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à titre de couvertures sont comptabilisées dans le revenu net.

La Société a désigné certaines relations de couverture dans le cadre de ses activités d'emprunt et de prêt à titre de couvertures de la juste valeur. La Société fait habituellement concorder les modalités de ses instruments dérivés avec les modalités des produits financiers sous-jacents précisément couverts, en ce qui a trait aux devises, aux dates d'échéance, aux dates de refixation, aux taux d'intérêt et aux autres caractéristiques. Toutefois, les méthodes d'évaluation appliquées aux instruments dérivés et aux produits financiers couverts, telles qu'elles sont prescrites par le SFAS 133, peuvent différer. L'inefficacité résultante calculée relativement à ces relations est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values nettes sur les autres produits financiers dans le compte de résultat.

La Société n'a désigné aucune relation de couverture à titre de couverture des flux de trésorerie.

La politique de gestion des risques des principaux secteurs d'activité de la Société ainsi que les conventions comptables s'y rapportant sont décrites ci-dessous.

Activités de prêt La politique de la Société consiste à faire concorder les devises, le taux de base et l'échéance de ses prêts et de ses emprunts. Les instruments dérivés sont utilisés pour convertir les flux de trésorerie provenant des prêts à taux fixe en dollars américains ou autres devises en dollars américains à taux variable. L'incidence sur le revenu net de la variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt admissibles à la méthode simplifiée en vertu du SFAS 133 est complètement contrebalancée par un ajustement correspondant de la juste valeur des prêts connexes. La Société a choisi de ne pas couvrir tous les autres instruments dérivés liés aux activités de prêt qui ne sont pas admissibles à la méthode simplifiée.

Activités de gestion des risques des clients La Société conclut des opérations dérivées avec ses clients afin de les aider à couvrir leurs propres risques de change, de taux d'intérêt et sur marchandises, ce qui, en retour, améliore la qualité générale du portefeuille de prêts de la Société. Afin de couvrir les risques de marché qui découlent de ces opérations avec les clients, la Société conclut des opérations dérivées de sens inverse dont les modalités sont les mêmes avec des contreparties autorisées des marchés financiers. La variation de la juste valeur de tous les instruments dérivés liés à ces activités est reflétée dans le revenu net. Même si la comptabilité de couverture n'est pas applicable à ces activités, la concordance des modalités des opérations de sens inverse réduit au minimum l'incidence sur le revenu net. Les frais et les écarts imputés à ces opérations sont comptabilisés dans le revenu selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Activités d'emprunt La Société émet des titres de créance sur divers marchés financiers dans le but de réduire au minimum ses coûts d'emprunt, de diversifier ses sources de financement et de développer les marchés financiers de ses pays membres; pour ce faire, elle recourt à l'occasion à des structures complexes. Ces structures comprennent des emprunts payables en plusieurs devises ou des emprunts dont le principal ou les intérêts sont déterminés en fonction d'un indice précis comme un indice boursier, un taux d'intérêt de référence, un indice relatif aux marchandises ou encore un ou plusieurs taux de change. La Société utilise des instruments dérivés dont les modalités sont les mêmes, soit principalement des swaps de devises et de taux d'intérêt, afin de convertir ces emprunts en des obligations à taux variables en dollars américains, conformément à la politique de financement symétrique de la Société. La Société a désigné la majorité des instruments dérivés liés aux activités d'emprunt à titre de couvertures de la juste valeur des emprunts sous-jacents. Il y a seulement un petit nombre d'opérations de couverture d'éléments de type flux de trésorerie pour lesquelles aucune relation de couverture n'a été désignée.

Activités liées à la gestion du portefeuille d'actifs liquides La Société gère les risques de taux d'intérêt et de devises ainsi que les autres risques de marché liés à certains des dépôts à terme et des titres de son portefeuille d'actifs liquides en concluant des opérations dérivées visant à convertir les flux de trésorerie provenant de ces instruments en dollars américains à taux variable, conformément à la politique de financement symétrique de la Société. Les instruments dérivés utilisés comprennent des contrats de change à terme de gré à gré (« contrats couverts »), des swaps de taux d'intérêt et de devises ainsi que des options sur taux et des contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt négociés en Bourse. Étant donné que l'ensemble du portefeuille d'actifs liquides est classé à titre de portefeuille de transaction, tous les titres (y compris les instruments dérivés) sont comptabilisés à la juste valeur et aucune relation de couverture n'a été désignée.

Gestion de l'actif et du passif En plus du risque géré dans le contexte des activités détaillées ci-dessus, la Société fait face à un risque de marché résiduel dans le cadre de sa gestion globale de l'actif et du passif. Le risque de devises résiduel est géré par la surveillance de la position de chaque devise d'emprunt et par l'élimination de l'excédent net de l'actif ou du passif au moyen de ventes ou d'achats au comptant. Le risque de taux d'intérêt dû à la non-concordance des dates de refixation est réduit par la synchronisation des dates de refixation de l'actif et du passif et par la gestion de l'ensemble du risque de taux d'intérêt de façon globale. On gère le risque de taux d'intérêt découlant de la non-concordance due à des réductions de valeur, à des remboursements anticipés et à des rééchelonnements et de la non-concordance résiduelle des dates de refixation en mesurant la sensibilité de la valeur actualisée de l'actif et du passif dans chaque devise en fonction de la variation de chaque point de base des taux d'intérêt.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉS)

La Société contrôle le risque de crédit lié à ces activités en évaluant et en surveillant soigneusement les clients et les contreparties éventuels et existants. En ce qui a trait aux actifs liquides et aux opérations dérivées, le risque de crédit est géré par l'établissement des limites d'exposition en fonction de la cote de crédit et de la taille de chaque contrepartie. De plus, la Société a conclu des contrats-cadre régissant les opérations dérivées qui contiennent des clauses de règlement et de compensation ainsi que des conventions de garantie. En vertu de ces conventions, si le risque de crédit de la Société à l'égard d'une contrepartie, à la valeur du marché, excède un niveau donné, la contrepartie doit couvrir l'excédent au moyen d'une garantie, généralement sous la forme de titres liquides du gouvernement.

Mobilisation des ressources – La Société mobilise des fonds auprès de banques commerciales et d'autres établissements financiers (les « participants ») en favorisant les participations à des prêts, sans recours. Ces participations à des prêts sont gérées et administrées par la Société au nom des participants. Les soldes décaissés et impayés ne sont pas inclus dans le bilan de la Société.

Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite – La BIRD offre un régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs, un régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite et un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent la quasi-totalité du personnel ainsi que les employés de la Société et de la MIGA.

Le régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs prévoit des prestations de retraite régulières et comprend un solde de caisse. Le régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite prévoit des prestations pour soins de santé et de l'assurance-vie pour les retraités admissibles. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi prévoit des avantages de retraite qui sont gérés en dehors du régime de retraite à l'intention des employés. Tous les frais liés à ces régimes sont répartis entre la BIRD, la Société et la MIGA en fonction des participations respectives de leurs employés au régime. De plus, la Société et la MIGA remboursent la BIRD pour leur part de toute contribution qu'elle a effectuée à ce régime.

Le revenu net ou la charge nette de l'exercice lié au régime de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi attribué à la Société est inclus dans le revenu (les contributions) se rapportant au régime de retraite à l'intention des employés actifs et dans les coûts (le revenu) se rapportant aux autres avantages postérieurs à l'emploi, respectivement, dans le compte de résultat. La Société inclut un montant à recevoir de la BIRD dans les montants à recevoir et autres actifs, lequel montant représente des coûts payés d'avance liés aux avantages de retraite et postérieurs à l'emploi.

Faits nouveaux en matière de comptabilité et d'information financière – Le 17 janvier 2003, le FASB a publié le bulletin d'interprétation n° 46, intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities – an interpretation of ARB No. 51, (FIN 46)*. En décembre 2003, le FASB a remplacé le FIN 46 par le bulletin d'interprétation n° 46, intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities – an interpretation of ARB No. 51 (FIN 46R)*. Le FIN 46 et le FIN 46R définissent certaines « entités à détenteurs de droits variables » (les « EDDV ») et exigent que les parties de ces entités évaluent et mesurent les droits variables dans les EDDV afin de déterminer la consolidation possible des EDDV. Les entreprises doivent appliquer les dispositions du FIN 46 aux EDDV créées après le 31 janvier 2003. Les entités qui détiennent une participation dans une entité qui est assujettie au FIN 46R et qui a été créée après le 31 décembre 2003 sont tenues d'appliquer immédiatement les dispositions du FIN 46R à cette entité. Les entités qui ne font pas publiquement appel à l'épargne sont tenues d'appliquer les dispositions du FIN 46R à toutes les entités qui sont assujetties au FIN 46R à compter du début du premier exercice débutant après le 15 décembre 2004. La Société a appliqué le FIN 46 aux entités créées après le 31 janvier 2003 et a appliqué le FIN 46R aux entités créées après le 31 décembre 2003. D'après cette analyse, la Société n'a relevé aucun droit variable important dans une EDDV créée après le 31 janvier 2003 et, par conséquent, aucune entité n'a été consolidée dans les états financiers de la Société. Conformément aux exigences des entités qui ne font pas publiquement appel à l'épargne (telles qu'elles sont définies dans le SFAS 123, intitulé *Accounting for Stock-Based Compensation*), la Société est tenue d'appliquer les dispositions du FIN 46R aux entités créées avant le 31 janvier 2003 dans ses états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2006.

En septembre 2004, le FASB a reporté certains paragraphes se rapportant au consensus atteint par le Emerging Issues Task Force (« EITF ») au sujet de l'EITF 03-1, intitulé *The Meaning of Other-Than-Temporary Impairment and its Application to Certain Investments*. L'EITF 03-1 a été publié dans le but de clarifier la signification d'une « perte de valeur durable » et son application à l'égard des placements classés comme soit susceptibles de vente ou détenus jusqu'à échéance en vertu du Statement of Financial Accounting Standards No. 115, intitulé *Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities* (y compris les titres individuels et les placements dans des fonds communs de placement), ainsi qu'à l'égard de placements comptabilisés à la valeur d'acquisition. L'adoption de l'EITF 03-1 entraînera vraisemblablement pour la Société, dès son entrée en vigueur, une modification du principe comptable relatif à la perte de valeur des participations comptabilisées au coût ou classées comme « susceptibles de vente ». En raison du report par le FASB en septembre 2004, la date d'entrée en vigueur de l'EITF 03-1 pour la Société demeure incertaine.

En juin 2004, le FASB a ratifié le consensus atteint par l'Emerging Issues Task Force (« EITF ») sur l'Issue No. 02-14, intitulé *Whether an Investor Should Apply the Equity Method of Accounting to Investments Other Than Common Stock If the Investor Has the Ability to Exercise Significant Influence Over the Operating and Financial Policies of the Investee*. L'EITF 02-14 définit les caractéristiques de certains instruments financiers qui sont réputés être « en substance » des actions ordinaires et qui, pour ces motifs, doivent être inclus dans l'analyse de l'investissement global dans une société émettrice que fait la société détentrice afin de déterminer si elle est en mesure d'exercer une influence notable sur la société émettrice. En ce qui concerne la Société, l'EITF 02-14 est en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2004. La Société analyse actuellement l'effet de l'EITF 02-14.

En mai 2004, le FASB a publié la prise de position du personnel No. 106-2, intitulé *Accounting and Disclosure Requirements Related to the Medicare Prescription Drug, Improvement and Modernization Act of 2003*. La loi accorde des subventions à des promoteurs admissibles de régimes d'assurance-maladie postérieurs à l'emploi qui fournissent des prestations pour médicaments sur ordonnance. La Société évalue actuellement les conditions d'application de la loi.

De plus, au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2004, le FASB a publié ou approuvé diverses prises de position du personnel du FASB, directives de l'EITF et autres directives d'interprétation relatives aux Statements of Financial Accounting Standards et aux APB Opinions. La

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉS)

Société a analysé et consigné les nouvelles directives, au besoin, lesquelles n'ont aucune incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

NOTE B – PRÊTS, PARTICIPATIONS ET PROVISION POUR PERTES

La valeur des prêts pour lesquels les intérêts ne sont plus comptabilisés s'est chiffrée à 1 057 M\$ au 30 septembre 2004 (1 121 M\$ au 30 juin 2004). Les produits financiers non comptabilisés sur les prêts à intérêts non comptabilisés au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2004 se sont chiffrés à 19 M\$ (27 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2003). L'intérêt perçu sur les prêts à intérêts non comptabilisés s'est chiffré à 9 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2004 (9 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2003).

Les variations de la provision pour pertes pour le trimestre terminé le 30 septembre 2004 et pour l'exercice terminé le 30 juin 2004 sont résumées ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	30 septembre 2004	30 juin 2004
Solde au début	2 033 \$	2 625 \$
Réduction de la provision pour pertes	(2)	(163)
Autres ajustements	(29)	(429)
Solde à la fin	2 002 \$	2 033 \$

La réduction de la provision pour pertes sur prêts, participations et cautionnements inscrite dans le compte de résultat du trimestre terminé le 30 septembre 2004 comprend une réduction de 4 M\$ au titre des cautionnements (une réduction de 2 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2003). Au 30 septembre 2004, les provisions pour pertes sur garanties accumulées, inscrites dans le bilan au poste Montants à payer et autres exigibilités, ont été de 12 M\$ (16 M\$ au 30 juin 2004).

Parmi les autres ajustements, on compte les sorties du bilan et les recouvrements de prêts et de participations, les provisions pour intérêts capitalisés en raison d'une restructuration de dette ainsi que l'écart de conversion.

NOTE C – CAUTIONNEMENTS

Selon les modalités des cautionnements de la Société, cette dernière assume la responsabilité des obligations financières du client en cas de manquement de ce dernier. Par manquement, on entend le défaut de payer lorsqu'un paiement est dû. Les cautionnements de la Société sont généralement assortis d'échéances conformes à celles du portefeuille de prêts. Les cautionnements conclus au 30 septembre 2004 ont totalisé 934 M\$ (908 M\$ au 30 juin 2004). Les cautionnements de 288 M\$ en cours au 30 septembre 2004 (315 M\$ au 30 juin 2004) n'ont pas été inscrits au titre des prêts dans le bilan de la Société. Le montant en cours représente le montant maximal des paiements futurs non actualisés que la Société pourrait être tenue de faire en vertu des cautionnements accordés.

NOTE D – PLUS-VALUES (MOINS-VALUES) NETTES SUR LES AUTRES PRODUITS FINANCIERS

Les plus-values (moins-values) nettes sur les autres produits financiers comprennent ce qui suit, pour les trimestres terminés les 30 septembre 2004 et 2003 (en millions de dollars américains) :

	2004	2003
Écart entre la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés à titre de couvertures de la juste valeur et la variation de la juste valeur des éléments couverts attribuable aux risques couverts	25 \$	21 \$
Variation de la juste valeur des instruments dérivés autres que ceux associés à des placements liquides, non désignés à titre de couvertures	37	(22)
Amortissement de l'écart entre la juste valeur et la valeur comptable des éléments couverts au 1 ^{er} juillet 2000 non désignés pour la comptabilité de couverture aux termes de la norme SFAS 133	(1)	(1)
Transfert hors du cumul des autres éléments du résultat étendu de la plus-value de transition sur la couverture d'éléments de type flux de trésorerie	-	1
Plus-values (moins-values) nettes sur les autres produits financiers	61 \$	(1) \$

NOTE E – PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Les produits des participations pour les trimestres terminés les 30 septembre 2004 et 2003 comprennent ce qui suit (en millions de dollars américains) :

	2004	2003
Plus-values en capital réalisées sur la cession de titres	81 \$	34 \$
Dividendes et participations aux profits	49	43
Moins-values nettes sur les dérivés liés aux titres	(7)	(2)
Total des produits des participations	123 \$	75 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉS)

Les dividendes et les participations aux profits comprennent des entrées de fonds de 29 M\$ (13 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2003) reçues en espèces librement convertibles, moins les décaissements, relativement aux placements comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation après recouvrement des coûts.

NOTE F – INFORMATIONS SECTORIELLES

Pour les fins de la gestion, les activités de la Société sont réparties en deux secteurs : les services à la clientèle et les services de trésorerie. Le secteur du service à la clientèle regroupe essentiellement les activités liées aux prêts et aux participations. Pratiquement, le secteur des services de trésorerie regroupe les emprunts, la gestion d'actifs liquides, la gestion de l'actif et du passif ainsi que la gestion des risques des clients. Conformément à la communication de l'information de gestion, le revenu net (les charges nettes) liés aux activités de gestion de l'actif et du passif et de gestion des risques des clients à l'appui du service à la clientèle sont attribués au secteur des services à la clientèle.

L'évaluation du rendement de chaque secteur par la haute direction se fonde sur le revenu net, le rendement de l'actif et le rendement du capital utilisé du secteur. Le système et les politiques d'information de gestion de la Société sont utilisés pour déterminer les revenus et les charges attribuables à chaque secteur. Conformément à la communication de l'information de gestion, les frais administratifs sont attribués à chacun des secteurs d'activité essentiellement sur la base des coûts touchant le personnel et l'effectif du secteur. Les opérations intersectorielles sont négligeables et, par conséquent, ne sont pas un facteur dans le rapprochement des données consolidées.

Les conventions comptables utilisées par les secteurs d'activité de la Société sont, à tous les égards importants, conformes à celles qui sont décrites à la note A, « Sommaire des principales conventions comptables et des conventions connexes ».

Une analyse des principaux éléments du revenu et des charges de la Société par secteurs d'activité, pour les trimestres terminés les 30 septembre 2004 et 2003, est présentée ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	2004		
	Services à la clientèle	Services de trésorerie	Total
Produits financiers	145 \$	121 \$	266 \$
Frais liés aux emprunts	1	(52)	(51)
Plus-values (moins-values) nettes des transactions	-	(51)	(51)
Produits des participations	123	-	123
Réduction de la provision pour pertes	6	-	6
Frais de gestion	8	-	8
Frais administratifs	(103)	(1)	(104)
Autres revenus et charges financières autres que les intérêts	1	-	1
Revenu avant les dépenses au titre de l'assistance technique et des services-conseil et plus-values (moins-values) nettes sur les autres produits financiers	181	17	198
Dépenses au titre de l'assistance technique et des services-conseil	(19)	-	(19)
Plus-values (moins-values) nettes sur les autres produits financiers	(13)	74	61
Revenu net	149 \$	91 \$	240 \$

	2003		
	Services à la clientèle	Services de trésorerie	Total
Produits financiers	118 \$	58 \$	176 \$
Frais liés aux emprunts	(17)	(20)	(37)
Plus-values (moins-values) nettes des transactions	-	(7)	(7)
Produits des participations	75	-	75
Provision pour pertes	97	-	97
Frais de gestion	6	-	6
Frais administratifs	(89)	(2)	(91)
Autres revenus et charges financières autres que les intérêts	(14)	-	(14)
Revenu avant les dépenses au titre de l'assistance technique et des services-conseil et plus-values (moins-values) nettes sur les autres produits financiers	176	29	205
Plus-values (moins-values) nettes sur les autres produits financiers	12	(13)	(1)
Revenu net	188 \$	16 \$	204 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉS)

NOTE G – MÉCANISME DE FINANCEMENT RELATIF À L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET AUX SERVICES-CONSEIL

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2004, 225 M\$ ont été désignés au titre du mécanisme de financement relatif à l'assistance technique et aux services-conseil. Aucune dépense n'a été engagée au titre du mécanisme de financement relatif à l'assistance technique et aux services-conseil pour l'exercice terminé le 30 juin 2004. Au 30 juin 2004, le conseil d'administration a approuvé un montant de 77 M\$ relativement aux activités futures liées à l'assistance technique et aux services-conseil qui devrait être utilisé dans le cadre du mécanisme de financement relatif à l'assistance technique et aux services-conseil à compter des exercices se terminant au cours de la période allant du 30 juin 2005 au 30 juin 2009, y compris un montant de 43 M\$ projeté au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2005. Les montants réels engagés peuvent différer des montants projetés de même que le moment où les dépenses sont engagées. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2004, la Société a inscrit des dépenses se chiffrant à 19 M\$ au titre de l'assistance technique et des services-conseil. Au 30 septembre 2004, les bénéfices non distribués inscrits au titre de l'assistance technique et des services-conseil ont totalisé 206 M\$.

NOTE H – ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que la Société soit défenderesse ou codéfenderesse dans le cadre de différentes actions en justice intentées pour différents motifs, dans différentes juridictions. Il ne peut y avoir de certitude à cet égard, mais à la lumière de l'information dont elle dispose actuellement, la direction de la Société ne croit pas que l'issue des différentes actions en justice aura un effet défavorable important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Président et Conseil des gouverneurs
Société financière internationale

Nous avons procédé à l'examen du bilan condensé de la Société financière internationale (« SFI ») au 30 septembre 2004 et des comptes de résultat, des états du résultat étendu, des états de la variation des capitaux propres et des états des flux de trésorerie condensés qui y sont liés pour les trimestres terminés les 30 septembre 2004 et 2003. La responsabilité de ces états financiers intermédiaires incombe à la direction de SFI.

Notre examen a été effectué conformément aux normes établies par l'American Institute of Certified Public Accountants. Un examen de l'information financière intermédiaire consiste principalement à appliquer des procédés analytiques ainsi qu'à prendre des renseignements auprès des personnes responsables des questions financières et comptables. L'étendue d'un examen intermédiaire est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes comptables généralement reconnues aux États-Unis d'Amérique, dont l'objectif est l'expression d'une opinion sur les états financiers dans leur totalité. Par conséquent, nous n'exprimons pas une telle opinion.

Au cours de notre examen, nous n'avons pris connaissance d'aucune modification importante qu'il serait nécessaire d'apporter aux états financiers intermédiaires condensés pour que ceux-ci soient conformes aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis d'Amérique.

Nous avons précédemment audité, conformément aux normes comptables généralement reconnues aux États-Unis d'Amérique, le bilan, y compris l'état du capital social et des droits de vote de SFI, au 30 juin 2004, et le compte de résultat, l'état du résultat étendu, l'état de la variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie qui y sont liés pour l'exercice terminé à cette date (lesquels ne sont pas inclus aux présentes); dans notre rapport daté du 3 août 2004, nous avons exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers. À notre avis, l'information présentée dans le bilan condensé au 30 septembre 2004 ci-joint est fidèle, dans tous ses aspects significatifs, au bilan duquel elle a été tirée.

Le 11 novembre 2004

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE



États Financiers 30 juin 2004

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2004

Table des matières

	<i>Page</i>
Bilan	1
Compte de résultat.....	2
État du résultat étendu.....	3
État de la variation des capitaux propres.....	3
État des flux de trésorerie	4
État du capital social et des droits de vote	5
Notes afférentes aux états financiers	6
Rapport des Commissaires aux Comptes	23

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

BILAN

Au 30 juin 2004 et au 30 juin 2003

(en millions de dollars américains)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Actif		
Montants à recevoir de banques	74 \$	93 \$
Dépôts à terme	2 387	2 293
Titres de transaction – note B	12 842	10 572
Titres achetés en vertu de prise en pension	3 094	4 046
Prêts et participations décaissés et en cours – note C		
Prêts	9 753	9 242
Participations	2 559	2 760
Total prêts et participations	12 312	12 002
Moins : Provision pour pertes sur prêts et sur participations	(2 033)	(2 625)
Prêts et participations, montant net	10 279	9 377
Produits dérivés	1 092	1 734
Montants à recevoir et autres actifs – note H	2 593	3 428
Total Actif	32 361 \$	31 543 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	4 329 \$	3 053 \$
Montants prélevés sur les emprunts et encours des emprunts – note I		
Provenant des marchés financiers	16 157	17 181
Provenant de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement	97	134
Total emprunts	16 254	17 315
Produits dérivés	1 549	1 264
Montants à payer et autres exigibilités – note J	2 447	3 122
Total Passif	24 579	24 754
Capitaux propres		
Capital social, autorisé 2 450 000 actions d'une valeur de 1 000 \$ chacune – note K		
Souscrit	2 362	2 362
Moins : Tranche non encore payée	(1)	(2)
Total capital social	2 361	2 360
Paiements reçus au titre des souscriptions en cours	1	-
Cumul des autres éléments du résultat étendu	2	4
Bénéfices non distribués	5 418	4 425
Total capitaux propres	7 782	6 789
Total Passif et capitaux propres	32 361 \$	31 543 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

COMPTE DE RÉSULTAT

Pour la période de trois ans terminée le 30 juin 2004

(en millions de dollars américains)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Produits financiers			
Intérêts et commissions financières au titre de prêts – note C	518 \$	477 \$	547 \$
Produits des dépôts à terme et titres – note B	278	318	493
Total produits financiers	796	795	1 040
Charges d'intérêts			
Frais liés aux emprunts – note I	141	226	438
Total charges d'intérêts	141	226	438
Charges d'intérêts, montant net	655	569	602
(Moins-values) plus-values nettes des transactions – note B	(104)	157	31
Produits des participations – note E	584	195	428
Réduction de la (provision pour) pertes au titre des prêts, participations et garanties – note C	177	(98)	(657)
Revenu net lié aux prêts, participations et transactions	1 312	823	404
Revenu autre que les intérêts			
Frais de gestion	41	51	40
Écarts de conversion, montant net	7	8	(1)
Autres revenus – note L	34	34	43
Total revenu autre que les intérêts	82	93	82
Charges financières autres que les intérêts			
Frais administratifs – notes S et T	360	332	327
Charge (revenu) lié aux régimes de retraite et à d'autres avantages complémentaires de retraite – note R	19	24	(31)
Contributions à des programmes spéciaux – note M	29	28	22
Autres charges	4	4	7
Total charges financières autres que les intérêts	412	388	325
Résultat d'exploitation	982	528	161
Plus-values (moins-values) nettes sur les autres produits financiers – note N	11	(41)	54
Revenu net	993 \$	487 \$	215 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU

Pour la période de trois ans terminée le 30 juin 2004

(en millions de dollars américains)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Revenu net	993 \$	487 \$	215 \$
Autres éléments du résultat étendu			
Reclassement dans le revenu net des intérêts courus liés aux swaps relatifs aux opérations de couverture des flux de trésorerie au 30 juin 2000	(2)	(2)	(6)
Total résultat étendu	991 \$	485 \$	209 \$

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Pour la période de trois ans terminée le 30 juin 2004

(en millions de dollars américains)

	<u>Bénéfices non distribués</u>			<u>Cumul des autres éléments du résultat étendu</u>	<u>Capital social</u>	<u>Paiements reçus au titre des souscriptions en cours</u>	<u>Total capitaux propres</u>
	<u>Non désigné</u>	<u>Montant désigné au titre de l'assistance technique et des services-conseil</u>	<u>Total</u>				
Au 1 ^{er} juillet 2001.....	3 723 \$	- \$	3 723 \$	12 \$	2 360 \$	- \$	6 095 \$
Exercice terminé le 30 juin 2002							
Revenu net	215		215				215
Autres éléments du résultat étendu				(6)			(6)
Au 30 juin 2002.....	3 938 \$	- \$	3 938 \$	6 \$	2 360 \$	- \$	6 304 \$
Exercice terminé le 30 juin 2003							
Revenu net	487		487				487
Autres éléments du résultat étendu				(2)			(2)
Au 30 juin 2003	4 425 \$	- \$	4 425 \$	4 \$	2 360 \$	- \$	6 789 \$
Exercice terminé le 30 juin 2004							
Revenu net	993		993				993
Autres éléments du résultat étendu				(2)			(2)
Montants désignés au titre de l'assistance technique et des services-conseil – note K	(225)	225	-				-
Paiements reçus au titre des souscriptions en cours						1	1
Paiements reçus au titre du capital social souscrit.....					1		1
Au 30 juin 2004.....	5 193 \$	225 \$	5 418 \$	2 \$	2 361 \$	1 \$	7 782 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour la période de trois ans terminée le 30 juin 2004

(en millions de dollars américains)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Flux de trésorerie liés aux prêts et participations			
Décaissements au titre des prêts	(2 684) \$	(2 646) \$	(1 250) \$
Décaissements au titre des participations	(468)	(313)	(285)
Remboursements liés aux prêts	1 935	1 402	1 350
Rachats de titres	4	5	23
Ventes de prêts et participations	<u>975</u>	<u>271</u>	<u>638</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(238)</u>	<u>(1 281)</u>	<u>476</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Prélèvements sur emprunts	3 047	3 526	4 000
Remboursements sur emprunts	(3 136)	(3 796)	(3 109)
Souscription de capital	<u>1</u>		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(88)</u>	<u>(270)</u>	<u>891</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Revenu net	993	487	215
Ajustements visant à rapprocher le revenu net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Plus-values en capital sur la cession de titres	(381)	(52)	(288)
(Réduction de la) provision pour pertes au titre des prêts, participations et garanties	(177)	98	657
Écarts de conversion, montant net	(7)	(8)	1
Moins-values (plus-values) nettes sur les autres produits financiers	(11)	41	(54)
Variation des produits à recevoir sur les prêts, les dépôts à terme et les titres ..	(228)	(278)	41
Variation des montants à payer et autres exigibilités	(330)	1 917	(810)
Variation des montants à recevoir et autres actifs	<u>412</u>	<u>(4 322)</u>	<u>317</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>271</u>	<u>(2 117)</u>	<u>79</u>
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(55)	(3 668)	1 446
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 400	265	334
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 345	(3 403)	1 780
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>12 958</u>	<u>16 361</u>	<u>14 581</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>15 303</u> \$	<u>12 958</u> \$	<u>16 361</u> \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Montants à recevoir de banques	74 \$	93 \$	95 \$
Dépôts à terme	2 387	2 293	4 471
Titres détenus en portefeuille de transactions	<u>12 842</u>	<u>10 572</u>	<u>11 795</u>
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>15 303</u> \$	<u>12 958</u> \$	<u>16 361</u> \$
Informations additionnelles			
Variation du solde de clôture résultant des fluctuations des taux de change :			
Prêts en cours	83 \$	145 \$	92 \$
Emprunts	(765)	(473)	(585)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ÉTAT DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 30 juin 2004

(en milliers de dollars américains)

Membres	Capital social		Droits de vote		Membres	Capital social		Droits de vote	
	Montant versé	Pourcentage du total	Nombre de voix	Pourcentage du total		Montant versé	Pourcentage du total	Nombre de voix	Pourcentage du total
Afghanistan	111 \$	*	361	0,02	Lesotho	71 \$	*	321	0,01
Afrique du Sud	15 948	0,68	16 198	0,67	Lettonie	2 150	0,09	2 400	0,10
Albanie	1 302	0,06	1 552	0,06	Liban	135	0,01	385	0,02
Algérie	5 621	0,24	5 871	0,24	Libéria	83	*	333	0,01
Allemagne	128 908	5,46	129 158	5,37	Libye	55	*	305	0,01
Angola	1 481	0,06	1 731	0,07	Lituanie	2 341	0,10	2 591	0,11
Antigua-et-Barbuda	13	*	263	0,01	Luxembourg	2 139	0,09	2 389	0,10
Arabie saoudite	30 062	1,27	30 312	1,26	Macédoine, ancienne république				
Argentine	38 129	1,61	38 379	1,60	yougoslave de, ...	536	0,02	786	0,03
Arménie	992	0,04	1 242	0,05	Madagascar	432	0,02	682	0,03
Australie	47 329	2,00	47 579	1,98	Malaisie	15 222	0,64	15 472	0,64
Autriche	19 741	0,84	19 991	0,83	Malawi	1 822	0,08	2 072	0,09
Azerbaïdjan	2 367	0,10	2 617	0,11	Maldives	16	*	266	0,01
Bahamas	335	0,01	585	0,02	Mali	451	0,02	701	0,03
Bahreïn	1 746	0,07	1 996	0,08	Maroc	9 037	0,38	9 287	0,39
Bangladesh	9 037	0,38	9 287	0,39	Maurice	1 665	0,07	1 915	0,08
Barbade	361	0,02	611	0,03	Mauritanie	214	0,01	464	0,02
Bélarus	5 162	0,22	5 412	0,23	Mexique	27 589	1,17	27 839	1,16
Belgique	50 610	2,14	50 860	2,11	Micronésie, états fédérés de	744	0,03	994	0,04
Belize	101	*	351	0,01	Moldavie	784	0,03	1 034	0,04
Bénin	119	0,01	369	0,02	Mongolie	144	0,01	394	0,02
Bhoutan	720	0,03	970	0,04	Mozambique	322	0,01	572	0,02
Bolivie	1 902	0,08	2 152	0,09	Myanmar	666	0,03	916	0,04
Bosnie-Herzégovine	620	0,03	870	0,04	Namibie	404	0,02	654	0,03
Botswana	113	*	363	0,02	Népal	822	0,03	1 072	0,04
Brésil	39 479	1,67	39 729	1,65	Nicaragua	715	0,03	965	0,04
Bulgarie	4 867	0,21	5 117	0,21	Niger	147	0,01	397	0,02
Burkina Faso	836	0,04	1 086	0,05	Nigeria	21 643	0,92	21 893	0,91
Burundi	100	*	350	0,01	Norvège	17 599	0,75	17 849	0,74
Cambodge	339	0,01	589	0,02	Nouvelle-Zélande	3 583	0,15	3 833	0,16
Cameroun	885	0,04	1 135	0,05	Oman	1 187	0,05	1 437	0,06
Canada	81 342	3,44	81 592	3,39	Ouganda	735	0,03	985	0,04
Cap-Vert	15	*	265	0,01	Ouzbékistan	3 873	0,16	4 123	0,17
Chili	11 710	0,50	11 960	0,50	Pakistan	19 380	0,82	19 630	0,82
Chine	24 500	1,04	24 750	1,03	Palau	25	*	275	0,01
Chypre	2 139	0,09	2 389	0,10	Panama	1 007	0,04	1 257	0,05
Colombie	12 606	0,53	12 856	0,53	Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 147	0,05	1 397	0,06
Comores	14	*	264	0,01	Paraguay	436	0,02	686	0,03
Congo, république					Pays-Bas	56 131	2,38	56 381	2,34
démocratique du	2 159	0,09	2 409	0,10	Pérou	6 898	0,29	7 148	0,30
Congo, république du	131	0,01	381	0,02	Philippines	12 606	0,53	12 856	0,53
Corée, république de	15 946	0,68	16 196	0,67	Pologne	7 236	0,31	7 486	0,31
Costa Rica	952	0,04	1 202	0,05	Portugal	8 324	0,35	8 574	0,36
Côte d'Ivoire	3 544	0,15	3 794	0,16	République arabe syrienne	194	0,01	444	0,02
Croatie	2 882	0,12	3 132	0,13	République centrafricaine	119	0,01	369	0,02
Danemark	18 554	0,79	18 804	0,78	République dominicaine	1 187	0,05	1 437	0,06
Djibouti	21	*	271	0,01	République kirghize	1 720	0,07	1 970	0,08
Dominique	42	*	292	0,01	République slovaque	4 457	0,19	4 707	0,20
Égypte, république arabe d' ..	12 360	0,52	12 610	0,52	République tchèque	8 913	0,38	9 163	0,38
El Salvador	29	*	279	0,01	Roumanie	2 661	0,11	2 911	0,12
Émirats arabes unis	4 033	0,17	4 283	0,18	Royaume-Uni	121 015	5,12	121 265	5,04
Équateur	2 161	0,09	2 411	0,10	Russie, fédération de	81 342	3,44	81 592	3,39
Érythrée	935	0,04	1 185	0,05	Rwanda	306	0,01	556	0,02
Espagne	37 026	1,57	37 276	1,55	Sainte-Lucie	74	*	324	0,01
Estonie	1 434	0,06	1 684	0,07	Saint-Kitts-et-Nevis	638	0,03	888	0,04
États-Unis	569 379	24,11	569 629	23,68	Samoa	35	*	285	0,01
Éthiopie	127	0,01	377	0,02	Sénégal	2 299	0,10	2 549	0,11
Fidji	287	0,01	537	0,02	Serbie-et-Monténégro	1 803	0,08	2 053	0,09
Finlande	15 697	0,66	15 947	0,66	Seychelles	27	*	277	0,01
France	121 015	5,12	121 265	5,04	Sierra Leone	223	0,01	473	0,02
Gabon	1 268	0,05	1 518	0,06	Singapour	177	0,01	427	0,02
Gambie	94	*	344	0,01	Slovénie	1 585	0,07	1 835	0,08
Géorgie	861	0,04	1 111	0,05	Somalie	83	*	333	0,01
Ghana	5 071	0,21	5 321	0,22	Soudan	111	*	361	0,02
Grèce	6 898	0,29	7 148	0,30	Sri Lanka	7 135	0,30	7 385	0,31
Grenade	74	*	324	0,01	Suède	26 876	1,14	27 126	1,13
Guatemala	1 084	0,05	1 334	0,06	Suisse	41 580	1,76	41 830	1,74
Guinée	339	0,01	589	0,02	Swaziland	684	0,03	934	0,04
Guinée-Bissau	18	*	268	0,01	Tadjikistan	1 212	0,05	1 462	0,06
Guinée équatoriale	43	*	293	0,01	Tanzanie	1 003	0,04	1 253	0,05
Guyana	1 392	0,06	1 642	0,07	Tchad	1 364	0,06	1 614	0,07
Haïti	822	0,03	1 072	0,04	Thaïlande	10 941	0,46	11 191	0,47
Honduras	495	0,02	745	0,03	Togo	808	0,03	1 058	0,04
Hongrie	10 932	0,46	11 182	0,46	Tonga	34	*	284	0,01
Îles Marshall	663	0,03	913	0,04	Trinité-et-Tobago	4 112	0,17	4 362	0,18
Îles Salomon	37	*	287	0,01	Tunisie	3 566	0,15	3 816	0,16
Inde	81 342	3,44	81 592	3,39	Turkmenistan	810	0,03	1 060	0,04
Indonésie	28 539	1,21	28 789	1,20	Turquie	14 545	0,62	14 795	0,62
Iran, république islamique d' ..	1 444	0,06	1 694	0,07	Ukraine	9 505	0,40	9 755	0,41
Iraq	147	0,01	397	0,02	Uruguay	3 569	0,15	3 819	0,16
Irlande	1 290	0,05	1 540	0,06	Vanuatu	55	*	305	0,01
Islande	42	*	292	0,01	Venezuela, république bolivarienne				
Israël	2 135	0,09	2 385	0,10	du	27 588	1,17	27 838	1,16
Italie	81 342	3,44	81 592	3,39	Vietnam	446	0,02	696	0,03
Jamaïque	4 282	0,18	4 532	0,19	Yémen, république du	715	0,03	965	0,04
Japon	141 174	5,98	141 424	5,88	Zambie	1 286	0,05	1 536	0,06
Jordanie	941	0,04	1 191	0,05	Zimbabwe	2 120	0,09	2 370	0,10
Kazakhstan	4 637	0,20	4 887	0,20					
Kenya	4 041	0,17	4 291	0,18	Total 30 juin 2004	<u>2 361 499 \$</u>	<u>100,00+</u>	<u>2 405 499</u>	<u>100,00+</u>
Kiribati	12	*	262	0,01	Total 30 juin 2003	<u>2 360 181 \$</u>	<u>100,00+</u>	<u>2 403 931</u>	<u>100,00+</u>
Koweït	9 947	0,42	10 197	0,42					
Laos, république démocratique									
populaire du	278	0,01	528	0,02					

* Moins de 0,005 pour cent.

+ Peut différer de la somme des pourcentages individuels présentés en raison des arrondis.

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

OBJET

La Société financière internationale (la « Société »), une organisation internationale, a été établie en 1956 dans le but d'encourager le développement économique de ses pays membres en stimulant la croissance d'entreprises privées. La Société est l'une des institutions du Groupe de la Banque mondiale, qui comprend également la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (« BIRD »), l'Association internationale de développement et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (« MIGA »). Les activités de la Société sont étroitement alignées sur les objectifs de développement définis pour l'ensemble des autres institutions du Groupe de la Banque mondiale et les complètent. La Société ainsi que les investisseurs privés participent au financement en vue d'assurer la mise sur pied, le développement et l'expansion des entreprises du secteur privé au moyen de prêts et de participations lorsque des capitaux propres privés suffisants ne peuvent être obtenus autrement dans des conditions raisonnables. Le capital de la Société est fourni par ses pays membres. Elle amasse la majorité des fonds liés à ses activités d'investissement au moyen de l'émission de billets, d'obligations et d'autres titres de créance sur les marchés financiers internationaux. La Société joue également un rôle de catalyseur dans la mobilisation de fonds additionnels relatifs aux projets auprès d'autres investisseurs et prêteurs, soit à l'aide du cofinancement ou de la syndication de prêt, de la prise ferme et du cautionnement. En plus du financement de projets et de la mobilisation de ressources, la Société offre un éventail de services-conseil financiers et techniques à des entreprises privées dans les pays en développement afin d'augmenter leurs chances de réussite. Elle donne également des conseils aux gouvernements sur la façon de créer un environnement favorisant la croissance des entreprises privées et des investissements étrangers.

NOTE A – SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET DES CONVENTIONS CONNEXES

Les conventions comptables et de présentation de la Société sont conformes aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis d'Amérique (les « PCGR aux États-Unis »). Le 3 août 2004, le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers aux fins de publication.

Présentation des états financiers – Certains montants des exercices précédents ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle du présent exercice.

Utilisation d'estimations – La préparation des états financiers exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants présentés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants des revenus et charges présentés pour les exercices. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La Société a, dans une large mesure, fait preuve de jugement dans la détermination de la pertinence de la provision pour pertes sur prêts et sur participations, de la juste valeur estimative de tous les instruments dérivés et des produits financiers connexes relativement aux relations de couverture admissibles ainsi que du revenu de pension de l'exercice. Il y a des risques et des incertitudes inhérents aux activités de la Société. L'évolution de la conjoncture pourrait nuire à la situation financière de la Société.

Dans le cadre de la conformité continue avec le US Statement of Financial Accounting Standards (« SFAS ») 133, intitulé *Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities*, comme il a été modifié par le SFAS 138, intitulé *Accounting for Certain Derivatives and Certain Hedging Relationships* (collectivement le « SFAS 133 »), la Société utilise des modèles internes pour déterminer la juste valeur des instruments dérivés et des autres produits financiers ainsi que le niveau global de la provision pour pertes sur prêts et sur participations. La Société procède en continu à l'examen et à la redéfinition de ces modèles dans le but de rendre ses estimations plus précises, conformément aux meilleures pratiques du marché en évolution. La variation des estimations résultant du perfectionnement des hypothèses et des méthodes incluses dans les modèles est présentée dans le revenu net de la période au cours de laquelle les modèles améliorés sont appliqués en premier.

Conversion de devises – Les actifs et les passifs non libellés en dollars américains (« dollars » ou « \$ ») autres que les participations décaissées sont présentés en dollars américains aux taux de change en vigueur au 30 juin 2004 et au 30 juin 2003. Les participations décaissées sont présentées en dollars américains aux taux de change en vigueur au moment du décaissement. Le revenu et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'opération. L'écart de conversion est crédité ou imputé au revenu.

Prêts montés – La Société effectue le montage de prêts visant à favoriser le financement de projets, la restructuration, le refinancement et le financement des entreprises ainsi que l'impact sur le développement. La Société peut à tout moment avoir des prêts et des participations en cours auprès d'une même entité émettrice. Les prêts sont comptabilisés dans les actifs lorsqu'ils sont décaissés et sont constatés aux montants en capital non réglés. Lorsque les prêts sont contractés dans le cadre d'une relation de couverture désignée utilisant des instruments dérivés, la valeur comptable est ajustée en fonction de la variation de la juste valeur attribuable au risque couvert. Ces ajustements sont constatés dans les plus-values et les moins-values nettes sur les autres produits financiers dans le compte de résultat. Il est dans l'usage de la Société d'obtenir une garantie additionnelle comme, notamment, des hypothèques et des garanties offertes par des tiers.

Participations – La Société investit dans des titres afin d'alimenter son revenu à court terme et sa plus-value en capital et de favoriser l'impact sur le développement. La Société n'acquiert aucune participation financière opérationnelle, de contrôle ou stratégique dans ses entités émettrices. La Société peut à tout moment avoir des prêts et des participations en cours auprès de la même société émettrice. Les participations sont comptabilisées dans les actifs lorsqu'elles sont décaissées et sont constatées au coût. La Société conclut des conventions d'option de vente et d'achat relativement aux participations, lesquelles sont comptabilisées conformément au SFAS 133.

Provision pour pertes sur prêts et sur participations – La Société constate la perte de valeur du portefeuille dans le bilan par l'entremise de la provision pour pertes sur prêts et sur participations en enregistrant une augmentation ou une réduction de la provision pour pertes sur prêts et sur participations dans le revenu net à chaque trimestre, ce qui augmente ou diminue la provision pour pertes sur prêts et sur participations.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

La direction détermine le niveau global de la provision pour pertes sur prêts et sur participations en tenant compte des directives établies et de son évaluation des récentes tendances relatives à la qualité des portefeuilles. Les directives comprennent des techniques de simulation, les taux de risques internes des pays et la perte de valeur éventuelle du portefeuille en fonction de l'expérience antérieure de la Société en ce qui a trait à la provision pour pertes et aux sorties du bilan liées au portefeuille relatives aux investissements arrivés à maturité.

La provision pour pertes sur prêts et sur participations reflète les estimations des pertes probables déjà connues et des pertes probables inhérentes au portefeuille, mais qui ne sont pas expressément déterminables. Les pertes probables connues sont déterminées en fonction du jugement de la direction sur la solvabilité de l'emprunteur ou sur la valeur de la société dans laquelle elle a investi et est établie au moyen d'un examen individuel des prêts et des participations à chaque trimestre. La Société considère un prêt comme douteux lorsque, selon les informations et les événements actuels, il est probable que la Société soit incapable de récupérer tous les montants exigibles conformément aux modalités contractuelles du prêt. Une provision pour pertes sur participations est constituée lorsque la baisse de valeur d'une participation est considérée comme durable. Les pertes probables non connues sont les pertes probables totales sur un horizon de risque de un an qui excèdent les pertes probables connues. Les risques inhérents au portefeuille qui sont pris en compte lors de la détermination des pertes probables non connues sont ceux qui sont confirmés par l'expérience passée et comprennent : le risque systémique des pays, le risque de corrélation ou de contagion des pertes entre les marchés, les risques non couverts par une assurance ou non assurables, l'inexécution en vertu de garanties ou de conventions de soutien ainsi que la non-transparence des états financiers ou les déclarations trompeuses qu'ils contiennent.

Les prêts et les participations sont sortis du bilan lorsque la Société a épuisé tous les moyens de recouvrement possibles, en réduisant la provision pour pertes sur prêts et sur participations. Ces réductions de la provision sont contrebalancées par les recouvrements liés aux prêts et aux participations antérieurement sortis du bilan.

Constatation des produits dans les prêts et les participations – Les produits financiers et les commissions d'engagement sur les prêts sont comptabilisés dans le revenu selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Tous les autres frais sont comptabilisés dans le revenu lorsqu'ils sont reçus en devises qui ont libre cours. La Société ne comptabilise pas le revenu sur les prêts dont le recouvrement est incertain ou dont le paiement des intérêts ou du capital est en souffrance depuis plus de 60 jours, à moins que la direction prévoie que le recouvrement des intérêts se fera dans un avenir prochain. Tout intérêt couru d'un prêt dont les intérêts impayés ne sont pas comptabilisés est sorti du revenu puis est comptabilisé dans le revenu seulement lorsque le paiement est effectivement reçu. Les intérêts qui n'ont pas été comptabilisés auparavant, mais qui ont été capitalisés dans la restructuration de la dette sont comptabilisés dans le revenu reporté, lequel figure dans les montants à payer et autres exigibilités au bilan, et sont crédités au revenu seulement lorsque le capital est reçu. Ces intérêts capitalisés sont pris en compte dans le calcul de la provision pour pertes sur prêts et sur participations au bilan.

Les dividendes et les participations aux profits sont comptabilisés dans le revenu lorsqu'ils sont reçus en devises qui ont libre cours. Les plus-values réalisées à la vente ou au rachat de participations sont mesurées par rapport au coût moyen des placements vendus et sont comptabilisées dans le revenu lorsqu'elles sont reçues en devises qui ont libre cours.

Certaines participations pour lesquelles le recouvrement du capital investi est incertain sont comptabilisées selon la méthode de comptabilisation après recouvrement des coûts afin que la réception des devises qui ont libre cours soit affectée tout d'abord au recouvrement du capital investi et ensuite aux plus-values. La méthode de comptabilisation après recouvrement des coûts est principalement utilisée pour les placements de la Société dans les coentreprises de pétrole et de gaz sans personnalité morale.

Cautionnement – La Société octroie des facilités de cautionnement financier à ses clients afin d'améliorer les termes de crédit de leurs titres de créance et de leurs obligations commerciales. À compter de l'exercice terminé le 30 juin 2001, la Société a commencé à offrir des cautionnements partiels aux clients couvrant, selon le partage du risque, les responsabilités des clients liées aux obligations ou aux prêts. Selon les modalités des cautionnements de la Société, la Société a consenti à assumer la responsabilité des obligations financières des clients dans l'éventualité d'un manquement de leur part (c.-à-d. le défaut de verser le paiement à échéance). Les cautionnements sont considérés comme accordés lorsque la Société s'engage à l'égard du contrat de cautionnement. Cette date est également la date de « création » du contrat de cautionnement. Les cautionnements sont considérés comme en vigueur lorsque l'obligation financière sous-jacente du client est engagée et sont considérés comme appelés lorsque l'obligation de la Société en vertu du cautionnement a été exécutée. Il existe deux obligations en vertu des cautionnements : 1) l'obligation d'exécution et 2) le passif éventuel. L'obligation d'exécution est comptabilisée à la date de l'engagement sauf si un passif éventuel existe à ce moment ou qu'un tel passif est prévu exister prochainement. Le passif éventuel lié au cautionnement financier est comptabilisé lorsqu'il est probable que le cautionnement soit appelé et lorsque le montant du cautionnement appelé peut être évalué raisonnablement. Toutes les responsabilités liées au cautionnement sont incluses dans les montants à payer et autres exigibilités, et les montants à recevoir sont inclus dans les autres actifs au bilan. Lorsque les cautionnements sont appelés, le montant décaissé est comptabilisé comme un nouveau prêt et des provisions spécifiques sont établies en fonction de la perte probable estimative. Ces provisions sont incluses dans la provision pour pertes sur prêts et sur participations au bilan. Les commissions d'engagement relatives aux cautionnements sont comptabilisées dans le revenu selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Mécanisme de financement relatif à l'assistance technique et aux services-conseil – Au cours de l'exercice 2004, la Société financière internationale a établi un mécanisme de financement relatif à l'assistance technique et aux services-conseil de la Société. Le mécanisme de financement sert à financer les activités liées à l'assistance technique et aux services-conseil de la Société. Les montants désignés au titre de l'assistance technique et des services-conseil sont calculés d'après le montant du résultat d'exploitation annuel de la Société excédant 150 M\$ et l'étude des capacités et des priorités financières de la Société. Les dépenses liées aux divers projets relatifs à l'assistance technique et aux services-conseil sont comptabilisées dans les charges dans le compte de résultat de la Société au cours de l'année pendant laquelle elles sont engagées et entraînent une réduction des bénéfices non distribués désignés au titre de l'assistance technique et des services-conseil.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2004, 225 M\$ ont été désignés au titre du mécanisme de financement relatif à l'assistance technique et aux services-conseil. Aucune dépense n'a été engagée au titre du mécanisme de financement relatif à l'assistance technique et aux services-conseil pour l'exercice terminé le 30 juin 2004. Depuis le 30 juin 2004, le conseil d'administration a approuvé un montant de 77 M\$ relativement aux activités futures liées à l'assistance technique et aux services-conseil qui devrait être utilisé dans le cadre du mécanisme de financement relatif à l'assistance technique et aux services-conseil à compter des exercices se terminant au cours de la période allant du 30 juin 2005 au 30 juin 2009, y compris un montant de 43 M\$ projeté au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2005. Les montants réels engagés peuvent différer des montants projetés de même que le moment où les dépenses sont engagées.

Portefeuille d'actifs liquides – Les liquidités de la Société sont investies dans des obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux, des dépôts à terme et des titres adossés à des créances. Les obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux comprennent des positions acheteur et vendeur sur des obligations à taux fixe de haute qualité, des billets, des lettres de change et d'autres obligations émises ou garanties sans condition par les gouvernements des pays ou d'autres entités officielles, y compris les agences et les institutions gouvernementales, ou par des organismes multilatéraux. Le portefeuille d'actifs liquides, tel qu'il a été défini par la Société et présenté à la note B, est composé de ces dépôts à terme et de ces titres, des instruments dérivés connexes, des titres achetés en vertu de prise en pension, des titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces, des montants à recevoir à la vente de titres et des montants à payer pour l'achat de titres ainsi que des produits à recevoir et des charges à payer connexes.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values des transactions. Les intérêts sur les titres et l'amortissement des primes et des escomptes sont comptabilisés dans les produits des dépôts à terme et des titres.

La Société classe les montants à recevoir des banques, les dépôts à terme et les titres (collectivement, « trésorerie et équivalents de trésorerie ») à titre d'éléments de la liquidité dans l'état des flux de trésorerie parce qu'ils sont facilement convertibles en un montant connu d'espèces dans un délai de 90 jours.

Mises en pension de titres et prises en pension de titres – Les mises en pension de titres sont des contrats en vertu desquels une partie vend des titres et accepte simultanément de les racheter à une date ultérieure déterminée et à un prix fixe. Les prises en pension de titres sont des contrats en vertu desquels une partie achète des titres et accepte simultanément de les revendre à une date ultérieure déterminée et à un prix fixe.

Il est dans l'usage de la Société de prendre possession de titres achetés en vertu de prise en pension de titres, lesquels titres sont principalement des titres liquides du gouvernement. La valeur marchande de ces titres est surveillée et, selon les modalités des contrats, une garantie additionnelle est obtenue lorsque leur valeur diminue. La Société surveille également le risque auquel elle est exposée relativement aux titres vendus en vertu de mise en pension et, conformément aux modalités des contrats, demande de ravoir les titres en excédent détenus par la contrepartie lorsque leur valeur augmente.

Les mises en pension de titres et les prises en pension de titres sont comptabilisées à titre d'opérations de financement garanties et sont constatées au montant auquel les titres ont été acquis ou vendus, plus les intérêts courus. Les titres achetés en vertu de prise en pension, les titres vendus en vertu de mise en pension et les titres payables en contrepartie d'une garantie en espèces sont comptabilisés à leur juste valeur.

Emprunts – Afin de diversifier l'accès au financement et de réduire ses coûts d'emprunt, la Société emprunte en diverses devises et utilise différentes structures d'emprunt, y compris des billets liés au taux de change, des billets à taux variable inversé et des billets coupon zéro. En général, la Société convertit simultanément ces emprunts en des emprunts en dollars américains à taux variable au moyen de l'utilisation de contrats de swap de devises et de taux d'intérêt. En vertu de certaines conventions d'emprunt, la Société n'est pas autorisée à hypothéquer ses actifs ni à permettre qu'un privilège vienne les grever (autre qu'une sûreté en garantie du prix d'acquisition) sans octroyer une sécurité équivalente aux titulaires de ces emprunts.

Les emprunts sont comptabilisés au montant remboursable à échéance, ajusté au titre des primes et des escomptes non amortis. Lorsque les emprunts sont accordés dans le cadre d'une relation de couverture désignée utilisant des instruments dérivés, la valeur comptable est ajustée en fonction de la variation de la juste valeur attribuable au risque couvert. Les ajustements liés à la variation de la juste valeur attribuable aux risques couverts sont comptabilisés dans les plus-values et les moins-values nettes sur les autres produits financiers dans le compte de résultat. Les intérêts sur les emprunts et l'amortissement des primes et des escomptes sont comptabilisés dans les frais liés aux emprunts.

Gestion des risques, instruments dérivés et comptabilité de couverture – La Société conclut des opérations au moyen de divers instruments dérivés à des fins de gestion des risques financiers relativement à ses activités principales, y compris les activités de prêt, la gestion des risques des clients, les activités d'emprunt, la gestion du portefeuille d'actifs liquides et la gestion de l'actif et du passif. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation, de commercialisation ou de marchandisage.

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur à titre de produits dérivés dans l'actif ou le passif au bilan. Lorsqu'ils ne sont pas clairement liés ou liés de près au contrat hôte, certains instruments dérivés intégrés dans des prêts, des participations et des opérations d'emprunt sur les marchés financiers conclus le 1^{er} janvier 1999 ou après cette date sont séparés du contrat hôte et comptabilisés à leur juste valeur à titre de produits dérivés dans l'actif ou le passif. La valeur initiale de ces instruments dérivés intégrés est exclue de la valeur comptable des contrats hôtes au bilan. La variation de la juste valeur des instruments dérivés utilisés dans les activités de gestion du portefeuille d'actifs liquides est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values nettes des transactions. La variation de la juste valeur des instruments dérivés autres que ceux utilisés dans les activités de gestion du portefeuille d'actifs liquides est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values nettes non réalisées sur les autres produits financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Sous réserve de certaines conditions précises du SFAS 133, un instrument dérivé peut être désigné à titre de couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (couverture de la juste valeur) ou à titre de couverture de la variabilité des flux de trésorerie d'un actif, d'un passif ou d'une opération prévue (couverture des flux de trésorerie). En ce qui concerne les instruments dérivés classés à titre de couvertures de la juste valeur, les plus-values ou les moins-values de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans le revenu net, tout comme les plus-values et les moins-values correspondantes de la juste valeur de l'élément couvert qui sont attribuables au risque couvert. En ce qui a trait aux instruments dérivés classés à titre de couvertures des flux de trésorerie, les plus-values et les moins-values de la juste valeur liée au risque couvert sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et sont transférées au revenu net dans les périodes au cours desquelles l'incidence du revenu net de l'élément couvert est constatée. Les plus-values et les moins-values de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à titre de couvertures sont comptabilisées dans le revenu net.

La Société a désigné certaines relations de couverture dans le cadre de ses activités d'emprunt et de prêt à titre de couvertures de la juste valeur. La Société fait habituellement concorder les modalités de ses instruments dérivés avec les modalités des produits financiers sous-jacents précisément couverts, en ce qui a trait aux devises, aux dates d'échéance, aux dates de refixation, aux taux d'intérêt et aux autres caractéristiques. Toutefois, les méthodes d'évaluation appliquées aux instruments dérivés et aux produits financiers couverts, telles qu'elles sont prescrites par le SFAS 133, peuvent différer. L'inefficacité résultante calculée relativement à ces relations est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values nettes sur les autres produits financiers dans le compte de résultat.

La Société n'a désigné aucune relation de couverture à titre de couverture des flux de trésorerie.

La politique de gestion des risques des principaux secteurs d'activité de la Société ainsi que les conventions comptables s'y rapportant sont décrites ci-dessous.

Activités de prêt La politique de la Société consiste à faire concorder les devises, le taux de base et l'échéance de ses prêts et de ses emprunts. Les instruments dérivés sont utilisés pour convertir les flux de trésorerie provenant des prêts à taux fixe en dollars américains ou autres devises en dollars américains à taux variable. L'incidence sur le revenu net de la variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt admissibles à la méthode simplifiée en vertu du SFAS 133 est complètement contrebalancée par un ajustement correspondant de la juste valeur des prêts connexes. La Société a choisi de ne pas couvrir tous les autres instruments dérivés liés aux activités de prêt qui ne sont pas admissibles à la méthode simplifiée.

Activités de gestion des risques des clients La Société conclut des opérations dérivées avec ses clients afin de les aider à couvrir leurs propres risques de change, de taux d'intérêt et sur marchandises, ce qui, en retour, améliore la qualité générale du portefeuille de prêts de la Société. Afin de couvrir les risques de marché qui découlent de ces opérations avec les clients, la Société conclut des opérations dérivées de sens inverse dont les modalités sont les mêmes avec des contreparties autorisées des marchés financiers. La variation de la juste valeur de tous les instruments dérivés liés à ces activités est reflétée dans le revenu net. Même si la comptabilité de couverture n'est pas applicable à ces activités, la concordance des modalités des opérations de sens inverse réduit au minimum l'incidence sur le revenu net. Les frais et les écarts imputés à ces opérations sont comptabilisés dans le revenu selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Activités d'emprunt La Société émet des titres de créance sur divers marchés financiers dans le but de réduire au minimum ses coûts d'emprunt, de diversifier ses sources de financement et de développer les marchés financiers de ses pays membres; pour ce faire, elle recourt à l'occasion à des structures complexes. Ces structures comprennent des emprunts payables en plusieurs devises ou des emprunts dont le principal ou les intérêts sont déterminés en fonction d'un indice précis comme un indice boursier, un taux d'intérêt de référence, un indice relatif aux marchandises ou encore un ou plusieurs taux de change. La Société utilise des instruments dérivés dont les modalités sont les mêmes, soit principalement des swaps de devises et de taux d'intérêt, afin de convertir ces emprunts en des obligations à taux variables en dollars américains, conformément à la politique de financement symétrique de la Société. La Société a désigné la majorité des instruments dérivés liés aux activités d'emprunt à titre de couvertures de la juste valeur des emprunts sous-jacents. Il y a seulement un petit nombre d'opérations de couverture d'éléments de type flux de trésorerie pour lesquelles aucune relation de couverture n'a été désignée.

Activités liées à la gestion du portefeuille d'actifs liquides La Société gère les risques de taux d'intérêt et de devises ainsi que les autres risques de marché liés à certains des dépôts à terme et des titres de son portefeuille d'actifs liquides en concluant des opérations dérivées visant à convertir les flux de trésorerie provenant de ces instruments en dollars américains à taux variable, conformément à la politique de financement symétrique de la Société. Les instruments dérivés utilisés comprennent des contrats de change à terme de gré à gré (« contrats couverts »), des swaps de taux d'intérêt et de devises ainsi que des options sur taux et des contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt négociés en Bourse. Étant donné que l'ensemble du portefeuille d'actifs liquides est classé à titre de portefeuille de transaction, tous les titres (y compris les instruments dérivés) sont comptabilisés à la juste valeur et aucune relation de couverture n'a été désignée.

Gestion de l'actif et du passif En plus du risque géré dans le contexte des activités détaillées ci-dessus, la Société fait face à un risque de marché résiduel dans le cadre de sa gestion globale de l'actif et du passif. Le risque de devises résiduel est géré par la surveillance de la position de chaque devise d'emprunt et par l'élimination de l'excédent net de l'actif ou du passif au moyen de ventes ou d'achats au comptant. Le risque de taux d'intérêt dû à la non-concordance des dates de refixation est réduit par la synchronisation des dates de refixation de l'actif et du passif et par la gestion de l'ensemble du risque de taux d'intérêt de façon globale. On gère le risque de taux d'intérêt découlant de la non-concordance due à des réductions de valeur, à des remboursements anticipés et à des rééchelonnements et de la non-concordance résiduelle des dates de refixation en mesurant la sensibilité de la valeur actualisée de l'actif et du passif dans chaque devise en fonction de la variation de chaque point de base des taux d'intérêt.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

La Société contrôle le risque de crédit lié à ces activités en évaluant et en surveillant soigneusement les clients et les contreparties éventuels et existants. En ce qui a trait aux actifs liquides et aux opérations dérivées, le risque de crédit est géré par l'établissement des limites d'exposition en fonction de la cote de crédit et de la taille de chaque contrepartie. De plus, la Société a conclu des contrats-cadre régissant les opérations dérivées qui contiennent des clauses de règlement et de compensation ainsi que des conventions de garantie. En vertu de ces conventions, si le risque de crédit de la Société à l'égard d'une contrepartie, à la valeur du marché, excède un niveau donné, la contrepartie doit couvrir l'excédent au moyen d'une garantie, généralement sous la forme de titres liquides du gouvernement.

Mobilisation des ressources – La Société mobilise des fonds auprès de banques commerciales et d'autres établissements financiers (les « participants ») en favorisant les participations à des prêts, sans recours. Ces participations à des prêts sont gérées et administrées par la Société au nom des participants. Les soldes décaissés et impayés ne sont pas inclus dans le bilan de la Société.

Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite – La BIRD offre un régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs, un régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite et un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent la quasi-totalité du personnel ainsi que les employés de la Société et de la MIGA.

Le régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs prévoit des prestations de retraite régulières et comprend un solde de caisse. Le régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite prévoit des prestations pour soins de santé et de l'assurance-vie pour les retraités admissibles. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi prévoit des avantages de retraite qui sont gérés en dehors du régime de retraite à l'intention des employés. Tous les frais liés à ces régimes sont répartis entre la BIRD, la Société et la MIGA en fonction des participations respectives de leurs employés au régime. De plus, la Société et la MIGA remboursent la BIRD pour leur part de toute contribution qu'elle a effectuée à ce régime.

Le revenu net ou la charge nette de l'exercice lié au régime de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi attribué à la Société est inclus dans le revenu (les contributions) se rapportant au régime de retraite à l'intention des employés actifs et dans les coûts (le revenu) se rapportant aux autres avantages postérieurs à l'emploi, respectivement, dans le compte de résultat. La Société inclut un montant à recevoir de la BIRD dans les montants à recevoir et autres actifs, lequel montant représente des coûts payés d'avance liés aux avantages de retraite et postérieurs à l'emploi.

Faits nouveaux en matière de comptabilité et d'information financière – Le 17 janvier 2003, le FASB a publié le bulletin d'interprétation n° 46, intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities – an interpretation of ARB No. 51, (FIN 46)*. En décembre 2003, le FASB a remplacé le FIN 46 par le bulletin d'interprétation n° 46, intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities – an interpretation of ARB No. 51 (FIN 46R)*. Le FIN 46 et le FIN 46R définissent certaines « entités à détenteurs de droits variables » (les « EDDV ») et exigent que les parties de ces entités évaluent et mesurent les droits variables dans les EDDV afin de déterminer la consolidation possible des EDDV. Les entreprises doivent appliquer les dispositions du FIN 46 aux EDDV créées après le 31 janvier 2003. Les entités qui détiennent une participation dans une entité qui est assujettie au FIN 46R et qui a été créée après le 31 décembre 2003 sont tenues d'appliquer immédiatement les dispositions du FIN 46R à cette entité. Les entités qui ne font pas publiquement appel à l'épargne sont tenues d'appliquer les dispositions du FIN 46R à toutes les entités qui sont assujetties au FIN 46R à compter du début du premier exercice débutant après le 15 décembre 2004. La Société a appliqué le FIN 46 aux entités créées après le 31 janvier 2003 et a appliqué le FIN 46R aux entités créées après le 31 décembre 2003. D'après cette analyse, la Société n'a relevé aucun droit variable important dans une EDDV créée après le 31 janvier 2003 et, par conséquent, aucune entité n'a été consolidée dans les états financiers de la Société. Conformément aux exigences des entités qui ne font pas publiquement appel à l'épargne (telles qu'elles sont définies dans le SFAS 123, intitulé *Accounting for Stock-Based Compensation*), la Société est tenue d'appliquer les dispositions du FIN 46R aux entités créées avant le 31 janvier 2003 dans ses états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2006.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2003, le FASB a publié le Statement of Financial Accounting Standards No. 149, intitulé *Amendment of Statement 133 on Derivative Instruments and Hedging Activities*. Le SFAS 149 codifie certaines décisions d'applicabilité précédemment publiées par le Derivatives Implementation Group et traite des questions additionnelles en matière d'applicabilité se rapportant à la définition d'un instrument dérivé. La norme précise également la définition d'un cautionnement financier en vue de la conformité au bulletin d'interprétation n° 45 du FASB, intitulé *Guarantor's Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees, Including Indirect Guarantees of Indebtedness of Others*. Le SFAS 149 est entré en vigueur pour la Société le 1^{er} juillet 2003 (l'« exercice 2004 »), et n'a eu aucune incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2003, le FASB a publié le Statement of Financial Accounting Standards No. 150, intitulé *Accounting for Certain Financial Instruments with Characteristics of both Liabilities and Equity*. Le SFAS 150 précise la façon dont l'émetteur classe et calcule certains instruments financiers présentant à la fois des caractéristiques de passifs et de capitaux propres et donnera vraisemblablement lieu à une augmentation du nombre d'instruments quasi-passif/quasi-capitaux propres émis qui sont classés à titre de passif dans le bilan de l'émetteur. Le SFAS 150 est entré en vigueur pour la Société le 1^{er} juillet 2003 (l'« exercice 2004 ») et n'a eu aucune incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

En mars 2004, le FASB a ratifié le consensus atteint par le Emerging Issues Task Force (« EITF ») au sujet de l'EITF 03-1, intitulé *The Meaning of Other-Than-Temporary Impairment and its Application to Certain Investments*. L'EITF 03-1 a été publié dans le but de clarifier la signification d'une « perte de valeur durable » et son application à l'égard des placements classés comme soit susceptibles de vente ou détenus jusqu'à échéance en vertu du Statement of Financial Accounting Standards No. 115, intitulé *Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities* (y compris les titres individuels et les placements dans des fonds communs de placement), ainsi qu'à l'égard de placements comptabilisés à la valeur d'acquisition. Les directives de l'EITF 03-1 sont applicables pour les exercices débutant après le 15 juin 2004, et les informations à fournir concernant les placements détenus au coût doivent être présentées pour les exercices se terminant après le 15 juin 2004. La Société a évalué l'incidence de l'EITF 03-1 sur ses placements détenus au coût et a déterminé que l'EITF 03-1 n'a aucune incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

De plus, au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2004, le FASB a publié ou approuvé diverses prises de position du personnel du FASB, directives de l'EITF et autres directives d'interprétation relatives aux Statements of Financial Accounting Standards et aux APB Opinions. La Société a analysé et consigné les nouvelles directives, au besoin, lesquelles n'ont aucune incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

NOTE B – PORTEFEUILLE D'ACTIFS LIQUIDES

La composition du portefeuille d'actifs liquides de la Société se présente comme suit (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2004	30 juin 2003
Actif		
Montants à recevoir de banques	39 \$	53 \$
Dépôts à terme	2 375	2 293
Titres de transaction	12 842	10 572
Titres achetés en vertu de prise en pension	3 094	4 046
Montants à recevoir et autres actifs :		
Montants à recevoir de la vente de titres	813	1 889
Produits financiers à recevoir sur les dépôts à terme et les titres	665	431
Produits à recevoir sur les instruments dérivés	24	15
Produits dérivés	93	64
Total Actif	19 945	19 363
Passif		
Montants à payer et autres exigibilités :		
Montants à payer à l'achat de titres	1 733	2 388
Charges à payer sur les instruments dérivés	112	96
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	4 329	3 053
Produits dérivés	716	874
Total Passif	6 890	6 411
Total portefeuille d'actifs liquides, montant net	13 055 \$	12 952 \$

Le portefeuille d'actifs liquides est libellé principalement en dollars américains. Les placements dans d'autres devises, déduction faite de l'incidence des instruments dérivés connexes qui convertissent les titres qui ne sont pas libellés en dollars américains en dollars américains, représentent moins de 1 % du portefeuille au 30 juin 2004 (moins de 1 % au 30 juin 2003). Le taux de rendement annualisé du portefeuille de transaction au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2004 s'est établi à 1,4 % (3,7 % pour l'exercice terminé le 30 juin 2003; 4,1 % pour l'exercice terminé le 30 juin 2002). Compte tenu de l'incidence des instruments dérivés connexes, le portefeuille d'actifs liquides réaligne généralement ses taux dans un délai de un an.

Titres de transaction

La composition des titres de transaction se présente comme suit :

	Exercice terminé le 30 juin 2004	Au 30 juin 2004		
	Solde quotidien moyen de la juste valeur (en millions de dollars américains)	Juste valeur (en millions de dollars américains)	Échéance moyenne (années)	Rendement moyen (%)
Obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux	5 208 \$	6 996 \$	4,8	3,9
Titres adossés à des créances	2 785	2 767	14,6	1,7
Titres de sociétés	3 121	2 956	3,3	4,4
Fonds du marché monétaire	124	123	-	1,3
Total titres de transaction	11 238 \$	12 842 \$		

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

	Exercice terminé le 30 juin 2003	Au 30 juin 2003		
	Solde quotidien moyen de la juste valeur (en millions de dollars américains)	Juste valeur (en millions de dollars américains)	Échéance moyenne (années)	Rendement moyen (%)
Obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux	4 693 \$	4 296 \$	5,4	4,2
Titres adossés à des créances	2 565	2 894	16,7	1,9
Titres de sociétés	3 010	3 242	3,4	4,7
Fonds du marché monétaire	140	140	-	1,2
Total titres de transaction	10 408 \$	10 572 \$		

L'échéance prévue des titres adossés à des créances différera de l'échéance contractuelle, comme il a été présenté ci-dessus, en raison de modalités de paiement par anticipation.

Revenu du portefeuille d'actifs liquides

Le revenu du portefeuille d'actifs liquides de transaction pour les exercices terminés les 30 juin 2004, 2003 et 2002 comprend ce qui suit (en millions de dollars américains) :

	2004	2003	2002
Produits financiers	278 \$	318 \$	493 \$
(Moins-values) plus-values nettes des transactions :			
Réalisées	(38)	131	45
Non réalisées	(66)	26	(14)
(Moins-values) plus-values nettes des transactions	(104)	157	31
Écart de conversion	3	-	-
Total revenu du portefeuille d'actifs liquides	177 \$	475 \$	524 \$

Garantie

La juste valeur estimative des titres détenus par la Société au 30 juin 2004, à titre de garanties pour des opérations dérivées ainsi que des mises en pension et prises en pension, et qui peuvent être vendus ou être grevés d'une nouvelle garantie s'est chiffrée à 3 101 M\$ (4 500 M\$ au 30 juin 2003).

NOTE C – PRÊTS, PARTICIPATIONS ET PROVISION POUR PERTES

La répartition sectorielle du portefeuille décaissé est la suivante (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2004			30 juin 2003		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Services financiers et d'assurance	2 190 \$	790 \$	2 980 \$	1 870 \$	794 \$	2 664 \$
Services d'utilité collective	1 188	134	1 322	1 183	110	1 293
Hydrocarbures et industries extractives	684	137	821	549	150	699
Transport et entreposage	626	117	743	636	170	806
Produits industriels et de consommation	637	86	723	537	90	627
Produits alimentaires et boissons	625	67	692	731	115	846
Information	505	184	689	483	181	664
Placements collectifs	52	585	637	13	550	563
Fabrication de produits minéraux non métalliques	539	69	608	590	106	696
Métaux de première fusion	524	36	560	566	97	663
Produits chimiques	465	63	528	536	85	621
Services hôteliers et de tourisme	313	64	377	306	61	367
Commerce de gros et de détail	301	40	341	259	26	285
Pâte à papier et papier	280	37	317	215	66	281
Textiles, vêtements et cuirs	220	38	258	250	54	304
Agriculture et foresterie	201	31	232	163	19	182
Santé	116	17	133	99	20	119
Plastiques et caoutchouc	64	41	105	65	39	104
Autres	210	21	231	178	27	205
Total du portefeuille décaissé	9 740	2 557	12 297	9 229	2 760	11 989
Ajustements de la juste valeur	13	2	15	13	-	13
Valeur comptable des prêts et participations	9 753 \$	2 559 \$	12 312 \$	9 242 \$	2 760 \$	12 002 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

La répartition géographique du portefeuille décaissé de prêts et de participations est la suivante (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2004			30 juin 2003		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Amérique latine et Caraïbes	3 957 \$	741 \$	4 698 \$	4 030 \$	907 \$	4 937 \$
Europe et Asie centrale	2 560	423	2 983	2 089	429	2 518
Asie	1 724	917	2 641	1 730	948	2 678
Afrique subsaharienne	737	292	1 029	697	256	953
Moyen-Orient et Afrique du Nord	678	140	818	683	194	877
Autres	84	44	128	-	26	26
Total du portefeuille décaissé	9 740	2 557	12 297	9 229	2 760	11 989
Ajustements de la juste valeur	13	2	15	13	-	13
Valeur comptable des prêts et participations	9 753 \$	2 559 \$	12 312 \$	9 242 \$	2 760 \$	12 002 \$

Au 30 juin 2004, les prêts à taux fixe représentaient 21 % du portefeuille décaissé de prêts (20 % au 30 juin 2003), le reste des prêts comportant des taux variables.

Portefeuille de prêts

La composition monétaire et le rendement moyen du portefeuille décaissé de prêts sont résumés ci-dessous :

	30 juin 2004		30 juin 2003	
	Montant (en millions de dollars américains)	Rendement moyen (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Rendement moyen (%)
Dollar américain	8 286 \$	5,1	7 977 \$	5,0
Euro	984	5,6	907	5,9
Autres devises	470	8,7	345	8,5
Total du portefeuille décaissé de prêts	9 740	5,3	9 229	5,2
Ajustements de la juste valeur	13		13	
Valeur comptable des prêts	9 753 \$		9 242 \$	

Compte tenu de l'incidence des taux d'intérêt et des swaps de devises, les prêts de la Société sont principalement libellés en dollars américains.

Les prêts décaissés dans toutes les devises doivent être remboursés au cours des exercices qui se terminent les 30 juin 2005 à 2009, et par la suite, à hauteur des montants suivants (en millions de dollars américains) :

	2005	2006	2007	2008	2009	Par la suite	Total
Prêts à taux fixe	540 \$	338 \$	245 \$	205 \$	214 \$	468 \$	2 010 \$
Prêts à taux variable	1 580	1 094	1 099	980	883	2 094	7 730
Total du portefeuille décaissé de prêts	2 120 \$	1 432 \$	1 344 \$	1 185 \$	1 097 \$	2 562 \$	9 740
Ajustements de la juste valeur							13
Valeur comptable des prêts							9 753 \$

La valeur des prêts à taux variable décaissés par la Société se réaligne habituellement dans l'année.

La valeur des prêts pour lesquels les intérêts ne sont plus comptabilisés s'est chiffrée à 1 121 M\$ au 30 juin 2004 (1 543 M\$ au 30 juin 2003). Les produits financiers non comptabilisés sur les prêts à intérêts non comptabilisés au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2004 se sont chiffrés à 82 M\$ (82 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003, 106 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002). L'intérêt perçu sur les prêts à intérêts non comptabilisés s'est chiffré à 54 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2004 (40 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003, 39 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002). Le placement moyen inscrit au titre des prêts douteux pour l'exercice terminé le 30 juin 2004 a été de 2 114 M\$ (2 543 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003). Le placement inscrit au titre des prêts douteux au 30 juin 2004 s'est chiffré à 1 781 M\$ (2 446 M\$ au 30 juin 2003).

Provision pour pertes sur prêts et sur participations

Les variations de la provision pour pertes sur prêts et sur participations pour les exercices terminés les 30 juin 2004, 2003 et 2002 sont résumées ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	2004			2003			2002		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Solde au début	1 684 \$	941	2 625 \$	1 758 \$	1 013	2 771 \$	1 363 \$	850	2 213 \$
Provision pour pertes	(89)	(74)	(163)	47	50	97	373	268	641
Autres ajustements	(228)	(201)	(429)	(121)	(122)	(243)	22	(105)	(83)
Solde à la fin	1 367 \$	666	2 033 \$	1 684 \$	941	2 625 \$	1 758 \$	1 013	2 771 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

La provision pour pertes sur prêts, participations et cautionnements inscrite dans le compte de résultat de l'exercice terminé le 30 juin 2004 comprend une réduction de 14 M\$ au titre des cautionnements (1 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003, 16 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002). Au 30 juin 2004, les provisions pour pertes sur garanties accumulées, inscrites dans le bilan au poste Montants à payer et autres exigibilités, ont été de 16 M\$ (30 M\$ au 30 juin 2003).

Parmi les autres ajustements, on compte les sorties du bilan et les recouvrements de prêts et de participations, les provisions pour intérêts capitalisés en raison d'une restructuration de dette ainsi que l'écart de conversion.

Intérêts et commissions financières au titre des prêts

Les intérêts et commissions financières au titre des prêts pour les exercices terminés les 30 juin 2004, 2003 et 2002 se composent de ce qui suit (en millions de dollars américains) :

	2004	2003	2002
Produits financiers	444 \$	414 \$	486 \$
Commissions d'engagement	15	18	11
Autres commissions financières	59	45	50
Total des intérêts et commissions financières au titre des prêts	518 \$	477 \$	547 \$

NOTE D – CAUTIONNEMENTS

Selon les modalités des cautionnements de la Société, cette dernière assume la responsabilité des obligations financières du client en cas de manquement de ce dernier. Par manquement, on entend le défaut de payer lorsqu'un paiement est dû. Les cautionnements de la Société sont généralement assortis d'échéances conformes à celles du portefeuille de prêts. Les cautionnements conclus au 30 juin 2004 ont totalisé 908 M\$ (1 080 M\$ au 30 juin 2003). Les cautionnements de 315 M\$ en cours au 30 juin 2004 (314 M\$ au 30 juin 2003) n'ont pas été inscrits au titre des prêts dans le bilan de la Société. Le montant en cours représente le montant maximal des paiements futurs non actualisés que le Société pourrait être tenue de faire en vertu des cautionnements accordés.

NOTE E – PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Les produits des participations pour les exercices terminés les 30 juin 2004, 2003 et 2002 comprennent ce qui suit (en millions de dollars américains) :

	2004	2003	2002
Plus-values en capital réalisées sur la cession de titres	381 \$	52 \$	288 \$
Dividendes et participations aux profits	207	147	141
Plus-values (moins-values) nettes sur les dérivés liés aux titres	(2)	(3)	-
Frais de garde et autres frais	(2)	(1)	(1)
Total des produits des participations	584 \$	195 \$	428 \$

Les dividendes et les participations aux profits comprennent des entrées de fonds de 65 M\$ (61 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003 et 45 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002) reçues en espèces librement convertibles, moins les décaissements, relativement aux placements comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation après recouvrement des coûts.

NOTE F – PROJETS APPROUVÉS ET ENGAGÉS MAIS NON DÉCAISSÉS OU NON UTILISÉS

Les projets approuvés par le conseil d'administration qui n'ont pas été engagés, les engagements au titre de prêts ou de participations signés mais pas encore décaissés ainsi que les cautionnements et les facilités de gestion des risques des clients accordées mais pas encore utilisées sont résumés ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2004	30 juin 2003
Projets approuvés non engagés :		
Prêts	1 753 \$	1 961 \$
Participations	398	610
Cautionnements	240	246
Facilités de gestion des risques des clients	26	54
Total des projets approuvés non engagés	2 417	2 871
Projets engagés non décaissés :		
Prêts	3 521	2 697
Participations	1 035	758
Projets engagés non utilisés :		
Cautionnements	593	765
Facilités de gestion des risques des clients	103	168
Total des projets engagés mais non décaissés ou non utilisés	5 252	4 388
Total des projets approuvés mais non décaissés ou non utilisés	7 669 \$	7 259 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE G – MOBILISATION DES RESSOURCES

Les participations à des prêts approuvés par le conseil d'administration et à placer auprès de participants, les participations à des prêts conclues sous forme d'engagements pour lesquelles aucun décaissement n'a encore été effectué et les participations à des prêts décaissés et en cours et dont le service est assuré par la Société au nom des participants sont les suivantes (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2004	30 juin 2003
Participations à des prêts approuvés par le conseil d'administration à placer auprès de participants, non engagées	2 175 \$	2 517 \$
Participations à des prêts conclues sous forme d'engagements, non décaissés	455	472
Participations à des prêts approuvés par le conseil d'administration à placer auprès de participants, non décaissés	2 630 \$	2 989 \$
Participations à des prêts décaissés, en cours et dont le service est assuré par la Société	5 060 \$	6 130 \$

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2004, la Société a appelé et déboursé des montants de l'ordre de 964 M\$ des fonds des participants (1 509 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003). La Société a aussi vendu pour 58 M\$ (15 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003) de ses prêts aux participants.

En juillet 1995, la Société a titrisé et vendu des participations à des prêts à taux variable libellés en dollars américains à une fiducie (la « Fiducie »). Parallèlement, la Société a accordé une facilité de liquidité de 20 M\$ à la Fiducie et acquis des certificats de catégorie C de la Fiducie à hauteur de 20 M\$. En janvier 2002, la Société a levé une option visant la réacquisition des participations à des prêts en cours restantes détenues par la Fiducie en contrepartie de 37 M\$, et la Fiducie a été dissoute. Conséquemment, la Société a enregistré un revenu de 15 M\$, inscrit dans le compte de résultat de l'exercice terminé le 30 juin 2002, au poste Intérêts et commissions financières au titre des prêts. Une provision pour pertes de 11 M\$ a été constituée pour les prêts réacquis et a été incluse dans la provision pour pertes sur prêts, participations et garanties pour la période terminée le 30 juin 2002.

NOTE H – MONTANTS À RECEVOIR ET AUTRES ACTIFS

Les montants à recevoir et autres actifs sont résumés ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2004	30 juin 2003
Montants à recevoir de la vente de titres	813 \$	1 889 \$
Produits financiers à recevoir sur les dépôts à terme et les titres	665	431
Produits financiers à recevoir sur instruments dérivés	317	325
Produits financiers à recevoir des prêts	94	99
Montant à recevoir de la BIRD représentant les coûts des régimes de retraite payés d'avance et autres coûts liés aux avantages complémentaires de retraite	290	277
Bâtiment du siège social :		
Terrain	89	89
Bâtiment	184	184
Moins : amortissement du bâtiment	(33)	(29)
Bâtiment du siège social, net	240	244
Charges reportées et autres actifs	174	163
Total des montants à recevoir et autres actifs	2 593 \$	3 428 \$

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE I – EMPRUNTS

Emprunts sur les marchés financiers et instruments dérivés connexes

L'encours des emprunts provenant des marchés financiers ainsi que les swaps de devises et de taux d'intérêt (moins les primes d'émission et les escomptes non amortis) de la Société sont résumés ci-dessous :

30 juin 2004								
	Emprunts sur les marchés financiers		Swaps de devises à payer (à recevoir)		Swaps de taux d'intérêt, notionnel à payer (à recevoir)		Obligation nette (devises)	
	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Notionnel (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)
Dollars américains	7 696 \$	4,6	8 571 \$	0,4	6 935 \$ (7 253)	1,3 (4,4)	15 950 \$	1,0
Yens japonais	4 984	4,1	(4 984)	(4,1)	-	-	-	-
Livres sterling	1 718	5,4	(1 718)	(5,4)	-	-	-	-
Dollars de Hong-Kong	743	6,0	(743)	(6,0)	-	-	-	-
Euros	680	6,1	(680)	(6,1)	-	-	-	-
Dollars australiens	535	4,8	(535)	(4,8)	-	-	-	-
Rands sud-africains	486	13,8	(486)	(13,8)	-	-	-	-
Dollars canadiens	297	1,0	(297)	(1,0)	-	-	-	-
Pesos colombiens	230	12,5	(230)	(12,5)	-	-	-	-
Dollars néo-zélandais	223	5,0	(223)	(5,0)	-	-	-	-
Francs suisses	80	2,5	(80)	(0,3)	80 (80)	0,3 (2,5)	-	-
Dollars singapouriens	58	4,3	(58)	(4,3)	-	-	-	-
Forints hongrois	48	9,0	(48)	(9,0)	-	-	-	-
Nouveaux soles péruviens	14	7,3	(14)	(7,3)	-	-	-	-
Capital valeur nominale	17 792		(1 525) \$		(318) \$		15 950 \$	
Moins : escomptes non amortis nets	(701)							
Total des emprunts sur les marchés financiers	17 091							
Ajustements de la juste valeur	(934)							
Valeur comptable des emprunts sur les marchés financiers	16 157 \$							

30 juin 2003								
	Emprunts sur les marchés financiers		Swaps de devises à payer (à recevoir)		Swaps de taux d'intérêt, notionnel à payer (à recevoir)		Obligation nette (devises)	
	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Notionnel (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)
Dollars américains	7 512 \$	5,1	8 614 \$	0,3	6 705 \$ (6 942)	1,1 (4,7)	15 889 \$	0,9
Yens japonais	3 812	4,7	(3 812)	(4,7)	-	-	-	-
Livres sterling	2 349	5,7	(2 349)	(5,5)	250 (250)	3,8 (5,8)	-	-
Euros	1 052	5,7	(1 052)	(5,7)	-	-	-	-
Dollars de Hong-Kong	872	6,6	(872)	(6,6)	-	-	-	-
Rands sud-africains	398	13,8	(398)	(13,8)	-	-	-	-
Dollars canadiens	295	1,0	(295)	(1,0)	-	-	-	-
Dollars australiens	278	4,7	(278)	(4,7)	-	-	-	-
Dollars néo-zélandais	204	5,0	(204)	(5,0)	-	-	-	-
Pesos colombiens	125	13,7	(125)	(13,7)	-	-	-	-
Francs suisses	74	2,7	(74)	0,1	74 (74)	0,1 (2,7)	-	-
Dollars singapouriens	57	4,3	(57)	(4,3)	-	-	-	-
Capital valeur nominale	17 028		(902) \$		(237) \$		15 889 \$	
Moins : escomptes non amortis nets	(595)							
Total des emprunts sur les marchés financiers	16 433							
Ajustements de la juste valeur	748							
Valeur comptable des emprunts sur les marchés financiers	17 181 \$							

Le coût moyen pondéré de l'encours des emprunts de la Société sur les marchés financiers, après les opérations de swap de devises et de taux d'intérêt, s'est chiffré à 1,0 % au 30 juin 2004 (0,9 % au 30 juin 2003). La durée restante moyenne pondérée des emprunts de la Société sur les marchés financiers s'est établie à 11,9 ans au 30 juin 2004 (10,5 ans au 30 juin 2003).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Les ajustements de la juste valeur nette apportés à la valeur comptable des emprunts sur les marchés financiers se sont élevés à (934) M\$ (748 M\$ au 30 juin 2003). Ils représentent des ajustements à la valeur comptable d'opérations visées par une couverture de juste valeur.

Le notionnel net à recevoir sur les swaps de devises de 1 525 M\$ et le notionnel net à recevoir sur les swaps de taux d'intérêt de 318 M\$, au 30 juin 2004 (902 M\$ et 237 M\$ au 30 juin 2003), figurant dans les tableaux ci-dessus, sont représentés par des actifs liés aux swaps de devises et de taux d'intérêt à la juste valeur de 951 M\$ et par des passifs liés aux swaps de devises et de taux d'intérêt à la juste valeur de 637 M\$ (1 590 M\$ et 166 M\$ au 30 juin 2003), inclus dans les produits dérivés, dans l'actif et le passif respectivement, au bilan.

Emprunts auprès de la BIRD

L'encours des emprunts auprès de la BIRD est le suivant :

	30 juin 2004		30 juin 2003	
	Montant du capital (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant du capital (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)
Dollars américains	77 \$	6,4	102 \$	6,4
Euros	7	8,4	15	8,0
Autres devises	13	6,2	17	6,1
Total de l'encours des emprunts auprès de la BIRD	97 \$		134 \$	

La durée restante moyenne pondérée des emprunts auprès de la BIRD s'est chiffrée à 2,9 ans au 30 juin 2004 (3,7 ans au 30 juin 2003). Il n'y avait aucun solde non utilisé sur les emprunts engagés auprès de la BIRD au 30 juin 2004 (néant au 30 juin 2003). Les frais liés aux emprunts pour l'exercice terminé le 30 juin 2004 comprennent 8 M\$ (10 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003, 12 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002) pour les emprunts auprès de la BIRD.

Échéance des emprunts

Les montants du capital à rembourser sur l'encours des emprunts dans toutes les devises, avant les primes ou les escomptes, au cours des exercices qui se terminent les 30 juin 2005 à 2009, et par la suite, sont résumés ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	2005	2006	2007	2008	2009	Plus tard	Total
Emprunts sur les marchés financiers	1 968 \$	1 471 \$	1 848 \$	1 602 \$	1 210 \$	9 693 \$	17 792 \$
Emprunts auprès de la BIRD	42	24	18	9	3	1	97
Total des emprunts brut	2 010 \$	1 495 \$	1 866 \$	1 611 \$	1 213 \$	9 694 \$	17 889
Moins : escomptes non amortis nets							(701)
Ajustements de la juste valeur							(934)
Valeur comptable des emprunts							16 254 \$

Compte tenu de l'incidence des swaps de taux d'intérêt et de devises, la valeur des emprunts de la Société se réaligne habituellement dans l'année.

NOTE J – MONTANTS À PAYER ET AUTRES EXIGIBILITÉS

Les montants à payer et autres exigibilités sont résumés ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2004	30 juin 2003
Frais liés aux emprunts à payer	269 \$	285 \$
Charges sur les instruments dérivés à payer	205	192
Montants à payer pour l'achat de titres	1 735	2 388
Montants et charges à payer et autres exigibilités	191	212
Revenu reporté	47	45
Total des montants à payer et autres exigibilités	2 447 \$	3 122 \$

NOTE K – OPÉRATIONS SUR CAPITAUX PROPRES

Le capital social autorisé de la Société a été haussé à 2 450 M\$, au moyen de deux augmentations du capital effectuées en 1992. La période de souscription et de paiement pour les actions ainsi attribuées a pris fin le 1^{er} août 1999, mais la Société a accepté de reporter la date de paiement pour certains pays membres. En vertu de cet arrangement, un montant de 1 M\$ en actions souscrites reste impayé au 30 juin 2004 (2 M\$ au 30 juin 2003).

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2004, 720 actions ont été souscrites par des pays membres à une valeur nominale de 1 000 \$ chacune (néant à l'exercice terminé le 30 juin 2003). Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2004, un montant de 1 M\$ a été payé au titre des souscriptions en cours (néant à l'exercice terminé le 30 juin 2003).

Le 3 août 2004, le conseil d'administration a approuvé un montant désigné de 225 M\$ tiré des bénéfices non distribués de la Société au financement d'un mécanisme au titre de l'assistance technique et des services-conseils.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE L – AUTRES REVENUS

Les autres revenus, pour l'exercice terminé le 30 juin 2004, sont constitués essentiellement de frais de 16 M\$ recouvrés auprès des clients pour les dépenses engagées par la Société en leur nom, lesquelles sont comptabilisées dans les frais administratifs (15 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003, 18 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002).

NOTE M – CONTRIBUTIONS À DES PROGRAMMES SPÉCIAUX

Il arrive que le conseil d'administration approuve des recommandations en vertu desquelles la Société contribue à des programmes spéciaux, comme le Global Small and Medium Enterprise Capacity Building Facility, le Fonds d'assistance technique, le Service de conseil en investissements étrangers et d'autres programmes financés par des donateurs. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2004, la Société a versé des contributions totales de 29 M\$ à ces programmes (28 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003, 22 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002). Les contributions les plus importantes ont été celles qui ont été versées au Global SME Capacity Building Facility et au Private Enterprise Partnership.

NOTE N – PLUS-VALUES (MOINS-VALUES) NETTES SUR LES AUTRES PRODUITS FINANCIERS

Les autres plus-values non réalisées sur les instruments financiers comprennent ce qui suit, pour l'exercice terminé le 30 juin 2004 (en millions de dollars américains) :

	2004	2003	2002
Écart entre la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés à titre de couvertures de la juste valeur et la variation de la juste valeur des éléments couverts attribuable aux risques couverts	65 \$	(32) \$	81 \$
Variation de la juste valeur des instruments dérivés autres que ceux associés à des placements liquides, non désignés à titre de couvertures	(54)	(6)	(31)
Amortissement de l'écart entre la juste valeur et la valeur comptable des éléments couverts au 1 ^{er} juillet 2000 non désignés pour la comptabilité de couverture aux termes de la norme SFAS 133	(2)	(5)	(2)
Transfert hors du cumul des autres éléments du résultat étendu de la plus-value de transition sur la couverture d'éléments de type flux de trésorerie	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>6</u>
Plus-values (moins-values) nettes sur les autres produits financiers	<u>11 \$</u>	<u>(41) \$</u>	<u>54 \$</u>

Du total des plus-values et moins-values non réalisées sur les produits financiers, une moins-value non réalisée de 26 M\$ (néant pour l'exercice terminé le 30 juin 2003 et une plus-value de 72 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002) est attribuable aux emprunts et aux opérations dérivées connexes, une plus-value non réalisée de 36 M\$ (une moins-value de 40 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003, une moins-value de 19 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002) est attribuable aux prêts et aux opérations dérivées connexes et une plus-value non réalisée de 1 M\$ (une moins-value de 1 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003, une plus-value de 1 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002) est attribuable aux activités de gestion des risques des clients.

Depuis l'adoption de la norme SFAS 133 le 1^{er} juillet 2000, la Société a inscrit une plus-value de 14 M\$ au cumul des autres éléments du résultat étendu afin d'ajuster la valeur comptable en fonction de la juste valeur des swaps de devises dans le cadre de la couverture d'éléments de type flux de trésorerie. La Société a décidé de ne pas utiliser la comptabilité de couverture pour ces opérations aux termes de la norme SFAS 133 et, par conséquent, comptabilise les swaps de devises à leur juste valeur et inscrit la variation de la juste valeur dans le compte de résultat. La plus-value comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu à l'adoption de la norme SFAS 133 est inscrite dans le compte de résultat pour la durée originale restante de la couverture. Les montants inscrits pour les exercices terminés les 30 juin 2004 et 2003 sont indiqués ci-dessus; pour l'exercice terminé le 30 juin 2005, le montant inscrit devrait être nul.

NOTE O – INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS

De nombreux produits financiers de la Société ne sont pas activement négociés sur le marché. Conséquemment, des estimations et des calculs de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sont utilisés pour établir la juste valeur. La détermination des flux de trésorerie futurs aux fins de l'estimation de la juste valeur est subjective et imprécise, et des changements mineurs aux hypothèses et aux méthodes employées peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs estimées. Les surplus et les déficits résultant de l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des valeurs réalisables, puisque la Société détient habituellement ses prêts, emprunts et autres produits financiers jusqu'à échéance afin de pouvoir réaliser leurs valeurs comptabilisées.

Les justes valeurs estimatives tiennent compte des taux d'intérêt au 30 juin 2004 et au 30 juin 2003. Si les taux d'intérêt venaient à changer, la juste valeur des actifs et des passifs financiers de la Société pourrait changer de façon importante, surtout dans le cas de certains produits financiers à taux fixe. Les justes valeurs ne sont pas susceptibles d'être raisonnablement comparables d'une institution financière à l'autre, en raison de la variété des approches d'évaluation permises et du grand nombre d'estimations qui doivent être faites en l'absence de valeurs du marché secondaire. L'absence de normes d'évaluation objectives donne lieu à une plus grande subjectivité et à davantage de volatilité dans ces justes valeurs dérivées ou estimées. Par conséquent, bien que la présentation de la juste valeur estimative des produits financiers soit obligatoire, ces données doivent être utilisées avec prudence lorsqu'il s'agit d'évaluer la situation financière de la Société. Les justes valeurs des instruments financiers individuels ne sont pas représentatives de la juste valeur de la Société dans son ensemble.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Les méthodes et les principales hypothèses utilisées pour estimer les justes valeurs en date du 30 juin 2004 et du 30 juin 2003 sont résumées ci-dessous :

Actifs liquides – La juste valeur estimative des dépôts à terme et du portefeuille de titres de transaction est basée sur les cours du marché et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs qui sont fonction des taux d'escompte appropriés.

Instruments dérivés – La juste valeur des contrats à terme de gré à gré couverts est établie à partir des cours du change à terme. La juste valeur des autres instruments dérivés est établie à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs au moyen des taux d'escompte appropriés.

Prêts et engagements de prêt – Habituellement, la Société ne vend pas les prêts de son portefeuille et il n'existe pas de marché secondaire comparable. La juste valeur des prêts et des engagements de prêt à taux fixe est déterminée à l'aide d'un modèle de flux de trésorerie actualisés basé sur un taux d'escompte qui comprend l'écart des prêts à taux fixes plus le coût de financement estimatif à la fin de l'exercice. Comme les taux des prêts et des engagements de prêt à taux variables sont habituellement révisés tous les trimestres ou tous les semestres, la valeur comptable ajustée pour le risque de crédit a été considérée comme la meilleure estimation de la juste valeur. La Société détient aussi des options lui permettant de convertir des prêts en titres de participation de certaines de ses sociétés émettrices. La juste valeur de ces options de conversion se fonde sur les cours du marché ou d'autres valeurs calculées relatives à la participation sous-jacente.

Participations – La juste valeur a été déterminée en utilisant les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, les cours des options de vente, les valeurs comptables ou les coûts qui, pour certains, sont escomptés en fonction de l'estimation de la direction à l'égard de la valeur réalisable nette. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles ou que les autres techniques d'évaluation ne sont pas pratiques, le coût est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur.

Emprunts – La juste valeur est obtenue par la détermination de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs au moyen des taux d'actualisation appropriés.

Les justes valeurs estimatives des actifs et des passifs financiers de la Société ainsi que des instruments financiers hors bilan sont résumées ci-dessous (en millions de dollars américains). Le risque de crédit auquel la Société est exposée est représenté par la juste valeur estimative de ses actifs financiers.

	30 juin 2004			30 juin 2003
	Valeur comptable	Ajustements de la juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
Actif financier				
Montants à recevoir des banques, dépôts à terme, titres et titres achetés en vertu de prise en pension	18 397 \$	- \$	18 397 \$	17 004 \$
Prêts	9 753	469	10 222	9 656
Participations	2 559	1 285	3 844	4 561
Total des prêts et des participations	12 312	1 754	14 066	14 217
Provision pour pertes	(2 033)	-	(2 033)	(2 625)
Prêts et participations, montant net	10 279	1 754	12 033	11 592
Produits dérivés :				
Produits liés au portefeuille d'actifs liquides	93	-	93	64
Produits liés aux prêts	15	-	15	12
Produits liés aux emprunts	951	-	951	1 590
Produits liés à la gestion des risques des clients	33	-	33	68
Total des produits dérivés	1 092	-	1 092	1 734
Actif non financier	2 593		2 593	3 428
Total Actif	32 361 \$	1 754 \$	34 115 \$	33 758 \$
Passif financier				
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	4 329 \$	\$ - \$	4 329 \$	3 053 \$
Emprunts en cours sur les marchés financiers et auprès de la BIRD	16 254	4	16 258	17 307
Produits dérivés :				
Produits liés au portefeuille d'actifs liquides	716	-	716	874
Produits liés aux prêts	162	-	162	154
Produits liés aux emprunts	637	-	637	166
Produits liés à la gestion des risques des clients	34	-	34	70
Total des produits dérivés	1 549	-	1 549	1 264
Passif non financier	2 447		2 447	3 122
Total Passif	24 579 \$	4 \$	24 583 \$	24 746 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

	30 juin 2004		30 juin 2003	
	Valeur comptable	Ajustements de la juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
Instruments financiers hors bilan				
Engagements de prêt	3 521 \$	9 \$	3 530 \$	2 712 \$

NOTE P – POSITION DE CHANGE

La Société utilise plusieurs devises pour ses opérations liées aux prêts, aux dépôts à terme, aux titres et aux emprunts. La Société a pour politique de réduire au minimum le risque de change en établissant une correspondance étroite entre les devises de ses actifs (autres que les participations et les quasi-participations) et celle de ses passifs à l'aide d'instruments de couverture. Les participations de la Société dans des entreprises situées dans les pays membres en développement sont habituellement effectuées dans la monnaie locale du pays. La Société a aussi pour politique de prendre en charge le risque de change des participations et des quasi-participations et de financer ces investissements en utilisant son capital et ses bénéfices distribués.

Le tableau ci-dessous résume le risque de la Société dans les principales devises au 30 juin 2004 et au 30 juin 2003 (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2004					Total
	Dollars américains	Euros	Yens japonais	Autres devises	Ajustements de la juste valeur	
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 859 \$	2 831 \$	455 \$	158 \$	- \$	15 303 \$
Titres achetés en vertu de prise en pension	2 916	178	-	-	-	3 094
Prêts décaissés et en cours	8 286	984	26	444	13	9 753
Participations décaissées et en cours	-	-	-	2 557	2	2 559
Total des prêts et participations	8 286	984	26	3 001	15	12 312
Provision pour pertes	(1 779)	(183)	(4)	(67)	-	(2 033)
Prêts et participations, montant net	6 507	801	22	2 934	15	10 279
Produits dérivés	2 346	1 800	5 411	4 237	(12 702)	1 092
Montants à recevoir et autres actifs	2 260	121	116	96	-	2 593
Total Actif	25 888 \$	5 731 \$	6 004 \$	7 425 \$	(12 687)	32 361 \$
Passif						
Titres vendus en vertu de prise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	3 126 \$	1 203 \$	- \$	- \$	- \$	4 329 \$
Emprunts	7 457	677	4 993	4 061	(934)	16 254
Produits dérivés	8 232	3 598	902	697	(11 880)	1 549
Montants à payer et autres exigibilités	2 127	115	107	98	-	2 447
Total Passif	20 942 \$	5 593 \$	6 002 \$	4 856 \$	(12 814)	24 579 \$
	30 juin 2003					Total
	Dollars américains	Euros	Yens japonais	Autres devises	Ajustements de la juste valeur	
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 142 \$	2 695 \$	1 009 \$	112 \$	- \$	12 958 \$
Titres achetés en vertu de prise en pension	4 046	-	-	-	-	4 046
Prêts décaissés et en cours	7 977	907	27	318	13	9 242
Participations décaissées et en cours	-	-	-	2 760	-	2 760
Total des prêts et participations	7 977	907	27	3 078	13	12 002
Provision pour pertes	(2 398)	(185)	(4)	(38)	-	(2 625)
Prêts et participations, montant net	5 579	722	23	3 040	13	9 377
Produits dérivés	3 810	1 409	4 148	4 418	(12 051)	1 734
Montants à recevoir et autres actifs	3 082	198	87	61	-	3 428
Total Actif	25 659 \$	5 024 \$	5 267 \$	7 631 \$	(12 038)	31 543 \$
Passif						
Titres vendus en vertu de prise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	2 675 \$	378 \$	- \$	- \$	- \$	3 053 \$
Emprunts	7 369	1 048	3 821	4 329	748	17 315
Produits dérivés	9 054	3 308	1 373	436	(12 907)	1 264
Montants à payer et autres exigibilités	2 756	176	79	111	-	3 122
Total Passif	21 854 \$	4 910 \$	5 273 \$	4 876 \$	(12 159)	24 754 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE Q – INFORMATIONS SECTORIELLES

Pour les fins de la gestion, les activités de la Société sont réparties en deux secteurs : les services à la clientèle et les services de trésorerie. Le secteur du service à la clientèle regroupe essentiellement les activités liées aux prêts et aux participations. Pratiquement, le secteur des services de trésorerie regroupe les emprunts, la gestion d'actifs liquides, la gestion de l'actif et du passif ainsi que la gestion des risques des clients. Conformément à la communication de l'information de gestion, le revenu net (les charges nettes) liés aux activités de gestion de l'actif et du passif et de gestion des risques des clients à l'appui du service à la clientèle sont attribués au secteur des services à la clientèle.

L'évaluation du rendement de chaque secteur par la haute direction se fonde sur le revenu net, le rendement de l'actif et le rendement du capital utilisé du secteur. Le système et les politiques d'information de gestion de la Société sont utilisés pour déterminer les revenus et les charges attribuables à chaque secteur. Conformément à la communication de l'information de gestion, les frais administratifs sont attribués à chacun des secteurs d'activité essentiellement sur la base des coûts touchant le personnel et l'effectif du secteur. Les opérations intersectorielles sont négligeables et, par conséquent, ne sont pas un facteur dans le rapprochement des données consolidées.

Les conventions comptables utilisées par les secteurs d'activité de la Société sont, à tous les égards importants, conformes à celles qui sont décrites à la note A, « Sommaire des principales conventions comptables et des conventions connexes ».

Une analyse des principaux éléments du revenu et des charges de la Société par secteurs d'activité, pour les exercices terminés les 30 juin 2004, 2003 et 2002, est présentée ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	2004			2003			2002		
	Services à la clientèle	Services de trésorerie	Total	Services à la clientèle	Services de trésorerie	Total	Services à la clientèle	Services de trésorerie	Total
Produits financiers	518 \$	278 \$	796 \$	477 \$	318 \$	795 \$	547 \$	493 \$	1 040 \$
Frais liés aux emprunts	(41)	(100)	(141)	(79)	(147)	(226)	(151)	(287)	(438)
Plus-values (moins-values) nettes des transactions	-	(104)	(104)	-	157	157	-	31	31
Produits des participations	584	-	584	195	-	195	428	-	428
Réduction de la (provision) pour pertes	177	-	177	(98)	-	(98)	(657)	-	(657)
Frais de gestion	41	-	41	51	-	51	40	-	40
Frais administratifs	(354)	(6)	(360)	(326)	(6)	(332)	(321)	(6)	(327)
Autres revenus (charges financières) autres que les intérêts	(14)	3	(11)	(14)	-	(14)	44	-	44
Résultat (perte) d'exploitation	911	71	982	206	322	528	(70)	231	161
Plus-values (moins-values) nettes sur les autres produits financiers	37	(26)	11	(41)	-	(41)	(18)	72	54
Revenu net (perte nette)	948 \$	45 \$	993 \$	165 \$	322 \$	487 \$	(88) \$	303 \$	215 \$

Les données par secteurs géographiques pour les services à la clientèle sont présentées à la note C et ne sont pas pertinentes dans le cas des services de trésorerie.

NOTE R – RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

La BIRD offre un régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs, un régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite et un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent la quasi-totalité du personnel ainsi que les employés de la Société et de la MIGA.

Le régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs prévoit des prestations de retraite régulières et comprend un solde de caisse. Le régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite prévoit des prestations pour soins de santé et de l'assurance-vie pour les retraités admissibles. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi prévoit des avantages de retraite qui sont gérés en dehors du régime de retraite à l'intention des employés. Tous les frais liés à ces régimes sont répartis entre la BIRD, la Société et la MIGA en fonction des participations respectives de leurs employés au régime. De plus, la Société et la MIGA remboursent la BIRD pour leur part de toute contribution qu'elle a effectuée à ce régime.

Le coût net engagé par la Société pour le régime de retraite à l'intention des employés, à l'exercice terminé le 30 juin 2004, s'est chiffré à 12 M\$ (15 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003, 36 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002). La portion des coûts du régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi attribuable à la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2004 a totalisé 7 M\$ (9 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003, 5 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002).

En outre, au 30 juin 2004, un montant de 290 M\$ devait être reçu par la Société de la BIRD (277 M\$ au 30 juin 2003). Ce montant représente le montant cumulatif versé en trop au titre des cotisations au régime de retraite et au régime d'avantages postérieurs à l'emploi par rapport au coût net attribué pour l'exercice à l'égard du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE S – PAIEMENT DES SERVICES ET DU SOUTIEN

La Société obtient certains services administratifs et généraux de la BIRD, dans les secteurs où celle-ci peut fournir ces services de façon efficiente. Ces services comprennent le partage des coûts liés au conseil des gouverneurs et au conseil d'administration et d'autres services, notamment de communication, d'audit interne, de soutien administratif, d'approvisionnement et d'assurance. Les paiements associés à ces services sont faits par la Société à la BIRD sur la base de tarifs négociés, de la facturation à l'utilisateur et de l'imputation de charges, lorsque la facturation à l'utilisateur n'est pas possible. Les charges imputées à la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2004 se sont élevées à 21 M\$ (19 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003, 19 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002).

NOTE T – COÛTS DE RÉORGANISATION

À l'exercice terminé le 30 juin 2002, la Société a mis en branle un exercice de planification visant une réorganisation interne majeure dans le but de mieux cibler les besoins des clients de la Société, de renforcer l'impact sur le développement, d'accroître le volume d'actifs de qualité et d'offrir du soutien contracyclique dans les pays affectés par la volatilité des mouvements de capitaux. Le plan prévoit des réductions de l'effectif, des fermetures et des réorganisations de bureaux locaux ainsi qu'une réorganisation du siège social. Ces mesures étaient presque entièrement mises en place à l'exercice terminé le 30 juin 2003. La Société a inscrit à l'origine une charge de 13 M\$ au titre de la réorganisation, comprise dans les frais administratifs du compte de résultat pour l'exercice terminé le 30 juin 2002. Les charges réelles payées durant les exercices terminés les 30 juin 2004, 2003 et 2002 ont totalisé 10 M\$.

NOTE U – FONDS FIDUCIAIRES

La Société utilise les services de la BIRD pour administrer des fonds pour le compte de donateurs, des fonds qui sont réservés à des usages précis, notamment l'assistance technique, les études de faisabilité et la préparation des projets, des recherches et des programmes mondiaux et régionaux et des programmes de formation. Ces fonds sont placés en fiducie et ne sont pas inclus dans les actifs de la Société. La Société a pour responsabilité de prendre des arrangements afin d'obtenir des services qu'elle n'offre pas habituellement, notamment des services de mise en œuvre complète de projets ou d'approvisionnement de biens et de services. La répartition des actifs des fonds fiduciaires, par agent d'exécution, est la suivante (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2004		30 juin 2003	
	Total des actifs fiduciaires	Nombre de fonds actifs	Total des actifs fiduciaires	Nombre de fonds actifs
Exécuté par la Société	232 \$	578 \$	167 \$	592 \$
Exécuté par le bénéficiaire	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>-</u>	<u>2</u>
Total	<u>233</u> \$	<u>579</u> \$	<u>167</u> \$	<u>594</u> \$

NOTE V – ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que la Société soit défenderesse ou codéfenderesse dans le cadre de différentes actions en justice intentées pour différents motifs, dans différentes juridictions. Il ne peut y avoir de certitude à cet égard, mais à la lumière de l'information dont elle dispose actuellement, la direction de la Société ne croit pas que l'issue des différentes actions en justice aura un effet défavorable important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Président et Conseil des gouverneurs
Société financière internationale

Nous avons audité les bilans ci-joints de la Société financière internationale aux 30 juin 2004 et 2003, y compris les états du capital social et des droits de vote au 30 juin 2004, et le compte de résultat, l'état du résultat étendu, l'état de la variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie qui y sont liés pour chacun des trois exercices compris dans la période terminée le 30 juin 2004. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la Société financière internationale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de nos audits.

Nous avons effectué nos audits selon les normes de vérification généralement reconnues aux États-Unis d'Amérique. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société financière internationale aux 30 juin 2004 et 2003, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période terminée le 30 juin 2004 selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis d'Amérique.

Le 3 août 2004

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE



États Financiers 30 juin 2003

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2003

Table des matières

	<i>Page</i>
Bilan	1
Compte de résultat.....	2
État du résultat étendu.....	3
État de la variation des capitaux propres.....	3
État des flux de trésorerie	4
État du capital social et des droits de vote	5
Notes afférentes aux états financiers	6
Rapport des Commissaires aux Comptes	23

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

BILAN

Au 30 juin 2003 et au 30 juin 2002

(en millions de dollars américains)

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Actif		
Montants à recevoir de banques	93 \$	95 \$
Dépôts à terme	2 293	4 471
Titres de transaction – note B	10 572	11 795
Titres achetés en vertu de prise en pension	4 046	563
Prêts et participations décaissés et en cours – note C		
Prêts	9 242	8 033
Participations	2 760	2 701
Total prêts et participations	12 002	10 734
Moins : Provision pour pertes sur prêts et sur participations	(2 625)	(2 771)
Prêts et participations, montant net	9 377	7 963
Produits dérivés	1 734	1 077
Montants à recevoir et autres actifs – note F	3 428	1 775
Total Actif	<u>31 543 \$</u>	<u>27 739 \$</u>
Passif et capitaux propres		
Passif		
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	3 053 \$	1 935 \$
Montants prélevés sur les emprunts et encours des emprunts – note G		
Provenant des marchés financiers	17 181	16 412
Provenant de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement	134	169
Total emprunts	17 315	16 581
Produits dérivés	1 264	1 576
Montants à payer et autres exigibilités – note H	3 122	1 343
Total Passif	24 754	21 435
Capitaux propres		
Capital social, autorisé 2 450 000 actions d'une valeur de 1 000 \$ chacune – note I		
Souscrit	2 362	2 362
Moins : Tranche non encore payée	(2)	(2)
Total capital social	2 360	2 360
Cumul des autres éléments du résultat étendu	4	6
Bénéfices non distribués	4 425	3 938
Total capitaux propres	6 789	6 304
Total Passif et capitaux propres	<u>31 543 \$</u>	<u>27 739 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

COMPTE DE RÉSULTAT

Pour la période de trois ans terminée le 30 juin 2003

(en millions de dollars américains)

	<u>2003</u>	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Produits financiers			
Intérêts et commissions financières au titre de prêts – note C	477 \$	547 \$	732 \$
Produits des dépôts à terme et titres – note B	318	493	773
Total produits financiers	795	1 040	1 505
Charges d'intérêts			
Frais liés aux emprunts – note G	226	438	961
Total charges d'intérêts	226	438	961
Charges d'intérêts, montant net	569	602	544
Plus-values nettes des transactions – note B	157	31	87
Produits des participations			
Plus-values en capital sur la cession de titres	52	288	91
Dividendes et participations aux profits	143	140	131
Total des produits des participations	195	428	222
Provision pour pertes au titre des prêts, participations et garanties – note C	98	657	402
Revenu net lié aux prêts, participations et transactions	823	404	451
Revenu autre que les intérêts			
Frais de gestion	51	40	41
Écarts de conversion, montant net	8	(1)	(4)
Autres revenus – note J	34	43	28
Total revenu autre que les intérêts	93	82	65
Charges financières autres que les intérêts			
Frais administratifs – notes Q et R	332	327	304
Charge (revenu) lié aux régimes de retraite et à d'autres avantages complémentaires de retraite – note P	24	(31)	(47)
Contributions à des programmes spéciaux – note K	28	22	16
Autres charges	4	7	2
Total charges financières autres que les intérêts	388	325	275
Résultat d'exploitation	528	161	241
Autres (moins-values) plus-values non réalisées sur les produits financiers – note L	(41)	54	11
Incidence cumulative de la modification d'une convention comptable – note L.....	-	-	93
Revenu net	487 \$	215 \$	345 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU

Pour la période de trois ans terminée le 30 juin 2003

(en millions de dollars américains)

	<u>2003</u>	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Revenu net	487 \$	215 \$	345 \$
Autres éléments du résultat étendu			
Incidence cumulative de la modification d'une convention comptable – note L.....	-	-	14
Reclassement dans le revenu net des intérêts courus liés aux swaps relatifs aux opérations de couverture des flux de trésorerie au 30 juin 2000	(2)	(6)	(2)
Transfert dans le revenu net des plus-values et des moins-values détenues non réalisées sur les titres susceptibles de vente reclassés en titres de transaction	-	-	5
Total du résultat étendu	<u>485 \$</u>	<u>209 \$</u>	<u>362 \$</u>

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Pour la période de trois ans terminée le 30 juin 2003

(en millions de dollars américains)

	<u>Bénéfices non distribués</u>	<u>Cumul des autres éléments du résultat étendu</u>	<u>Capital social</u>	<u>Paiements reçus au titre des souscriptions en cours</u>	<u>Total capitaux propres</u>
Au 1^{er} juillet 2000	3 378 \$	(5) \$	2 358 \$	2 \$	5 733 \$
Exercice terminé le 30 juin 2001					
Revenu net.....	345				345
Autres éléments du résultat étendu		17			17
Paiements reçus au titre des souscriptions en cours alloués au capital social souscrit			2	(2)	-
Au 30 juin 2001	3 723 \$	12 \$	2 360 \$	- \$	6 095 \$
Exercice terminé le 30 juin 2002					
Revenu net.....	215				215
Autres éléments du résultat étendu		(6)			(6)
Au 30 juin 2002	3 938 \$	6 \$	2 360 \$	- \$	6 304 \$
Exercice terminé le 30 juin 2003					
Revenu net	487				487
Autres éléments du résultat étendu		(2)			(2)
Au 30 juin 2003	<u>4 425 \$</u>	<u>4 \$</u>	<u>2 360 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>6 789 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour la période de trois ans terminée le 30 juin 2003

(en millions de dollars américains)

	<u>2003</u>	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Flux de trésorerie liés aux prêts et participations			
Décaissements au titre des prêts	(2 646) \$	(1 250) \$	(1 200) \$
Décaissements au titre des participations	(313)	(285)	(335)
Remboursements liés aux prêts	1 402	1 350	1 209
Rachats de titres	5	23	8
Ventes de prêts et participations	<u>271</u>	<u>638</u>	<u>257</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 281)</u>	<u>476</u>	<u>(61)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Prélèvements sur emprunts	3 526	4 000	3 570
Remboursements sur emprunts	<u>(3 796)</u>	<u>(3 109)</u>	<u>(2 458)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(270)</u>	<u>891</u>	<u>1 112</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Revenu net	487	215	345
Ajustements visant à rapprocher le revenu net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Plus-values en capital sur la cession de titres	(52)	(288)	(91)
Provision pour pertes au titre des prêts, participations et garanties	98	657	402
Écarts de conversion, montant net	(8)	1	4
Moins-values (plus-values) non réalisées sur les produits financiers	41	(54)	(104)
Variation des produits à recevoir sur les prêts, les dépôts à terme et les titres	(278)	41	8
Variation des montants à payer et autres exigibilités	1 917	(810)	217
Variation des montants à recevoir et autres actifs	<u>(4 322)</u>	<u>317</u>	<u>(373)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(2 117)</u>	<u>79</u>	<u>408</u>
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 668)	1 446	1 459
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	<u>265</u>	<u>334</u>	<u>(396)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 403)	1 780	1 063
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>16 361</u>	<u>14 581</u>	<u>13 518</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>12 958</u> \$	<u>16 361</u> \$	<u>14 581</u> \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Montants à recevoir de banques	93 \$	95 \$	136 \$
Dépôts à terme	2 293	4 471	4 145
Titres détenus en portefeuille de transactions	<u>10 572</u>	<u>11 795</u>	<u>10 300</u>
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>12 958</u> \$	<u>16 361</u> \$	<u>14 581</u> \$
Informations additionnelles			
Variation du solde de clôture résultant des fluctuations des taux de change :			
Prêts en cours	145 \$	92 \$	68 \$
Emprunts	(473)	(585)	(869)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ÉTAT DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 30 juin 2003

(en milliers de dollars américains)

Membres	Capital social		Droits de vote		Membres	Capital social		Droits de vote	
	Montant versé	Pourcentage du total	Nombre de voix	Pourcentage du total		Montant versé	Pourcentage du total	Nombre de voix	Pourcentage du total
Afghanistan	111 \$	0,00*	361	0,02	Lesotho	71 \$	0,00*	321	0,01
Afrique du Sud	15 948	0,68	16 198	0,67	Lettonie	2 150	0,09	2 400	0,10
Albanie	1 302	0,06	1 552	0,06	Liban	135	0,01	385	0,02
Algérie	5 621	0,24	5 871	0,24	Libéria	83	0,00*	333	0,01
Allemagne	128 908	5,46	129 158	5,37	Libye	55	0,00*	305	0,01
Angola	1 481	0,06	1 731	0,07	Lituanie	2 341	0,10	2 591	0,11
Antigua-et-Barbuda	13	0,00*	263	0,01	Luxembourg	2 139	0,09	2 389	0,10
Arabie saoudite	30 062	1,27	30 312	1,26	Macédoine, ancienne république yougoslave de	536	0,02	786	0,03
Argentine	38 129	1,62	38 379	1,60	Madagascar	432	0,02	682	0,03
Arménie	992	0,04	1 242	0,05	Malaisie	15 222	0,65	15 472	0,64
Australie	47 329	2,01	47 579	1,98	Malawi	1 822	0,08	2 072	0,09
Autriche	19 741	0,84	19 991	0,83	Maldives	16	0,00*	266	0,01
Azerbaïdjan	2 367	0,10	2 617	0,11	Mali	451	0,02	701	0,03
Bahamas	335	0,01	585	0,02	Maroc	9 037	0,38	9 287	0,39
Bahreïn	1 746	0,07	1 996	0,08	Maurice	1 665	0,07	1 915	0,08
Bangladesh	9 037	0,38	9 287	0,39	Mauritanie	214	0,01	464	0,02
Barbade	361	0,02	611	0,03	Mexique	27 589	1,17	27 839	1,16
Bélarus	5 162	0,22	5 412	0,23	Micronésie, états fédérés de	744	0,03	994	0,04
Belgique	50 610	2,14	50 860	2,12	Moldavie	784	0,03	1 034	0,04
Belize	101	0,00*	351	0,01	Mongolie	144	0,01	394	0,02
Bénin	119	0,01	369	0,02	Mozambique	322	0,01	572	0,02
Bolivie	1 902	0,08	2 152	0,09	Myanmar	666	0,03	916	0,04
Bosnie-Herzégovine	620	0,03	870	0,04	Namibie	404	0,02	654	0,03
Botsswana	113	0,00*	363	0,02	Népal	822	0,03	1 072	0,04
Brésil	39 479	1,67	39 729	1,65	Nicaragua	715	0,03	965	0,04
Bulgarie	4 867	0,21	5 117	0,21	Niger	147	0,01	397	0,02
Burkina Faso	836	0,04	1 086	0,05	Nigeria	21 643	0,92	21 893	0,91
Burundi	100	0,00	350	0,01	Norvège	17 599	0,75	17 849	0,74
Cambodge	339	0,01	589	0,02	Nouvelle-Zélande	3 583	0,15	3 833	0,16
Cameroun	885	0,04	1 135	0,05	Oman	1 187	0,05	1 437	0,06
Canada	81 342	3,45	81 592	3,39	Ouganda	735	0,03	985	0,04
Cap-Vert	15	0,00	265	0,01	Ouzbékistan	3 873	0,16	4 123	0,17
Chili	11 710	0,50	11 960	0,50	Pakistan	19 380	0,82	19 630	0,82
Chine	24 500	1,04	24 750	1,03	Palau	25	0,00*	275	0,01
Chypre	2 139	0,09	2 389	0,10	Panama	1 007	0,04	1 257	0,05
Colombie	12 606	0,53	12 856	0,53	Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 147	0,05	1 397	0,06
Comores	14	0,00*	264	0,01	Paraguay	436	0,02	686	0,03
Congo, république démocratique du	2 159	0,09	2 409	0,10	Pays-Bas	56 131	2,38	56 381	2,35
Congo, république du	131	0,01	381	0,02	Pérou	6 898	0,29	7 148	0,30
Corée, république de	15 946	0,68	16 196	0,67	Philippines	12 606	0,53	12 856	0,53
Costa Rica	952	0,04	1 202	0,05	Pologne	7 236	0,31	7 486	0,31
Côte d'Ivoire	3 544	0,15	3 794	0,16	Portugal	8 324	0,35	8 574	0,36
Croatie	2 882	0,12	3 132	0,13	République arabe syrienne	194	0,01	444	0,02
Danemark	18 554	0,79	18 804	0,78	République centrafricaine	119	0,01	369	0,02
Djibouti	21	0,00*	271	0,01	République dominicaine	1 187	0,05	1 437	0,06
Dominique	42	0,00*	292	0,01	République kirghize	1 720	0,07	1 970	0,08
Égypte, république arabe d'	12 360	0,52	12 610	0,52	République slovaque	4 457	0,19	4 707	0,20
El Salvador	29	0,00*	279	0,01	République tchèque	8 913	0,38	9 163	0,38
Émirats arabes unis	4 033	0,17	4 283	0,18	Roumanie	2 661	0,11	2 911	0,12
Équateur	2 161	0,09	2 411	0,10	Royaume-Uni	121 015	5,13	121 265	5,04
Érythrée	935	0,04	1 185	0,05	Russie, fédération de	81 342	3,45	81 592	3,39
Espagne	37 026	1,57	37 276	1,55	Rwanda	306	0,01	556	0,02
Estonie	1 434	0,06	1 684	0,07	Sainte-Lucie	74	0,00*	324	0,01
États-Unis	569 379	24,12	569 629	23,70	Saint-Kitts-et-Nevis	638	0,03	888	0,04
Éthiopie	127	0,01	377	0,02	Samoa	35	0,00*	285	0,01
Fidji	287	0,01	537	0,02	Sénégal	2 299	0,10	2 549	0,11
Finlande	15 697	0,67	15 947	0,66	Serbie-et-Monténégro	1 803	0,08	2 053	0,09
France	121 015	5,13	121 265	5,04	Seychelles	27	0,00*	277	0,01
Gabon	1 268	0,05	1 518	0,06	Sierra Leone	223	0,01	473	0,02
Gambie	94	0,00*	344	0,01	Singapour	177	0,01	427	0,02
Géorgie	861	0,04	1 111	0,05	Slovénie	1 585	0,07	1 835	0,08
Ghana	5 071	0,21	5 321	0,22	Somalie	83	0,00*	333	0,01
Grèce	6 898	0,29	7 148	0,30	Soudan	111	0,00*	361	0,02
Grenade	74	0,00*	324	0,01	Sri Lanka	7 135	0,30	7 385	0,31
Guatemala	1 084	0,05	1 334	0,06	Suède	26 876	1,14	27 126	1,13
Guinée	339	0,01	589	0,02	Suisse	41 580	1,76	41 830	1,74
Guinée-Bissau	18	0,00*	268	0,01	Swaziland	684	0,03	934	0,04
Guinée équatoriale	43	0,00*	293	0,01	Tadjikistan	1 212	0,05	1 462	0,06
Guyana	1 392	0,06	1 642	0,07	Tanzanie	1 003	0,04	1 253	0,05
Haïti	822	0,03	1 072	0,04	Tchad	1 364	0,06	1 614	0,07
Honduras	495	0,02	745	0,03	Thaïlande	10 941	0,46	11 191	0,47
Hongrie	10 932	0,46	11 182	0,47	Togo	808	0,03	1 058	0,04
Îles Marshall	663	0,03	913	0,04	Tonga	34	0,00*	284	0,01
Îles Salomon	37	0,00*	287	0,01	Trinité-et-Tobago	4 112	0,17	4 362	0,18
Inde	81 342	3,45	81 592	3,39	Tunisie	3 566	0,15	3 816	0,16
Indonésie	28 539	1,21	28 789	1,20	Turkménistan	810	0,03	1 060	0,04
Iran, république islamique d'	1 444	0,06	1 694	0,07	Turquie	14 545	0,62	14 795	0,62
Iraq	147	0,01	397	0,02	Ukraine	8 907	0,38	9 157	0,38
Irlande	1 290	0,05	1 540	0,06	Uruguay	3 569	0,15	3 819	0,16
Islande	42	0,00*	292	0,01	Vanuatu	55	0,00*	305	0,01
Israël	2 135	0,09	2 385	0,10	Venezuela, république bolivarienne du	27 588	1,17	27 838	1,16
Italie	81 342	3,45	81 592	3,39	Vietnam	446	0,02	696	0,03
Jamaïque	4 282	0,18	4 532	0,19	Yémen, république du	715	0,03	965	0,04
Japon	141 174	5,98	141 424	5,88	Zambie	1 286	0,05	1 536	0,06
Jordanie	941	0,04	1 191	0,05	Zimbabwe	2 120	0,09	2 370	0,10
Kazakhstan	4 637	0,20	4 887	0,20					
Kenya	4 041	0,17	4 291	0,18					
Kiribati	12	0,00*	262	0,01					
Koweït	9 947	0,42	10 197	0,42					
Laos, république démocratique populaire du	278	0,01	528	0,02					
					Total 30 juin 2003	<u>2 360 181 \$</u>	<u>100,00+</u>	<u>2 403 931</u>	<u>100,00+</u>
					Total 30 juin 2002	<u>2 360 181 \$</u>	<u>100,00+</u>	<u>2 403 931</u>	<u>100,00+</u>

* Moins de 0,005 pour cent.

+ Peut différer de la somme des pourcentages individuels présentés en raison des arrondis.

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

OBJET

La Société financière internationale (la « Société »), une organisation internationale, a été établie en 1956 dans le but d'encourager le développement économique de ses pays membres en stimulant la croissance d'entreprises privées. La Société est l'une des institutions du Groupe de la Banque mondiale, qui comprend également la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (« BIRD »), l'Association internationale de développement et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (« MIGA »). Les activités de la Société sont étroitement alignées sur les objectifs de développement définis pour l'ensemble des autres institutions du Groupe de la Banque mondiale et les complètent. La Société ainsi que les investisseurs privés participent au financement en vue d'assurer la mise sur pied, le développement et l'expansion des entreprises du secteur privé au moyen de prêts et de participations lorsque des capitaux propres privés suffisants ne peuvent être obtenus autrement dans des conditions raisonnables. Le capital de la Société est fourni par ses pays membres. Elle amasse la majorité des fonds liés à ses activités d'investissement au moyen de l'émission de billets, d'obligations et d'autres titres de créance sur les marchés financiers internationaux. La Société joue également un rôle de catalyseur dans la mobilisation de fonds additionnels relatifs aux projets auprès d'autres investisseurs et prêteurs, soit à l'aide du cofinancement ou de la syndication de prêt, de la prise ferme et du cautionnement. En plus du financement de projets et de la mobilisation de ressources, la Société offre un éventail de services-conseils financiers et techniques à des entreprises privées dans les pays en développement afin d'augmenter leurs chances de réussite. Elle donne également des conseils aux gouvernements sur la façon de créer un environnement favorisant la croissance des entreprises privées et des investissements étrangers.

NOTE A – SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET DES CONVENTIONS CONNEXES

Les conventions comptables et de présentation de la Société sont conformes aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis d'Amérique (les « PCGR aux États-Unis »). Le 31 juillet 2003, le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers aux fins de publication.

Présentation des états financiers – Certains montants des exercices précédents ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle du présent exercice.

Utilisation d'estimations – La préparation des états financiers exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants présentés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants des revenus et charges présentés pour les exercices. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La Société a, dans une large mesure, fait preuve de jugement dans la détermination de la pertinence de la provision pour pertes sur prêts et sur participations, de la juste valeur estimative de tous les instruments dérivés et des produits financiers connexes relativement aux relations de couverture admissibles ainsi que du revenu de pension de l'exercice. Il y a des risques et des incertitudes inhérents aux activités de la Société. L'évolution de la conjoncture pourrait nuire à la situation financière de la Société.

Dans le cadre de la conformité continue avec le US Statement of Financial Accounting Standards (« SFAS ») 133, intitulé *Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities*, comme il a été modifié par le SFAS 138, intitulé *Accounting for Certain Derivatives and Certain Hedging Relationships* (collectivement, le « SFAS 133 »), la Société utilise des modèles internes pour déterminer la juste valeur des instruments dérivés et des autres produits financiers ainsi que le niveau global de la provision pour pertes sur prêts et sur participations. La Société procède en continu à l'examen et à la redéfinition de ces modèles dans le but de rendre ses estimations plus précises, conformément aux meilleures pratiques du marché en évolution. La variation des estimations résultant du perfectionnement des hypothèses et des méthodes incluses dans les modèles est présentée dans le revenu net de la période au cours de laquelle les modèles améliorés sont appliqués en premier.

Conversion de devises – Les actifs et les passifs non libellés en dollars américains (« dollars » ou « \$ ») autres que les participations décaissées sont présentés en dollars américains aux taux de change en vigueur au 30 juin 2003 et au 30 juin 2002. Les participations décaissées sont présentées en dollars américains aux taux de change en vigueur au moment du décaissement. Le revenu et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'opération. L'écart de conversion est crédité ou imputé au revenu.

Prêts et participations – Les prêts et les participations sont comptabilisés dans les actifs lorsqu'ils sont décaissés et sont constatés aux montants en capital non réglés. Lorsque les prêts sont contractés dans le cadre d'une relation de couverture désignée utilisant des instruments dérivés, la valeur comptable est ajustée en fonction de la variation de la juste valeur attribuable au risque couvert. Ces ajustements sont constatés dans les autres plus-values et moins-values non réalisées sur les produits financiers dans le revenu net. Il est dans l'usage de la Société d'obtenir une garantie additionnelle comme, notamment, des hypothèques et des garanties offertes par des tiers. Les participations sont constatées au coût. La Société conclut des conventions d'option de vente et d'achat relativement aux participations, lesquelles sont comptabilisées conformément au SFAS 133.

Provision pour pertes sur prêts et sur participations – La Société constate la perte de valeur du portefeuille dans le bilan par l'entremise de la provision pour pertes sur prêts et sur participations en enregistrant une augmentation ou une réduction de la provision pour pertes sur prêts et sur participations dans le revenu net à chaque trimestre, ce qui augmente ou diminue la provision pour pertes sur prêts et sur participations.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

La direction détermine le niveau global de la provision pour pertes sur prêts et sur participations en tenant compte des directives établies et de son évaluation des récentes tendances relatives à la qualité des portefeuilles. Les directives comprennent des techniques de simulation, les taux de risques internes des pays et la perte de valeur éventuelle du portefeuille en fonction de l'expérience antérieure de la Société en ce qui a trait à la provision pour pertes et aux sorties du bilan liées au portefeuille relatives aux investissements arrivés à maturité.

La provision pour pertes sur prêts et sur participations reflète les estimations des pertes probables déjà connues et des pertes probables inhérentes au portefeuille, mais qui ne sont pas expressément déterminables. Les pertes probables connues sont déterminées en fonction du jugement de la direction sur la solvabilité de l'emprunteur ou sur la valeur de la société dans laquelle elle a investi et est établie au moyen d'un examen individuel des prêts et des participations à chaque trimestre. La Société considère un prêt comme douteux lorsque, selon les informations et les événements actuels, il est probable que la Société soit incapable de récupérer tous les montants exigibles conformément aux modalités contractuelles du prêt. Une provision pour pertes sur participations est constituée lorsque la baisse de valeur d'une participation est considérée comme durable. Les pertes probables non connues sont les pertes probables totales sur un horizon de risque de un an qui excèdent les pertes probables connues. Les risques inhérents au portefeuille qui sont pris en compte lors de la détermination des pertes probables non connues sont ceux qui sont confirmés par l'expérience passée et comprennent : le risque systémique des pays, le risque de corrélation ou de contagion des pertes entre les marchés, les risques non couverts par une assurance ou non assurables, l'inexécution en vertu de garanties ou de conventions de soutien ainsi que la non-transparence des états financiers ou les déclarations trompeuses qu'ils contiennent.

Les prêts et les participations sont sortis du bilan lorsque la Société a épuisé tous les moyens de recouvrement possibles, en réduisant la provision pour pertes sur prêts et sur participations. Ces réductions de la provision sont contrebalancées par les recouvrements liés aux prêts et aux participations antérieurement sortis du bilan.

Constatation des produits dans les prêts et les participations – Les produits financiers et les commissions d'engagement sur les prêts sont comptabilisés dans le revenu selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Tous les autres frais sont comptabilisés dans le revenu lorsqu'ils sont reçus en devises qui ont libre cours. La Société ne comptabilise pas le revenu sur les prêts dont le recouvrement est incertain ou dont le paiement des intérêts ou du capital est en souffrance depuis plus de 60 jours, à moins que la direction prévoie que le recouvrement des intérêts se fera dans un avenir prochain. Tout intérêt couru d'un prêt dont les intérêts impayés ne sont pas comptabilisés est sorti du revenu puis est comptabilisé dans le revenu seulement lorsque le paiement est effectivement reçu. Les intérêts qui n'ont pas été comptabilisés auparavant, mais qui ont été capitalisés dans la restructuration de la dette, sont comptabilisés dans le revenu reporté, lequel figure dans les montants à payer et autres exigibilités au bilan, et sont crédités au revenu seulement lorsque le capital est reçu. Ces intérêts capitalisés sont pris en compte dans le calcul de la provision pour pertes sur prêts et sur participations au bilan.

Les dividendes et les participations aux profits sont comptabilisés dans le revenu lorsqu'ils sont reçus en devises qui ont libre cours. Les plus-values à la vente ou au rachat de participations sont mesurées par rapport au coût moyen des placements vendus et sont comptabilisées dans le revenu lorsqu'elles sont reçues en devises qui ont libre cours.

Certaines participations pour lesquelles le recouvrement du capital investi est incertain sont comptabilisées selon la méthode de comptabilisation après recouvrement des coûts afin que la réception des devises qui ont libre cours soit affectée tout d'abord au recouvrement du capital investi et ensuite aux plus-values.

Cautionnement – La Société octroie des facilités de cautionnement financier à ses clients afin d'améliorer les termes de crédit de leurs titres de créance et de leurs obligations commerciales. À compter de l'exercice terminé le 30 juin 2001, la Société a commencé à offrir des cautionnements partiels aux clients couvrants, selon le partage du risque, les responsabilités des clients liées aux obligations ou aux prêts. Selon les modalités des cautionnements de la Société, la Société a consenti à assumer la responsabilité des obligations financières des clients dans l'éventualité d'un manquement de leur part (c.-à-d. le défaut de verser le paiement à échéance). Les cautionnements sont considérés comme accordés lorsque la Société s'engage à l'égard du contrat de cautionnement. Cette date est également la date de « création » du contrat de cautionnement. Les cautionnements sont considérés comme en vigueur lorsque l'obligation financière sous-jacente du client est engagée et sont considérés comme appelés lorsque l'obligation de la Société en vertu du cautionnement a été exécutée. Il existe deux obligations en vertu des cautionnements : 1) l'obligation d'exécution et 2) le passif éventuel. L'obligation d'exécution est comptabilisée à la date de l'engagement sauf si un passif éventuel existe à ce moment ou qu'un tel passif est prévu exister prochainement. Le passif éventuel lié au cautionnement financier est comptabilisé lorsqu'il est probable que le cautionnement soit appelé et lorsque le montant du cautionnement appelé peut être évalué raisonnablement. Toutes les responsabilités liées au cautionnement sont incluses dans les montants à payer et autres exigibilités, et les montants à recevoir sont inclus dans les autres actifs au bilan. Lorsque les cautionnements sont appelés, le montant décaissé est comptabilisé comme un nouveau prêt et des provisions spécifiques sont établies en fonction de la perte probable estimative. Ces provisions sont incluses dans la provision pour pertes sur prêts et sur participations au bilan. Les commissions d'engagement relatives aux cautionnements sont comptabilisées dans le revenu selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Portefeuille d'actifs liquides – Les liquidités de la Société sont investies dans des obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux, des dépôts à terme et des titres adossés à des créances. Les obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux comprennent des positions acheteur et vendeur sur des obligations à taux fixe de haute qualité, des billets, des lettres de change et d'autres obligations émises ou garanties sans condition par les gouvernements des pays ou d'autres entités officielles, y compris les agences et les institutions gouvernementales, ou par des organismes multilatéraux. Le portefeuille d'actifs liquides, tel qu'il a été défini par la Société et présenté à la note B, est composé de ces dépôts à terme et de ces titres, des instruments dérivés connexes, des titres achetés en vertu de prise en pension, des titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces, des montants à recevoir à la vente de titres et des montants à payer pour l'achat de titres ainsi que des produits à recevoir et des charges à payer connexes.

Le 1^{er} juillet 2000, la Société a reclassé la totalité de ses titres susceptibles de vente en titres de transaction. Cette décision a entraîné le transfert des moins-values détenues non réalisées nettes accumulées sur les titres susceptibles de vente de 5 M\$, lesquelles sont passées des autres éléments du résultat étendu au revenu net au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2001. Avec prise d'effet pour l'exercice terminé le 30 juin 2001, les plus-values et les moins-values non réalisées et réalisées sur les titres de transaction sont présentées séparément dans le compte de résultat.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values des transactions. Les intérêts sur les titres et l'amortissement des primes et des escomptes sont comptabilisés dans les produits des dépôts à terme et des titres.

La Société classe les montants à recevoir des banques, les dépôts à terme et les titres (collectivement, « trésorerie et équivalents de trésorerie ») à titre d'éléments de la liquidité dans l'état des flux de trésorerie parce qu'ils sont facilement convertibles en un montant connu d'espèces dans un délai de 90 jours.

Mises en pension de titres et prises en pension de titres – Les mises en pension de titres sont des contrats en vertu desquels une partie vend des titres et accepte simultanément de les racheter à une date ultérieure déterminée et à un prix fixe. Les prises en pension de titres sont des contrats en vertu desquels une partie achète des titres et accepte simultanément de les revendre à une date ultérieure déterminée et à un prix fixe.

Il est dans l'usage de la Société de prendre possession de titres achetés en vertu de prise en pension de titres, lesquels titres sont principalement des titres liquides du gouvernement. La valeur marchande de ces titres est surveillée et, selon les modalités des contrats, une garantie additionnelle est obtenue lorsque leur valeur diminue. La Société surveille également le risque auquel elle est exposée relativement aux titres vendus en vertu de mise en pension et, conformément aux modalités des contrats, demande de ravoir les titres en excédent détenus par la contrepartie lorsque leur valeur augmente.

Les mises en pension de titres et les prises en pension de titres sont comptabilisées à titre d'opérations de financement garanties et sont constatées au montant auquel les titres ont été acquis ou vendus, plus les intérêts courus. Les titres achetés en vertu de prise en pension, les titres vendus en vertu de mise en pension et les titres payables en contrepartie d'une garantie en espèces sont comptabilisés à leur juste valeur.

Emprunts – Afin de diversifier l'accès au financement et de réduire ses coûts d'emprunt, la Société emprunte en diverses devises et utilise différentes structures d'emprunt, y compris des billets liés au taux de change, des billets à taux variable inversé et des billets coupon zéro. En général, la Société convertit simultanément ces emprunts en des emprunts en dollars américains à taux variable au moyen de l'utilisation de contrats de swap de devises et de taux d'intérêt. En vertu de certaines conventions d'emprunt, la Société n'est pas autorisée à hypothéquer ses actifs ni à permettre qu'un privilège vienne les grever (autre qu'une sûreté en garantie du prix d'acquisition) sans octroyer une sécurité équivalente aux titulaires de ces emprunts.

Les emprunts sont comptabilisés au montant remboursable à échéance, ajusté au titre des primes et des escomptes non amortis. Lorsque les emprunts sont accordés dans le cadre d'une relation de couverture désignée utilisant des instruments dérivés, la valeur comptable est ajustée en fonction de la variation de la juste valeur attribuable au risque couvert. Les ajustements liés à la variation de la juste valeur attribuable aux risques couverts sont comptabilisés dans les autres plus-values et moins-values non réalisées sur les produits financiers dans le compte de résultat. Les intérêts sur les emprunts et l'amortissement des primes et des escomptes sont comptabilisés dans les frais liés aux emprunts.

Gestion des risques, instruments dérivés et comptabilité de couverture – La Société conclut des opérations au moyen de divers instruments dérivés à des fins de gestion des risques financiers relativement à ses activités principales, y compris les activités de prêt, la gestion des risques des clients, les activités d'emprunt, la gestion du portefeuille d'actifs liquides et la gestion de l'actif et du passif. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation, de commercialisation ou de marchandisage.

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur à titre de produits dérivés dans l'actif ou le passif au bilan. Lorsqu'ils ne sont pas clairement liés ou liés de près au contrat hôte, certains instruments dérivés intégrés dans des prêts, des participations et des opérations d'emprunt sur les marchés financiers conclus le 1^{er} janvier 1999 ou après cette date sont séparés du contrat hôte et comptabilisés à leur juste valeur à titre de produits dérivés dans l'actif ou le passif. La valeur initiale de ces instruments dérivés intégrés est exclue de la valeur comptable des contrats hôtes au bilan. La variation de la juste valeur des instruments dérivés utilisés dans les activités de gestion du portefeuille d'actifs liquides est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values nettes des transactions. La variation de la juste valeur des instruments dérivés autres que ceux utilisés dans les activités de gestion du portefeuille d'actifs liquides est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values nettes non réalisées sur les autres produits financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Sous réserve de certaines conditions précises du SFAS 133, un instrument dérivé peut être désigné à titre de couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (couverture de la juste valeur) ou à titre de couverture de la variabilité des flux de trésorerie d'un actif, d'un passif ou d'une opération prévue (couverture des flux de trésorerie). En ce qui concerne les instruments dérivés classés à titre de couvertures de la juste valeur, les plus-values ou les moins-values de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans le revenu net, tout comme les plus-values et les moins-values correspondantes de la juste valeur de l'élément couvert qui sont attribuables au risque couvert. En ce qui a trait aux instruments dérivés classés à titre de couvertures des flux de trésorerie, les plus-values et les moins-values de la juste valeur liée au risque couvert sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et sont transférées au revenu net dans les périodes au cours desquelles l'incidence du revenu net de l'élément couvert est constatée. Les plus-values et les moins-values de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à titre de couvertures sont comptabilisées dans le revenu net.

La Société a désigné certaines relations de couverture dans le cadre de ses activités d'emprunt et de prêt à titre de couvertures de la juste valeur. La Société fait habituellement concorder les modalités de ses instruments dérivés avec les modalités des produits financiers sous-jacents précisément couverts, en ce qui a trait aux devises, aux dates d'échéance, aux dates de refixation, aux taux d'intérêt et aux autres caractéristiques. Toutefois, les méthodes d'évaluation appliquées aux instruments dérivés et aux produits financiers couverts, telles qu'elles sont prescrites par le SFAS 133, peuvent différer. L'inefficacité résultante calculée relativement à ces relations est comptabilisée dans les autres plus-values et moins-values non réalisées sur les produits financiers dans le compte de résultat.

La Société n'a désigné aucune relation de couverture à titre de couverture des flux de trésorerie.

La politique de gestion des risques des principaux secteurs d'activité de la Société ainsi que les conventions comptables s'y rapportant sont décrites ci-dessous.

Activités de prêt La politique de la Société consiste à faire concorder les devises, le taux de base et l'échéance de ses prêts et de ses emprunts. Les instruments dérivés sont utilisés pour convertir les flux de trésorerie provenant des prêts à taux fixe en dollars américains ou autres devises en dollars américains à taux variable. L'incidence sur le revenu net de la variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt admissibles à la méthode simplifiée en vertu du SFAS 133 est complètement contrebalancée par un ajustement correspondant de la juste valeur des prêts connexes. La Société a choisi de ne pas couvrir tous les autres instruments dérivés liés aux activités de prêt qui ne sont pas admissibles à la méthode simplifiée.

Activités de gestion des risques des clients La Société conclut des opérations dérivées avec ses clients afin de les aider à couvrir leurs propres risques de change, de taux d'intérêt et sur marchandises, ce qui, en retour, améliore la qualité générale du portefeuille de prêts de la Société. Afin de couvrir les risques de marché qui découlent de ces opérations avec les clients, la Société conclut des opérations dérivées de sens inverse dont les modalités sont les mêmes avec des contreparties autorisées des marchés financiers. La variation de la juste valeur de tous les instruments dérivés liés à ces activités est reflétée dans le revenu net. Même si la comptabilité de couverture n'est pas applicable à ces activités, la concordance des modalités des opérations de sens inverse réduit au minimum l'incidence sur le revenu net. Les frais et les écarts imputés à ces opérations sont comptabilisés dans le revenu selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Activités d'emprunt La Société émet des titres de créance sur divers marchés financiers dans le but de réduire au minimum ses coûts d'emprunt, de diversifier ses sources de financement et de développer les marchés financiers de ses pays membres; pour ce faire, elle recourt à l'occasion à des structures complexes. Ces structures comprennent des emprunts payables en plusieurs devises ou des emprunts dont le principal ou les intérêts sont déterminés en fonction d'un indice précis comme un indice boursier, un taux d'intérêt de référence, un indice relatif aux marchandises ou encore un ou plusieurs taux de change. La Société utilise des instruments dérivés dont les modalités sont les mêmes, soit principalement des swaps de devises et de taux d'intérêt, afin de convertir ces emprunts en des obligations à taux variables en dollars américains, conformément à la politique de financement symétrique de la Société. La Société a désigné la majorité des instruments dérivés liés aux activités d'emprunt à titre de couvertures de la juste valeur des emprunts sous-jacents. Il y a seulement un petit nombre d'opérations de couverture d'éléments de type flux de trésorerie pour lesquelles aucune relation de couverture n'a été désignée.

Activités liées à la gestion du portefeuille d'actifs liquides La Société gère les risques de taux d'intérêt et de devises ainsi que les autres risques de marché liés à certains des dépôts à terme et des titres de son portefeuille d'actifs liquides en concluant des opérations dérivées visant à convertir les flux de trésorerie provenant de ces instruments en dollars américains à taux variable, conformément à la politique de financement symétrique de la Société. Les instruments dérivés utilisés comprennent des contrats de change à terme de gré à gré (« contrats couverts »), des swaps de taux d'intérêt et de devises ainsi que des options sur taux et des contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt négociés en Bourse. Étant donné que l'ensemble du portefeuille d'actifs liquides est classé à titre de portefeuille de transaction, tous les titres (y compris les instruments dérivés) sont comptabilisés à la juste valeur et aucune relation de couverture n'a été désignée.

Gestion de l'actif et du passif En plus du risque géré dans le contexte des activités détaillées ci-dessus, la Société fait face à un risque de marché résiduel dans le cadre de sa gestion globale de l'actif et du passif. Le risque de devises résiduel est géré par la surveillance de la position de chaque devise d'emprunt et par l'élimination de l'excédent net de l'actif ou du passif au moyen de ventes ou d'achats au comptant. Le risque de taux d'intérêt dû à la non-concordance des dates de refixation est réduit par la synchronisation des dates de refixation de l'actif et du passif et par la gestion de l'ensemble du risque de taux d'intérêt de façon globale. On gère le risque de taux d'intérêt découlant de la non-concordance due à des réductions de valeur, à des remboursements anticipés et à des rééchelonnements et de la non-concordance résiduelle des dates de refixation en mesurant la sensibilité de la valeur actualisée de l'actif et du passif dans chaque devise en fonction de la variation de chaque point de base des taux d'intérêt.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

La Société contrôle le risque de crédit lié à ces activités en évaluant et en surveillant soigneusement les clients et les contreparties éventuels et existants. En ce qui a trait aux actifs liquides et aux opérations dérivées, le risque de crédit est géré par l'établissement des limites d'exposition en fonction de la cote de crédit et de la taille de chaque contrepartie. De plus, la Société a conclu des contrats-cadres régissant les opérations dérivées qui contiennent des clauses de règlement et de compensation ainsi que des conventions de garantie. En vertu de ces conventions, si le risque de crédit de la Société à l'égard d'une contrepartie, à la valeur du marché, excède un niveau donné, la contrepartie doit couvrir l'excédent au moyen d'une garantie, généralement sous la forme de titres liquides du gouvernement.

Mobilisation des ressources – La Société mobilise des fonds auprès de banques commerciales et d'autres établissements financiers (les « participants ») en favorisant les participations à des prêts, sans recours. Ces participations à des prêts sont gérées et administrées par la Société au nom des participants. Les soldes décaissés et impayés ne sont pas inclus dans le bilan de la Société.

Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite – La BIRD offre un régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs, un régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite et un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent la quasi-totalité du personnel ainsi que les employés de la Société et de la MIGA.

Le régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs prévoit des prestations de retraite régulières et comprend un solde de caisse. Le régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite prévoit des prestations pour soins de santé et de l'assurance-vie pour les retraités admissibles. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi prévoit des avantages de retraite qui sont gérés en dehors du régime de retraite à l'intention des employés. Tous les frais liés à ces régimes sont répartis entre la BIRD, la Société et la MIGA en fonction des participations respectives de leurs employés au régime. De plus, la Société et la MIGA remboursent la BIRD pour leur part de toute contribution qu'elle a effectuée à ce régime.

Le revenu net ou la charge nette de l'exercice lié au régime de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi attribué à la Société est inclus dans le revenu (les contributions) se rapportant au régime de retraite à l'intention des employés actifs et dans les coûts (le revenu) se rapportant aux autres avantages postérieurs à l'emploi, respectivement, dans le compte de résultat. La Société inclut un montant à recevoir de la BIRD dans les montants à recevoir et autres actifs, lequel montant représente des coûts payés d'avance liés aux avantages de retraite et postérieurs à l'emploi.

Faits nouveaux en matière de comptabilité et d'information financière – Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2003, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié le bulletin d'interprétation n° 45, intitulé *Guarantor's Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees, Including Indirect Guarantees of Indebtedness of Others – an interpretation of FASB Statements No. 5, 57 and 107 and rescission of FASB Interpretation No. 34* (FIN 45). Les dispositions de constatation et de mesure initiales du FIN 45 s'appliquaient aux garanties émises et modifiées après le 31 décembre 2002. La comptabilisation des garanties émises avant cette date n'est pas affectée par le FIN 45. La Société a émis un petit nombre de garanties au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2003 au 30 juin 2003 et l'adoption du FIN 45 n'a eu aucune incidence importante sur les résultats d'exploitation, le bilan ou les flux de trésorerie de la Société. Les informations à fournir sur les garanties, y compris celles exigées par le FIN 45 au 30 juin 2003 sont présentées à la note C.

Le 17 janvier 2003, le FASB a publié le bulletin d'interprétation n° 46, intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities – an interpretation of ARB No. 51* (FIN 46). Le FIN 46 s'applique immédiatement à toutes les entités détenant des droits variables dans des entités à détenteurs de droits variables créées après le 31 janvier 2003 et, pour la Société, le FIN 46 est applicable à tout droit variable dans une entité à détenteurs de droits variables créée avant le 1^{er} février 2003, avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2003. La Société évalue actuellement l'incidence du FIN 46.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2003, le FASB a publié le Statement of Financial Accounting Standards No. 149, intitulé *Amendment of Statement 133 on Derivative Instruments and Hedging Activities*. Le SFAS 149 codifie certaines décisions d'applicabilité précédemment publiées par le Derivatives Implementation Group et traite des questions additionnelles en matière d'applicabilité se rapportant à la définition d'un instrument dérivé. La norme précise également la définition d'un cautionnement financier en vue de la conformité au bulletin d'interprétation n° 45 du FASB, intitulé *Guarantor's Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees, Including Indirect Guarantees of Indebtedness of Others*. Le SFAS 149 entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} juillet 2003 (l'« exercice 2004 »), et ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2003, le FASB a publié le Statement of Financial Accounting Standards No. 150, intitulé *Accounting for Certain Financial Instruments with Characteristics of both Liabilities and Equity*. Le SFAS 150 précise la façon dont l'émetteur classe et calcule certains instruments financiers présentant à la fois des caractéristiques de passifs et de capitaux propres et donnera vraisemblablement lieu à une augmentation du nombre d'instruments quasi-passif/quasi-capitaux propres émis qui sont classés à titre de passif dans le bilan de l'émetteur. Le SFAS 150 entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} juillet 2003 (l'« exercice 2004 ») et ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE B – PORTEFEUILLE D'ACTIFS LIQUIDES

La composition du portefeuille d'actifs liquides de la Société se présente comme suit (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2003	30 juin 2002
Actif		
Montants à recevoir de banques	53 \$	48 \$
Dépôts à terme	2 293	4 471
Titres de transaction	10 572	11 795
Titres achetés en vertu de prise en pension	4 046	563
Montants à recevoir et autres actifs :		
Montants à recevoir de la vente de titres	1 889	424
Produits financiers à recevoir sur les dépôts à terme et les titres	431	150
Produits à recevoir sur les instruments dérivés	15	26
Produits dérivés	64	164
Total Actif	19 363	17 641
Passif		
Montants à payer et autres exigibilités :		
Montants à payer à l'achat de titres	2 388	598
Charges à payer sur les instruments dérivés	96	79
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	3 053	1 935
Produits dérivés	874	497
Total Passif	6 411	3 109
Total portefeuille d'actifs liquides, montant net	12 952 \$	14 532 \$

Le portefeuille d'actifs liquides est libellé principalement en dollars américains. Les placements dans d'autres devises, déduction faite de l'incidence des instruments dérivés connexes qui convertissent les titres qui ne sont pas libellés en dollars américains en dollars américains, représentent moins de 1 % du portefeuille au 30 juin 2003 (moins de 1 % au 30 juin 2002). Le taux de rendement annualisé du portefeuille de transaction au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2003 s'est établi à 3,7 % (4,1 % pour l'exercice terminé le 30 juin 2002; 7,1 % pour l'exercice terminé le 30 juin 2001). Compte tenu de l'incidence des instruments dérivés connexes, le portefeuille d'actifs liquides réaligne généralement ses taux dans un délai de un an.

Titres de transaction

La composition des titres de transaction se présente comme suit :

	Exercice terminé le 30 juin 2003	Au 30 juin 2003		
	Solde quotidien moyen de la juste valeur (en millions de dollars américains)	Juste valeur (en millions de dollars américains)	Échéance moyenne (années)	Rendement moyen (%)
Obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux	4 693 \$	4 296 \$	5,4	4,2
Titres adossés à des créances	2 565	2 894	16,7	1,9
Titres de sociétés	3 010	3 242	3,4	4,7
Fonds du marché monétaire	140	140	-	1,2
Total titres de transaction	10 408 \$	10 572 \$		
	Exercice terminé le 30 juin 2002	Au 30 juin 2002		
	Solde quotidien moyen de la juste valeur (en millions de dollars américains)	Juste valeur (en millions de dollars américains)	Échéance moyenne (années)	Rendement moyen (%)
Obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux	5 426 \$	6 085 \$	4,4	4,4
Titres adossés à des créances	2 474	2 473	11,1	2,3
Titres de sociétés	2 998	3 135	3,0	4,8
Fonds du marché monétaire	94	102	-	1,5
Total titres de transaction	10 992 \$	11 795 \$		

L'échéance prévue des titres adossés à des créances différera de l'échéance contractuelle, comme il a été présenté ci-dessus, en raison de modalités de paiement par anticipation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Revenu du portefeuille d'actifs liquides

Le revenu du portefeuille d'actifs liquides de transaction pour les exercices terminés les 30 juin 2003, 2002 et 2001 comprend ce qui suit (en millions de dollars américains) :

	2003	2002	2001
Produits financiers	318 \$	493 \$	773 \$
Plus-values (moins-values) nettes :			
Réalisées	131	45	61
Non réalisées	26	(14)	26
Total des plus-values (moins-values) nettes des transactions	157	31	87
Total revenu du portefeuille d'actifs liquides	475 \$	524 \$	860 \$

Garantie

La juste valeur estimative des titres détenus par la Société au 30 juin 2003, à titre de garanties pour des opérations dérivées ainsi que des mises en pension et prises en pension, et qui peuvent être vendus ou être grevés d'une nouvelle garantie s'est chiffrée à 4 500 M\$ (760 M\$ au 30 juin 2002).

NOTE C – PRÊTS, PARTICIPATIONS ET PROVISION POUR PERTES

La répartition sectorielle du portefeuille décaissé est la suivante (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2003			30 juin 2002		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Services financiers et d'assurance	1 870 \$	794 \$	2 664 \$	1 361 \$	645 \$	2 006 \$
Services d'utilité collective	1 183	110	1 293	936	114	1 050
Produits alimentaires et boissons	731	115	846	602	129	731
Transport et entreposage	636	170	806	560	174	734
Hydrocarbures et industries extractives	549	150	699	453	165	618
Fabrication de produits minéraux non métalliques	590	106	696	603	100	703
Information	483	181	664	422	183	605
Métaux de première fusion	566	97	663	529	93	622
Produits industriels et de consommation	537	90	627	457	90	547
Produits chimiques	536	85	621	626	86	712
Placements collectifs	13	550	563	7	567	574
Services hôteliers et de tourisme	306	61	367	306	69	375
Textiles, vêtements et cuirs	250	54	304	265	73	338
Commerce de gros et de détail	259	26	285	224	27	251
Pâte à papier et papier	215	66	281	225	91	316
Agriculture et foresterie	163	19	182	168	26	194
Santé	99	20	119	111	21	132
Plastiques et caoutchouc	65	39	104	85	35	120
Autres	178	27	205	78	14	92
Total du portefeuille décaissé	9 229	2 760	11 989	8 018	2 702	10 720
Ajustements de la juste valeur	13	-	13	15	(1)	14
Valeur comptable des prêts et participations	9 242 \$	2 760 \$	12 002 \$	8 033 \$	2 701 \$	10 734 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

La répartition géographique du portefeuille décaissé de prêts et de participations est la suivante (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2003			30 juin 2002		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Amérique latine et Caraïbes	4 030 \$	907 \$	4 937 \$	3 393 \$	920 \$	4 313 \$
Asie	1 730	948	2 678	1 919	919	2 838
Europe et Asie centrale	2 089	429	2 518	1 635	423	2 058
Afrique subsaharienne	697	256	953	646	274	920
Moyen-Orient et Afrique du Nord	683	194	877	424	132	556
Autres	-	26	26	1	34	35
Total du portefeuille décaissé	9 229	2 760	11 989	8 018	2 702	10 720
Ajustements de la juste valeur	13	-	13	15	(1)	14
Valeur comptable des prêts et participations	9 242 \$	2 760 \$	12 002 \$	8 033 \$	2 701 \$	10 734 \$

Au 30 juin 2003, les prêts à taux fixe représentaient 20 % du portefeuille décaissé de prêts (23 % au 30 juin 2002), le reste des prêts comportant des taux variables.

Portefeuille de prêts

La composition monétaire et le rendement moyen du portefeuille décaissé de prêts sont résumés ci-dessous :

	30 juin 2003		30 juin 2002	
	Montant (en millions de dollars américains)	Rendement moyen (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Rendement moyen (%)
Dollar américain	7 977 \$	5,0	7 155 \$	5,7
Euro	907	5,9	654	6,8
Autres devises	345	8,5	209	8,0
Total du portefeuille décaissé de prêts	9 229	5,2	8 018	5,8
Ajustements de la juste valeur	13		15	
Valeur comptable des prêts	9 242 \$		8 033 \$	

Compte tenu de l'incidence des taux d'intérêt et des swaps de devises, les prêts de la Société sont principalement libellés en dollars américains.

Les prêts décaissés dans toutes les devises doivent être remboursés au cours des exercices qui se terminent les 30 juin 2004 à 2008, et par la suite, à hauteur des montants suivants (en millions de dollars américains) :

	2004	2005	2006	2007	2008	Par la suite	Total
Prêts à taux fixe	507 \$	289 \$	310 \$	209 \$	155 \$	411 \$	1 881 \$
Prêts à taux variable	1 385	1 311	1 039	899	771	1 943	7 348
Total du portefeuille décaissé de prêts	1 892 \$	1 600 \$	1 349 \$	1 108 \$	926 \$	2 354 \$	9 229
Ajustements de la juste valeur							13
Valeur comptable des prêts							9 242 \$

La valeur des prêts à taux variable décaissés par la Société se réaligne habituellement dans l'année.

La valeur des prêts pour lesquels les intérêts ne sont plus comptabilisés s'est chiffrée à 1 543 M\$ au 30 juin 2003 (1 217 M\$ au 30 juin 2002). Les produits financiers non comptabilisés sur les prêts à intérêts non comptabilisés au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2003 se sont chiffrés à 82 M\$ (106 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002 et 100 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001). L'intérêt perçu sur les prêts à intérêts non comptabilisés afférents à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs s'est chiffré à 40 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003 (39 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002, 27 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001). Le placement moyen inscrit au titre des prêts douteux pour l'exercice terminé le 30 juin 2003 a été de 2 543 M\$ (2 279 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002). Le placement inscrit au titre des prêts douteux au 30 juin 2003 s'est chiffré à 2 446 M\$ (2 640 M\$ au 30 juin 2002).

Provision pour pertes sur prêts et sur participations

Les variations de la provision pour pertes sur prêts et sur participations pour les exercices terminés les 30 juin 2003, 2002 et 2001 sont résumées ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	2003			2002			2001		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Solde au début	1 758 \$	1 013 \$	2 771 \$	1 363 \$	850 \$	2 213 \$	1 228 \$	745 \$	1 973 \$
Provision pour pertes	47	50	97	373	268	641	193	196	389
Autres ajustements	(121)	(122)	(243)	22	(105)	(83)	(58)	(91)	(149)
Solde à la fin	1 684 \$	941 \$	2 625 \$	1 758 \$	1 013 \$	2 771 \$	1 363 \$	850 \$	2 213 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

La provision pour pertes sur prêts, participations et cautionnements inscrite dans le compte de résultat de l'exercice terminé le 30 juin 2003 comprend un montant de 1 M\$ au titre des cautionnements (16 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002, 13 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001). Au 30 juin 2003, les provisions pour pertes sur garanties accumulées, inscrites dans le bilan au poste Montants à payer et autres exigibilités, ont été de 30 M\$ (29 M\$ au 30 juin 2002).

Parmi les autres ajustements, on compte les sorties du bilan et les recouvrements de prêts et de participations, les provisions pour intérêts capitalisés en raison d'une restructuration de dette ainsi que l'écart de conversion.

Intérêts et commissions financières au titre des prêts

Les intérêts et commissions financières au titre des prêts pour les exercices terminés les 30 juin 2003, 2002 et 2001 se composent de ce qui suit (en millions de dollars américains) :

	2003	2002	2001
Produits financiers	414 \$	486 \$	704 \$
Commissions d'engagement	18	11	7
Autres commissions financières	45	50	21
Total des intérêts et commissions financières au titre des prêts	477 \$	547 \$	732 \$

NOTE D – PROJETS APPROUVÉS ET ENGAGÉS MAIS NON DÉCAISSÉS OU NON UTILISÉS

Les projets approuvés par le conseil d'administration qui n'ont pas été engagés, les engagements au titre de prêts ou de participations signés mais pas encore décaissés ainsi que les cautionnements et les facilités de gestion des risques des clients accordées mais pas encore utilisées sont résumés ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2003	30 juin 2002
Projets approuvés non engagés :		
Prêts	1 961 \$	2 566 \$
Participations	610	586
Cautionnements	246	497
Facilités de gestion des risques des clients	54	115
Total des projets approuvés non engagés	2 871	3 764
Projets engagés non décaissés :		
Prêts	2 697	2 598
Participations	758	764
Projets engagés non utilisés :		
Cautionnements	765	571
Facilités de gestion des risques des clients	168	107
Total des projets engagés mais non décaissés ou non utilisés	4 388	4 040
Total des projets approuvés mais non décaissés ou non utilisés	7 259 \$	7 804 \$

NOTE E – MOBILISATION DES RESSOURCES

Les participations à des prêts approuvées par le conseil d'administration et à placer auprès de participants, les participations à des prêts conclues sous forme d'engagements pour lesquelles aucun décaissement n'a encore été effectué et les participations à des prêts décaissés et en cours et dont le service est assuré par la Société au nom des participants sont les suivantes (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2003	30 juin 2002
Participations à des prêts approuvées par le conseil d'administration à placer auprès de participants, non engagées	2 517 \$	2 856 \$
Participations à des prêts conclues sous forme d'engagements, non décaissés	472	820
Participations à des prêts approuvées par le conseil d'administration à placer auprès de participants, non décaissés	2 989 \$	3 676 \$
Participations à des prêts décaissés, en cours et dont le service est assuré par la Société	6 130 \$	5 700 \$

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2003, la Société a appelé et déboursé des montants de l'ordre de 1 509 M\$ des fonds des participants (574 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002).

En juillet 1995, la Société a titrisé et vendu des participations à des prêts à taux variable libellés en dollars américains à une fiducie (la « Fiducie »). Parallèlement, la Société a accordé une facilité de liquidité de 20 M\$ à la Fiducie et acquis des certificats de catégorie C de la Fiducie à hauteur de 20 M\$. En janvier 2002, la Société a levé une option visant la réacquisition des participations à des prêts en cours restantes détenues par la Fiducie en contrepartie de 37 M\$, et la Fiducie a été dissoute. Conséquemment, la Société a enregistré un revenu de 15 M\$, inscrit dans le compte de résultat de l'exercice terminé le 30 juin 2002, au poste Intérêts et commissions financières au titre des prêts. Une provision pour pertes de 11 M\$ a été constituée pour les prêts réacquis et a été incluse dans la provision pour pertes sur prêts, participations et garanties pour la période terminée le 30 juin 2002.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE F – MONTANTS À RECEVOIR ET AUTRES ACTIFS

Les montants à recevoir et autres actifs sont résumés ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2003	30 juin 2002
Montants à recevoir de la vente de titres	1 889 \$	424 \$
Produits financiers à recevoir sur les dépôts à terme et les titres	431	150
Produits financiers à recevoir sur instruments dérivés	325	396
Produits financiers à recevoir des prêts	99	101
Montant à recevoir de la BIRD représentant les coûts des régimes de retraite payés d'avance et autres coûts liés aux avantages complémentaires de retraite	277	286
Bâtiment du siège social :		
Terrain	89	89
Bâtiment	184	184
Moins : amortissement du bâtiment	(29)	(24)
Bâtiment du siège social, net	<u>244</u>	<u>249</u>
Charges reportées et autres actifs	<u>163</u>	<u>169</u>
Total des montants à recevoir et autres actifs	<u>3 428 \$</u>	<u>1 775 \$</u>

NOTE G – EMPRUNTS

Emprunts sur les marchés financiers et instruments dérivés connexes

L'encours des emprunts provenant des marchés financiers ainsi que les swaps de devises et de taux d'intérêt (moins les primes d'émission et les escomptes non amortis) de la Société sont résumés ci-dessous :

	30 juin 2003							
	Emprunts sur les marchés financiers		Swaps de devises à payer (à recevoir)		Swaps de taux d'intérêt, notionnel à payer (à recevoir)		Obligation nette (devises)	
	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Notionnel (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)
Dollars américains	7 512 \$	5,1	8 614 \$	0,3	6 705 \$	1,1	15 889 \$	0,9
					(6 942)	(4,7)	-	-
Yens japonais	3 812	4,7	(3 812)	(4,7)	-	-	-	-
Livres sterling	2 349	5,7	(2 349)	(5,5)	250	3,8	-	-
					(250)	(5,8)	-	-
Euros	1 052	5,7	(1 052)	(5,7)	-	-	-	-
Dollars de Hong-Kong	872	6,6	(872)	(6,6)	-	-	-	-
Rands sud-africains	398	13,8	(398)	(13,8)	-	-	-	-
Dollars canadiens	295	1,0	(295)	(1,0)	-	-	-	-
Dollars australiens	278	4,7	(278)	(4,7)	-	-	-	-
Dollars néo-zélandais	204	5,0	(204)	(5,0)	-	-	-	-
Pesos colombiens	125	13,7	(125)	(13,7)	-	-	-	-
Francs suisses	74	2,7	(74)	0,1	74	0,1	-	-
					(74)	(2,7)	-	-
Dollars singapouriens	<u>57</u>	4,3	<u>(57)</u>	(4,3)	-	-	-	-
Capital valeur nominale	17 028		<u>(902)</u> \$		<u>(237)</u> \$		<u>15 889</u> \$	
Moins : escomptes non amortis nets	<u>(595)</u>							
Total des emprunts sur les marchés financiers	16 433							
Ajustements de la juste valeur	<u>748</u>							
Valeur comptable des emprunts sur les marchés financiers	<u>17 181</u> \$							

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2002								
	Emprunts sur les marchés financiers		Swaps de devises à payer (à recevoir)		Swaps de taux d'intérêt, notionnel à payer (à recevoir)		Obligation nette (devises)	
	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Notionnel (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)
Dollars américains	7 177	\$ 5,9	9 522	\$ 1,2	6 542	\$ 1,9	16 690	\$ 1,8
					(6 551)	(5,5)	-	-
Yens japonais	3 128	5,0	(3 128)	(5,0)	-	-	-	-
Livres sterling	2 992	5,7	(2 992)	(5,4)	458	3,9	-	-
					(458)	(5,8)	-	-
Euros	1 608	4,8	(1 608)	(4,8)	-	-	-	-
Dollars de Hong-Kong	1 039	7,1	(1 039)	(7,1)	-	-	-	-
Rands sud-africains	295	13,8	(295)	(13,8)	-	-	-	-
Dollars australiens	133	5,3	(133)	(5,3)	-	-	-	-
Dollars néo-zélandais	124	6,8	(124)	(6,8)	-	-	-	-
Pesos colombiens	94	13,7	(94)	(13,7)	-	-	-	-
Dollars singapouriens	68	4,2	(68)	(4,2)	-	-	-	-
Francs suisses	68	3,8	(68)	(1,1)	68	1,1	-	-
					(68)	(3,8)	-	-
Capital valeur nominale	16 726		(27)	\$	(9)	\$	16 690	\$
Moins : escomptes non amortis nets	(206)							
Total des emprunts sur les marchés financiers	16 520							
Ajustements de la juste valeur	(108)							
Valeur comptable des emprunts sur les marchés financiers	16 412							

Le coût moyen pondéré de l'encours des emprunts de la Société sur les marchés financiers, après les opérations de swap de devises et de taux d'intérêt, s'est chiffré à 0,9 % au 30 juin 2003 (1,8 % au 30 juin 2002). La durée restante moyenne pondérée des emprunts de la Société sur les marchés financiers s'est établie à 10,5 ans au 30 juin 2003 (8,8 ans au 30 juin 2002).

Les ajustements de la juste valeur nette apportés à la valeur comptable des emprunts sur les marchés financiers se sont élevés à 748 M\$ ((108) M\$ au 30 juin 2002). Ils représentent des ajustements à la valeur comptable d'opérations visées par des relations de couverture de juste valeur.

Le notionnel net à recevoir sur les swaps de devises de 902 M\$ et le notionnel net à recevoir sur les swaps de taux d'intérêt de 237 M\$, au 30 juin 2003 (27 M\$ et 9 M\$ au 30 juin 2002), figurant dans les tableaux ci-dessus, sont représentés par des actifs liés aux swaps de devises et de taux d'intérêt à la juste valeur de 1 590 M\$ et par des passifs liés aux swaps de devises et de taux d'intérêt à la juste valeur de 166 M\$ (722 M\$ et 605 M\$ au 30 juin 2002), inclus dans les produits dérivés, dans l'actif et le passif respectivement, au bilan.

Emprunts auprès de la BIRD

L'encours des emprunts auprès de la BIRD est le suivant :

	30 juin 2003		30 juin 2002	
	Montant du capital (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant du capital (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)
Dollars américains	102	\$ 6,4	124	\$ 6,5
Euros	15	8,0	22	7,7
Autres devises	17	6,1	23	6,0
Total de l'encours des emprunts auprès de la BIRD	134	\$	169	\$

La durée restante moyenne pondérée des emprunts auprès de la BIRD s'est chiffrée à 3,7 ans au 30 juin 2003 (4,5 ans au 30 juin 2002). Il n'y avait aucun solde non utilisé sur les emprunts engagés auprès de la BIRD au 30 juin 2003 (néant au 30 juin 2002). Les frais liés aux emprunts pour l'exercice terminé le 30 juin 2003 comprennent 10 M\$ (12 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002, 16 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001) pour les emprunts auprès de la BIRD.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Échéance des emprunts

Les montants du capital à rembourser sur l'encours des emprunts dans toutes les devises, avant les primes ou les escomptes, au cours des exercices qui se terminent les 30 juin 2004 à 2008, et par la suite, sont résumés ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	2004	2005	2006	2007	2008	Par la suite	Total
Emprunts sur les marchés financiers	2 381 \$	1 945 \$	1 423 \$	1 566 \$	1 590 \$	8 123 \$	17 028 \$
Emprunts auprès de la BIRD	38	41	24	18	8	5	134
Total des emprunts brut	2 419 \$	1 986 \$	1 447 \$	1 584 \$	1 598 \$	8 128 \$	17 162
Moins : escomptes non amortis nets							(595)
Ajustements de la juste valeur							748
Valeur comptable des emprunts							17 315 \$

Compte tenu de l'incidence des swaps de taux d'intérêt et de devises, la valeur des emprunts de la Société se réaligne habituellement dans l'année.

NOTE H – MONTANTS À PAYER ET AUTRES EXIGIBILITÉS

Les montants à payer et autres exigibilités sont résumés ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2003	30 juin 2002
Frais liés aux emprunts à payer	285 \$	345 \$
Charges sur les instruments dérivés à payer	192	209
Montants à payer pour l'achat de titres	2 388	598
Montants et charges à payer et autres exigibilités	212	143
Revenu reporté	45	48
Total des montants à payer et autres exigibilités	3 122 \$	1 343 \$

NOTE I – CAPITAL SOCIAL

Le capital social autorisé de la Société a été haussé à 2 450 M\$, au moyen de deux augmentations du capital effectuées en 1992. La période de souscription et de paiement pour les actions ainsi attribuées a pris fin le 1^{er} août 1999, mais la Société a accepté de reporter la date de paiement pour certains pays membres. En vertu de cet arrangement, un montant de 2 M\$ en actions souscrites reste impayé au 30 juin 2003 (2 M\$ au 30 juin 2002).

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2003, aucune action n'a été souscrite par des pays membres (92 actions à une valeur nominale de 1 000 \$ chacune pour l'exercice terminé le 30 juin 2002). Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2003, aucun montant n'a été payé au titre des souscriptions (moins de 1 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002).

NOTE J – AUTRES REVENUS

Les autres revenus sont constitués essentiellement de frais recouvrés auprès des clients pour les dépenses engagées par la Société en leur nom, lesquelles sont comptabilisées dans les frais administratifs (15 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2003, 18 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002 et 14 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001).

NOTE K – CONTRIBUTIONS À DES PROGRAMMES SPÉCIAUX

Il arrive que le conseil d'administration approuve des recommandations en vertu desquelles la Société contribue à des programmes spéciaux, comme le Global Small and Medium Enterprise Capacity Building Facility, le Fonds d'assistance technique, le Service de conseil en investissements étrangers et d'autres programmes financés par des donateurs. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2003, la Société a versé des contributions totales de 28 M\$ à ces programmes (22 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002, 16 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001). Les contributions les plus importantes ont été celles qui ont été versées au Global SME Capacity Building Facility et au Private Enterprise Partnership.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE L – AUTRES PLUS-VALUES (MOINS-VALUES) NON RÉALISÉES SUR LES PRODUITS FINANCIERS

Les autres plus-values non réalisées sur les instruments financiers comprennent ce qui suit, pour l'exercice terminé le 30 juin (en millions de dollars américains) :

	2003	2002	2001
Écart entre la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés à titre de couvertures de la juste valeur et la variation de la juste valeur des éléments couverts attribuable aux risques couverts	(32) \$	81 \$	16 \$
Variation de la juste valeur des instruments dérivés autres que ceux associés à des placements liquides, non désignés à titre de couvertures	(6)	(31)	(5)
Amortissement de l'écart entre la juste valeur et la valeur comptable des éléments couverts	(5)	(2)	(3)
Transfert hors du cumul des autres éléments du résultat étendu de la plus-value de transition sur la couverture d'éléments de type flux de trésorerie	<u>2</u>	<u>6</u>	<u>3</u>
Total des autres plus-values (moins-values) non réalisées sur les produits financiers	<u>(41) \$</u>	<u>54 \$</u>	<u>11 \$</u>

Du total des plus-values et moins-values non réalisées sur les produits financiers, une plus-value non réalisée de néant (une plus-value de 72 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002 et une plus-value de 22 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001) est attribuable aux emprunts et aux opérations dérivées connexes, une moins-value non réalisée de 40 M\$ (une moins-value de 19 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002, une moins-value de 7 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001) est attribuable aux prêts et aux opérations dérivées connexes et une moins-value non réalisée de 1 M\$ (une plus-value de 1 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002, une moins-value de 4 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001) est attribuable aux activités de gestion des risques des clients.

Au moment de l'application initiale de la norme SFAS 133 le 1^{er} juillet 2000, certains éléments étaient inscrits à titre d'ajustement transitoire considéré comme l'incidence cumulative de la modification d'une convention comptable dans le compte de résultat. L'ajustement transitoire incluait premièrement l'écart entre la valeur comptable antérieure et la juste valeur de tous les instruments dérivés autonomes. Deuxièmement, il incluait les plus-values et les moins-values compensatoires sur les actifs et les passifs détenus dans le cadre des relations de couverture de type juste valeur existant avant l'adoption de la norme SFAS 133, lesquelles sont également constatées au moyen de l'ajustement de leur valeur comptable à la juste valeur. Finalement, l'ajustement incluait la juste valeur des dérivés intégrés dans des instruments financiers hybrides conclus à compter du 1^{er} janvier 1999, lesquels doivent être séparés de leurs contrats hôtes respectifs et également inscrits à la juste valeur au bilan. Le total du montant de l'ajustement transitoire inscrit le 1^{er} juillet 2000 était de 93 M\$.

Également au moment de l'adoption de la norme SFAS 133, la Société a inscrit une plus-value de 14 M\$ au cumul des autres éléments du résultat étendu afin d'ajuster la valeur comptable en fonction de la juste valeur des swaps de devises dans le cadre de la couverture d'éléments de type flux de trésorerie. La Société a décidé de ne pas utiliser la comptabilité de couverture pour ces opérations aux termes de la norme SFAS 133 et, par conséquent, comptabilise les swaps de devises à leur juste valeur et inscrit la variation de la juste valeur dans le compte de résultat. La plus-value comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu à l'adoption de la norme SFAS 133 est inscrite dans le compte de résultat pour la durée originale restante de la couverture. Les montants inscrits pour les exercices terminés les 30 juin 2003 et 2002 sont indiqués ci-dessus; pour l'exercice terminé le 30 juin 2004, le montant inscrit devrait être de 2 M\$.

NOTE M – INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS

De nombreux produits financiers de la Société ne sont pas activement négociés sur le marché. Conséquemment, des estimations et des calculs de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sont utilisés pour établir la juste valeur. La détermination des flux de trésorerie futurs aux fins de l'estimation de la juste valeur est subjective et imprécise, et des changements mineurs aux hypothèses et aux méthodes employées peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs estimées. Les surplus et les déficits résultant de l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des valeurs réalisables, puisque la Société détient habituellement ses prêts, emprunts et autres produits financiers jusqu'à échéance afin de pouvoir réaliser leurs valeurs comptabilisées.

Les justes valeurs estimatives tiennent compte des taux d'intérêt au 30 juin 2003 et au 30 juin 2002. Si les taux d'intérêt venaient à changer, la juste valeur des actifs et des passifs financiers de la Société pourrait changer de façon importante, surtout dans le cas de certains produits financiers à taux fixe. Les justes valeurs ne sont pas susceptibles d'être raisonnablement comparables d'une institution financière à l'autre, en raison de la variété des approches d'évaluation permises et du grand nombre d'estimations qui doivent être faites en l'absence de valeurs du marché secondaire. L'absence de normes d'évaluation objectives donne lieu à une plus grande subjectivité et à davantage de volatilité dans ces justes valeurs dérivées ou estimées. Par conséquent, bien que la présentation de la juste valeur estimative des produits financiers soit obligatoire, ces données doivent être utilisées avec prudence lorsqu'il s'agit d'évaluer la situation financière de la Société. Les justes valeurs des instruments financiers individuels ne sont pas représentatives de la juste valeur de la Société dans son ensemble.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Les méthodes et les principales hypothèses utilisées pour estimer les justes valeurs en date du 30 juin 2003 et du 30 juin 2002 sont résumées ci-dessous :

Actifs liquides – La juste valeur estimative des dépôts à terme et du portefeuille de titres de transaction est basée sur les cours du marché et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs qui sont fonction des taux d'escompte appropriés.

Instruments dérivés – La juste valeur des contrats à terme de gré à gré couverts est établie à partir des cours du change à terme. La juste valeur des autres instruments dérivés est établie à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs au moyen des taux d'escompte appropriés.

Prêts et engagements de prêt – Habituellement, la Société ne vend pas les prêts de son portefeuille et il n'existe pas de marché secondaire comparable. La juste valeur des prêts et des engagements de prêt à taux fixe est déterminée à l'aide d'un modèle de flux de trésorerie actualisés basé sur un taux d'escompte qui comprend l'écart des prêts à taux fixes plus le coût de financement estimatif à la fin de l'exercice. Comme les taux des prêts et des engagements de prêt à taux variables sont habituellement révisés tous les trimestres ou tous les semestres, la valeur comptable ajustée pour le risque de crédit a été considérée comme la meilleure estimation de la juste valeur. La Société détient aussi des options lui permettant de convertir des prêts en titres de participation de certaines de ses sociétés émettrices. La juste valeur de ces options de conversion se fonde sur les cours du marché ou d'autres valeurs calculées relatives à la participation sous-jacente.

Participations – La juste valeur a été déterminée en utilisant les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, les cours des options de vente, les valeurs comptables ou les coûts qui, pour certains, sont escomptés en fonction de l'estimation de la direction à l'égard de la valeur réalisable nette. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles ou que les autres techniques d'évaluation ne sont pas pratiques, le coût est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur. Avant l'exercice terminé le 30 juin 2003, l'estimation de la direction de la juste valeur tenait compte de l'illiquidité et de la volatilité relatives ainsi que des contraintes commerciales générales des marchés émergents dans lesquels la Société investit. À la suite d'un examen des méthodes d'évaluation des titres de participation entrepris au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2003, la Société ne tient plus compte de tels facteurs au moment d'estimer la juste valeur de ses participations. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités aux fins de comparaison.

Emprunts – La juste valeur est obtenue par la détermination de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs au moyen des taux d'actualisation appropriés.

Les justes valeurs estimatives des actifs et des passifs financiers de la Société ainsi que des instruments financiers hors bilan sont résumées ci-dessous (en millions de dollars américains). Le risque de crédit auquel la Société est exposée est représenté par la juste valeur estimative de ses actifs financiers.

	30 juin 2003			30 juin 2002
	Valeur comptable	Ajustements de la juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
Actif financier				
Montants à recevoir des banques, dépôts à terme, titres et titres achetés en vertu de prise en pension	17 004 \$	- \$	17 004 \$	16 924 \$
Prêts	9 242	414	9 656	8 296
Participations	2 760	1 801	4 561	4 246
Total des prêts et des participations	12 002	2 215	14 217	12 542
Provision pour pertes	(2 625)	-	(2 625)	(2 771)
Prêts et participations, montant net	9 377	2 215	11 592	9 771
Produits dérivés :				
Produits liés au portefeuille d'actifs liquides	64	-	64	164
Produits liés aux prêts	12	-	12	42
Produits liés aux emprunts	1 590	-	1 590	821
Produits liés à la gestion des risques des clients	68	-	68	50
Total des produits dérivés	1 734	-	1 734	1 077
Actif non financier	3 428	-	3 428	1 775
Total Actif	31 543 \$	2 215 \$	33 758 \$	29 547 \$
Passif financier				
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	3 053 \$	- \$	3 053 \$	1 935 \$
Emprunts en cours sur les marchés financiers et auprès de la BIRD	17 315	(8)	17 307	16 599
Produits dérivés :				
Produits liés au portefeuille d'actifs liquides	874	-	874	497
Produits liés aux prêts	154	-	154	47
Produits liés aux emprunts	166	-	166	985
Produits liés à la gestion des risques des clients	70	-	70	47
Total des produits dérivés	1 264	(8)	1 264	1 576
Passif non financier	3 122	-	3 122	1 343
Total Passif	24 754 \$	(8) \$	24 746 \$	21 453 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

	30 juin 2003		30 juin 2002	
	Valeur comptable	Ajustements de la juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
Instruments financiers hors bilan				
Engagements de prêt	2 697 \$	15 \$	2 712 \$	2 605 \$
Garanties				
Conclues	1 080	-	1 080	794
En cours	314	-	314	223

NOTE N – POSITION DE CHANGE

La Société utilise plusieurs devises pour ses opérations liées aux prêts, aux dépôts à terme, aux titres et aux emprunts. La Société a pour politique de réduire au minimum le risque de change en établissant une correspondance étroite entre les devises de ses actifs (autres que les participations et les quasi-participations) et celles de ses passifs à l'aide d'instruments de couverture. Les participations de la Société dans des entreprises situées dans les pays membres en développement sont habituellement effectuées dans la monnaie locale du pays. La Société a aussi pour politique de prendre en charge le risque de change des participations et des quasi-participations et de financer ces investissements en utilisant son capital et ses bénéfices non distribués.

Le tableau ci-dessous résume le risque de la Société dans les principales devises au 30 juin 2003 et au 30 juin 2002 (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2003					
	Dollars américains	Euros	Yens japonais	Autres devises	Ajustements de la juste valeur	Total
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 142 \$	2 695 \$	1 009 \$	112 \$	- \$	12 958 \$
Titres achetés en vertu de prise en pension	4 046	-	-	-	-	4 046
Prêts décaissés et en cours	7 977	907	27	318	13	9 242
Participations décaissées et en cours	-	-	-	2 760	-	2 760
Total des prêts et participations	7 977	907	27	3 078	13	12 002
Provision pour pertes	(2 398)	(185)	(4)	(38)	-	(2 625)
Prêts et participations, montant net	5 579	722	23	3 040	13	9 377
Produits dérivés	3 810	1 409	4 148	4 418	(12 051)	1 734
Montants à recevoir et autres actifs	3 082	198	87	61	-	3 428
Total Actif	25 659 \$	5 024 \$	5 267 \$	7 631 \$	(12 038) \$	31 543 \$
Passif						
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	2 675 \$	378 \$	- \$	- \$	- \$	3 053 \$
Emprunts	7 369	1 048	3 821	4 329	748	17 315
Produits dérivés	9 054	3 308	1 373	436	(12 907)	1 264
Montants à payer et autres exigibilités	2 756	176	79	111	-	3 122
Total Passif	21 854 \$	4 910 \$	5 273 \$	4 876 \$	(12 159) \$	24 754 \$
	30 juin 2002					
	Dollars américains	Euros	Yens japonais	Autres devises	Ajustements de la juste valeur	Total
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 988 \$	2 176 \$	1 074 \$	123 \$	- \$	16 361 \$
Titres achetés en vertu de prise en pension	563	-	-	-	-	563
Prêts décaissés et en cours	7 155	654	35	174	15	8 033
Participations décaissées et en cours	-	-	-	2 702	(1)	2 701
Total des placements	7 155	654	35	2 876	14	10 734
Provision pour pertes	(2 584)	(157)	(8)	(22)	-	(2 771)
Placements, montant net	4 571	497	27	2 854	14	7 963
Produits dérivés	3 980	1 743	3 472	4 720	(12 838)	1 077
Montants à recevoir et autres actifs	1 429	126	72	148	-	1 775
Total Actif	23 531 \$	4 542 \$	4 645 \$	7 845 \$	(12 824) \$	27 739 \$
Passif						
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	1 826 \$	109 \$	- \$	- \$	- \$	1 935 \$
Emprunts	7 293	1 610	3 142	4 644	(108)	16 581
Produits dérivés	10 076	2 623	1 441	317	(12 881)	1 576
Montants à payer et autres exigibilités	1 028	108	64	143	-	1 343
Total Passif	20 223 \$	4 450 \$	4 647 \$	5 104 \$	(12 989) \$	21 435 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE O – INFORMATIONS SECTORIELLES

Pour les fins de la gestion, les activités de la Société sont réparties en deux secteurs : les services à la clientèle et les services de trésorerie. Le secteur du service à la clientèle regroupe essentiellement les activités liées aux prêts et aux participations. Le secteur des services de trésorerie regroupe les emprunts, la gestion d'actifs liquides, la gestion de l'actif et du passif ainsi que la gestion des risques des clients.

L'évaluation du rendement de chaque secteur par la haute direction se fonde sur le revenu net, le rendement de l'actif et le rendement du capital utilisé du secteur. Le système et les politiques d'information de gestion de la Société sont utilisés pour déterminer les revenus et les charges attribuables à chaque secteur. Conformément à la communication de l'information de gestion, les frais administratifs sont attribués à chacun des secteurs d'activité essentiellement sur la base des coûts touchant le personnel et l'effectif du secteur. Les opérations intersectorielles sont négligeables et, par conséquent, ne sont pas un facteur dans le rapprochement des données consolidées.

Les conventions comptables utilisées par les secteurs d'activité de la Société sont, à tous les égards importants, conformes à celles qui sont décrites à la note A, « Sommaire des principales conventions comptables et des conventions connexes ».

Une analyse des principaux éléments du revenu et des charges de la Société par secteurs d'activité, pour les exercices terminés les 30 juin 2003, 2002 et 2001, est présentée ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	2003			2002			2001		
	Services à la clientèle	Services de trésorerie	Total	Services à la clientèle	Services de trésorerie	Total	Services à la clientèle	Services de trésorerie	Total
Produits financiers	477 \$	318 \$	795 \$	547 \$	493 \$	1 040 \$	732 \$	773 \$	1 505 \$
Frais liés aux emprunts	(79)	(147)	(226)	(151)	(287)	(438)	(403)	(558)	(961)
Plus-values et moins-values nettes des transactions	-	157	157	-	31	31	-	87	87
Produits des participations	195	-	195	428	-	428	222	-	222
Provision pour pertes	(98)	-	(98)	(657)	-	(657)	(402)	-	(402)
Frais de gestion	51	-	51	40	-	40	41	-	41
Frais administratifs	(326)	(6)	(332)	(321)	(6)	(327)	(299)	(5)	(304)
Autres revenus et charges financières autres que les intérêts	(14)	-	(14)	44	-	44	53	-	53
Résultat (perte) d'exploitation	206	322	528	(70)	231	161	(56)	297	241
Plus-values et moins-values non réalisées sur les produits financiers	(2)	(39)	(41)	(18)	72	54	12	92	104
Revenu net (perte nette)	204 \$	283 \$	487 \$	(88) \$	303 \$	215 \$	(44) \$	389 \$	345 \$

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2003, la Société a modifié sa méthode de répartition de certains coûts entre les unités économiques de la Société. Les informations sectorielles pour les exercices terminés le 30 juin 2002 et le 30 juin 2001 ont été retraitées pour que leur présentation soit conforme à celle de la nouvelle méthode de répartition. Les données par secteurs géographiques pour les services à la clientèle sont présentées à la note C et ne sont pas pertinentes dans le cas des services de trésorerie.

NOTE P – RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

La BIRD offre un régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs, un régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite et un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent la quasi-totalité du personnel ainsi que les employés de la Société et de la MIGA.

Le régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs prévoit des prestations de retraite régulières et comprend un solde de caisse. Le régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite prévoit des prestations pour soins de santé et de l'assurance-vie pour les retraités admissibles. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi prévoit des avantages de retraite qui sont gérés en dehors du régime de retraite à l'intention des employés. Tous les frais liés à ces régimes sont répartis entre la BIRD, la Société et la MIGA en fonction des participations respectives de leurs employés au régime. De plus, la Société et la MIGA remboursent la BIRD pour leur part de toute contribution qu'elle a effectuée à ce régime.

Le coût net engagé par la Société pour le régime de retraite à l'intention des employés, à l'exercice terminé le 30 juin 2003, s'est chiffré à 15 M\$ (36 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002, 50 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001). La portion des coûts du régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi attribuable à la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2003 a totalisé 9 M\$ (5 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002, 3 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001).

En outre, au 30 juin 2003, un montant de 277 M\$ devait être reçu par la Société de la BIRD (286 M\$ au 30 juin 2002). Ce montant représente le montant cumulé versé en trop au titre des cotisations au régime de retraite et au régime d'avantages postérieurs à l'emploi par rapport au coût net attribué pour l'exercice à l'égard du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE Q – PAIEMENT DES SERVICES ET DU SOUTIEN

La Société obtient certains services administratifs et généraux de la BIRD, dans les secteurs où celle-ci peut fournir ces services de façon efficiente. Ces services comprennent le partage des coûts liés au conseil des gouverneurs et au conseil d'administration et d'autres services, notamment de communication, d'audit interne, de soutien administratif, d'approvisionnement et d'assurance. Les paiements associés à ces services sont faits par la Société à la BIRD sur la base de tarifs négociés, de la facturation à l'utilisateur et de l'imputation de charges, lorsque la facturation à l'utilisateur n'est pas possible. Les charges imputées à la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2003 se sont élevées à 19 M\$, soit un montant inchangé par rapport aux exercices terminés le 30 juin 2002 et le 30 juin 2001.

NOTE R – COÛTS DE RÉORGANISATION

Le 8 mars 2002, la Société a adopté des lignes directrices stratégiques détaillant ses priorités stratégiques, soit les marchés frontaliers, les secteurs à forte incidence et le soutien pour les petites et moyennes entreprises. Afin de réaliser ces priorités stratégiques, à la fin du mois de mars, la Société a commencé un exercice de planification visant une réorganisation interne majeure dans le but de mieux cibler les besoins des clients de la Société, de renforcer l'incidence sur le développement, d'accroître le volume d'actifs de qualité et d'offrir du soutien contracyclique dans les pays affectés par la volatilité des mouvements de capitaux. Les détails du plan de réorganisation ont été finalisés et annoncés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2002. Le plan prévoit des réductions de l'effectif, des fermetures et des réorganisations de bureaux locaux ainsi qu'une réorganisation du siège social. Ces mesures étaient presque entièrement mises en place à l'exercice terminé le 30 juin 2003.

La Société a comptabilisé 13 M\$ au titre de la réorganisation, comprise dans les frais administratifs du compte de résultat pour l'exercice terminé le 30 juin 2002. Ce montant représentait principalement les coûts associés aux prestations de cessation d'emploi (incluant la consultation en matière de remplacement, l'aide à la recherche d'emploi, la formation, les cotisations au régime d'assurance médicaments, des indemnités de départ et des provisions pour impôts connexes) pour 115 employés devant perdre leur emploi au 30 juin 2002 et un montant additionnel de moins de 1 M\$ associé à la fermeture et à la réorganisation de divers bureaux locaux. Les charges réelles payées durant l'exercice terminé le 30 juin 2003 et le 30 juin 2002 ont totalisé 11 M\$. Un montant de 1 M\$ du montant initialement constaté devrait être versé au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2004. Par conséquent, le montant initial constaté a été révisé à la baisse de 1 M\$.

NOTE S – FONDS FIDUCIAIRES

La Société utilise les services de la BIRD pour administrer des fonds pour le compte de donateurs, des fonds qui sont réservés à des usages précis, notamment l'assistance technique, les études de faisabilité et la préparation des projets, des recherches et des programmes mondiaux et régionaux et des programmes de formation. Ces fonds sont placés en fiducie et ne sont pas inclus dans les actifs de la Société. La Société a pour responsabilité de prendre des arrangements afin d'obtenir des services qu'elle n'offre pas habituellement, notamment des services de mise en œuvre complète de projets ou d'approvisionnement de biens et de services. La répartition des actifs des fonds fiduciaires, par agent d'exécution, est la suivante (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2003		30 juin 2002	
	Total des actifs fiduciaires	Nombre de fonds actifs	Total des actifs fiduciaires	Nombre de fonds actifs
Exécuté par la Société	167 \$	592	131 \$	568
Exécuté par le bénéficiaire	-	2	-	3
Total	167 \$	594	131 \$	571

NOTE T – ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que la Société soit défenderesse ou codéfenderesse dans le cadre de différentes actions en justice intentées pour différents motifs, dans différentes juridictions. Il ne peut y avoir de certitude à cet égard, mais à la lumière de l'information dont elle dispose actuellement, la direction de la Société ne croit pas que l'issue des différentes actions en justice aura un effet défavorable important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Président et Conseil des gouverneurs
Société financière internationale

Nous avons audité les bilans ci-joints de la Société financière internationale aux 30 juin 2003 et 2002, y compris les états du capital social et des droits de vote au 30 juin 2003, et le compte de résultat, l'état du résultat étendu, l'état de la variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie qui y sont liés pour chacun des trois exercices compris dans la période terminée le 30 juin 2003. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la Société financière internationale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de nos audits.

Nous avons effectué nos audits selon les normes de vérification généralement reconnues aux États-Unis d'Amérique. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société financière internationale aux 30 juin 2003 et 2002, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période terminée le 30 juin 2003 selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis d'Amérique.

Le 31 juillet 2003

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE



États Financiers
30 juin 2002

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2002

Table des matières

	<i>Page</i>
Bilan	1
Compte de résultat	2
État du résultat étendu	3
État de la variation des capitaux propres	3
État des flux de trésorerie	4
État du capital social et des droits de vote	5
Notes afférentes aux états financiers	6
Rapport des Commissaires aux Comptes	23

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

BILAN

Au 30 juin 2002 et au 30 juin 2001

(en millions de dollars américains)

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Actif		
Montants à recevoir de banques	95 \$	136 \$
Dépôts à terme	4 471	4 145
Titres de transaction – note B	11 795	10 300
Titres achetés en vertu de prise en pension	563	-
Prêts et participations décaissés et en cours – note C		
Prêts	8 033	8 170
Participations	<u>2 701</u>	<u>2 739</u>
Total prêts et participations	10 734	10 909
Moins : Provision pour pertes sur prêts et sur participations	<u>(2 771)</u>	<u>(2 213)</u>
Prêts et participations, montant net	<u>7 963</u>	<u>8 696</u>
Produits dérivés	1 077	1 143
Montants à recevoir et autres actifs – note F	1 775	1 750
Total Actif	<u>27 739 \$</u>	<u>26 170 \$</u>
Passif et capitaux propres		
Passif		
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	1 935 \$	1 641 \$
Montants prélevés sur les emprunts et encours des emprunts – note G		
Provenant des marchés financiers	16 412	15 251
Provenant de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement	<u>169</u>	<u>206</u>
Total emprunts	<u>16 581</u>	<u>15 457</u>
Produits dérivés	1 576	1 768
Montants à payer et autres exigibilités – note H	1 343	1 209
Total Passif	<u>21 435</u>	<u>20 075</u>
Capitaux propres		
Capital social, autorisé 2 450 000 actions d'une valeur de 1 000 \$ chacune – note I		
Souscrit	2 362	2 374
Moins : Tranche non encore payée	<u>(2)</u>	<u>(14)</u>
Total capital social	2 360	2 360
Cumul des autres éléments du résultat étendu	6	12
Bénéfices non distribués	<u>3 938</u>	<u>3 723</u>
Total capitaux propres	<u>6 304</u>	<u>6 095</u>
Total Passif et capitaux propres	<u>27 739 \$</u>	<u>26 170 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

COMPTE DE RÉSULTAT

Pour la période de trois ans terminée le 30 juin 2002

(en millions de dollars américains)

	<u>2002</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
Produits financiers			
Intérêts et commissions financières au titre de prêts – note C	562 \$	715 \$	694 \$
Produits des dépôts à terme et titres – note B	478	790	634
Total produits financiers	1 040	1 505	1 328
Charges d'intérêts			
Frais liés aux emprunts – note G	438	961	812
Total charges d'intérêts	438	961	812
Charges d'intérêts, montant net	602	544	516
Plus-values (moins-values) nettes des transactions – note B	31	87	(38)
Produits des participations			
Plus-values en capital sur la cession de titres	288	91	132
Dividendes et participations aux profits	140	131	130
Total des produits des participations	428	222	262
Provision pour pertes au titre des prêts, participations et garanties – note C	657	402	215
Revenu net lié aux prêts, participations et transactions	404	451	525
Revenu autre que les intérêts			
Frais de gestion	40	41	49
Revenu lié aux régimes de retraite et à d'autres avantages complémentaires de retraite – note P	31	47	45
Autres revenus – note J	43	28	31
Total revenu autre que les intérêts	114	116	125
Charges financières autres que les intérêts			
Frais administratifs – notes Q et R	327	304	265
Autres charges	7	2	1
Écarts de conversion, montant net	1	4	(3)
Contributions à des programmes spéciaux – note K	22	16	7
Total charges financières autres que les intérêts	357	326	270
Résultat d'exploitation	161	241	380
Autres plus-values (moins-values) nettes non réalisées sur les produits financiers – note L	54	11	-
Incidence cumulative de la modification d'une convention comptable – note L	-	93	-
Revenu net	215 \$	345 \$	380 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU

Pour la période de trois ans terminée le 30 juin 2002

(en millions de dollars américains)

	<u>2002</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
Revenu net	215 \$	345 \$	380\$
Autres éléments du résultat étendu			
Incidence cumulative de la modification d'une convention comptable – note L.....	-	14	-
Reclassement dans le revenu net des intérêts courus liés aux swaps relatifs aux opérations de couverture des flux de trésorerie au 30 juin 2000.....	(6)	(2)	-
Transfert dans le revenu net des plus-values et des moins-values détenues non réalisées sur les titres susceptibles de vente reclassés comme des titres de transaction.....	-	5	-
Moins-values détenues non réalisées sur les titres susceptibles de vente au cours de la période.....	-	-	(41)
Moins : Ajustement de reclassement pour les moins-values réalisées sur les titres susceptibles de vente incluses dans le revenu net	-	-	42
Total résultat étendu	209 \$	362 \$	381\$

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Pour la période de trois ans terminée le 30 juin 2002

(en millions de dollars américains)

	<u>Bénéfices non distribués</u>	<u>Cumul des autres éléments du résultat étendu</u>	<u>Capital social</u>	<u>Paielements reçus au titre des souscriptions en cours</u>	<u>Total capitaux propres</u>
Au 1^{er} juillet 1999	2 998 \$	(6) \$	2 350 \$	2 \$	5 344 \$
Exercice terminé le 30 juin 2000					
Revenu net	380				380
Autres éléments du résultat étendu		1			1
Paielements reçus au titre du capital social souscrit.....			8		8
Au 30 juin 2000	3 378 \$	(5) \$	2 358 \$	2 \$	5 733 \$
Exercice terminé le 30 juin 2001					
Revenu net	345				345
Autres éléments du résultat étendu		17			17
Paielements reçus au titre des souscriptions en cours alloués au capital social souscrit.....			2	(2)	-
Au 30 juin 2001	3 723 \$	12 \$	2 360 \$	- \$	6 095 \$
Exercice terminé le 30 juin 2002					
Revenu net	215				215
Autres éléments du résultat étendu		(6)			(6)
Au 30 juin 2002	3 938 \$	6 \$	2 360 \$	- \$	6 304 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour la période de trois ans terminée le 30 juin 2002

(en millions de dollars américains)

	<u>2002</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
Flux de trésorerie liés aux prêts et participations			
Décaissements au titre des prêts	(1 250) \$	(1 200) \$	(1 719) \$
Décaissements au titre des participations	(285)	(335)	(491)
Remboursements liés aux prêts	1 350	1 209	1 065
Rachats de titres	23	8	4
Ventes de prêts et participations	<u>638</u>	<u>257</u>	<u>282</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>476</u>	<u>(61)</u>	<u>(859)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Prélèvements sur emprunts	4 000	3 570	4 434
Remboursements sur emprunts	(3 109)	(2 458)	(1 618)
Souscription de capital	-	-	8
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>891</u>	<u>1 112</u>	<u>2 824</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Revenu net	215	345	380
Ajustements visant à rapprocher le revenu net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Plus-values en capital sur la cession de titres	(288)	(91)	(132)
Provision pour pertes au titre des prêts, participations et garanties	657	402	215
Écarts de conversion, montant net	1	4	(3)
Plus-values et moins-values nettes non réalisées sur les instruments financiers	(54)	(104)	-
Variation des produits à recevoir sur les prêts, les dépôts à terme et les titres	41	8	(51)
Variation des montants à payer et autres exigibilités	(810)	217	2 467
Variation des montants à recevoir et autres actifs	<u>317</u>	<u>(373)</u>	<u>(2 546)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>79</u>	<u>408</u>	<u>330</u>
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 446	1 459	2 295
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	<u>334</u>	<u>(396)</u>	<u>52</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 780	1 063	2 347
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>14 581</u>	<u>13 518</u>	<u>11 171</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>16 361</u> \$	<u>14 581</u> \$	<u>13 518</u> \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Montants à recevoir de banques	95 \$	136 \$	52 \$
Dépôts à terme	4 471	4 145	4 345
Titres détenus en portefeuille de transactions	11 795	10 300	536
Titres détenus dans le portefeuille de titres susceptibles de vente	-	-	8 585
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>16 361</u> \$	<u>14 581</u> \$	<u>13 518</u> \$
Informations additionnelles			
Variation du solde de clôture résultant des fluctuations des taux de change :			
Prêts en cours	92 \$	68 \$	56 \$
Emprunts	(585)	(869)	(386)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ÉTAT DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 30 juin 2002
(en milliers de dollars américains)

Membres	Capital social		Droits de vote		Membres	Capital social		Droits de vote	
	Montant versé	Pourcentage du total	Nombre de voix	Pourcentage du total		Montant versé	Pourcentage du total	Nombre de voix	Pourcentage du total
Afghanistan	111 \$	0,00	361	0,02	Lesotho	71 \$	0,00	321	0,01
Afrique du Sud	15 948	0,68	16 198	0,67	Lettonie	2 150	0,09	2 400	0,10
Albanie	1 302	0,06	1 552	0,06	Liban	135	0,01	385	0,02
Algérie	5 621	0,24	5 871	0,24	Libéria	83	0,00	333	0,01
Allemagne	128 908	5,46	129 158	5,37	Libye	55	0,00	305	0,01
Angola	1 481	0,06	1 731	0,07	Lituanie	2 341	0,10	2 591	0,11
Antigua-et-Barbuda	13	0,00	263	0,01	Luxembourg	2 139	0,09	2 389	0,10
Arabie saoudite	30 062	1,27	30 312	1,26	Macédoine, ancienne république yougoslave de	536	0,02	786	0,03
Argentine	38 129	1,62	38 379	1,60	Madagascar	432	0,02	682	0,03
Arménie	992	0,04	1 242	0,05	Malaisie	15 222	0,65	15 472	0,64
Australie	47 329	2,01	47 579	1,98	Malawi	1 822	0,08	2 072	0,09
Autriche	19 741	0,84	19 991	0,83	Maldives	16	0,00	266	0,01
Azerbaïdjan	2 367	0,10	2 617	0,11	Mali	451	0,02	701	0,03
Bahamas	335	0,01	585	0,02	Maroc	9 037	0,38	9 287	0,39
Bahreïn	1 746	0,07	1 996	0,08	Maurice	1 665	0,07	1 915	0,08
Bangladesh	9 037	0,38	9 287	0,39	Mauritanie	214	0,01	464	0,02
Barbade	361	0,02	611	0,03	Mexique	27 589	1,17	27 839	1,16
Bélarus	5 162	0,22	5 412	0,23	Micronésie, états fédérés de	744	0,03	994	0,04
Belgique	50 610	2,14	50 860	2,12	Moldavie	784	0,03	1 034	0,04
Belize	101	0,00	351	0,01	Mongolie	144	0,01	394	0,02
Bénin	119	0,01	369	0,02	Mozambique	322	0,01	572	0,02
Bolivie	1 902	0,08	2 152	0,09	Myanmar	666	0,03	916	0,04
Bosnie-Herzégovine	620	0,03	870	0,04	Namibie	404	0,02	654	0,03
Botswana	113	0,00	363	0,02	Népal	822	0,03	1 072	0,04
Brésil	39 479	1,67	39 729	1,65	Nicaragua	715	0,03	965	0,04
Bulgarie	4 867	0,21	5 117	0,21	Niger	147	0,01	397	0,02
Burkina Faso	836	0,04	1 086	0,05	Nigeria	21 643	0,92	21 893	0,91
Burundi	100	0,00	350	0,01	Norvège	17 599	0,75	17 849	0,74
Cambodge	339	0,01	589	0,02	Nouvelle-Zélande	3 583	0,15	3 833	0,16
Cameroun	885	0,04	1 135	0,05	Oman	1 187	0,05	1 437	0,06
Canada	81 342	3,45	81 592	3,39	Ouganda	735	0,03	985	0,04
Cap-Vert	15	0,00	265	0,01	Ouzbékistan	3 873	0,16	4 123	0,17
Chili	11 710	0,50	11 960	0,50	Pakistan	19 380	0,82	19 630	0,82
Chine	24 500	1,04	24 750	1,03	Palau	25	0,00	275	0,01
Chypre	2 139	0,09	2 389	0,10	Panama	1 007	0,04	1 257	0,05
Colombie	12 606	0,53	12 856	0,53	Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 147	0,05	1 397	0,06
Comores	14	0,00	264	0,01	Paraguay	436	0,02	686	0,03
Congo, république démocratique du	2 159	0,09	2 409	0,10	Pays-Bas	56 131	2,38	56 381	2,35
Congo, république du	131	0,01	381	0,02	Pérou	6 898	0,29	7 148	0,30
Corée, république de	15 946	0,68	16 196	0,67	Philippines	12 606	0,53	12 856	0,53
Costa Rica	952	0,04	1 202	0,05	Pologne	7 236	0,31	7 486	0,31
Côte d'Ivoire	3 544	0,15	3 794	0,16	Portugal	8 324	0,35	8 574	0,36
Croatie	2 882	0,12	3 132	0,13	République arabe syrienne	194	0,01	444	0,02
Danemark	18 554	0,79	18 804	0,78	République centrafricaine	119	0,01	369	0,02
Djibouti	21	0,00	271	0,01	République dominicaine	1 187	0,05	1 437	0,06
Dominique	42	0,00	292	0,01	République kirghize	1 720	0,07	1 970	0,08
Égypte, république arabe d'	12 360	0,52	12 610	0,52	République slovaque	4 457	0,19	4 707	0,20
El Salvador	29	0,00	279	0,01	République tchèque	8 913	0,38	9 163	0,38
Émirats arabes unis	4 033	0,17	4 283	0,18	Roumanie	2 661	0,11	2 911	0,12
Équateur	2 161	0,09	2 411	0,10	Royaume-Uni	121 015	5,13	121 265	5,04
Érythrée	935	0,04	1 185	0,05	Russie, fédération de	81 342	3,45	81 592	3,39
Espagne	37 026	1,57	37 276	1,55	Rwanda	706	0,01	556	0,02
Estonie	1 434	0,06	1 684	0,07	Sainte-Lucie	34	0,00	324	0,01
États-Unis	569 379	24,12	569 629	23,70	Saint-Kitts-et-Nevis	638	0,03	888	0,04
Éthiopie	127	0,01	377	0,02	Samoa	35	0,00	285	0,01
Fidji	287	0,01	537	0,02	Sénégal	2 299	0,10	2 549	0,11
Finlande	15 697	0,67	15 947	0,66	Seychelles	27	0,00	277	0,01
France	121 015	5,13	121 265	5,04	Sierra Leone	223	0,01	473	0,02
Gabon	1 268	0,05	1 518	0,06	Singapour	177	0,01	427	0,02
Gambie	94	0,00	344	0,01	Slovenie	1 585	0,07	1 835	0,08
Géorgie	861	0,04	1 111	0,05	Somalie	83	0,00	333	0,01
Ghana	5 071	0,21	5 321	0,22	Soudan	111	0,00	361	0,02
Grèce	6 898	0,29	7 148	0,30	Sri Lanka	7 135	0,30	7 385	0,31
Grenade	74	0,00	324	0,01	Suède	26 876	1,14	27 126	1,13
Guatemala	1 084	0,05	1 334	0,06	Suisse	41 580	1,76	41 830	1,74
Guinée	339	0,01	589	0,02	Swaziland	684	0,03	934	0,04
Guinée-Bissau	18	0,00	268	0,01	Tadjikistan	1 212	0,05	1 462	0,06
Guinée équatoriale	43	0,00	293	0,01	Tanzanie	1 003	0,04	1 253	0,05
Guyana	1 392	0,06	1 642	0,07	Tchad	1 364	0,06	1 614	0,07
Haïti	822	0,03	1 072	0,04	Thaïlande	10 941	0,46	11 191	0,47
Honduras	495	0,02	745	0,03	Togo	808	0,03	1 058	0,04
Hongrie	10 932	0,46	11 182	0,47	Tonga	34	0,00	284	0,01
Îles Marshall	663	0,03	913	0,04	Trinité-et-Tobago	4 112	0,17	4 362	0,18
Îles Salomon	37	0,00	287	0,01	Tunisie	3 566	0,15	3 816	0,16
Inde	81 342	3,45	81 592	3,39	Turkménistan	810	0,03	1 060	0,04
Indonésie	28 539	1,21	28 789	1,20	Turquie	14 545	0,62	14 795	0,62
Iran, république islamique d'	1 444	0,06	1 694	0,07	Ukraine	8 907	0,38	9 157	0,38
Iraq	147	0,01	397	0,02	Uruguay	3 569	0,15	3 819	0,16
Irlande	1 290	0,05	1 540	0,06	Vanuatu	55	0,00	305	0,01
Islande	42	0,00	292	0,01	Venezuela, république bolivarienne	27 588	1,17	27 838	1,16
Israël	2 135	0,09	2 385	0,10	du	446	0,02	696	0,03
Italie	81 342	3,45	81 592	3,39	Vietnam	715	0,03	965	0,04
Jamaïque	4 282	0,18	4 532	0,19	Yémen, république du	1 803	0,08	2 053	0,09
Japon	141 174	5,98	141 424	5,88	de	1 286	0,05	1 536	0,06
Jordanie	941	0,04	1 191	0,05	Yugoslavie, république fédérale	2 120	0,09	2 370	0,10
Kazakhstan	4 637	0,20	4 887	0,20	Zambie				
Kenya	4 041	0,17	4 291	0,18	Zimbabwe				
Kiribati	12	0,00	262	0,01					
Koweït	9 947	0,42	10 197	0,42					
Laos, république démocratique populaire du	278	0,01	528	0,02					
					Total 30 juin 2002	2 360 181 \$	100,00+	2 403 931	100,00+
					Total 30 juin 2001	2 360 089 \$	100,00+	2 403 839	100,00+

0,00 Moins de 0,005 pour cent.

+ Peut différer de la somme des pourcentages individuels présentés en raison des arrondis.

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante des présents états financiers.

Le présent rapport est la traduction en français du texte original en anglais, uniquement destinée à en faciliter la lecture aux lecteurs francophones.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

OBJET

La Société financière internationale (la « Société »), une organisation internationale, a été établie en 1956 dans le but d'encourager le développement économique de ses pays membres en stimulant la croissance d'entreprises privées. La Société est l'une des institutions du Groupe de la Banque mondiale, qui comprend également la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (« BIRD »), l'Association internationale de développement et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (« MIGA »). Les activités de la Société sont étroitement alignées sur les objectifs de développement définis pour l'ensemble des autres institutions du Groupe de la Banque mondiale et les complètent. La Société ainsi que les investisseurs privés participent au financement en vue d'assurer la mise sur pied, le développement et l'expansion des entreprises du secteur privé au moyen de prêts et de participations lorsque des capitaux propres privés suffisants ne peuvent être obtenus autrement dans des conditions raisonnables. Le capital de la Société est fourni par ses pays membres. Elle amasse la majorité des fonds liés à ses activités d'investissement au moyen de l'émission de billets, d'obligations et d'autres titres de créance sur les marchés financiers internationaux. La Société joue également un rôle de catalyseur dans la mobilisation de fonds additionnels relatifs aux projets auprès d'autres investisseurs et prêteurs, soit à l'aide du cofinancement ou de la syndication de prêt, de la prise ferme et du cautionnement. En plus du financement de projets et de la mobilisation de ressources, la Société offre un éventail de services-conseils financiers et techniques à des entreprises privées dans les pays en développement afin d'augmenter leurs chances de réussite. Elle donne également des conseils aux gouvernements sur la façon de créer un environnement favorisant la croissance des entreprises privées et des investissements étrangers.

NOTE A – SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET DES CONVENTIONS CONNEXES

Les conventions comptables et de présentation de la Société sont conformes aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis d'Amérique (les « PCGR aux États-Unis »). Le 8 août 2002, le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers aux fins de publication.

Présentation des états financiers – Certains montants des exercices précédents ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle du présent exercice.

Utilisation d'estimations – La préparation des états financiers exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants présentés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants des revenus et charges présentés pour les exercices. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La Société a, dans une large mesure, fait preuve de jugement dans la détermination de la pertinence de la provision pour pertes sur prêts et sur participations, de la juste valeur estimative de tous les instruments dérivés et des produits financiers connexes relativement aux relations de couverture admissibles ainsi que du revenu de pension de l'exercice. Il y a des risques et des incertitudes inhérents aux activités de la Société. L'évolution de la conjoncture pourrait nuire à la situation financière de la Société.

Dans le cadre de la conformité continue avec le US Statement of Financial Accounting Standards (« SFAS ») 133, intitulé *Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities*, comme il a été modifié par le SFAS 138, intitulé *Accounting for Certain Derivatives and Certain Hedging Relationships* (collectivement, le « SFAS 133 »), la Société utilise certains modèles internes d'évaluation pour déterminer la juste valeur des instruments dérivés et des autres produits financiers. La Société procède en continu à l'examen et à la redéfinition de ces modèles dans le but de rendre ses estimations de juste valeur plus précises, conformément aux meilleures pratiques du marché en évolution. Les variations de juste valeur résultant du perfectionnement des hypothèses et des méthodes incluses dans les modèles sont présentées dans le revenu net de la période au cours de laquelle les modèles améliorés sont appliqués en premier.

Conversion de devises – Les actifs et les passifs non libellés en dollars américains (« dollars » ou « \$ ») autres que les participations décaissées sont présentés en dollars américains aux taux de change en vigueur au 30 juin 2002 et au 30 juin 2001. Les participations décaissées sont présentées en dollars américains aux taux de change en vigueur au moment du décaissement. Le revenu et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'opération. L'écart de conversion est crédité ou imputé au revenu.

Prêts et participations – Les prêts et les participations sont comptabilisés dans les actifs lorsqu'ils sont décaissés et sont constatés aux montants en capital non réglés. Lorsque les prêts sont contractés dans le cadre d'une relation de couverture désignée utilisant des instruments dérivés, la valeur comptable est ajustée en fonction de la variation de la juste valeur attribuable au risque couvert. Ces ajustements sont constatés dans les autres plus-values et moins-values non réalisées sur les produits financiers dans le revenu net. Il est dans l'usage de la Société d'obtenir une garantie additionnelle comme, notamment, des hypothèques et des garanties offertes par des tiers. Les participations sont constatées au coût. La Société conclut des conventions d'option de vente et d'achat relativement aux participations, lesquelles sont comptabilisées conformément au SFAS 133.

Provision pour pertes sur prêts et sur participations – La Société constate la perte de valeur du portefeuille dans le bilan par l'entremise de la provision pour pertes sur prêts et sur participations en enregistrant une augmentation ou une réduction de la provision pour pertes sur prêts et sur participations dans le revenu net à chaque trimestre, ce qui augmente ou diminue la provision pour pertes sur prêts et sur participations.

La direction détermine le niveau global de la provision pour pertes sur prêts et sur participations en tenant compte des directives établies et de son évaluation des récentes tendances relatives à la qualité des portefeuilles. Les directives comprennent des techniques de simulation, les taux de risques internes des pays et la perte de valeur éventuelle du portefeuille en fonction de l'expérience antérieure de la Société en ce qui a trait à la provision pour pertes et aux sorties du bilan liées au portefeuille relatives aux investissements arrivés à maturité.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

La provision pour pertes sur prêts et sur participations reflète les estimations des pertes probables déjà connues et des pertes probables inhérentes au portefeuille, mais qui ne sont pas expressément déterminables. Les pertes probables connues sont déterminées en fonction du jugement de la direction sur la solvabilité de l'emprunteur ou sur la valeur de la société dans laquelle elle a investi et est établie au moyen d'un examen individuel des prêts et des participations à chaque trimestre. La Société considère un prêt comme douteux lorsque, selon les informations et les événements actuels, il est probable que la Société soit incapable de récupérer tous les montants exigibles conformément aux modalités contractuelles du prêt. Une provision pour pertes sur participations est constituée lorsque la baisse de valeur d'une participation est considérée comme durable. Les pertes probables non connues sont les pertes probables totales sur un horizon de risque de un an qui excèdent les pertes probables connues. Les risques inhérents au portefeuille qui sont pris en compte lors de la détermination des pertes probables non connues sont ceux qui sont confirmés par l'expérience passée et comprennent : le risque systémique des pays, le risque de corrélation ou de contagion des pertes entre les marchés, les risques non couverts par une assurance ou non assurables, l'inexécution en vertu de garanties ou de conventions de soutien ainsi que la non-transparence des états financiers ou les déclarations trompeuses qu'ils contiennent.

Constatation des produits dans les prêts et les participations – Les produits financiers et les commissions d'engagement sur les prêts sont comptabilisés dans le revenu selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Tous les autres frais sont comptabilisés dans le revenu lorsqu'ils sont reçus en devises qui ont libre cours. La Société ne comptabilise pas le revenu sur les prêts dont le recouvrement est incertain ou dont le paiement des intérêts ou du capital est en souffrance depuis plus de 60 jours, à moins que la direction prévoie que le recouvrement des intérêts se fera dans un avenir prochain. Tout intérêt couru d'un prêt dont les intérêts impayés ne sont pas comptabilisés est sorti du revenu puis est comptabilisé dans le revenu seulement lorsque le paiement est effectivement reçu. Les intérêts qui n'ont pas été comptabilisés auparavant, mais qui ont été capitalisés dans la restructuration de la dette, sont comptabilisés dans le revenu reporté, lequel figure dans les montants à payer et autres exigibilités au bilan, et sont crédités au revenu seulement lorsque le capital est reçu. Ces intérêts capitalisés sont pris en compte dans le calcul de la provision pour pertes sur prêts et sur participations au bilan.

Les dividendes et les participations aux profits sont comptabilisés dans le revenu lorsqu'ils sont reçus en devises qui ont libre cours. Les plus-values à la vente ou au rachat de participations sont mesurées par rapport au coût moyen des placements vendus et sont comptabilisées dans le revenu lorsqu'elles sont reçues en devises qui ont libre cours.

Cautionnement – La Société octroie des facilités de cautionnement financier à ses clients afin d'améliorer les termes de crédit de leurs titres de créance et de leurs obligations commerciales. Selon les modalités des cautionnements de la Société, la Société a consenti à assumer la responsabilité des obligations financières des clients dans l'éventualité d'un manquement de leur part. Les contrats de cautionnement de la Société ne répondent pas à la définition de produits dérivés au sens de la norme SFAS 133. Les cautionnements sont considérés comme en vigueur lorsque l'obligation financière sous-jacente du client est engagée et sont considérés comme appelés lorsque l'obligation de la Société en vertu du cautionnement a été exécutée. Dans la mesure où ils ne répondent pas à la définition de produits dérivés au sens de la norme SFAS 133, les cautionnements restent des éléments hors bilan tant qu'ils sont en vigueur et, lorsqu'ils sont appelés, le montant décaissé est comptabilisé comme un nouveau prêt. Un passif est comptabilisé pour tenir compte des pertes probables sur les cautionnements en vigueur et inclus dans les montants à payer et autres exigibilités du bilan. Des provisions spécifiques sont établies pour les cautionnements appelés et sont incluses dans la provision pour pertes sur prêts et sur participations au bilan. Les commissions d'engagement relatives aux cautionnements sont comptabilisées dans le revenu selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Portefeuille d'actifs liquides – Les liquidités de la Société sont investies dans des obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux, des dépôts à terme et des titres adossés à des créances. Les obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux comprennent des positions acheteur et vendeur sur des obligations à taux fixe de haute qualité, des billets, des lettres de change et d'autres obligations émises ou garanties sans condition par les gouvernements des pays ou d'autres entités officielles, y compris les agences et les institutions gouvernementales, ou par des organismes multilatéraux. Le portefeuille d'actifs liquides, tel qu'il a été défini par la Société et présenté à la note B, est composé de ces dépôts à terme et de ces titres, des instruments dérivés connexes, des titres achetés en vertu de prise en pension, des titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces, des montants à recevoir à la vente de titres et des montants à payer pour l'achat de titres ainsi que des produits à recevoir et des charges à payer connexes.

Le 1^{er} juillet 2000, la Société a reclassé la totalité de ses titres susceptibles de vente en titres de transaction. Cette décision a entraîné le transfert des moins-values détenues non réalisées nettes accumulées sur les titres susceptibles de vente de 5 M\$, lesquelles sont passées des autres éléments du résultat étendu au revenu net au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2001. Avec prise d'effet pour l'exercice terminé le 30 juin 2001, les plus-values et les moins-values non réalisées et réalisées sur les titres de transaction sont présentées séparément dans le compte de résultat.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values des transactions. Les intérêts sur les titres et l'amortissement des primes et des escomptes sont comptabilisés dans les produits des dépôts à terme et des titres.

La Société classe les montants à recevoir des banques, les dépôts à terme et les titres (collectivement, « trésorerie et équivalents de trésorerie ») à titre d'éléments de la liquidité dans l'état des flux de trésorerie parce qu'ils sont facilement convertibles en un montant connu d'espèces dans un délai de 90 jours.

Mises en pension de titres et prises en pension de titres – Les mises en pension de titres sont des contrats en vertu desquels une partie vend des titres et accepte simultanément de les racheter à une date ultérieure déterminée et à un prix fixe. Les prises en pension de titres sont des contrats en vertu desquels une partie achète des titres et accepte simultanément de les revendre à une date ultérieure déterminée et à un prix fixe.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Il est dans l'usage de la Société de prendre possession de titres achetés en vertu de prise en pension de titres, lesquels titres sont principalement des titres liquides du gouvernement. La valeur marchande de ces titres est surveillée et, selon les modalités des contrats, une garantie additionnelle est obtenue lorsque leur valeur diminue. La Société surveille également le risque auquel elle est exposée relativement aux titres vendus en vertu de mise en pension et, conformément aux modalités des contrats, demande de ravoir les titres en excédent détenus par la contrepartie lorsque leur valeur augmente.

Les mises en pension de titres et les prises en pension de titres sont comptabilisées à titre d'opérations de financement garanties et sont constatées au montant auquel les titres ont été acquis ou vendus, plus les intérêts courus. Les titres achetés en vertu de prise en pension, les titres vendus en vertu de mise en pension et les titres payables en contrepartie d'une garantie en espèces sont comptabilisés à leur juste valeur.

Emprunts – Afin de diversifier l'accès au financement et de réduire ses coûts d'emprunt, la Société emprunte en diverses devises et utilise différentes structures d'emprunt, y compris des billets liés au taux de change, des billets à taux variable inversé et des billets coupon zéro. En général, la Société convertit simultanément ces emprunts en des emprunts en dollars américains à taux variable au moyen de l'utilisation de contrats de swap de devises et de taux d'intérêt. En vertu de certaines conventions d'emprunt, la Société n'est pas autorisée à hypothéquer ses actifs ni à permettre qu'un privilège vienne les grever (autre qu'une sûreté en garantie du prix d'acquisition) sans octroyer une sécurité équivalente aux titulaires de ces emprunts.

Les emprunts sont comptabilisés au montant remboursable à échéance, ajusté au titre des primes et des escomptes non amortis. Lorsque les emprunts sont accordés dans le cadre d'une relation de couverture désignée utilisant des instruments dérivés, la valeur comptable est ajustée en fonction de la variation de la juste valeur attribuable au risque couvert. Les ajustements liés à la variation de la juste valeur attribuable aux risques couverts sont comptabilisés dans les autres plus-values et moins-values non réalisées sur les produits financiers dans le compte de résultat. Les intérêts sur les emprunts et l'amortissement des primes et des escomptes sont comptabilisés dans les frais liés aux emprunts.

Gestion des risques, instruments dérivés et comptabilité de couverture – La Société conclut des opérations au moyen de divers instruments dérivés à des fins de gestion des risques financiers relativement à ses activités principales, y compris les activités de prêt, la gestion des risques des clients, les activités d'emprunt, la gestion du portefeuille d'actifs liquides et la gestion de l'actif et du passif. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation, de commercialisation ou de marchandisage.

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur à titre de produits dérivés dans l'actif ou le passif au bilan. Lorsqu'ils ne sont pas clairement liés ou liés de près au contrat hôte, certains instruments dérivés intégrés dans des prêts, des participations et des opérations d'emprunt sur les marchés financiers conclus le 1^{er} janvier 1999 ou après cette date sont séparés du contrat hôte et comptabilisés à leur juste valeur à titre de produits dérivés dans l'actif ou le passif. La valeur initiale de ces instruments dérivés intégrés est exclue de la valeur comptable des contrats hôtes au bilan. La variation de la juste valeur des instruments dérivés utilisés dans les activités de gestion du portefeuille d'actifs liquides est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values nettes des transactions. La variation de la juste valeur des instruments dérivés autres que ceux utilisés dans les activités de gestion du portefeuille d'actifs liquides est comptabilisée dans les plus-values et les moins-values nettes non réalisées sur les autres produits financiers. Antérieurement au 1^{er} juillet 2000, la variation de la juste valeur des instruments dérivés liés au portefeuille d'actifs liquides classés comme des titres susceptibles de vente a été incluse dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à sa réalisation et celle liée au portefeuille d'actifs liquides classés comme des titres de transaction a été incluse dans le revenu net.

Sous réserve de certaines conditions précises du SFAS 133, un instrument dérivé peut être désigné à titre de couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (couverture de la juste valeur) ou à titre de couverture de la variabilité des flux de trésorerie d'un actif, d'un passif ou d'une opération prévue (couverture des flux de trésorerie). En ce qui concerne les instruments dérivés classés à titre de couvertures de la juste valeur, les plus-values ou les moins-values de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans le revenu net, tout comme les plus-values et les moins-values correspondantes de la juste valeur de l'élément couvert qui sont attribuables au risque couvert. En ce qui a trait aux instruments dérivés classés à titre de couvertures des flux de trésorerie, les plus-values et les moins-values de la juste valeur liée au risque couvert sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et sont transférées au revenu net dans les périodes au cours desquelles l'incidence du revenu net de l'élément couvert est constatée. Les plus-values et les moins-values de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à titre de couvertures sont comptabilisées dans le revenu net.

La Société a désigné certaines relations de couverture dans le cadre de ses activités d'emprunt et de prêt à titre de couvertures de la juste valeur. La Société fait habituellement concorder les modalités de ses instruments dérivés avec les modalités des produits financiers sous-jacents précisément couverts, en ce qui a trait aux devises, aux dates d'échéance, aux dates de refixation, aux taux d'intérêt et aux autres caractéristiques. Toutefois, les méthodes d'évaluation appliquées aux instruments dérivés et aux produits financiers couverts, telles qu'elles sont prescrites par le SFAS 133, peuvent différer. L'inefficacité résultante calculée relativement à ces relations est comptabilisée dans les autres plus-values et moins-values non réalisées sur les produits financiers dans le compte de résultat.

La Société n'a désigné aucune relation de couverture à titre de couverture des flux de trésorerie.

La politique de gestion des risques des principaux secteurs d'activité de la Société ainsi que les conventions comptables s'y rapportant sont décrites ci-dessous.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Activités de prêt La politique de la Société consiste à faire concorder les devises, le taux de base et l'échéance de ses prêts et de ses emprunts. Les instruments dérivés sont utilisés pour convertir les flux de trésorerie provenant des prêts à taux fixe en dollars américains ou autres devises en dollars américains à taux variable. L'incidence sur le revenu net de la variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt admissibles à la méthode simplifiée en vertu du SFAS 133 est complètement contrebalancée par un ajustement correspondant de la juste valeur des prêts connexes. La Société a choisi de ne pas couvrir tous les autres instruments dérivés liés aux activités de prêt qui ne sont pas admissibles à la méthode simplifiée.

Activités de gestion des risques des clients La Société conclut des opérations dérivées avec ses clients afin de les aider à couvrir leurs propres risques de change, de taux d'intérêt et sur marchandises, ce qui, en retour, améliore la qualité générale du portefeuille de prêts de la Société. Afin de couvrir les risques de marché qui découlent de ces opérations avec les clients, la Société conclut des opérations dérivées de sens inverse dont les modalités sont les mêmes avec des contreparties autorisées des marchés financiers. La variation de la juste valeur de tous les instruments dérivés liés à ces activités est reflétée dans le revenu net. Même si la comptabilité de couverture n'est pas applicable à ces activités, la concordance des modalités des opérations de sens inverse réduit au minimum l'incidence sur le revenu net. Les frais et les écarts imputés à ces opérations sont comptabilisés dans le revenu selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Activités d'emprunt La Société émet des titres de créance sur divers marchés financiers dans le but de réduire au minimum ses coûts d'emprunt, de diversifier ses sources de financement et de développer les marchés financiers de ses pays membres; pour ce faire, elle recourt à l'occasion à des structures complexes. Ces structures comprennent des emprunts payables en plusieurs devises ou des emprunts dont le principal ou les intérêts sont déterminés en fonction d'un indice précis comme un indice boursier, un taux d'intérêt de référence, un indice relatif aux marchandises ou encore un ou plusieurs taux de change. La Société utilise des instruments dérivés dont les modalités sont les mêmes, soit principalement des swaps de devises et de taux d'intérêt, afin de convertir ces emprunts en des obligations à taux variables en dollars américains, conformément à la politique de financement symétrique de la Société. La Société a désigné la majorité des instruments dérivés liés aux activités d'emprunt à titre de couvertures de la juste valeur des emprunts sous-jacents. Il y a seulement un petit nombre d'opérations de couverture d'éléments de type flux de trésorerie pour lesquelles aucune relation de couverture n'a été désignée.

Activités liées à la gestion du portefeuille d'actifs liquides La Société gère les risques de taux d'intérêt et de devises ainsi que les autres risques de marché liés à certains des dépôts à terme et des titres de son portefeuille d'actifs liquides en concluant des opérations dérivées visant à convertir les flux de trésorerie provenant de ces instruments en dollars américains à taux variable, conformément à la politique de financement symétrique de la Société. Les instruments dérivés utilisés comprennent des contrats de change à terme de gré à gré (« contrats couverts »), des swaps de taux d'intérêt et de devises ainsi que des options sur taux et des contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt négociés en Bourse. Étant donné que l'ensemble du portefeuille d'actifs liquides est classé à titre de portefeuille de transaction, tous les titres (y compris les instruments dérivés) sont comptabilisés à la juste valeur et aucune relation de couverture n'a été désignée.

Gestion de l'actif et du passif En plus du risque géré dans le contexte des activités détaillées ci-dessus, la Société fait face à un risque de marché résiduel dans le cadre de sa gestion globale de l'actif et du passif. Le risque de devises résiduel est géré par la surveillance de la position de chaque devise d'emprunt et par l'élimination de l'excédent net de l'actif ou du passif au moyen de ventes ou d'achats au comptant. Le risque de taux d'intérêt dû à la non-concordance des dates de refixation est réduit par la synchronisation des dates de refixation de l'actif et du passif et par la gestion de l'ensemble du risque de taux d'intérêt de façon globale. On gère le risque de taux d'intérêt découlant de la non-concordance due à des réductions de valeur, à des remboursements anticipés et à des rééchelonnements et de la non-concordance résiduelle des dates de refixation en mesurant la sensibilité de la valeur actualisée de l'actif et du passif dans chaque devise en fonction de la variation de chaque point de base des taux d'intérêt.

La Société contrôle le risque de crédit lié à ces activités en évaluant et en surveillant soigneusement les clients et les contreparties éventuels et existants. En ce qui a trait aux actifs liquides et aux opérations dérivées, le risque de crédit est géré par l'établissement des limites d'exposition en fonction de la cote de crédit et de la taille de chaque contrepartie. De plus, la Société a conclu des contrats-cadres régissant les opérations dérivées qui contiennent des clauses de règlement et de compensation ainsi que des conventions de garantie. En vertu de ces conventions, si le risque de crédit de la Société à l'égard d'une contrepartie, à la valeur du marché, excède un niveau donné, la contrepartie doit couvrir l'excédent au moyen d'une garantie, généralement sous la forme de titres liquides du gouvernement.

Mobilisation des ressources – La Société mobilise des fonds auprès de banques commerciales et d'autres établissements financiers (les « participants ») en favorisant les participations à des prêts, sans recours. Ces participations à des prêts sont gérées et administrées par la Société au nom des participants. Les soldes décaissés et impayés ne sont pas inclus dans le bilan de la Société.

Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite – La BIRD offre un régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs, un régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite et un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent la quasi-totalité du personnel ainsi que les employés de la Société et de la MIGA.

Le régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs prévoit des prestations de retraite régulières et comprend un solde de caisse. Le régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite prévoit des prestations pour soins de santé et de l'assurance-vie pour les retraités admissibles. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi prévoit des avantages de retraite qui sont gérés en dehors du régime de retraite à l'intention des employés. Tous les frais liés à ces régimes sont répartis entre la BIRD, la Société et la MIGA en fonction des participations respectives de leurs employés au régime. De plus, la Société et la MIGA remboursent la BIRD pour leur part de toute contribution qu'elle a effectuée à ce régime.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Le revenu net ou la charge nette de l'exercice lié au régime de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi attribué à la Société est inclus dans le revenu (les contributions) se rapportant au régime de retraite à l'intention des employés actifs et dans les coûts (le revenu) se rapportant aux autres avantages postérieurs à l'emploi, respectivement, dans le compte de résultat. La Société inclut un montant à recevoir de la BIRD dans les montants à recevoir et autres actifs, lequel montant représente des coûts payés d'avance liés aux avantages de retraite et postérieurs à l'emploi.

Faits nouveaux en matière de comptabilité et d'information financière – Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2002, le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») a publié un certain nombre de normes nouvelles, dont le SFAS 141, intitulé *Business Combinations*, le SFAS 142, intitulé *Goodwill and Other Intangible Assets*, le SFAS 143, intitulé *Accounting for Asset Retirement Obligations*, le SFAS 144, intitulé *Accounting for Impairment or Disposal of Long-Lived Assets*, et le SFAS 145, intitulé *Rescission of FASB Statements No. 4, 44, and 64, Amendment of FASB Statement No. 13, and Technical Corrections*. Aucune de ces normes comptables ne devrait avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

NOTE B – PORTEFEUILLE D'ACTIFS LIQUIDES

La composition du portefeuille d'actifs liquides de la Société se présente comme suit (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2002	30 juin 2001
Actif		
Montants à recevoir de banques	48 \$	19 \$
Dépôts à terme	4 471	4 145
Titres de transaction	11 795	10 300
Titres achetés en vertu de prise en pension	563	-
Montants à recevoir et autres actifs :		
Montants à recevoir de la vente de titres	424	312
Produits financiers à recevoir sur les dépôts à terme et les titres	150	154
Produits à recevoir sur les instruments dérivés	26	70
Produits dérivés	164	501
Total Actif	17 641	15 501
Passif		
Montants à payer et autres exigibilités :		
Montants à payer à l'achat de titres	598	299
Charges à payer sur les instruments dérivés	79	91
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	1 935	1 641
Produits dérivés	497	212
Total Passif	3 109	2 243
Total portefeuille d'actifs liquides, montant net	14 532 \$	13 258 \$

Le portefeuille d'actifs liquides est libellé principalement en dollars américains. Les placements dans d'autres devises, déduction faite de l'incidence des instruments dérivés connexes qui convertissent les titres qui ne sont pas libellés en dollars américains en dollars américains, représentent moins de 1 % du portefeuille au 30 juin 2002 (moins de 1 % au 30 juin 2001). Le taux de rendement annualisé du portefeuille de transaction au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2002 s'est établi à 4,1 % (7,1 % pour l'exercice terminé le 30 juin 2001; 5,1 % pour l'exercice terminé le 30 juin 2000). Compte tenu de l'incidence des instruments dérivés connexes, le portefeuille d'actifs liquides réaligne généralement ses taux dans un délai de un an.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Titres de transaction

La composition des titres de transaction se présente comme suit :

	Exercice terminé le 30 juin 2002	Au 30 juin 2002		
	Solde quotidien moyen de la juste valeur (en millions de dollars américains)	Juste valeur (en millions de dollars américains)	Échéance moyenne (années)	Rendement moyen (%)
Obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux	5 426 \$	6 085 \$	4,4	4,4
Titres adossés à des créances	2 474	2 473	11,1	2,3
Titres de sociétés	2 998	3 135	3,0	4,8
SICAV à revenu fixe	94	102	-	1,5
Total titres de transaction	10 992 \$	11 795 \$		

	Exercice terminé le 30 juin 2001	Au 30 juin 2001		
	Solde quotidien moyen de la juste valeur (en millions de dollars américains)	Juste valeur (en millions de dollars américains)	Échéance moyenne (années)	Rendement moyen (%)
Obligations du gouvernement et d'organismes fédéraux	4 518 \$	4 931 \$	4,6	5,3
Titres adossés à des créances	2 341	2 448	8,9	4,7
Titres de sociétés	2 815	2 921	3,2	5,4
Total titres de transaction	9 674 \$	10 300 \$		

L'échéance prévue des titres adossés à des créances différera de l'échéance contractuelle, comme il a été présenté ci-dessus, en raison de modalités de paiement par anticipation.

Revenu du portefeuille d'actifs liquides

Le revenu du portefeuille d'actifs liquides pour les exercices terminés les 30 juin 2002, 2001 et 2000 comprend ce qui suit (en millions de dollars américains) :

	2002	2001	2000
Produits financiers			
Portefeuille de titres de transaction	478 \$	790 \$	32 \$
Portefeuille de titres susceptibles de vente	-	-	602
Total produits financiers à recevoir sur les dépôts à terme et les titres	478	790	634
Plus-values (moins-values) nettes des transactions :			
Réalisées –			
Sur portefeuille de titres de transaction	45	61	9
Sur portefeuille de titres susceptibles de vente	-	-	(42)
Non réalisées –			
Sur portefeuille de titres de transaction	(14)	26	(5)
Total plus-values (moins-values) nettes des transactions :	31	87	(38)
Total revenu du portefeuille d'actifs liquides	509 \$	877 \$	596 \$

Garantie

La juste valeur estimative des titres détenus par la Société au 30 juin 2002, à titre de garanties pour des opérations dérivées ainsi que des mises en pension et prises en pension, et qui peuvent être vendus ou être grevés d'une nouvelle garantie s'est chiffrée à 760 M\$ (113 M\$ au 30 juin 2001).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE C – PRÊTS, PARTICIPATIONS ET PROVISION POUR PERTES

La répartition sectorielle du portefeuille décaissé est la suivante (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2002			30 juin 2001		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Services financiers et d'assurance	1 361 \$	645 \$	2 006 \$	1 570 \$	601 \$	2 171 \$
Services d'utilité collective	936	114	1 050	884	109	993
Transport et entreposage	560	174	734	534	177	711
Produits alimentaires et boissons	602	129	731	680	156	836
Produits chimiques	626	86	712	740	101	841
Fabrication de produits minéraux non métalliques	603	100	703	576	114	690
Métaux de première fusion	529	93	622	515	101	616
Hydrocarbures et industries extractives	453	165	618	455	179	634
Information	422	183	605	409	156	565
Placements collectifs	7	567	574	-	579	579
Produits industriels et de consommation	457	90	547	403	100	503
Services hôteliers et de tourisme	306	69	375	314	72	386
Textiles, vêtements et cuirs	265	73	338	292	83	375
Pâte à papier et papier	225	91	316	227	102	329
Commerce de gros et de détail	224	27	251	193	17	210
Agriculture et foresterie	168	26	194	161	26	187
Santé	111	21	132	75	17	92
Plastiques et caoutchouc	85	35	120	81	35	116
Autres	78	14	92	42	14	56
Total du portefeuille décaissé	8 018	2 702	10 720	8 151	2 739	10 890
Ajustements de la juste valeur	15	(1)	14	19	-	19
Valeur comptable des prêts et participations	8 033 \$	2 701 \$	10 734 \$	8 170 \$	2 739 \$	10 909 \$

La répartition géographique du portefeuille décaissé de prêts et de participations est la suivante (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2002			30 juin 2001		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Amérique latine et Caraïbes	3 393 \$	920 \$	4 313 \$	3 495 \$	861 \$	4 356 \$
Asie	1 919	919	2 838	2 132	894	3 026
Europe et Asie centrale	1 635	423	2 058	1 570	500	2 070
Afrique subsaharienne	646	274	920	576	276	852
Moyen-Orient et Afrique du Nord	424	132	556	378	158	536
Autres	1	34	35	-	50	50
Total du portefeuille décaissé	8 018	2 702	10 720	8 151	2 739	10 890
Ajustements de la juste valeur	15	(1)	14	19	-	19
Valeur comptable des prêts et participations	8 033 \$	2 701 \$	10 734 \$	8 170 \$	2 739 \$	10 909 \$

Au 30 juin 2002, les prêts à taux fixe représentaient 23 % du portefeuille décaissé de prêts (23 % au 30 juin 2001), le reste des prêts comportant des taux variables.

Portefeuille de prêts

La composition monétaire et le rendement moyen du portefeuille décaissé de prêts sont résumés ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2002		30 juin 2001	
	Montant	Rendement moyen (%)	Montant	Rendement moyen (%)
Dollar américain	7155 \$	5,7	7 390 \$	7,7
Euro	654	6,8	552	7,6
Autres devises	209	8,0	209	8,0
Total du portefeuille décaissé de prêts	8 018	5,8	8 151	7,7
Ajustements de la juste valeur	15		19	
Valeur comptable des prêts	8 033 \$		8 170 \$	

Compte tenu de l'incidence des taux d'intérêt et des swaps de devises, les prêts de la Société sont principalement libellés en dollars américains.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Les prêts décaissés dans toutes les devises doivent être remboursés au cours des exercices qui se terminent les 30 juin 2003 à 2007, et par la suite, à hauteur des montants suivants (en millions de dollars américains) :

	2003	2004	2005	2006	2007	Par la suite	Total
Prêts à taux fixe	508 \$	229 \$	343 \$	197 \$	182 \$	383 \$	1 842 \$
Prêts à taux variable	1 105	913	1 009	874	663	1 612	6 176
Total du portefeuille décaissé de prêts	1 613 \$	1 142 \$	1 352 \$	1 071 \$	845 \$	1 995 \$	8 018
Ajustements de la juste valeur							15
Valeur comptable des prêts							8 033 \$

La valeur des prêts à taux variable décaissés par la Société se réaligne habituellement dans l'année.

La valeur des prêts pour lesquels les intérêts ne sont plus comptabilisés s'est chiffrée à 1 217 M\$ au 30 juin 2002 (1 054 M\$ au 30 juin 2001). Les produits financiers non comptabilisés sur les prêts à intérêts non comptabilisés au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2002 se sont chiffrés à 106 M\$ (100 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001, 84 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2000). L'intérêt perçu sur les prêts à intérêts non comptabilisés afférents à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs s'est chiffré à 39 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002 (27 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001, 28 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2000). Le placement moyen inscrit au titre des prêts douteux pour l'exercice terminé le 30 juin 2002 a été de 2 279 M\$ (1 534 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001). Le placement inscrit au titre des prêts douteux au 30 juin 2002 s'est chiffré à 2 640 M\$ (1 918 M\$ au 30 juin 2001).

Provision pour pertes sur prêts et sur participations

Les variations de la provision pour pertes sur prêts et sur participations pour les exercices terminés les 30 juin 2002, 2001 et 2000 sont résumées ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	2002			2001			2000		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Solde au début	1 363 \$	850 \$	2 213 \$	1 228 \$	745 \$	1 973 \$	1 118 \$	707 \$	1 825 \$
Provision pour pertes	373	268	641	193	196	389	140	75	215
Autres ajustements	22	(105)	(83)	(58)	(91)	(149)	(30)	(37)	(67)
Solde à la fin	1 758 \$	1 013 \$	2 771 \$	1 363 \$	850 \$	2 213 \$	1 228 \$	745 \$	1 973 \$

La provision pour pertes sur prêts, participations et cautionnements inscrite dans le compte de résultat de l'exercice terminé le 30 juin 2002 comprend une réduction de 16 M\$ au titre des cautionnements (13 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001, néant pour l'exercice terminé le 30 juin 2000). Au 30 juin 2002, les provisions pour pertes sur garanties accumulées, inscrites dans le bilan au poste Montants à payer et autres exigibilités, ont été de 29 M\$ (13 M\$ au 30 juin 2001).

Parmi les autres ajustements, on compte les sorties du bilan et les recouvrements de prêts et de participations, les provisions pour intérêts capitalisés en raison d'une restructuration de dette ainsi que l'écart de conversion.

Intérêts et commissions financières au titre des prêts

Les intérêts et commissions financières au titre des prêts pour les exercices terminés les 30 juin 2002, 2001 et 2000 se composent de ce qui suit (en millions de dollars américains) :

	2002	2001	2000
Produits financiers	500 \$	687 \$	656 \$
Commissions d'engagement	11	7	8
Autres commissions financières	51	21	30
Total des intérêts et commissions financières au titre des prêts	562 \$	715 \$	694 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE D – PROJETS APPROUVÉS ET ENGAGÉS MAIS NON DÉCAISSÉS OU NON UTILISÉS

Les projets approuvés par le conseil d'administration qui n'ont pas été engagés, les engagements au titre de prêts ou de participations signés mais pas encore décaissés ainsi que les cautionnements et les facilités de gestion des risques des clients accordées mais pas encore utilisées sont résumés ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2002	30 juin 2001
Projets approuvés non engagés :		
Prêts	2 566 \$	2 621 \$
Participations	586	609
Cautionnements	497	474
Facilités de gestion des risques des clients	115	179
Total des projets approuvés non engagés	<u>3 764</u>	<u>3 883</u>
Projets engagés non décaissés :		
Prêts	2 598	1 731
Participations	764	896
Projets engagés non utilisés :		
Cautionnements	571	511
Facilités de gestion des risques des clients	107	174
Total des projets engagés mais non décaissés ou non utilisés	<u>4 040</u>	<u>3 312</u>
Total des projets approuvés mais non décaissés ou non utilisés	<u>7 804 \$</u>	<u>7 195 \$</u>

NOTE E – MOBILISATION DES RESSOURCES

Les participations à des prêts approuvées par le conseil d'administration et à placer auprès de participants, les participations à des prêts conclues sous forme d'engagements pour lesquelles aucun décaissement n'a encore été effectué et les participations à des prêts décaissés et en cours et dont le service est assuré par la Société au nom des participants sont les suivantes (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2002	30 juin 2001
Participations à des prêts approuvées par le conseil d'administration à placer auprès de participants, non engagées	2 856 \$	2 021 \$
Participations à des prêts conclues sous forme d'engagements, non décaissées	820	979
Participations à des prêts approuvées par le conseil d'administration à placer auprès de participants, non décaissées	<u>3 676 \$</u>	<u>3 000 \$</u>
Participations à des prêts décaissés, en cours et dont le service est assuré par la Société	<u>5 700 \$</u>	<u>6 551 \$</u>

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2002, la Société a appelé et déboursé des montants de l'ordre de 574 M\$ des fonds des participants (835 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001).

En juillet 1995, la Société a titrisé et vendu des participations à des prêts à taux variable libellés en dollars américains à une fiducie (la « Fiducie »). Parallèlement, la Société a accordé une facilité de liquidité de 20 M\$ à la Fiducie et acquis des certificats de catégorie C de la Fiducie à hauteur de 20 M\$. En janvier 2002, la Société a levé une option visant la réacquisition des participations à des prêts en cours restantes détenues par la Fiducie en contrepartie de 37 M\$, et la Fiducie a été dissoute. Conséquemment, la Société a enregistré un revenu de 15 M\$, inscrit dans le compte de résultat, au poste Intérêts et commissions financières au titre des prêts. Une provision pour pertes de 11 M\$ a été constituée pour les prêts réacquis et a été incluse dans la provision pour pertes sur prêts, participations et garanties pour la période terminée le 30 juin 2002.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE F – MONTANTS À RECEVOIR ET AUTRES ACTIFS

Les montants à recevoir et autres actifs sont résumés ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2002	30 juin 2001
Montants à recevoir de la vente de titres	424 \$	312 \$
Produits financiers à recevoir sur les dépôts à terme et les titres	150	154
Produits financiers à recevoir sur instruments dérivés	396	469
Produits financiers à recevoir des prêts	101	136
Montant à recevoir de la BIRD représentant les coûts des régimes de retraite payés d'avance et autres coûts liés aux avantages complémentaires de retraite	286	250
Bâtiment du siège social :		
Terrain	89	89
Bâtiment	184	184
Moins : amortissement du bâtiment	(24)	(20)
Bâtiment du siège social, net	249	253
Charges reportées et autres actifs	169	176
Total des montants à recevoir et autres actifs	1 775 \$	1 750 \$

NOTE G – EMPRUNTS

Emprunts sur les marchés financiers et instruments dérivés connexes

L'encours des emprunts provenant des marchés financiers ainsi que les swaps de devises et de taux d'intérêt (moins les primes d'émission et les escomptes non amortis) de la Société sont résumés ci-dessous :

	30 juin 2002							
	Emprunts sur les marchés financiers		Swaps de devises à payer (à recevoir)		Swaps de taux d'intérêt, notionnel à payer (à recevoir)		Obligation nette (devises)	
	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Notionnel (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)
Dollars américains	7 177 \$	5,9	9 522 \$	1,2	6 542 \$	1,9	16 690 \$	1,8
					(6 551)	(5,5)	-	-
Yens japonais	3 128	5,0	(3 128)	(5,0)	-	-	-	-
Livres sterling	2 992	5,7	(2 992)	(5,4)	458	3,9	-	-
					(458)	(5,8)	-	-
Euros	1 608	4,8	(1 608)	(4,8)	-	-	-	-
Dollars de Hong-Kong	1 039	7,1	(1 039)	(7,1)	-	-	-	-
Rands sud-africains	295	13,8	(295)	(13,8)	-	-	-	-
Dollars australiens	133	5,3	(133)	(5,3)	-	-	-	-
Dollars néo-zélandais	124	6,8	(124)	(6,8)	-	-	-	-
Pesos colombiens	94	13,7	(94)	(13,7)	-	-	-	-
Dollars singapouriens	68	4,2	(68)	(4,2)	-	-	-	-
Francs suisses	68	3,8	(68)	(1,1)	68	1,1	-	-
					(68)	(3,8)	-	-
Capital valeur nominale	16 726		(27) \$		(9) \$		16 690 \$	
Moins : escomptes non amortis nets	(206)							
Total des emprunts sur les marchés financiers	16 520							
Ajustements de la juste valeur	(108)							
Valeur comptable des emprunts sur les marchés financiers	16 412 \$							

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2001								
	Emprunts sur les marchés financiers		Swaps de devises à payer (à recevoir)		Swaps de taux d'intérêt, notionnel à payer (à recevoir)		Obligation nette (devises)	
	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Notionnel (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)
Dollars américains	6 263	\$ 6,1	10 059	\$ (4,2)	5 827	\$ 4,3	16 313	\$ 4,3
Livres sterling	2 776	5,7	(2 776)	(5,6)	(6 586)	(5,9)	-	-
Yens japonais	2 171	4,9	(2 171)	(4,9)	425	5,3	-	-
Euros	1 928	5,0	(1 928)	(5,0)	(425)	(5,8)	-	-
Dollars de Hong-Kong	949	7,7	(949)	(7,7)	-	-	-	-
Rands sud-africains	393	14,0	(393)	(14,0)	-	-	-	-
Dollars singapouriens	230	4,4	(230)	(4,4)	-	-	-	-
Drachmes grecques	219	5,7	(219)	(5,7)	-	-	-	-
Dollars néo-zélandais	104	6,8	(104)	(6,8)	-	-	-	-
Florins néerlandais	78	3,3	(78)	(3,3)	-	-	-	-
Francs suisses	57	3,8	(57)	(2,7)	57	2,7	-	-
					(57)	(3,8)	-	-
Pesos philippins	50	10,3	(50)	(10,3)	-	-	-	-
Couronnes slovaques	41	15,8	(41)	(15,8)	-	-	-	-
Couronnes estoniennes	5	10,0	(5)	(10,0)	-	-	-	-
Capital valeur nominale	15 264		1 058	\$	(9)	\$	16 313	\$
Moins : escomptes non amortis nets	(280)							
Total des emprunts sur les marchés financiers	14 984							
Ajustements de la juste valeur	267							
Valeur comptable des emprunts sur les marchés financiers	15 251	\$						

Le coût moyen pondéré de l'encours des emprunts de la Société sur les marchés financiers, après les opérations de swap de devises et de taux d'intérêt, s'est chiffré à 1,8 % au 30 juin 2002 (4,3 % au 30 juin 2001). La durée restante moyenne pondérée des emprunts de la Société sur les marchés financiers s'est établie à 8,8 ans au 30 juin 2002 (7,2 ans au 30 juin 2001).

Les ajustements de la juste valeur apportés à la valeur comptable des emprunts sur les marchés financiers incluent un montant de 257 M\$ (286 M\$ au 30 juin 2001) représentant des ajustements à la valeur comptable d'opérations visées par des relations de couverture de juste valeur, minorés d'un montant de 365 M\$ (19 M\$ au 30 juin 2001) au titre de la valeur initiale de ces instruments dérivés intégrés dans des opérations conclues le 1^{er} janvier 1999 ou postérieurement à cette date.

Le notionnel net à recevoir sur les swaps de devises de 27 M\$ et le notionnel net à recevoir sur les swaps de taux d'intérêt de 9 M\$, au 30 juin 2002 (1 058 M\$ et 9 M\$ au 30 juin 2001), figurant dans les tableaux ci-dessus, sont représentés par des actifs liés aux swaps de devises et de taux d'intérêt à la juste valeur de 722 M\$ et par des passifs liés aux swaps de devises et de taux d'intérêt à la juste valeur de 605 M\$ (362 M\$ et 1 448 M\$ au 30 juin 2001), inclus dans les produits dérivés, dans l'actif et le passif respectivement, au bilan.

Emprunts auprès de la BIRD

L'encours des emprunts auprès de la BIRD est le suivant :

	30 juin 2002		30 juin 2001	
	Montant du capital (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)	Montant du capital (en millions de dollars américains)	Coût moyen pondéré (%)
Dollars américains	124	\$ 6,5	145	\$ 6,5
Euros	22	7,7	31	7,5
Autres devises	23	6,0	30	5,9
Total de l'encours des emprunts auprès de la BIRD	169	\$	206	\$

La durée restante moyenne pondérée des emprunts auprès de la BIRD s'est chiffrée à 4,5 ans au 30 juin 2002 (5,2 ans au 30 juin 2001). Il n'y avait aucun solde non utilisé sur les emprunts engagés auprès de la BIRD au 30 juin 2002 (néant au 30 juin 2001). Les frais liés aux emprunts pour l'exercice terminé le 30 juin 2002 comprennent 12 M\$ (16 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001, 21 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2000) pour les emprunts auprès de la BIRD.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Échéance des emprunts

Les montants du capital à rembourser sur l'encours des emprunts dans toutes les devises, avant les primes ou les escomptes, au cours des exercices qui se terminent les 30 juin 2003 à 2007, et par la suite, sont résumés ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	2003	2004	2005	2006	2007	Par la suite	Total
Emprunts sur les marchés financiers	3 095 \$	2 293 \$	1 921 \$	1 346 \$	1 501 \$	6 570 \$	16 726 \$
Emprunts auprès de la BIRD	39	36	40	24	18	12	169
Total des emprunts brut	3 134 \$	2 329 \$	1 961 \$	1 370 \$	1 519 \$	6 582 \$	16 895
Moins : escomptes non amortis nets							(206)
Ajustements de la juste valeur							(108)
Valeur comptable des emprunts							16 581 \$

Compte tenu de l'incidence des swaps de taux d'intérêt et de devises, la valeur des emprunts de la Société se réaligne habituellement dans l'année.

NOTE H – MONTANTS À PAYER ET AUTRES EXIGIBILITÉS

Les montants à payer et autres exigibilités sont résumés ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2002	30 juin 2001
Frais liés aux emprunts à payer	345 \$	357 \$
Charges sur les instruments dérivés à payer	209	343
Montants à payer pour l'achat de titres	598	299
Montants et charges à payer et autres exigibilités	143	143
Revenu reporté	48	67
Total des montants à payer et autres exigibilités	1 343 \$	1 209 \$

NOTE I – CAPITAL SOCIAL

Le capital social autorisé de la Société a été haussé à 2 450 M\$, au moyen de deux augmentations du capital effectuées en 1992. La période de souscription et de paiement pour les actions ainsi attribuées a pris fin le 1^{er} août 1999, mais la Société a accepté de reporter la date de paiement pour certains pays membres. En vertu de cet arrangement, un montant de 2 M\$ en actions souscrites reste impayé au 30 juin 2002 (14 M\$ au 30 juin 2001).

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2002, 92 actions ont été souscrites par des pays membres à une valeur nominale de 1 000 \$ chacune (624 à l'exercice terminé le 30 juin 2001). Un montant inférieur à 1 M\$ a été payé au titre des souscriptions (moins de 1 M\$ à l'exercice terminé le 30 juin 2001).

NOTE J – AUTRES REVENUS

Les autres revenus sont constitués essentiellement de frais recouverts auprès des clients pour les dépenses engagées par la Société en leur nom, lesquelles sont comptabilisées dans les frais administratifs (18 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2002, 14 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001 et 12 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2000). Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2000, les autres revenus incluaient également les produits de cessions d'actifs, dont des actifs liés aux activités de fourniture d'informations de la Société.

NOTE K – CONTRIBUTIONS À DES PROGRAMMES SPÉCIAUX

Il arrive que le conseil d'administration approuve des recommandations en vertu desquelles la Société contribue à des programmes spéciaux, comme le Fonds d'assistance technique, le Service de conseil en investissements étrangers et d'autres programmes financés par des donateurs. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2002, la Société a versé des contributions totales de 22 M\$ à ces programmes (16 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001, 7 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2000). Les contributions les plus importantes ont été celles qui ont été versées au *Global SME Capacity Building Facility* et au *Private Enterprise Partnership*.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE L – AUTRES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NON RÉALISÉES SUR LES PRODUITS FINANCIERS

Les autres plus-values non réalisées sur les instruments financiers comprennent ce qui suit, pour l'exercice terminé le 30 juin 2002 (en millions de dollars américains) :

	2002	2001
Écart entre la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés à titre de couvertures de la juste valeur et la variation de la juste valeur des éléments couverts attribuable aux risques couverts	81 \$	16 \$
Variation de la juste valeur des instruments dérivés autres que ceux associés à des placements liquides, non désignés à titre de couvertures	(31)	(5)
Amortissement de l'écart entre la juste valeur et la valeur comptable des éléments couverts au 1 ^{er} juillet 2000 non désignés pour la comptabilité de couverture aux termes de la norme SFAS 133	(2)	(3)
Transfert hors du cumul des autres éléments du résultat étendu de la plus-value de transition sur la couverture d'éléments de type flux de trésorerie	6	3
Total des autres plus-values et moins-values non réalisées sur les produits financiers	54 \$	11 \$

Du total des plus-values et moins-values non réalisées sur les produits financiers, une plus-value non réalisée de 72 M\$ (une plus-value de 22 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001) est attribuable aux emprunts et aux opérations dérivées connexes, une moins-value non réalisée de 19 M\$ (une moins-value de 7 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001) est attribuable aux prêts et aux opérations dérivées connexes et une plus-value non réalisée de 1 M\$ (une moins-value de 4 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001) est attribuable aux activités de gestion des risques des clients.

Au moment de l'application initiale de la norme SFAS 133 le 1^{er} juillet 2000, certains éléments étaient inscrits à titre d'ajustement transitoire considéré comme l'incidence cumulative de la modification d'une convention comptable dans le compte de résultat. L'ajustement transitoire incluait premièrement l'écart entre la valeur comptable antérieure et la juste valeur de tous les instruments dérivés autonomes. Deuxièmement, il incluait les plus-values et les moins-values compensatoires sur les actifs et les passifs détenus dans le cadre des relations de couverture de type juste valeur existant avant l'adoption de la norme SFAS 133, lesquelles sont également constatées au moyen de l'ajustement de leur valeur comptable à la juste valeur. Finalement, l'ajustement incluait la juste valeur des dérivés intégrés dans des instruments financiers hybrides conclus à compter du 1^{er} janvier 1999, lesquels doivent être séparés de leurs contrats hôtes respectifs et également inscrits à la juste valeur au bilan. Le total du montant de l'ajustement transitoire inscrit le 1^{er} juillet 2000 était de 93 M\$.

Également lors de l'adoption de la norme SFAS 133, la Société a inscrit une plus-value de 14 M\$ au cumul des autres éléments du résultat étendu afin d'ajuster la valeur comptable en fonction de la juste valeur des swaps de devises dans le cadre de la couverture d'éléments de type flux de trésorerie. La Société a décidé de ne pas utiliser la comptabilité de couverture pour ces opérations aux termes de la norme et, par conséquent, comptabilise les swaps de devises à leur juste valeur et inscrit la variation de la juste valeur dans le compte de résultat. La plus-value comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu à l'adoption de la norme est inscrite dans le compte de résultat pour la durée originale restante de la couverture. Les montants inscrits pour les exercices terminés les 30 juin 2002 et 2001 sont indiqués ci-dessus; pour l'exercice terminé le 30 juin 2003, le montant inscrit est de 2 M\$.

NOTE M – INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS

De nombreux produits financiers de la Société ne sont pas activement négociés sur le marché. Conséquemment, des estimations et des calculs de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sont utilisés pour établir la juste valeur. La détermination des flux de trésorerie futurs aux fins de l'estimation de la juste valeur est subjective et imprécise, et des changements mineurs aux hypothèses et aux méthodes employées peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs estimées. Les surplus et les déficits résultant de l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des valeurs réalisables, puisque la Société détient habituellement ses prêts, emprunts et autres produits financiers jusqu'à échéance afin de pouvoir réaliser leurs valeurs comptabilisées.

Les justes valeurs estimatives tiennent compte des taux d'intérêt au 30 juin 2002 et au 30 juin 2001. Si les taux d'intérêt venaient à changer, la juste valeur des actifs et des passifs financiers de la Société pourrait changer de façon importante, surtout dans le cas de certains produits financiers à taux fixe. Les justes valeurs ne sont pas susceptibles d'être raisonnablement comparables d'une institution financière à l'autre, en raison de la variété des approches d'évaluation permises et du grand nombre d'estimations qui doivent être faites en l'absence de valeurs du marché secondaire. L'absence de normes d'évaluation objectives donne lieu à une plus grande subjectivité et à davantage de volatilité dans ces justes valeurs dérivées ou estimées. Par conséquent, bien que la présentation de la juste valeur estimative des produits financiers soit obligatoire, ces données doivent être utilisées avec prudence lorsqu'il s'agit d'évaluer la situation financière de la Société. Les justes valeurs des instruments financiers individuels ne sont pas représentatives de la juste valeur de la Société dans son ensemble.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Les méthodes et les principales hypothèses utilisées pour estimer les justes valeurs en date du 30 juin 2002 et du 30 juin 2001 sont résumées ci-dessous :

Actifs liquides – La juste valeur estimative des dépôts à terme et du portefeuille de titres de transaction est basée sur les cours du marché et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs qui sont fonction des taux d'escompte appropriés.

Instruments dérivés – La juste valeur des contrats à terme de gré à gré couverts est établie à partir des cours du change à terme. La juste valeur des autres instruments dérivés est établie à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs au moyen des taux d'escompte appropriés.

Prêts et engagements de prêt – Habituellement, la Société ne vend pas les prêts de son portefeuille et il n'existe pas de marché secondaire comparable. La juste valeur des prêts et des engagements de prêt à taux fixe est déterminée à l'aide d'un modèle de flux de trésorerie actualisés basé sur un taux d'escompte qui comprend l'écart des prêts à taux fixes plus le coût de financement estimatif à la fin de l'exercice. Comme les taux des prêts et des engagements de prêt à taux variables sont habituellement révisés tous les trimestres ou tous les semestres, la valeur comptable ajustée pour le risque de crédit a été considérée comme la meilleure estimation de la juste valeur. La Société détient aussi des options lui permettant de convertir des prêts en titres de participation de certaines de ses sociétés émettrices. La juste valeur de ces options de conversion se fonde sur les cours du marché ou d'autres valeurs calculées relatives à la participation sous-jacente.

Participations – La juste valeur a été déterminée en utilisant les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, les cours des options de vente, les valeurs comptables ou les coûts qui, pour certains, sont escomptés en fonction de l'estimation de la direction à l'égard de la valeur réalisable nette. Lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles ou que les autres techniques d'évaluation ne sont pas pratiques, le coût est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur. L'estimation de la direction de la juste valeur tient compte de l'illiquidité et de la volatilité relatives ainsi que des contraintes commerciales générales des marchés émergents dans lesquels la Société investit.

Emprunts – La juste valeur est obtenue par la détermination de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs au moyen des taux d'actualisation appropriés.

Les justes valeurs estimatives des actifs et des passifs financiers de la Société ainsi que des instruments financiers hors bilan sont résumées ci-dessous (en millions de dollars américains). Le risque de crédit auquel la Société est exposée est représenté par la juste valeur estimative de ses actifs financiers.

	30 juin 2002			30 juin 2001
	Valeur comptable	Ajustements de la juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
Actif financier				
Montants à recevoir des banques, dépôts à terme, titres et titres achetés en vertu de prise en pension	16 924 \$	- \$	16 924 \$	14 581 \$
Prêts	8 033	263	8 296	8 517
Participations	<u>2 701</u>	<u>398</u>	<u>3 099</u>	<u>3 204</u>
Total des prêts et des participations	10 734	661	11 395	11 721
Provision pour pertes	<u>(2 771)</u>	-	<u>(2 771)</u>	<u>(2 213)</u>
Prêts et participations, montant net	<u>7 963</u>	<u>661</u>	<u>8 624</u>	<u>9 508</u>
Produits dérivés :				
Produits liés au portefeuille d'actifs liquides	164	-	164	501
Produits liés aux prêts	42	-	42	110
Produits liés aux emprunts	821	-	821	505
Produits liés à la gestion des risques des clients	<u>50</u>	-	<u>50</u>	<u>27</u>
Total des produits dérivés	<u>1 077</u>	-	<u>1 077</u>	<u>1 143</u>
Actif non financier	<u>1 775</u>	-	<u>1 775</u>	<u>1 750</u>
Total Actif	<u>27 739 \$</u>	<u>661 \$</u>	<u>28 400 \$</u>	<u>26 982 \$</u>
Passif financier				
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	1 935 \$	- \$	1 935 \$	1 641 \$
Emprunts en cours sur les marchés financiers et auprès de la BIRD	16 581	18	16 599	15 479
Produits dérivés :				
Produits liés au portefeuille d'actifs liquides	497	-	497	212
Produits liés aux prêts	47	-	47	13
Produits liés aux emprunts	985	-	985	1 518
Produits liés à la gestion des risques des clients	<u>47</u>	-	<u>47</u>	<u>25</u>
Total des produits dérivés	<u>1 576</u>	-	<u>1 576</u>	<u>1 768</u>
Passif non financier	<u>1 343</u>	-	<u>1 343</u>	<u>1 209</u>
Total Passif	<u>21 435 \$</u>	<u>18 \$</u>	<u>21 453 \$</u>	<u>20 097 \$</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

	30 juin 2002		30 juin 2001	
	Valeur comptable	Ajustements de la juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
Instruments financiers hors bilan				
Engagements de prêt	2 598 \$	7 \$	2 605 \$	1 739 \$
Garanties				
Conclues	794	-	794	589
En cours	223	-	223	78

NOTE N – POSITION DE CHANGE

La Société utilise plusieurs devises pour ses opérations liées aux prêts, aux dépôts à terme, aux titres et aux emprunts. La Société a pour politique de réduire au minimum le risque de change en établissant une correspondance étroite entre les devises de ses actifs (autres que les participations et les quasi-participations) et celles de ses passifs à l'aide d'instruments de couverture. Les participations de la Société dans des entreprises situées dans les pays membres en développement sont habituellement effectuées dans la monnaie locale du pays. La Société a aussi pour politique de prendre en charge le risque de change des participations et des quasi-participations et de financer ces investissements en utilisant son capital et ses bénéfices non distribués.

Le tableau ci-dessous résume le risque de la Société dans les principales devises au 30 juin 2002 et au 30 juin 2001 (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2002					Total
	Dollars américains	Euros	Yens japonais	Autres devises	Ajustements de la juste valeur	
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 988 \$	2 176 \$	1 074 \$	123 \$	- \$	16 361 \$
Titres achetés en vertu de prise en pension	563	-	-	-	-	563
Prêts décaissés et en cours	7 155	654	35	174	15	8 033
Participations décaissées et en cours	-	-	-	2 702	(1)	2 701
Total des prêts et participations	7 155	654	35	2 876	14	10 734
Provision pour pertes	(2 584)	(157)	(8)	(22)	-	(2 771)
Prêts et participations, montant net	4 571	497	27	2 854	14	7 963
Produits dérivés	3 980	1 743	3 472	4 720	(12 838)	1 077
Montants à recevoir et autres actifs	1 429	126	72	148	-	1 775
Total Actif	23 531 \$	4 542 \$	4 645 \$	7 845 \$	(12 824)	27 739 \$
Passif						
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	1 826 \$	109 \$	- \$	- \$	- \$	1 935 \$
Emprunts	7 293	1 610	3 142	4 644	(108)	16 581
Produits dérivés	10 076	2 623	1 441	317	(12 881)	1 576
Montants à payer et autres exigibilités	1 028	108	64	143	-	1 343
Total Passif	20 223 \$	4 450 \$	4 647 \$	5 104 \$	(12 989)	21 435 \$
	30 juin 2001					Total
	Dollars américains	Euros	Yens japonais	Autres devises	Ajustements de la juste valeur	
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 815 \$	1 993 \$	1 483 \$	292 \$	- \$	14 583 \$
Prêts décaissés et en cours	7 390	552	38	171	19	8 170
Participations décaissées et en cours	-	-	-	2 739	-	2 739
Total des prêts et participations	7 390	552	38	2 910	19	10 909
Provision pour pertes	(2 062)	(127)	(5)	(19)	-	(2 213)
Prêts et participations, montant net	5 328	425	33	2 891	19	8 696
Produits dérivés	5 269	1 999	2 180	4 567	(12 872)	1 143
Montants à recevoir et autres actifs	1 398	138	53	161	-	1 750
Total Actif	22 810 \$	4 555 \$	3 749 \$	7 911 \$	(12 853)	26 172 \$
Passif						
Titres vendus en vertu de mise en pension et payables en contrepartie d'une garantie en espèces	1 641 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 641 \$
Emprunts	6 396	2 023	2 189	4 582	267	15 457
Produits dérivés	10 685	2 402	1 513	404	(13 236)	1 768
Montants à payer et autres exigibilités	886	121	49	153	-	1 209
Total Passif	19 608 \$	4 546 \$	3 751 \$	5 139 \$	(12 969)	20 075 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE O – INFORMATIONS SECTORIELLES

Pour les fins de la gestion, les activités de la Société sont réparties en deux secteurs : les services à la clientèle et les services de trésorerie. Le secteur du service à la clientèle regroupe essentiellement les activités liées aux prêts et aux participations. Le secteur des services de trésorerie regroupe les emprunts, la gestion d'actifs liquides, la gestion de l'actif et du passif ainsi que la gestion des risques des clients.

L'évaluation du rendement de chaque secteur par la haute direction se fonde sur le revenu net, le rendement de l'actif et le rendement du capital utilisé du secteur. Le système et les politiques d'information de gestion de la Société sont utilisés pour déterminer les revenus et les charges attribuables à chaque secteur. Conformément à la communication de l'information de gestion, les frais administratifs sont attribués à chacun des secteurs d'activité essentiellement sur la base des coûts touchant le personnel et l'effectif du secteur. Les opérations intersectorielles sont négligeables et, par conséquent, ne sont pas un facteur dans le rapprochement des données consolidées.

Les conventions comptables utilisées par les secteurs d'activité de la Société sont, à tous les égards importants, conformes à celles qui sont décrites à la note A, « Sommaire des principales conventions comptables et des conventions connexes ».

Une analyse des principaux éléments du revenu et des charges de la Société par secteurs d'activité, pour les exercices terminés les 30 juin 2002, 2001 et 2000, est présentée ci-dessous (en millions de dollars américains) :

	2002			2001			2000		
	Services à la clientèle	Services de trésorerie	Total	Services à la clientèle	Services de trésorerie	Total	Services à la clientèle	Services de trésorerie	Total
Produits financiers	562 \$	478 \$	1 040 \$	715 \$	790 \$	1 505 \$	694 \$	634 \$	1 328 \$
Frais liés aux emprunts	(151)	(287)	(438)	(403)	(558)	(961)	(375)	(437)	(812)
Plus-values et moins-values nettes des transactions	-	31	31	-	87	87	-	(38)	(38)
Produits des participations	428	-	428	222	-	222	262	-	262
Provision pour pertes	(657)	-	(657)	(402)	-	(402)	(215)	-	(215)
Frais de gestion	40	-	40	41	-	41	49	-	49
Frais administratifs	(321)	(6)	(327)	(299)	(5)	(304)	(260)	(5)	(265)
Autres revenus et charges financières autres que les intérêts	44	-	44	53	-	53	71	-	71
Plus-values et moins-values non réalisées sur les produits financiers	(18)	72	54	12	92	104	-	-	-
Revenu net (perte nette)	(73) \$	288 \$	215 \$	(61) \$	406 \$	345 \$	226 \$	154 \$	380 \$

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2002, la Société a modifié sa méthode de répartition de certains coûts entre ses différentes unités économiques. Les informations sectorielles présentées pour les exercices terminés le 30 juin 2001 et le 30 juin 2000 ont été retraitées pour que leur présentation soit conforme à celle de la nouvelle méthode de répartition. Les données par secteurs géographiques pour les services à la clientèle sont présentées à la note C et ne sont pas pertinentes dans le cas des services de trésorerie.

NOTE P – RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

La BIRD offre un régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs, un régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite et un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent la quasi-totalité du personnel ainsi que les employés de la Société et de la MIGA.

Le régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs prévoit des prestations de retraite régulières et comprend un solde de caisse. Le régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite prévoit des prestations pour soins de santé et de l'assurance-vie pour les retraités admissibles. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi prévoit des avantages de retraite qui sont gérés en dehors du régime de retraite à l'intention des employés. Tous les frais liés à ces régimes sont répartis entre la BIRD, la Société et la MIGA en fonction des participations respectives de leurs employés au régime. De plus, la Société et la MIGA remboursent la BIRD pour leur part de toute contribution qu'elle a effectuée à ce régime.

La quote-part de la Société dans le revenu net du régime de retraite à prestations déterminées à l'intention des employés actifs pour l'exercice terminé le 30 juin 2002 s'établit à 36 M\$ (50 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001, 47 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2000). La portion des coûts du régime de prestations de retraite à l'intention des employés à la retraite et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi attribuable à la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2002 a totalisé 5 M\$ (3 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001, 2 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2000).

En outre, au 30 juin 2002, un montant de 286 M\$ devait être reçu par la Société de la BIRD (250 M\$ au 30 juin 2001). Ce montant représente le montant cumulatif versé en trop au titre des cotisations au régime de retraite et au régime d'avantages postérieurs à l'emploi par rapport au coût net attribué pour l'exercice à l'égard du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE Q – PAIEMENT DES SERVICES ET DU SOUTIEN

La Société obtient certains services administratifs et généraux de la BIRD, dans les secteurs où celle-ci peut fournir ces services de façon efficiente. Ces services comprennent le partage des coûts liés au conseil des gouverneurs et au conseil d'administration et d'autres services, notamment de communication, d'audit interne, de soutien administratif, d'approvisionnement et d'assurance. Les paiements associés à ces services sont faits par la Société à la BIRD sur la base de tarifs négociés, de la facturation à l'utilisateur et de l'imputation de charges, lorsque la facturation à l'utilisateur n'est pas possible. Les charges imputées à la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2002 se sont élevées à 19 M\$ (19 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2001, 16 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2000).

NOTE R – COÛTS DE RÉORGANISATION

Le 8 mars 2002, la Société a adopté des lignes directrices stratégiques détaillant ses priorités stratégiques, soit les marchés frontaliers, les secteurs à forte incidence et le soutien pour les petites et moyennes entreprises. Afin de réaliser ces priorités stratégiques, à la fin du mois de mars, la Société a commencé un exercice de planification visant une réorganisation interne majeure dans le but de mieux cibler les besoins des clients de la Société, de renforcer l'incidence sur le développement, d'accroître le volume d'actifs de qualité et d'offrir du soutien contracyclique dans les pays affectés par la volatilité des mouvements de capitaux. Les détails du plan de réorganisation ont été finalisés et annoncés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2002. Le plan prévoit des réductions de l'effectif, des fermetures et des réorganisations de bureaux locaux ainsi qu'une réorganisation du siège social. La société estime que ces mesures seront amorcées et mises en place à l'exercice se terminant le 30 juin 2003.

La Société a comptabilisé 13 M\$ au titre de la réorganisation, compris dans les frais administratifs du compte de résultat pour l'exercice terminé le 30 juin 2002. Ce montant représente principalement les coûts associés aux prestations de cessation d'emploi (incluant la consultation en matière de remplacement, l'aide à la recherche d'emploi, la formation, les cotisations au régime d'assurance médicaments, des indemnités de départ et des provisions pour impôts connexes) pour 115 employés devant perdre leur emploi au 30 juin 2002. Un montant additionnel de moins de 1 M\$ est associé à la fermeture et à la réorganisation de divers bureaux locaux.

NOTE S – FONDS FIDUCIAIRES

La Société utilise les services de la BIRD pour administrer des fonds pour le compte de donateurs, des fonds qui sont réservés à des usages précis, notamment l'assistance technique, les études de faisabilité et la préparation des projets, des recherches et des programmes mondiaux et régionaux et des programmes de formation. Ces fonds sont placés en fiducie et ne sont pas inclus dans les actifs de la Société. La Société a pour responsabilité de prendre des arrangements afin d'obtenir des services qu'elle n'offre pas habituellement, notamment des services de mise en œuvre complète de projets ou d'approvisionnement de biens et de services. La répartition des actifs des fonds fiduciaires, par agent d'exécution, est la suivante (en millions de dollars américains) :

	30 juin 2002		30 juin 2001	
	Total des actifs fiduciaires	Nombre de fonds actifs	Total des actifs fiduciaires	Nombre de fonds actifs
Exécuté par la Société	131 \$	568	99 \$	474
Exécuté par le bénéficiaire	-	3	5	4
Total	131 \$	571	104 \$	478

NOTE T – ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que la Société soit défenderesse ou codéfenderesse dans le cadre de différentes actions en justice intentées pour différents motifs, dans différentes juridictions. En mars 2002, la Société, deux membres de son personnel et certains tiers ont été défendeurs dans le cadre de poursuites engagées en Indonésie impliquant une société locale dans laquelle la Société détient une participation minoritaire. La procédure a été classée sans suite en juillet 2002.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Président et Conseil des gouverneurs
Société financière internationale

Nous avons audité les bilans ci-joints de la Société financière internationale aux 30 juin 2002 et 2001, y compris les états du capital social et des droits de vote au 30 juin 2002, et le compte de résultat, l'état du résultat étendu, l'état de la variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie qui y sont liés pour chacun des trois exercices compris dans la période terminée le 30 juin 2002. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la Société financière internationale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de nos audits.

Nous avons effectué nos audits selon les normes de vérification généralement reconnues aux États-Unis d'Amérique. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société financière internationale aux 30 juin 2002 et 2001, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période terminée le 30 juin 2002 selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis d'Amérique.

Le 8 août 2002